

Chanoine H. VERRIER

L'ÉGLISE
DEVANT
LES TÉMOINS
DE JEHOVAH

Lettre-préface de S. Exc. Mgr. J. RUPP

Evêque Auxiliaire de Paris

Directeur National des Œuvres pour l'émigration en France

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

En vente chez l'auteur :

M. le Chanoine H. VERRIER

22, rue Léopold-Dusart

Raismes (Nord)

L'ÉGLISE DEVANT LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

NIHIL OBSTAT
Cameraci, die 21 aprilis 1956
René DALLENNES
Censor deputatus

IMPRIMATUR
Cameraci, die 21 aprilis 1956
Joseph WATTEL
v. g.

LETTRE-PREFACE

Cher Monsieur le Chanoine,

J'ai bien reçu votre livre et vous remercie de me confier l'honneur d'une présentation à vos lecteurs.

Depuis de longues années déjà votre zèle apostolique, votre dévouement aux âmes les plus délaissées et les plus incomprises : celles des émigrés étrangers, votre amour ardent pour la Vérité vous ont mis aux prises avec le drame des sectes. Vous avez éprouvé la douleur du pasteur qui voit ses brebis arrachées au bercaïl. Les âmes les plus humbles, les plus proches du Cœur Sacré de Jésus sont menacées par celui qui sème la zizanie dans le champ du Seigneur.

Vous voulez être le défenseur de ces consciences en péril.

L'Eglise vous en remercie.

Votre livre va éclairer les apôtres, dissiper les équivoques, asseoir la défensive chrétienne sur des positions solides.

Je souhaite une large diffusion à ce travail si généreux et si opportun.

Paris, le 7 février 1957.

† Jean RUPP,
*Evêque Auxiliaire de Paris,
Directeur National des Œuvres
pour l'Emigration en France.*

AVANT-PROPOS

Ce travail est le fruit d'une expérience de cinq années. L'auteur, curé et aumônier des immigrés dans un diocèse du Nord de la France (le diocèse de Cambrai), a pu mesurer de près l'avance surprenante des sectes, en particulier des Témoins de Jéhovah, parmi les fidèles de langue étrangère.

Répondant à l'enquête du R.P. Chéry sur les sectes en 1952, il a été à même de constater que le phénomène des dissidences religieuses gagnait aussi les Français. Pour aider les militants engagés dans l'Action Catholique à réfuter les erreurs qu'on leur présentait sous le manteau de la Bible, il avait composé plusieurs brochures polygraphiées. A l'origine son dessein se limitait aux besoins d'un diocèse. Toutefois, pressé par des appels venus des autres régions de France, de l'Union Française et des pays limitrophes, il a cru expédient de livrer ses notes à l'impression.

On ne trouvera donc pas ici une Somme contre les Sectes — le Père Chéry prépare ce genre de livre, qui, espérons-le, ne tardera pas à paraître — mais des mises au point sur des questions précises, des réponses bibliques à des arguments pseudo-bibliques. A travers les Témoins de Jéhovah, notre étude critique atteindra d'autres dissidences, qui se rejoignent dans la même hostilité contre l'Eglise et la même négation des dogmes.

Au cours de ces exposés il nous arrivera peut-être de porter sur certains fondateurs de sectes, et sur ce qu'il est convenu d'appeler leur doctrine, des jugements non dépourvus de sévérité. Certes, point n'est question de mettre en doute la bonne foi de ces égarés, bien souvent surpris par des procédés de propagande qu'on ne peut approuver ; mais il y a la « Foi » à défendre, la vraie Foi, telle que l'enseigne l'Eglise Catholique, et celle-là n'admet aucune compromission avec l'erreur.

Notre-Seigneur et les lettres des Apôtres nous mettent suffisam-

ment en garde — et avec quel accent — contre les faux prophètes et les embûches du Malin, pour qu'il nous soit permis de les citer avec l'unique passion de la Vérité. Il nous paraît en effet impensable qu'on puisse se référer, pour juger les sectes, à une édition expurgée des *Evangelies* et des *Epîtres*, d'où serait exclue toute allusion blessante envers les faux prophètes, sous le fallacieux prétexte de ne pas offenser la justice et la charité.

L'auteur de l'*Epître aux Hébreux*, au chapitre 13, versets 1 à 17, après avoir rappelé le précepte de l'amour fraternel, nous recommande de ne pas « nous laisser entraîner par la diversité des doctrines étrangères » et nous conseille de nous soumettre à l'Eglise, à nos chefs, « car ils veillent sur vos âmes, comme devant en rendre compte ».

« Il ne peut avoir Dieu pour Père, écrivait Saint Cyprien, celui qui n'a pas l'Eglise pour mère ». Et comme personne ne va à Dieu, si ce n'est par Jésus-Christ, ainsi personne ne va à Jésus-Christ, si ce n'est par l'Eglise.

Notre Mère la Sainte Eglise a été constituée par Dieu gardienne de la Vérité dans la Charité. C'est dans ce même esprit que nous voudrions, pour notre faible part, aider les Chrétiens à défendre leur foi et les victimes des sectes à la retrouver.

★★

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma respectueuse gratitude à son Excellence Monseigneur Guerry, Archevêque de Cambrai, et à son Excellence Monseigneur Rupp, Evêque Auxiliaire de Paris, Directeur national des œuvres pour les étrangers, qui ont daigné me prodiguer leurs encouragements à poursuivre mes recherches sur les sectes. A ce tribut de reconnaissance je joindrai les noms des Révérends Pères Lavaud et Chéry, O.P., qui, dès mes premiers essais, m'ont témoigné leur sympathie et ont bien voulu recommander mes études à leurs lecteurs.

Enfin je dois une mention spéciale, celle de l'amitié, à Monsieur l'abbé R. Fauqueux, Directeur de la Maison Diocésaine des Retraites, à Raismes, qui a consacré de nombreuses heures à l'élaboration doctrinale et matérielle de ce travail et dont les avis m'ont apporté de précieuses lumières.

INTRODUCTION

FAUT-IL RÉPONDRE ?

La campagne menée par les sectes contre l'Église Catholique et ses dogmes pose un grave problème devant la conscience chrétienne : Faut-il répondre à ces attaques ?

Apparemment, devant l'énormité de certaines accusations et le simplisme, parfois ahurissant, de certains arguments, il semblerait que le silence fût la seule attitude convenable.

Et puis, vous diront les sages, les prudents, laissez-les faire ! Il s'agit d'un engouement passager. Avant trois ans on n'en parlera plus. A les contredire, vous créez chez ces gens une psychose de détense, vous provoquez leur agressivité. Vous leur faites en outre une mauvaise réclame. Il vaut mieux organiser autour d'eux la conspiration du silence.

D'autres ajouteront, heureux de trouver une bonne raison à leur quiétude : « Bah ! ces communistes de Z..., maintenant qu'ils ont trouvé une religion, il vaut mieux qu'ils la gardent ! » Traduisez en clair : vive le jéhovisme, puisqu'il nous préserve du communisme !

Ces arguments seraient valables, s'ils ne trahissaient pas ce que l'on a appelé « la peur des bien-pensants », ou, pire encore, un égoïsme qui s'ignore.

Le malheur, c'est que les sectes, loin de se cantonner dans l'exposé serein de leur doctrine, se font chaque jour plus agressives contre l'Église.

Le malheur surtout, c'est que de plus en plus nombreux sont les catholiques, parfois même des catholiques fervents, qui se laissent prendre au piège de l'erreur. Or, suivant l'expression du communiqué de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, paru

en novembre 1954, cette propagande, « quand elle s'est emparée solidement d'une âme, rend très difficile sa guérison et la transforme en foyer de contagion... Tous les catholiques doivent opposer une digue à cette marée envahissante ». (Voir « Documents Annexes » le texte intégral de ce communiqué).

Un prêtre canadien, de Montréal, disait lors d'une séance de la « Réunion Biblique » organisée à Paris les 9, 10 et 11 septembre 1953 : « L'offensive des Témoins de Jéhovah est si forte au Canada que, si nous n'y prenons pas garde, avant trente ans, nos églises seront vides ».

Le danger est certes moins grave en France, et nous ne risquons pas de nous réveiller demain Témoins de Jéhovah, Pentecôtistes ou Disciples du Christ de Montfavet. Mais il faut avoir étudié de près l'étendue des ravages opérés par les sectes, il faut avoir suivi pas à pas le travail de sape qu'elles ont réalisé en peu d'années, pour se rendre compte qu'il serait dangereux de les traiter par le silence.

Il y a une Eglise du Silence derrière le rideau de fer ; cette Eglise se tait, parce que des forces mauvaises l'y contraignent. Mais le Christ a voulu une Eglise qui parle : « Allez par l'univers entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création » (Marc. 16, 15).

Face à l'injure, le silence est la patrie des forts. Face à l'erreur, la Parole de Vérité est l'arme des croyants. « Sur tes murs, Jérusalem, j'ai posé des sentinelles, elles ne se tairont jamais ». (Isaïe. 62, 6).

Dans la lutte où elle est engagée, l'Eglise a certes besoin de la prière de ses enfants. À plusieurs reprises le Christ a rappelé cette nécessité capitale : « Il faut toujours prier sans jamais se lasser » (Luc. 18, 1). Mais il nous engage aussi à témoigner par la parole et par l'action, afin que l'Ennemi ne multiplie pas ses ravages dans le champ du Père.

La présence des sectes est parmi nous comme un remords. Un chrétien qui ne sentirait pas au cœur cette morsure et qui se désintéresserait de ses frères, surtout quand ils sont victimes de l'erreur, faillirait à sa vocation : « Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile » (I Cor. 9, 16).

LE MARTÈLEMENT

Un procédé commun à toutes les sectes est le procédé de la répétition, du martèlement. Lénine en faisait son instrument de propa-

gande : il se plaisait à marteler dix, vingt fois la même idée, la reprenant sous des formes variées, pour la faire pénétrer dans la tête de ses auditeurs et de ses lecteurs. Tout pédagogue expérimenté sait qu'il faut répéter cent fois la même règle avant qu'elle ne se grave définitivement dans la mémoire des élèves.

Grâce à ce moyen de la répétition systématique, les sectes finissent par fasciner, par hypnotiser des esprits, d'autant plus disposés à les croire qu'on leur propose des doctrines bien peu exigeantes en matière de culte et d'observances.

Méthode infantine, dira-t-on ! — Oui, mais si elle est utilisée, non sans succès, au service de l'erreur, pourquoi ne le serait-elle pas, avec plus de chance, au service de la vérité ?

Les consignes que Saint Paul adressait à son disciple Timothée trouvent encore aujourd'hui leur point d'application dans le problème des sectes :

« Je t'adjure devant Dieu et le Christ Jésus qui doit juger les vivants et les morts, et de par son apparition et son règne : proclame la Parole ; insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, toujours avec patience et souci d'enseigner. Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au gré de leurs passions et l'oreille leur démangeant, ils se donneront des maîtres à foison et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables. Pour toi, sois circonspect en tout ; supporte la souffrance ; fais œuvre de prédicateur de l'Évangile ; remplis pleinement ton ministère » (2 Tim. 4, 1-5).

C'est à cette œuvre de patience, toujours à recommencer, que veulent s'appliquer les lignes qui vont suivre. Puissent-elles engager nos Chrétiens à prendre en charge le salut de leurs frères et être entre leurs mains un instrument de travail pour une exacte compréhension de la Sainte Ecriture !

PREMIÈRE PARTIE

- I. Histoire du mouvement jéhoviste.**
- II. Les Témoins se donnent un nom.**

I

HISTOIRE DU MOUVEMENT JÉHOVISTE

« Méfiez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, mais au dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez ».

(Saint Matthieu, 7, 15).

« Partout les Témoins de Jéhovah sont méprisés par des diffamateurs mal renseignés ». C'est par cette phrase pleine d'amertume que l'auteur — anonyme — de « Que Dieu soit reconnu pour vrai », p. 225, prélude à une présentation des Témoins de Jéhovah.

Mépris, calomnie ? Au fait, il s'agit de s'entendre : les Témoins crient à la persécution, ils se disent « méprisés, diffamés » par ceux qu'ils appellent leurs adversaires, quand ceux-ci n'acceptent pas leurs interprétations erronées de la Bible et ont l'audace de les confondre. Bien plus, le mépris, la calomnie sont des armes dont ils usent contre toutes les religions et en particulier contre la religion catholique.

On admettra que les catholiques se défendent contre cette propagande haineuse et effrénée. Ils n'en sont malheureusement plus à ignorer les Témoins : les tonnes de livres et de brochures imprimés en toutes langues à Brooklyn (U.S.A.) et à Berne (Suisse), et colportés dans tous les continents, jusque dans les coins les plus reculés, par des nuées de « proclamateurs » et de « pionniers », les ont fixés à ce sujet. Mais beaucoup, effrayés par les dégâts que ces faux prophètes ne cessent d'exercer dans les âmes, se posent la question : « Que faut-il penser d'eux ? Comment leur répondre ?

Voici comment on pourrait définir le jéhovisme : c'est une anti-

religion qui se couvre du manteau de la Bible pour détruire l'Eglise du Christ et répandre les pires erreurs.

Des auteurs qui le connaissent bien ont résumé ce nouveau « Credo » dans la formule suivante : « Lisez, croyez et vendez les livres de Russell et de Rutherford ; appelez Dieu, Jéhovah, et la religion et les gouvernements, l'Antéchrist ; faites cela, et vous serez sauvés ». (Rumble and Carty, *The Jehovah Witness*, p. 31).

Le présent exposé n'a pas pour dessein d'exposer toute la doctrine jéhoviste, — c'est d'autant plus difficile qu'elle ne cesse d'évoluer avec le temps et que certains Témoins se contredisent entre eux sur des points essentiels, — mais d'aider les Chrétiens à démasquer les principales erreurs. Pour leur faciliter la tâche, nous donnerons d'abord quelques notes historiques sur les origines et le développement de la secte.

L'Ancêtre des Témoins :

LE « PASTEUR » RUSSELL (1852-1916)

Fondateur des « Etudiants de la Bible »

S'il est vrai que « seuls les Témoins de Jéhovah sont qualifiés pour justifier leur ministère », comme l'affirme le manuel du parfait jéhoviste en campagne, « Que Dieu soit reconnu pour vrai », p. 225, la présentation des premiers chefs suffirait pour juger cette secte ou dissidence religieuse.

Une âme inquiète

L'ancêtre en est le « pasteur » Charles Taze Russell. Il est né le 16 février 1852, dans la ville industrielle de Pittsburg, Pensylvanie, U.S.A. Sa famille, d'ascendance écossaise et irlandaise, l'éleva dans la religion presbytérienne, c'est-à-dire selon les principes calvinistes de la *prédestination*. Il avait 9 ans, quand il perdit sa mère ; son père, un riche mercier, lui apprit le maniement des affaires ; on verra par la suite qu'il y réussit parfaitement.

Mais le jeune Russell était tourmenté par les problèmes de l'au-delà, en particulier ceux de la réprobation et de l'enfer. Pour n'y plus penser, il entra, à l'âge de 17 ans, dans l'« Association Chrétienne des Jeunes Gens » (Y.M.C.A.) et s'y livra à une intense activité. Désespérant de trouver la paix, il finit par abandonner toute pratique religieuse, ou, plus exactement, la lecture de la Bible.

Or voilà qu'un soir, en 1872 d'après le Père Algermissen, en 1876, d'après des sources américaines (il avait donc entre 20 et 24 ans), Russell assiste par hasard à une réunion adventiste où parle Jonas Wendel. L'orateur prêche l'imminence du retour de Christ et son règne de mille ans, l'inexistence de l'enfer et l'anéantissement définitif des méchants. Ces thèses étaient enseignées dans l'Eglise Adventiste, secte fondée par un fermier américain, William Miller (1782-1849), lequel avait prédit la fin du monde pour 1843, puis pour 1844... C'était la réponse aux inquiétudes de Russell. Il découvre alors sa voie, sa « vocation divine », et devient Adventiste du Septième Jour. Il délaisse la boutique où il vendait du drap et reprend la lecture de la Bible. Persuadé qu'il est le premier à en saisir les mystères, il « révèle » le plan de Dieu sur le monde. Sa mission consistera désormais à libérer l'humanité de la crainte de l'enfer et « à démasquer les fraudes, les erreurs, les enseignements et les pratiques des religions établies, aussi bien de la religion catholique que des religions protestantes ».

Messager du ciel

C'est dire qu'il ne tarde pas à abandonner l'Eglise Adventiste. Il rédige son propre système d'interprétation de la Bible, une énorme encyclopédie, « Etudes Bibliques », en 7 tomes, qui paraît en 1881 et le fait considérer par ses adeptes comme un nouvel Ezéchiel. Il inonde l'Amérique et les autres continents de sa prose, car, dit-il, Dieu l'a chargé personnellement de transmettre ses messages à l'humanité. N'est-il pas le « Septième Ange de l'Apocalypse » (ch. 16), celui qui verse la septième coupe de la colère de Dieu, un « prophète » dans la lignée de Saint Paul, de Saint Jean... et des grands hérésiarques : Arius, condamné par le Concile de Nicée en 325, Pierre de Vaux, fondateur de l'hérésie vaudoise au XII^e siècle, Jean Vyclef et Martin Luther ?

Des deux Apôtres, il est vrai, il ne retint pas grand'chose, puisqu'il emprunta aux hérétiques tout le contraire de la doctrine traditionnelle : chez Arius, la négation de la divinité du Christ, réduit à l'état de créature ; chez Valdo, Vyclef et Luther, la méconnaissance du mystère de l'Eglise et la haine de Rome.

Réclame et Propagande

Russell et ses amis organisèrent autour de leur système une publicité tapageuse, avec un art consommé de l'efficacité, qui leur

attira de nombreuses sympathies.

En 1879 ils fondèrent la revue « *La Tour de Garde* », dont le titre complet est « *La Tour de Garde de Sion et Héraut de la Présence de Christ* ». Russell en écrivit lui-même tous les articles jusqu'à sa mort.

En 1881 Russell fonda « *La Société de la Tour de Garde* », destinée à propager sa revue et sa production littéraire. Il investit 42.000 dollars dans cette affaire, qui lui rapporta des bénéfices substantiels.

Dès l'année de sa « conversion » il se laissa appeler « pasteur » par ses adeptes, bien qu'il n'ait reçu aucune sorte d'ordination. On lui décerna à l'envie les titres les plus élogieux : « le plus grand réformateur du XX^e siècle », le plus grand maître depuis Saint Paul », « le plus influent des écrivains ».

Russell fonda en outre sa propre société de presse, qui assura la publication de ses prêches dominicaux dans 2.000 journaux.

Il organisa un « *Bureau pour Conférences Bibliques* », avec 70 employés, qui, portant le titre de « pèlerins », parcoururent le monde pour propager ses idées et répandre ses œuvres. Il y joignit un « *Bureau auxiliaire* », dont les 700 membres consacraient gratuitement une partie de leur temps à la propagande du mouvement. Pèlerins et colporteurs recevaient une solide formation d'orateurs itinérants.

Russell utilisa le cinéma aux fins de sa propagande et fit tourner un film, « *Le Photo-Drame de la Création* », en quatre parties de chacune deux heures : toute l'histoire de la terre et de l'humanité y est représentée, évoluant depuis la masse gazeuse informe jusqu'à l'accomplissement du Royaume de Dieu... Les vues ont été prises en Palestine. Le texte a été rédigé tout entier par le pasteur Russell.

Propagandiste infatigable, il composa 50.000 pages sur des questions bibliques et prononça 30.000 prêches et discours. A la fois agent recruteur, organisateur et orateur, il parcourut le monde entier : en 1910 il visita la Palestine, l'Égypte et la Russie ; en 1911, on le vit en Corée, au Japon, en Chine, dans l'Inde ; en 1914, il fit une tournée de propagande en Europe, en particulier en France, en Suisse et en Allemagne.

Une série de faux calculs

Se trouvant pour la seconde fois à Jérusalem en 1911, Russell annonça aux Juifs leur prochain retour dans la Terre Promise ; aussi

les Israélites new-yorkais lui réservèrent-ils un accueil enthousiaste quand il rentra en Amérique. Mais de toutes les prophéties échafaudées par le voyant américain, celle-ci est bien la seule qui se soit jamais réalisée... A force de vaticiner, Nostradamus lui-même finit parfois par avoir raison.

Dans le premier volume de ses *Etudes Bibliques, Le Plan des âges*, Russell se fonde sur les généalogies pour fixer l'apparition de l'homme sur la terre en l'an 4128 avant Jésus-Christ ; il estime que les six mille années de l'histoire humaine, calculées d'après les six jours de la création, sont arrivées à leur terme en 1872 ou en 1874, à deux ans près, ces deux années représentant le temps qu'Adam vécut au paradis sous la garde de Lucifer avant la chute ! De 1874 à 1914 devait s'écouler un délai illuminé par les premiers rayons du Millenium et ce serait la fin du « temps des gentils ».

En effet Russell, et avec lui les sectes millénaristes, entendent le « millenium », le règne de mille ans du Christ sur la terre, dont parle l'Apocalypse, 20, v. 2 et 3, dans un sens strictement littéral et matériel : Satan sera enchaîné et mille ans de bonheur terrestre précéderont l'établissement définitif du Royaume de Dieu. Or, ce chiffre est un chiffre allégorique et veut seulement exprimer la longue durée de l'Eglise militante sur la terre. Quant au « temps des gentils », il désigne la période indéterminée durant laquelle tous les peuples pourront assurer leur salut.

Mais ce sont là des notions scripturaires qui échappent au pasteur Russell : il annonce pour 1914 l'ouverture du *Millenium*, le glorieux « rétablissement de toutes choses » prédit par Saint Pierre dans son discours de la Pentecôte (Actes. 3, 21), c'est-à-dire mille ans de paix ! Ce fut la première guerre mondiale ! Et elle se termina, non pas comme l'avait annoncé le prophète de Brooklyn, par la victoire du Christ, de ses anges et de ses témoins, mais par celle des Alliés, entre autres celle des Etats-Unis et de l'Angleterre, « les deux cornes de la bête », apparemment vouées à la défaite.

Toutefois Russell ne se laisse pas désemparer. Il poursuit ses prédictions : 1918, affirme-t-il, verra, avec la fin de la « moisson » des enfants d'Israël et du temps des Gentils, la ruine de la papauté. Chacun en connaît l'issue. C'est généralement pour mille ans que les plus modestes parmi les faux prophètes règlent les situations. On songe à Dioclétien (+ 313), qui faisait frapper une médaille commémorative de la disparition du christianisme (nomine christiano deleto), à Hitler

et à ses émules, fossoyeurs de la papauté. Seulement, on ne peut pas tout prévoir...

La mort du prophète

Russell, lui aussi, meurt sans avoir vu la réalisation de ses désirs, le 31 octobre 1916, dans le train, au cours d'une épuisante tournée de conférences, poursuivie obstinément en dépit du mal qui le tenaillait. Il avait pris pour texte du discours qu'il devait prononcer le lendemain ce passage d'Isaïe (21, 12) : « Le matin vient, et la nuit aussi ».

On rapporte que, se sentant près de mourir, il commanda à son compagnon, le frère Sturgeon : « Fais-moi une toge romaine ». Le frère l'enveloppa dans les draps de la compagnie Pullman. Et le pasteur, comme il est écrit de Job le Patriarche, « ayant retiré ses pieds dans le lit, rendit l'âme » (Gen. 49, 33).

Grandeur... et Dissidences

Ainsi mourut, à l'âge de 64 ans, le père des Etudiants de la Bible, l'ancêtre des Témoins de Jéhovah et des Amis de l'Homme.

Il avait fondé une imprimerie et une maison d'édition, la « Watch Tower, Bible and Tract Society », « Société de Bibles et de Tracts la Tour de Garde », qu'il avait installée en 1909 à Brooklyn. On y imprimait ses 7 volumes d'Etudes Bibliques, ses innombrables livres et brochures et sa revue « La Tour de Garde et Héraut de la Présence de Christ ».

« La Tour de Garde » est devenue la propriété des majoritaires, quand ils prirent en 1931 le nom de Témoins de Jéhovah et héritèrent de l'immeuble de Brooklyn. Des minoritaires, restés fidèles à Russell, « L'Association des Etudiants de la Bible « Aurore », Villa Maranatha, à Nice, font paraître une revue « Le Héraut de la Présence de Christ ». Un autre groupe de Russellites, ou Etudiants de la Bible, connus sous le nom de « Mouvement Missionnaire Intérieur Laïque » publie un périodique : « La Vérité Présente et Héraut de l'Epiphanie de Christ », revue religieuse bimestrielle indépendante, Raymond G. Jolly, Editeur-rédacteur, 2101-13 South 11th. Str., Philadelphie, 48, Pie E.U.A. L'édition française est imprimée à Lille (Nord). La correspondance générale est assurée par M. Marcel Caron, instituteur, Ecole Jules-Ferry, Barlin, Pas-de-Calais. Ces Etudiants de la Bible sont restés fidèles au « pasteur » et considèrent les Témoins de Jéhovah comme des dissidents.

Russell laissait derrière lui une organisation déjà puissante, devenue en 1913-1914 « l'Association des Etudiants de la Bible ». C'est d'elle que sortira en 1931, sous le règne de Rutherford, « L'Association Internationale des Témoins de Jéhovah ». Le dentiste suisse, Alexandre Freytag, fondateur des « Amis de l'Homme », les avait précédés en 1920 dans la voie de la dissidence.

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change

Les activités apostoliques du « pasteur » Russell avaient été si considérables, ses tournées de propagande si fructueuses (il avait fondé 1.200 églises au cours de ses voyages) que ses disciples le tiennent en très haute vénération. Bien que ses prophéties aient été régulièrement démenties par les faits, nous n'avons pas le droit de porter sur cet homme un jugement définitif ni de le mettre au rang des mystificateurs. Qu'il ait été un « Chrétien sérieux », c'est le secret de Dieu : Lui seul est juge. Et que celui qui est sans péché lui jette la première pierre !...

Mais si le pasteur Russell avait, comme Saint Augustin après sa conversion, pris le loisir d'écrire ses Confessions, voici quelques faits qu'il aurait pu rappeler. Nous les citons parce qu'ils appartiennent à l'histoire. Le lecteur saura les apprécier en toute objectivité.

En 1906, après 27 ans de mariage, son épouse, Françoise Acley, obtint le divorce sur des accusations d'infidélité et de cruauté (1). La cour déclara « que sa conduite à l'égard de sa femme manifestait un égoïsme si astreignant et une estime de lui-même si extravagante, qu'il était évident pour le jury qu'elle rendait la vie insupportable à une femme chrétienne tant soit peu sensible ». De son côté, Russell était jaloux de sa compagne qui était devenue sa rivale en prophéties ; il considérait l'eczéma dont elle souffrait au visage comme un châtement divin qui lui interdisait de poursuivre ses prédications et de se produire en public. Par comble de galanterie, pour éviter de payer une pension alimentaire à l'épouse répudiée, il fit don de sa fortune, qui était considérable, 307.000 dollars (soit plus de cent millions de francs français) à la Société de Bibles et de Tracts ! Les Etudiants de la Bible, du Mouvement Missionnaire Intérieur Laïque, affirment

(1) En effet Russell s'était marié. « Ce n'est pas l'habitude des anges de Jéhovah, écrit le Père Benoît Lavaud. Mais Russell, interprète de la Genèse, fait marier les anges, « fils de Dieu », vêtus de corps d'emprunt et volatils, avec les filles des hommes » (Sectes Modernes et Foi Catholique, p. 166).

qu'une pension alimentaire fut versée à l'ex-madame Russell, que l'augmentation de cette pension, ordonnée ensuite, fut payée « volontairement et joyeusement par les frères chrétiens du pasteur ». Quoi qu'il en soit des infortunes conjugales de Russell, il est regrettable qu'il en ait été la cause, que sa mémoire en ait pâti et que des juges se soient autorisés à rompre un lien que le Christ déclare indissoluble (Matth. 19, 6).

Plus tard Russell fut encore une fois cité en justice pour avoir vendu à de trop crédules fermiers américains du « blé miraculeux » à un prix fort élevé (soixante dollars le boisseau). Le faiseur de miracles malchanceux fut condamné à les rembourser et s'exécuta de bonne grâce.

Le « septième ange de Jéhovah » n'était pas plus heureux en Ecriture Sainte qu'en matière de commerce. Il citait la Bible d'après le texte grec. Il entendait démontrer, d'après la version originale de l'Evangile de Saint Jean, au chapitre 1^{er}, que le Christ n'était pas Dieu, mais une créature. Dans un procès qu'il eut à soutenir en justice, à Hamilton, province d'Ontario, en 1913, on lui présenta un Nouveau Testament en grec. Il dut avouer qu'il ignorait tout de cette langue, à commencer par l'alphabet, et qu'il ne savait pas davantage l'hébreu ni le latin. Evidemment le petit Russell n'avait guère eu de loisirs pour étudier derrière le comptoir de la boutique paternelle où il avait le drap. Mais on admettra sans difficulté, je pense, qu'il eût dû se montrer plus prudent dans ses affirmations.

LE « JUGE » RUTHERFORD (1870-1942)

Au « pasteur » Russell succéda, comme chef de la secte, le « juge » Rutherford. Exerça-t-il jamais les fonctions de juge ? Il est permis d'en douter. Suivant le Père Richard Felix, Rutherford n'a reçu aucune culture juridique et légale dans une université. Ayant rempli la charge de sténographe devant les tribunaux, il fit une requête devant les autorités compétentes et fut admis à la pratique du droit après un examen subi devant un comité spécial de cinq membres du Barreau de Bonneville, Missouri (Père R. Felix, Rutherford Uncovered, p. 21).

L'homme d'affaires

Joseph-Frederick Rutherford était depuis dix ans le collaborateur de Russell. Il dirigeait l'imprimerie de la Société. Aussi fut-il élu

sans difficulté président, à l'unanimité, le 6 janvier 1917. « Le temps a montré, écrivent les publications actuelles des Témoins, que c'était bien le choix du Seigneur ».

Rutherford était, plus encore que Russell, doué d'un sens très vif des affaires ; il donna au mouvement un essor prodigieux. Sous son impulsion l'imprimerie de Brooklyn devint une véritable usine.

Après la première guerre mondiale il fit paraître une nouvelle revue, « L'âge d'or », qui prit ensuite le titre de « Réveillez-vous ».

En 1921 il publia ses « Instructions pour l'organisation », en vue de renforcer la centralisation du mouvement.

En 1931 ses disciples abandonnèrent le nom d'Etudiants de la Bible, qui leur avait été donné par Russell, et prirent celui de « Témoins de Jéhovah ». C'est une date décisive dans l'histoire du mouvement. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

En 1938 il proclama la « Restauration de l'ordre théocratique » qui acheva la centralisation et soumit toutes les activités du mouvement à la direction exclusive de Brooklyn.

Le maître à penser

La production littéraire de Rutherford surpassa et ne tarda pas à éliminer celle de Russell. Les œuvres du « pasteur » sont aujourd'hui introuvables, mises à part les photocopies réalisées par une équipe d'amateurs, chez les Etudiants de la Bible de Barlin (Pas-de-Calais).

Il composa 18 volumes de 350 pages et 32 tracts de 64 pages. Il fit enregistrer ses discours sur disques reproduits à plus de 100.000 exemplaires. Les discours, livres et tracts de Rutherford ont fait couler à travers le monde entier le torrent de ses vociférations contre les églises et les religions. Il n'eut pas son égal dans l'art de l'injure et de l'invective, les puisant dans la Bible et traitant ses ennemis de Balaamites, d'Elomites, etc. Ce qui est plus affligeant encore, c'est que parmi ce déluge de sarcasmes l'auteur se donne comme le seul interprète « inspiré » de la Bible et que ses partisans le croient. En effet ils se soumettent aveuglément à ces deux principes premiers, mis en formule par le Révérend C. M. Carty : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Jéhovah et Rutherford est son prophète » (Une Religion Fantaisiste, p. 8. Radio Replies, Minnesota).

Le Prophète

Et quel prophète ! Une brochure à gros tirage, signée de Ruther-

ford, comme tout ce qui sortait de la centrale de Brooklyn, annonça au monde en 1920 la joyeuse nouvelle : « Des millions d'hommes actuellement vivants ne mourront pas » (2). « Nous pouvons, écrivait l'auteur, nous attendre, en 1925, à être témoins du retour d'Abraham, Isaac et Jacob et autres croyants de l'Ancien Testament, réveillés et restaurés en parfaite humanité pour être les représentants du nouvel ordre de choses sur la terre ».

L'année 1925 passa.. et nul ne vit le retour des Patriarches ni l'instauration du nouveau paradis terrestre. Rutherford s'expliqua dans une brochure sur l'Enfer : « Toutes choses s'accomplissent et témoignent que le Seigneur Jésus est présent et que son règne arrive. La résurrection des morts commencera bientôt. En disant : bientôt, nous ne voulons pas dire : l'année prochaine, mais nous croyons avec confiance que cela arrivera avant que s'écoule un autre siècle ». Et voilà pourquoi les Témoins de Jéhovah croient à l'établissement du Règne Théocratique dans un avenir assez rapproché.

En vue du retour des Patriarches, les Rutherfordistes avaient fait bâtir à San-Diego, en Californie, une somptueuse habitation, de style espagnol, appelée « Beth-Sarim » ou « Maison des Princes », qu'ils eurent la bizarre idée de déclarer au fisc sous les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Comme ceux-ci ne montraient aucun empressement à venir y habiter, Rutherford en fit sa maison de « retraite » ; c'est là qu'avec sa femme et son fils il passait l'hiver. Heureuse chance en ces temps où sévissait déjà la crise du logement !

En matière de prophétie Rutherford n'en était pas à son premier réajustement. Russell, on s'en souvient, avait annoncé l'ouverture du Millenium pour 1914. Rutherford fit savoir que cette année-là une bataille terrible s'était bien livrée dans le ciel, à la suite de laquelle Satan et ses anges avaient été précipités sur la terre et le Christ aurait repris possession de son trône comme Roi des Cieux. En 1918 il aurait fait son entrée solennelle dans le Temple Céleste de Jéhovah pour y rassembler ses fidèles... Toutes opérations incontrôlables, étant donné qu'elles se sont déroulées de façon invisible.

1914, 1918, 1920, 1925, autant d'échecs infligés par les événe-

(2) Il est assez curieux que Rutherford s'autorise à promettre l'immortalité aux vivants d'aujourd'hui, alors que lui-même assimile la doctrine de l'immortalité de l'âme au mensonge fait à Eve par le serpent : « Non, vous ne mourrez pas ».

ments aux oracles jéhovistes. Et seuls seraient dans l'erreur ceux qui n'y ont jamais cru !

Le « juge » devant la justice et devant la mort

A plus d'une reprise, en 1894, en 1895 et en 1897, comme Russell, le « juge » Rutherford eut maille à partir avec la justice, accusé qu'il fut de « conduite antiprofessionnelle ». En 1918, il fut condamné à vingt ans d'emprisonnement « pour conspiration dans le but de semer l'insubordination dans les forces armées de la nation ». Après neuf mois de réclusion au pénitencier d'Atlanta, il fut mis en liberté.

Rutherford mourut à l'âge de 72 ans, le 8 janvier 1942, dans la « Maison des Princes », à San-Diego, où — sans doute fort heureux de prendre leur place — il avait en vain attendu le retour des Patriarches.

Il avait exprimé le désir d'être enterré dans le jardin de « Beth Sarim », la Maison des Princes, sise au n° 4440 de la rue Braeburn Road, dans le quartier chic de Kensington Height. Le règlement de la ville s'y opposa ; il fut inhumé à Rosseville, New-York. Cette maison a été vendue en 1946 ; c'est maintenant une habitation privée. Les sièges en or massif destinés aux patriarches ont disparu ; seuls les parterres de gazon frais, plantés d'oliviers et de dattiers, qui devaient offrir aux revenants d'outre-tombe les illusions du climat palestinien, restent les témoins d'un grand rêve déçu.

NATHAN HOMER KNORR

A la mort de Rutherford, son principal assistant, chargé du service de publicité, Nathan H. Knorr, fut proclamé président de « l'Association Internationale des Témoins de Jéhovah ». Il avait 37 ans et se dévouait à la cause depuis 1923.

L'œuvre continue

Nathan H. Knorr écrit beaucoup moins que ses prédécesseurs ; il se contente de répandre leurs écrits, plus exactement ceux de Rutherford, et met tout en œuvre au service de la propagande : congrès, publications, disques de phonographe.

En 1950 il a fait paraître sa propre traduction de la Bible, dans l'esprit de la secte, et « une nouvelle traduction mondiale des Ecritures grecques chrétiennes, établie d'après la langue originale par le comité

de nouvelle traduction mondiale », éditée par la « Société de la Bible et des Tracts La Tour de Garde », Brooklyn, New-York. Pourquoi a-t-on choisi au lieu de Nouveau Testament, la formule : *Écritures grecques chrétiennes* ? Le comité s'en explique dans l'introduction : on ne peut, affirme-t-on, distinguer deux Testaments, la Bible étant un livre homogène et le même Esprit ayant inspiré tous les livres dont elle se compose. Tel ne semble pas être l'avis de Saint Paul (Gal. IV, 24) : *αὗται γὰρ εἰσὶν δύο διαθήκαι*, que la Vulgate traduit : *Haec sunt enim duo TESTAMENTA* (Cfr. Benoît Lavaud, *Sectes Modernes et Foi Catholique*, p. 196-197).

Au cours de la deuxième guerre mondiale la « Watchtower Society » a ouvert à Brooklyn une « école biblique » appelée « *Galaad* » (Nombres. 26, 29 ; 36, 1). Depuis février 1943, propagandistes et chefs du mouvement y suivent des cours, répartis en deux sessions par année. En voici le programme : étude de la Bible, usage des « disques théocratiques », entraînement à la parole publique en anglais et dans une deuxième langue étrangère (français ou espagnol). En sept ans 1.563 étudiants ont suivi ces cours. En 1950 l'école comprenait une équipe permanente de 50 professeurs et, à l'été de la même année, elle délivrait 120 diplômes à un groupe d'élèves représentant 32 nations. À leur sortie les « gradués » de *Galaad* portent le titre envié de « *Galaadites* » et sont « assignés » comme tels dans leur pays d'origine ou à l'étranger.

La « Société de la Tour de Garde », fondée à Brooklyn en 1909, s'est considérablement développée. En 1927 le nombre des étages fut élevé à sept. Une annexe de huit étages fut construite en 1949 ; tout s'y confectionne (le papier excepté) : imprimerie, reliure, colle, disques de phonographe, émetteur de radio... Ces deux bâtiments (15.050 mètres carrés) sont exclusivement affectés à l'impression des Bibles et des manuels bibliques utilisés par les Témoins de Jéhovah dans le monde entier. Le tirage de « *La Tour de Garde* » et de « *Réveillez-vous* » ayant prodigieusement augmenté (9.500.000 exemplaires en 1955), il a fallu construire en 1956 un troisième bâtiment, un immeuble de 12 étages (17.840 mètres carrés). Six rotatives à marche rapide y impriment les deux grands bi-mensuels jéhovistes (*Réveillez-vous*, 22 décembre 1956, N° 24).

Sur les routes de ce monde

Nathan H. Knorr est aussi un grand voyageur devant l'Éternel. En 1951, il visita les capitales de l'Europe Occidentale. Il vint à Paris

présider le Congrès National des Témoins de Jéhovah, qui s'est tenu au Vélodrome d'Hiver, du 9 au 12 août. Il y prononça un long discours qui fut une diatribe violente contre l'Eglise Catholique. 8.000 Témoins venus de France et des pays limitrophes applaudirent frénétiquement le Roi Mondial des Jéhovistes.

Knorr est revenu une seconde fois sur les rives de la Seine, pour honorer de sa présence et de sa parole le congrès qui s'y déroula du 3 au 7 août 1955. Quatre jours durant, tous les quartiers de Paris furent parcourus méthodiquement par des équipes volantes à la propagande. Au Vélodrome d'Hiver se pressaient plus de 16.000 Témoins, dont 4.000 venus de l'étranger, Angleterre, Amérique, voire du Kattanga... Les 12.000 autres étaient des Français moyens accourus de tous les coins du pays. Ce même mois d'août 1955 vit Nathan H. Knorr en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Italie, à Rome même où des milliers d'Italiens lui réservèrent un accueil enthousiaste.

Mouvement en expansion

Les chiffres que nous citons sont des *chiffres contrôlés*. Aussi n'est-on pas peu étonné quand on lit dans le livre de Jean Séguy, « Les Sectes protestantes dans la France contemporaine », p. 121 :

« En Amérique et en Angleterre, les Témoins de Jéhovah comptent plusieurs millions d'adhérents. Mais dans les autres pays, leurs effectifs ne dépassaient en aucun cas le chiffre de 600 personnes en 1946. En France, où ils ne possèdent que peu de lieux de culte en dehors des grandes villes, ils essayent de toucher le plus grand nombre possible de personnes en proposant leurs ouvrages de porte en porte. En les estimant à 3.000, nous leur attribuons certainement un maximum qu'ils n'atteignent pas. »

M. Séguy nous semble très loin de compte. Pour une partie seulement du département du Nord, le diocèse de Cambrai, après une enquête minutieuse, comme le rappelle le R.P. Chéry dans un article de « Témoignage Chrétien » (3 août 1956), nous en avons dénombré plus de 2.500. Au rythme où ils se développent, ils sont certainement en France plus de 15.000. Par contre ils sont loin d'être des millions en Amérique et en Angleterre, puisque leur chiffre global pour toute la planète s'élèverait à environ 500.000.

« Il vaut beaucoup mieux s'en tenir aux estimations données par les sectaires eux-mêmes, écrit M. Séguy dans son introduction, p. 10.

Ils sont bons juges de leur manière de faire et ne risquent pas, cela se comprend facilement, de nous induire en erreur par excessive modestie. »

Or, si l'on en croit le bulletin intérieur des Témoins de Jéhovah, celui de février 1953 (et nous n'avons aucune raison de mettre en doute leur sincérité), voici des chiffres qui permettent une plus juste évaluation : « L'année dernière, en France, 8.728 proclamateurs étaient associés à l'organisation. Cela veut dire que chaque mois, en moyenne, 1.588 serviteurs voués à Dieu ne travaillaient pas dans le champ ».

Ce nombre avoué est bien en dessous de la réalité, « les Témoins de Jéhovah n'établissant pas de statistiques de leurs membres pour des raisons d'ordre religieux » (Séguy, Introduction, p. 10). En effet il est écrit au Deuxième Livre de Samuel, ch. 24, 1 : « La colère de Yahvé s'enflamma encore contre les Israélites et il excita David contre eux : « Va, dit-il, fais le dénombrement d'Israël et de Juda ». Et voici le commentaire que donne de ce passage la Bible de Jérusalem » :

« L'accomplissement de ce qui paraît un ordre divin sera considéré par David comme un « péché », v. 10, et puni par un fléau (trois jours de peste), vv. 15ss. La mentalité religieuse de l'ancien Israël reportait tout à Dieu comme à la cause première. Le Chroniste a remplacé « Yahvé » par « Satan ». On considérait alors un recensement comme une impiété parce qu'il portait atteinte aux prérogatives de Dieu, seul maître d'accroître les familles et les peuples. »

Une constatation s'impose donc : sous le proconsulat de Nathan Homer Knorr les Témoins de Jéhovah sont devenus une organisation puissante, munie de ressources considérables, d'une imprimerie gigantesque, d'un service de propagande très actif. Ils groupent dans tous les pays un nombre impressionnant d'adeptes. Nous assistons à une véritable « offensive », pour reprendre le mot du R.P. Chéry. Il est urgent de lui faire échec en ouvrant les yeux sur cette menace et en livrant « le bon combat » (1 Tim. 6, 12 ; 2 Tim. 4, 7).

Note. Le numéro d'octobre 1949 de la revue « Aurore, Héraut de la Présence du Christ » a consacré un article à l'anniversaire de la mort de Russell, « éminent Saint de Dieu », « érudit » et « réformateur » de grande envergure. En autres curiosités l'auteur cite les disques de son « Angelophone » (sic), qui reproduisaient ses conférences, et il conclut : « L'histoire le classera certainement parmi les plus grands hommes ».

LES TÉMOINS SE DONNENT UN NOM

« Ne vous laissez pas séduire par vos prophètes qui sont au milieu de vous, ni par vos devins, et n'écoutez pas les songes que vous vous donnez. Car c'est faussement qu'ils vous prophétisent en mon nom ; je ne les ai pas envoyés, — oracle de Yahweh. »

(Jér. 29, 8 — 9).

S'il vous arrive de discuter avec des jéhovistes, dès les premiers mots ils vous interrompent pour vous apprendre, avec une sorte de fièvre sacrée, que le nom de Dieu est Jéhovah, et, avec fierté, qu'eux-mêmes sont ses témoins.

Vous aurez beau leur répondre qu'il n'en fut pas ainsi à l'origine du mouvement et qu'il fallut un certain temps à leurs prophètes pour découvrir ce titre nouveau. Eux vous citeront ce passage de « Que Dieu soit reconnu pour vrai », p. 228, qui a, dans la secte, valeur d'écriture inspirée :

« D'après les Ecritures et les faits, il est incontestable que JEHOVAH lui-même ordonne ses Témoins, les établit et, pour preuve qu'il en est ainsi, leur donne son nom. »

Par malheur, les jéhovistes n'ont pas toujours porté ce titre prétentieux. Ils se sont appelés successivement : Russellites, Aurore du Millénaire, l'Age d'Or (1), la Tour de Garde, Etudiants de la Bible... Il faut relire dans « Que Dieu soit reconnu pour vrai », p. 228, le récit de cet événement mémorable :

« En 1931, des délégués de nombreux pays, réunis en Congrès en Amérique, votèrent une résolution stipulant que désormais ils *désiraient* être connus sous le nom de Témoins de Jéhovah, qui leur a été donné par Dieu lui-même, lorsqu'il déclara : Vous êtes mes Témoins. » (Esaïe. 43 : 10 ; 44 : 8).

(1) Le peuple polonais les appelle encore de ce nom, les « Złoty Wiek », et les Allemands, « Bibelforscher », les « investigateurs », les « scrutateurs » de la Bible.

Ignorance des sciences scripturaires

Le nom de Dieu dans la Bible n'est pas Jéhovah, mais YAHWEH, יהוה. C'est ainsi qu'il s'est fait connaître à son peuple, dans la révélation donnée à Moïse, sur le mont Sinaï (Exode : 3 : 14-15). Ce nom définit Dieu comme étant l'être par excellence, bien différent des divinités étrangères. « Je suis celui qui suis... C'est là mon nom pour l'éternité... » Le mot représente une troisième personne de l'imparfait d'un verbe ouest-sémitique (YHWH), à la forme simple, et signifie : « Il existe » (Ami du Clergé, 29 janvier 1953, p. 67).

C'est ainsi que la tradition juive a toujours interprété le sens du nom divin de Yahweh (Ex. 10, 4 ; Ez. 6, 7 ; 7, 5 ; 11, 10 ; 13, 14). L'expression « Je suis » revient quatre fois dans le quatrième évangile (Jean. 8, 24 ; 8, 28 ; 8, 58 ; 13, 19). Citons le premier de ces passages : « Vous, vous êtes de ce monde ; moi, je ne suis pas de ce monde... Si vous ne croyez pas que Je Suis, vous mourrez dans vos péchés... » (2).

On objectera : au début de ce siècle, les éditions de la Bible traduisaient le « tétragramme » sacré par « Jéhovah ». יהוה. Pourquoi changer, si la personne désignée est la même ? Nous répondrons : le recours à une transcription très littérale est le seul moyen de mettre en relief le sens d'un nom propre. L'exactitude scientifique a exigé qu'on rétablisse dans sa pureté originale une graphie altérée par le temps. L'explication nous en est donnée par le N° 9 des Cahiers Bibliques « Evangile », p. 70 :

« Jéhovah résulte d'une méprise médiévale. Jusqu'au V^e siècle, on ne lisait dans les Bibles hébraïques que les consonnes (comme aujourd'hui dans la plupart des livres et journaux arabes ou israéliens) : la connaissance de la langue suffisait pour suppléer les voyelles. A partir du VI^e siècle, les *Massorètes* ajoutèrent les voyelles au texte sacré, sous forme de points et de petits traits qui ne modifiaient en rien la disposition des consonnes.

Or, le Nom divin s'écrit YHWH ; mais l'extrême respect à son égard, comme le souci d'en éviter tout abus, avaient, depuis des siècles, engagé les Juifs à remplacer dans la lecture le Nom ineffable par Adonaï (le Seigneur). Or, les voyelles d'Adonaï sont, en réalité e — ô — â. Lors donc que les Massorètes « ponctuèrent » la Bible hébraïque, ils inscrivirent sous les quatre consonnes sacrées les voyelles d'Adonaï, ce

(2) Le Chanoine Osty, dans sa traduction nouvelle du Nouveau Testament, Editions Siloé, note : « Affirmation solennelle de plénitude d'être, empruntée à l'A.T., qui la réserve jalousement à Yahvé ».

qui donne YeHôWâH. Les Juifs ne s'y trompent pas et lisent : Adonai ; mais nos pères du Moyen-Age et de la Renaissance se mirent à lire Jéhovah.

Les savants modernes ont pu retrouver la vocalisation du Nom divin qui paraît déjà dans ses abréviations comme Allelu-ia (Louez Yah) : Yahweh, ce qui signifie « Il est », l'Être par excellence, l'Être ineffable et mystérieux. »

La forme Jéhovah tire donc son origine des Massorètes, qui attribuèrent aux quatre voyelles du nom de Yahweh les voyelles d'Adonai, épithète divine qui signifie Seigneur, Maître (3).

Orgueilleuse Prétention

De quel droit les disciples de Rutherford se sont-ils attribué ce titre ? Comment expliquer que « Jéhovah » ait attendu le XX^e siècle pour donner un nom à ses témoins ? Comment peuvent-ils nous garantir l'authenticité de cette invraisemblable révélation ?

Ils citent Isaïe : 43, 10 : « Vous êtes mes témoins, dit Jéhovah, et mon serviteur que j'ai choisi ». Et ils vont dénicher à l'appui de leur thèse un autre texte, dans Jérémie, qui écrivait 100 ans plus tard : « Tes paroles sont devenues les délices de mon cœur, car je porte ton nom, Jéhovah, Dieu des armées » (15, 16).

Or, dans ce texte, Jérémie prononce ces paroles pour son propre compte. Il ne songeait certainement pas aux Témoins de Jéhovah. Par contre, c'est à eux que s'applique ce passage du livre inspiré :

« Ainsi parle Yahweh des armées : N'écoutez pas les paroles des prophètes qui vous prophétisent. Ils vous entraînent à la vanité, ils disent les visions de leur propre cœur, et non ce qui sort de la bouche de Yahweh. Ils disent à ceux qui me méprisent : Yahweh a dit : « Vous aurez la paix » ; et à tous ceux qui marchent dans la perversité de leur cœur ils disent : « Il ne vous arrivera aucun mal ». *Mais qui a assisté au conseil de Yahweh pour voir et entendre sa parole ?* » (Jér. 23, 16 — 18).

« Vous êtes mes témoins », disait Yahweh au peuple juif par la bouche d'Isaïe. Sept cents ans avant Jésus-Christ, le prophète n'avait en vue ni Russell, ni Rutherford, ni le trust de Brooklyn. Il est vrai-

(3) Les Massorètes étaient des Rabbins, maîtres juifs spécialisés dans la collection des textes bibliques.

ment trop facile de tenir le raisonnement : « Je témoigne. Donc je suis un témoin ».

Rutherford et consorts eussent été mieux inspirés, si, comme ils le prétendent, ils vénèrent le Christ, en se nommant les « Témoins du Christ », de ce même Jésus qui a dit à ses Apôtres au jour de son Ascension : « Vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes. 1, 8). Mais ici encore l'expérience a prouvé que les choses les plus saintes — et le nom qui les couvre — peuvent être exposés au pire destin. N'a-t-on pas vu tout récemment un facteur de chez nous, Georges Roux de Montfavet, se prendre pour le Christ en personne et fonder, lui aussi, sa secte de faux « Témoins » ?

Escamotage et Mystification

Les gens âgés sont à la recherche de l'élixir de jouvence qui rendra un regain de jeunesse à leurs membres sclérosés. La secte — encore toute neuve — (toujours ce parti-pris de contradiction !) a voulu se vieillir. En même temps qu'elle était en mal de sénilité, elle souffrait d'une crise de croissance : Balzereit en Allemagne, Alexandre Freytag, le fondateur des Amis de l'Homme en Suisse, faisaient défection. Il fallait replâtrer l'édifice. Une frauduleuse exploitation de la Bible redora en le défraîchissant le blason du jéhovisme. Elle fit croire aux naïfs que son arbre généalogique plongeait ses racines en plein Ancien Testament, jusque dans les terres antédiluviennes. Les justes de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, depuis Abel, le premier « témoin » avant la lettre, jusqu'à Rutherford, en passant par Abraham, Moïse, Jésus, Paul, etc., étaient embrigadés d'office sous la bannière du jéhovisme. Le sauvageon était poussé d'hier. En le greffant sur le vieil arbre du judaïsme on lui conférait, aux yeux des foules, le semblant de respectabilité qui s'attache aux choses très anciennes.

L'étiquette a changé, mais le produit reste le même, aussi nocif qu'à ses origines : il vise à détruire totalement les religions chrétiennes et spécialement le catholicisme. D'un trait de plume deux mille ans d'ère chrétienne sont rayés des pages de l'histoire et nous sommes ramenés aux époques révolues du peuple d'Israël. Un silence de deux mille ans a régné sur le monde depuis la mort et la résurrection du Christ. Sa doctrine n'a été révélée aux hommes que par la révolution jéhoviste, car on ne peut appeler chrétienne, disent-ils, la caricature qu'en offre l'Eglise Catholique.

Si vraiment le christianisme a été mis en veilleuse si longtemps, à quoi ont pu servir la passion et la mort du Christ ? La connaissance et le service du vrai Dieu auraient donc été abolis depuis l'Incarnation de son Fils, et les grands saints, ses témoins authentiques durant l'ère chrétienne, n'auraient plus le droit de figurer au calendrier ? Comment expliquer que dans l'immense désert créé par le départ de Jésus, seuls ces illuminés aient renoué le contact, qu'ils aient retrouvé la source pure et qu'ils puissent revendiquer pour eux seuls la mission de prêcher l'Évangile ? Quel titre ces « ambassadeurs du Royaume » ont-ils à notre créance ? Ils se sont si régulièrement trompés dans leurs prédictions qu'ils auraient dû apprendre, avec l'humilité, la vertu de prudence.

Mais alors, direz-vous, d'où vient le succès des Témoins de Jéhovah ? De ce qu'ils brandissent sur les foules l'arme de la peur, en prédisant une catastrophe imminente et inévitable. Il vient aussi de ce qu'ils promettent aux humains une prospérité toute matérielle. Ce succès n'est certainement pas dû à l'élévation de la doctrine. Il suffit de lire la prose ennuyeuse et insupportable de leurs prophètes, pour se rendre compte qu'elle est incohérente et avant tout négative et péjorative. Il n'est pas, en effet, une vérité de la Révélation qui ne soit déformée et bafouée par eux. Contre ces faux prophètes, profanateurs de la parole de Dieu, « aveugles conducteurs d'aveugles » (Matth. 15, 14), il convient de rétablir la saine doctrine.

DEUXIÈME PARTIE

- I. L'église a-t-elle changé la Vérité Révélée ?**
- II. La Tradition.**
- III. La Religion à la barre des Témoins.**
- IV. Le Dieu des Témoins n'est pas le Dieu de la Révélation.**
- V. L'âme est-elle distincte du corps et immortelle ?**
- VI. Rêveries d'outre-tombe.**
- VII. La Fin du Monde - Vision jéhoviste de l'histoire.**
- VIII. Le Purgatoire.**
- IX. L'enfer.**
- X. Le Baptême.**
- XI. Eucharistie et présence réelle.**
- XII. La Confession.**
- XIII. Le Culte de la Très Sainte Vierge.**
- XIV. Frères et Sœurs de Jésus.**
- XV. Le Culte des Images.**
- XVI. Le Célibat.**

I

L'ÉGLISE A-T-ELLE CHANGÉ LA VÉRITÉ RÉVÉLÉE ?

« Tous ceux qui abandonnent le Christ se perdent par leur faute ; mais l'Eglise, qui croit au Christ et reste attachée à ce qu'elle a une fois connu, ne se sépare jamais de lui. »

(*S. Cyprien. Ep. 59, 7*).

Les Témoins de Jéhovah reprochent à l'Eglise Catholique ses « innovations » en matière de vérité révélée. Le dépôt en est immuable, disent-ils. Or, l'Eglise Romaine ne cesse au cours des siècles de proclamer de nouveaux dogmes ; ces inventions diaboliques portent atteinte à l'intégrité de la parole de Dieu. Ils puisent leurs arguments dans un tract rédigé par un certain Mr Ferguson, protestant américain : *Les Variations de l'Eglise Catholique*. — Que faut-il en penser ?

Nous pourrions répondre que les Jéhovistes, si empressés à s'ériger en censeurs et en redresseurs de torts, seraient mieux inspirés de faire leur propre critique. « Qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'œil de ton frère ? Et la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas ! » (Luc. 6, 41). Ils pourraient alors sans difficulté dénoncer les innombrables variations et palinodies auxquelles leurs chefs ont soumis la parole intangible de Dieu.

Immutabilité et Exploration du Dépôt Révélé

Les vérités révélées par Dieu sont un dépôt confié à l'Eglise pour être par elle fidèlement gardé et infailliblement proclamé. « Tu sauras comment il faut te conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, colonne et fondement de la Vérité » (1ère à Timothée. 3, 15).

Ces vérités n'ont pas été révélées en bloc dès l'origine. Elles le furent par étapes, progressivement. « Après avoir à maintes reprises et

de bien des manières parlé jadis à nos pères par les prophètes, Dieu, en ces temps qui sont les derniers, nous a parlé à nous par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a créé le monde » (Hébr. 1, 1-2) (1).

La Révélation Divine a été progressive, elle a connu des accroissements réels, à travers l'Ancien Testament ; elle a atteint sa plénitude avec la Mission du Christ et elle est close avec la mort du dernier des Apôtres. Elle est absolue et définitive.

Toutefois, le dépôt révélé est tellement riche que l'Eglise, constituée par le Christ sa gardienne et son interprète, n'a pu, après les Apôtres, en développer immédiatement tout le contenu.

Comme d'autre part les vérités révélées ne constituent pas un système aux contours toujours définis, l'Eglise, fidèle à sa mission, devra les présenter sous forme de dogmes. Etant un magistère vivant, elle a qualité pour interpréter la vérité divine et en faire valoir les aspects suivant les circonstances et les besoins.

Ce progrès ne constitue pas un accroissement quantitatif, une augmentation de la vérité, mais une analyse, « une meilleure perception par nous, un inventaire plus complet du dépôt divin. Ce sera une véritable exploration et explicitation du dépôt révélé, dans le même sens et la même idée » (Concile du Vatican. Constitution Dei Filius, C IV, Dentziger-Bannwart, n° 1800).

Le développement du dogme ne peut supporter la comparaison avec le progrès des sciences, tant il est vrai que comparaison n'est pas raison. Le donné scientifique actuel est une nouveauté dans la connaissance que nous en avons. Le développement dogmatique est le développement d'un acquis antécédent : c'est un développement interne, non par adjonction, mais par explicitation.

Preuves Scripturaires

L'immutabilité du dépôt révélé se prouve très aisément par les textes de la Sainte Ecriture.

Le Christ donne à ses Apôtres la mission d'enseigner sa doctrine dans son intégrité : « Enseignez aux nations à garder tous mes commandements » (Matth. 28, 20).

(1) Note de Crampon. « A plusieurs reprises, littéralement, en plusieurs parties, par fragments, les divers personnages de l'Ancien Testament, favorisés de quelques révélations concernant le Messie, n'en ayant reçu chacun qu'une partie, tandis que dans la Nouvelle Alliance, Dieu a révélé par son Fils la vérité tout entière ».

Saint Paul ne veut même pas reconnaître à un ange le pouvoir de changer l'Évangile :

« Je m'étonne que si vite vous désertiez Celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un autre Évangile. Un second Évangile, non ! Il y a seulement des gens qui vous troublent et veulent bouleverser l'Évangile du Christ. Eh bien ! même si quelqu'un — fût-ce nous-même, fût-ce un ange venu du ciel — vous annonçait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! Nous l'avons déjà dit, et je le redis aujourd'hui ; si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » (Gal. 1, 6-9).

Aussi est-ce avec un soin jaloux qu'il transmet cette consigne à son disciple Timothée : « Garde le bon dépôt, avec l'aide de l'Esprit-Saint qui habite en nous » (2 Tim. 1, 14).

Saint Jean clôt son Apocalypse par cet avis aux « tortionnaires » des textes sacrés, menace prophétique pour quiconque fera dire à son livre autre chose que ce qu'il a voulu y mettre : « Si quelqu'un fait subir à ce livre des additions, Dieu lui fera subir les fléaux décrits dans ce livre ; si quelqu'un retranche aux paroles de ce livre prophétique, Dieu lui retranchera sa part de l'Arbre de Vie et de la Cité sainte, qui sont décrits dans ce livre » (22, 18-19).

Le progrès dans la connaissance de la vérité révélée, grâce à une analyse plus fouillée du dépôt, est annoncé par Daniel : « Toi, Daniel, cache ces paroles et scelle le livre jusqu'au temps de la fin. Beaucoup le scruteront et la connaissance augmentera » (12, 14).

Cet inventaire ne pourra pas se faire au gré des fantaisies individuelles, mais dans et par l'Église du Christ, comme lui-même l'a annoncé à ses Apôtres : « J'ai encore bien des choses à vous dire, mais vous n'êtes pas maintenant en état de les porter. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité totale, car il ne parlera pas de son propre chef ; il dira ce qu'il aura entendu et vous annoncera l'avenir » (Jean. 15, 12-13).

Au nom de cette « sagesse divine, mystérieuse et demeurée cachée » (1 Cor. 2, 7) Saint Paul engage ses fidèles à progresser dans la connaissance de la Foi jusqu'à une certaine perfection : « Pour moi, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des êtres de chair, comme à de petits enfants dans le Christ. C'est du lait que je vous ai donné à boire, non une nourriture solide ; vous ne pouviez encore la supporter » (1 Cor. 3, 1-2). Car il a reçu

la mission « d'annoncer en sa plénitude la parole de Dieu, ce mystère tenu caché aux siècles et aux générations, et qui maintenant a été manifesté à ses saints » (Col. 1, 25). Aussi souhaite-t-il « qu'ils acquièrent dans toute sa richesse la plénitude de l'intelligence, et avec elle la connaissance du mystère de Dieu : le Christ en qui se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » (Col. 2, 2).

L'Eglise Gardienne et Clef du Trésor

C'est à l'Eglise et à l'Eglise seule qu'il appartient de faire l'inventaire de ces trésors et de les proposer aux fidèles. Elle seule en a la clef, et non des prédicants sans mandat. « C'est à toi que je donnerai les clefs du Royaume des Cieux » (Matth. 16, 19).

Notre-Seigneur a nettement indiqué le rôle de l'Eglise et de ses docteurs : « Tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et du vieux » (Matth. 13, 52).

Les scribes étaient des juifs instruits, les Docteurs de la Loi, qui avaient pour fonction de l'expliquer et de l'interpréter. Notre-Seigneur, par « tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux », entend les maîtres de la doctrine chrétienne, toutes les personnes reconnues et instruites par l'Eglise de Dieu, qui ont reçu pour mission d'expliquer les Ecritures et d'en tirer « du neuf comme du vieux », c'est-à-dire en tout premier lieu la hiérarchie catholique de droit divin, le pape et les évêques ; en second lieu les théologiens, compétences purement scientifiques, qui n'ont d'autre autorité que dans la mesure où « le raisonnement théologique coopère par un travail préparatoire et dispositif au développement dogmatique » garanti et défini par le magistère (1).

L'Eglise est donc qualifiée pour recevoir la vérité, l'annoncer, l'expliquer et en être le juge. Et dans l'exercice de ce magistère, elle est infaillible.

Le Christ a expressément promis l'infailibilité à son Eglise. Avant de les quitter, il établit solennellement ses Apôtres dans leur magistère :

« Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du

(1) A. Gardell, O.P. Le donné révélé et la théologie, 2^e édition, p. 181. Les Editions du Cerf.

Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde » (Matth. 28, 19-20).

Du Christ, les Apôtres et leurs successeurs tiennent la puissance d'enseigner et de développer sa doctrine avec autorité. « Tout pouvoir m'a été donné », ce qui signifie : ce pouvoir d'enseigner et de régir mon Eglise, je vous le donne.

Le Christ promet ensuite aux Apôtres l'assistance du Saint-Esprit : « Il vous enseignera tout et vous rappellera ce que je vous ai dit » (Jean. 14, 26). Vous, c'est-à-dire vos successeurs, l'Eglise. Or l'Eglise c'est le Christ.

Les Apôtres ont pleine conscience de leur infaillibilité : « Nous sommes témoins de ces choses, nous et l'Esprit-Saint » (Actes. 5, 32), déclare Saint Paul, au nom des Apôtres, devant le Grand Conseil.

Après la controverse de Jérusalem, c'est au nom du Saint-Esprit que les Apôtres imposent leurs décisions : « L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé » (Actes. 15, 28).

Ce pouvoir de l'infaillibilité s'est transmis aux successeurs des Apôtres. Le Christ a assuré qu'il serait avec eux « jusqu'à la fin du monde », et cela, « pour toujours ». Le Pape et les Evêques ne peuvent pas se tromper en matière de foi, car toute erreur dans le Corps de l'Eglise serait une erreur du Chef. Voilà pourquoi Saint Paul affirme que « l'Eglise du Dieu vivant est la colonne et le fondement de la vérité » (1 Tim. 3, 15).

Une objection. Le Christ défend à ses Apôtres de se faire appeler « Maîtres » et « Pères » (Matth. 23, 10).

Réponse. Les Apôtres et leurs successeurs n'ont pas seulement à annoncer la doctrine du Christ, mais à développer cette doctrine avec autorité. Notre-Seigneur interdit à ses disciples d'exercer ce pouvoir avec orgueil. Ils sont les disciples d'un seul « Maître », mais ce Maître leur a délégué ses pouvoirs d'enseigner : « De toutes les nations faites des disciples... » (Matth. 28, 19). Ils sont donc, eux et leurs successeurs, constitués « Docteurs », « Maîtres » de la Loi Nouvelle.

Isaïe avait annoncé que les païens auraient, eux aussi, leur place dans le sacerdoce de la Nouvelle Alliance : « Et aussi, parmi eux, je prendrai des prêtres et des lévites, dit Yahweh » (66, 21). De même Jérémie : 3, 15. Ces prêtres seront les véritables « maîtres », les « pères » du troupeau fidèle.

Saint Paul revendique pour lui seul l'honneur d'être le père spi-

rituel des Corinthiens : « Auriez-vous des milliers de pédagogues dans le Christ, que vous n'avez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus » (1 Cor. 4, 14-15) (2).

Conclusion

L'Église est la garantie de l'Évangile et de la Vérité. « C'est elle qui, chaque jour, nous enseigne la Loi de Jésus-Christ, nous met en mains son Évangile et nous aide à le déchiffrer. Où serait-il, ce petit livre, ou dans quel état nous serait-il parvenu. si par impossible il n'avait été rédigé, puis conservé et commenté dans la grande communauté catholique ? Quelles déformations n'aurait-il pas subies, quelles mutilations, dans son texte ou dans son intelligence ? Mais pourquoi recourir à des suppositions irréelles ? L'histoire est assez éloquente. On ne compte pas les aberrations qui se sont recommandées de l'Évangile. Combien ont ainsi versé « dans des doctrines athées et impies, ou dans des croyances stupides et ridicules » ! Origène en faisait déjà la remarque, et le grand penseur biblique ne craignait pas de dénoncer « la tentation que renferme la lecture des Livres saints lorsqu'on ne les lit pas dans l'Église » (Père de Lubac. L'Église Notre Mère. Les Etudes, janvier 1953).

(2) Voir aussi : 1 Tim. 5, 17 ; 1 Thess. 5, 12-13 ; Gal. 4, 19 ; Heb. 13, 7 et 17.

II

LA TRADITION

« Frères, tenez bon, gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous, de vive voix ou par lettre. »

(2 *Thess.* 2, 15).

S'il y a un secteur de la doctrine chrétienne qui subit l'assaut concerté des sectes, c'est bien la Tradition. On l'attaque au nom de la fidélité à la Parole de Dieu et en établissant la confusion entre les traditions des pharisiens, prescriptions superfétatoires, auxquelles s'en prenait Notre-Seigneur (Matth. 15, 1-9), et la Tradition, règle de foi dans l'Eglise.

Les sectes limitent la Parole de Dieu aux seuls textes écrits, elles l'identifient à l'Ecriture, l'isolant de son contexte (histoire et pensée) pour la livrer à la libre interprétation de chacun et aboutir aux plus invraisemblables fantaisies. « Voulez-vous savoir comment se sont produites les hérésies ? écrit Saint Augustin : les Ecritures, bonnes en elles-mêmes, étaient mal interprétées, et c'était précisément cette mauvaise interprétation qu'on se mettait à soutenir avec audace et assurance » (Exposés sur Saint Jean, XVIII, Ch. 1 ; P.L. 35, 1536).

Les Chrétiens, au contraire, découvrent et lisent cette Parole dans la Tradition, dans la Tradition vivante et toujours actuelle de l'Eglise du Christ, qui en est le témoin et la gardienne. Or la Tradition s'exprime de diverses façons, et pas seulement par l'Ecriture, car elle est une parole continuée d'âge en âge depuis les apôtres jusqu'à nous sous l'influence du Saint-Esprit, comme nous l'enseigne le concile de Trente. Citons intégralement ce texte capital, dans la traduction que nous offre le R.P. Liégé, dans l'Initiation Théologique, Tome premier, ch. I, Parole de Dieu et Tradition, p. 26-27 :

Le Sacro-Saint, oecuménique et général Concile de Trente, légitimement rassemblé en l'Esprit-Saint, sous la présidence des trois légats du Siège Apostolique,

gardant sans cesse le propos d'écartier les erreurs et de conserver dans l'Eglise la pureté de l'Evangile promis *auparavant* par les prophètes dans les Saintes Ecritures, promulgué *d'abord* par la propre

bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui a *ensuite* ordonné qu'il soit prêché par ses Apôtres à toute créature comme étant la source de toute vérité salutaire et de toute discipline des mœurs ;

considérant par ailleurs que cette vérité et cette discipline se trouvent contenues dans les *livres écrits* et dans les *traditions non écrites* qui, reçues par les Apôtres et de la bouche du Christ Lui-même ou transmises de main en main par les apôtres eux-mêmes sous la dictée du Saint-Esprit, sont parvenues jusqu'à nous ;

suisant les exemples des Pères orthodoxes,

reçoit et vénère avec un égal sentiment de piété et révérence,

et la totalité des *Livres* aussi bien de l'Ancien que du Nouveau Testament puisque l'un et l'autre ont pour auteur le même et unique Dieu,

et aussi les *traditions* elles-mêmes, qu'elles se rapportent aussi bien à la foi qu'aux mœurs, en tant qu'elles ont été dictées soit par le Christ sous mode oral, soit par l'Esprit-Saint, et qu'elles ont été conservées dans l'Eglise Catholique avec une continuité ininterrompue... (Quatrième session, 8 avril 1546).

« *Donc, écrit le R.P. Liégé, l'Écriture n'est pas seule à contenir la Parole de Dieu. Celle-ci vit aussi dans l'Eglise sous forme de pratiques de culte et de mœurs (pensons d'abord aux sacrements) : telle est la première conclusion. La seconde n'est pas moins importante : Écritures et traditions apostoliques se jugent à la lumière de la Tradition vivante, de la communion vivante et consciente qui lie l'Eglise au Christ.*

Une question demeure pendante : si l'Écriture et les traditions sont des expressions complémentaires de la Parole de Dieu, ou si l'Écriture contient à elle seule déjà toute la Parole. Si l'on conçoit le mystère du Christ comme un tout vivant et non comme un ensemble de principes à croire et à pratiquer, on a bien des raisons de penser que la prédication apostolique consignée par écrit nous transmet la totalité du mystère...

A condition, évidemment, de lire l'Écriture dans l'Eglise. Dans l'Eglise, c'est-à-dire d'abord avec le commentaire agi qu'en donne la pratique cultuelle et morale de la communauté chrétienne : c'est ainsi que la réalité de la communion des saints, exprimée dans les épîtres de saint Paul, a été mieux aperçue à la lumière de la pratique spontanée du culte des martyrs. Dans l'Eglise, c'est-à-dire dans la contemplation amoureuse du Corps du Christ pour son Chef et dans la conformité de sa vie à l'esprit de son Sauveur.

Écritures et traditions, deux expressions de la Parole renvoyant l'une à l'autre : les traditions vécues recevant l'explication de l'Écriture ; ce qui est contenu à titre d'indices dans l'Évangile écrit se trouvant mis en lumière par les traditions, porteuses à leur façon du Mystère du Christ. Quand la vie de l'Église mettra en valeur un aspect de ce Mystère, jusque là implicite dans la Tradition, sous la forme d'un dogme nouveau, on le rattachera à l'une ou à l'autre expression de la Parole de Dieu dans l'Église ; dans bien des cas même on pourra montrer comment il en est sorti. Ainsi le dogme du péché originel a-t-il été affirmé principalement à partir de la pratique du baptême des enfants : sans cette pratique, on ne l'aurait pas lu aussi facilement chez saint Paul. On comprend aussi que Pie XII, définissant l'Assomption de Marie, affirme que ce dogme « s'appuie sur les Saintes Lettres », bien que ce ne soit pas, historiquement, un approfondissement de tel ou tel texte scripturaire qui ait manifesté cet aspect du Mystère chrétien » (1).

Comme on le voit, la notion de Tradition ne se juxtapose pas à l'Écriture ; elle comprend l'Écriture elle-même et la déborde. Elle ne se conçoit vivante que dans l'Église du Christ, seule gardienne et interprète autorisée de la Parole de Dieu.

L'Évangile a été prêché par la parole

Le Christ a parlé, il n'a rien écrit.

À ses disciples il a donné l'ordre, non pas d'écrire, mais de prêcher l'Évangile à toutes les nations (Matth. 28, 19 ; Marc. 16, 15 ; 10, 27 ; Luc. 24, 47 ; Actes. 9, 15).

Deux Apôtres seulement, saint Matthieu et saint Jean, ont composé un évangile. Sept d'entre eux n'ont laissé aucun écrit.

Les Évangiles sont incomplets. Saint Jean raconte la promesse de la Sainte Eucharistie, non l'institution. À deux reprises il nous avertit que son travail est loin de tout dire : « Jésus a accompli en présence des disciples encore bien d'autres signes, qui ne sont pas relatés dans ce livre » (20, 37) — « Jésus a accompli encore bien d'autres actions. Si on les relatait en détail, le monde ne suffirait pas, je pense, à contenir les livres qu'on écrirait » (21, 25). Saint Marc et

(1) Il faut lire dans « Initiation Théologique », Tome premier, tout le chapitre premier, « Aux sources de la foi chrétienne », par le R.P. Liégé, o.p. : Parole de Dieu et Tradition — Écritures et traditions apostoliques, présence de l'Évangile vivant dans l'Église — Les yeux de la Tradition.

saint Jean omettent tout l'Évangile de l'enfance et de la vie cachée, 30 ans sur 33 !

Les Évangiles ont été rédigés assez tard, connus plus tard encore. Si Jésus avait voulu que sa doctrine fût connue uniquement par l'écrit, les apôtres n'auraient pas attendu si longtemps après son départ pour obéir.

La Tradition dans l'Écriture

Saint Paul tient la Tradition pour une règle de foi : « La foi naît de la prédication » (Rom. 10, 17). « Tenez bon et attachez-vous aux traditions dont nous vous avons instruits, soit de vive voix, soit par lettre » (2 Thess. 2, 15). Lui, le dernier appelé, est tributaire de la tradition, de ce que les autres apôtres lui ont appris : « Je vous ai transmis avant tout ce que j'ai reçu moi-même » (1 Cor. 15, 3 ; 2 Eph. 12, 13). À plusieurs reprises il exhorte Timothée à « garder le dépôt » (1 Tim. 6, 20-21) ; il recommande à son fidèle disciple de faire comme lui, c'est-à-dire de transmettre les traditions :

« Tout ce que tu as entendu de moi par beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles qui seront capables d'instruire les autres » (2 Tim. 2, 2). Lui-même cite de Notre-Seigneur une sentence qui ne se trouve dans aucun des quatre Évangiles : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Actes, 20, 37). Cette parole du Maître, il n'a pu la connaître que par la tradition orale...

Saint Jean écrit de son côté : « J'aurais bien des choses à vous dire, mais je n'ai pas voulu le faire avec du papier et de l'encre. J'espère me rendre chez vous et vous entretenir de vive voix, afin que votre joie soit parfaite » (2^{ème} Epître, 12).

Ainsi les Apôtres ont transmis intégralement la doctrine, soit de vive voix, soit par écrit. Mais l'Évangile, avant d'être rédigé, a d'abord été vécu par les premiers chrétiens. Et ce dépôt de la Tradition, l'Écriture comprise, sera transmis par l'Église.

Nécessité de la Tradition et d'un Magistère vivant

En effet « l'Église est un organisme vivant : pour communiquer à ses membres la vie de la foi, elle doit être animée à chaque instant par l'Esprit divin. L'Écriture ne suffit pas à instruire le fidèle : il y faut, à chaque instant, l'intervention de l'Église, qui seule maintient la communion des fidèles entre eux et avec les fidèles de tous les siècles. Cette intervention s'exerce par une tradition vivante ».

(Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique, Tome IV, Colonne 1777, article H. Pérennès).

La nécessité de la Tradition, règle éloignée de la foi, et du Magistère de l'Eglise, gardienne infailible de ce dépôt et règle prochaine de la foi, est démontrée :

1. Par la multiplicité des dissidences religieuses et des sectes.

Chacun y interprète la Bible à sa guise : c'est ce qu'on appelle le « libre examen ». Autant d'Eglises dissidentes et de sectes, autant d'opinions et de doctrines différentes, même sur des points fondamentaux : divinité du Christ, institution des sacrements, présence réelle dans l'Eucharistie, mode de rémission des péchés, etc.

Saint Augustin, aux prises avec l'hérésie manichéenne, en faisait déjà l'expérience au IV^e siècle. Dans le traité sur « L'utilité de croire » il cherche une pierre de touche pour discerner la vraie doctrine du Christ ; il la trouve dans une croyance affermie par la multitude, l'accord et l'ancienneté des témoignages. D'autre part, émiettement, discorde, nouveauté, sont les caractères de l'hérésie. Et quand les Manichéens lui citent des textes des Ecritures, Saint Augustin leur demande où ils les ont pris, quels sont leurs titres de créance, mettant ainsi en lumière la nécessité inéluctable du recours au principe d'autorité, pour accréditer les Ecritures elles-mêmes. (D'après le Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique, Tome IV, colonne 1748).

2. Par le caractère incomplet de l'Écriture, sur certains points de doctrine ou de morale.

S'agit-il, par exemple, de la validité du baptême donné par un hérétique ? C'est l'Eglise qui en décidera, si les trois conditions concernant la matière, la forme et l'intention sont réunies. Quel sens faut-il donner aux paroles de la consécration : « Ceci est mon corps » (Matth. 26, 26) ? Les théologiens interviendront pour expliquer : la substance du pain est changée en la substance du corps du Christ. De même pour la confession auriculaire, l'accusation numérique et spécifique des péchés mortels, etc.

3. Par l'obscurité de certains textes de la Bible.

Saint Pierre en convient à propos des lettres de Saint Paul, « dans lesquelles il y a des passages difficiles, que les esprits ignorants et mal affermis détournent de leur sens, comme d'ailleurs ils le font —

et pour leur propre perte — avec les autres Ecritures » (2 Pierre. 3, 16).

Les Actes des Apôtres racontent que l'eunuque de Candace, la reine des Ethiopiens, revenait de Jérusalem, assis sur son char et lisant la Bible. « Averti par l'Esprit, Philippe accourut et entendit l'homme qui lisait Isaïe le prophète. Est-ce que tu comprends ce que tu lis ? lui dit-il. Et celui-ci de répondre : *Comment en serais-je capable, si quelqu'un ne me guide ?* » (Actes. 8, 30).

Comment serions-nous capables de comprendre les obscurités que nous rencontrons dans la Bible, d'approfondir les mystères de la doctrine révélée et de suppléer à ce qui manque aux textes écrits, si nous ne prenons pas pour guide et règle de notre foi la Tradition vivante de l'Eglise, l'Eglise « avertie », c'est-à-dire inspirée par le Saint-Esprit (Actes. 8, 30), l'Eglise « colonne et fondement de la Vérité » (1 Tim. 3, 5).

III

LA RELIGION A LA BARRE DES TÉMOINS

La vraie Notion de la Religion

Les Témoins de Jéhovah présentent de la religion une image si diamétralement opposée à la doctrine traditionnelle et au vocabulaire qui l'exprime, qu'il est nécessaire, avant de les réfuter, d'en donner une définition exacte.

Suivant l'étymologie latine, la religion (re-ligare, re-lie) est le lien qui relie l'homme à Dieu, la reconnaissance pratique de sa dépendance par rapport à Dieu. Elle s'exprime d'abord par un culte *intérieur*, hommage d'adoration, d'amour et de reconnaissance. Mais ce culte intérieur réclame le *culte extérieur*, personnel et public.

— Culte extérieur et individuel, parce que le corps doit s'unir aux mouvements intérieurs de l'âme et les traduire au dehors.

— Culte public, car l'homme n'est pas un individu isolé ; il est membre d'un corps social et la société doit reconnaître sa dépendance à l'égard de Dieu par un hommage collectif.

En somme, la religion, telle qu'on l'entend dans le langage courant, n'est pas une simple croyance dépourvue de formes et de pratiques, encore moins une simple étude ou analyse de la Bible. Elle consiste en un *culte organisé* avec une hiérarchie, des ministres et des fidèles ; elle comporte nécessairement des dogmes, des rites, des cérémonies, des règles et des prescriptions. C'est dans ce sens que l'on dit communément qu'une personne appartient à une religion, qu'elle soit catholique, anglicane, juive ou mahométane. C'est justement à cette conception de la religion, à tout culte organisé, public et collectif, que s'en prennent avec virulence les Témoins de Jéhovah.

Comment ils définissent la Religion

La religion serait un système institué à l'instigation de Satan pour déshonorer Dieu, pour l'injurier et blasphémer son Saint Nom. Son fondateur serait Nemrod ; en effet il est écrit dans la Genèse, 10, 9, que « Nemrod fut un vaillant chasseur devant Jéhovah ». « Devant » signifierait ici « contre » Jéhovah, « au-dessus » de Jéhovah. Et les Témoins concluent que Nemrod prétendit supplanter Dieu et se faire adorer. En outre, comme la Bible indique en 5 ou 6 lignes les villes les

plus importantes de son empire, ils en déduisent que Nemrod créa la collusion entre la religion, la politique et l'économie et voulut par là assurer le règne de Satan-le-Diable contre Jéhovah ! Ce système se serait prolongé sans interruption depuis Nemrod jusqu'à nos jours.

Donc toutes les religions sont mauvaises, tous les rites sont diaboliques. Rendre un culte à Dieu, c'est blasphémer son nom et adorer le diable.

Déductions gratuites

L'auteur de la Genèse se contente de citer le proverbe : « C'est pourquoi l'on dit : un vaillant chasseur devant Yahweh comme Nemrod ». Rien de plus ; il ne dit même pas que Nemrod lui-même en tirait vanité. D'ailleurs, « devant Jéhovah » signifie simplement : en présence, à la vue de Jéhovah. L'écrivain sacré ne précise pas que Nemrod ait voulu se déifier. S'il en avait été ainsi, il se serait empressé de dénoncer cette imposture. Supposons même que Nemrod eût voulu supplanter Dieu, cela ne prouverait pas que tout culte rendu à Dieu est satanique. Des idolâtres ont pu élever des autels à Baal et à Mammon ; mais toute religion n'est pas fatalement celle de Baal et de Mammon. De ce qu'il y a eu des religions mauvaises et des contrefaçons de la religion, il ne résulte pas que la religion catholique soit l'œuvre du démon ; cela prouve seulement que Satan est le singe de Dieu et que l'Ange des Ténèbres s'ingénie à travestir les choses les plus saintes.

La religion, cause du péché originel

A l'origine de toute religion il y aurait donc Satan-le-Diable. Mieux encore, ce serait la Religion qui aurait provoqué la chute d'Adam et d'Eve, entraînant toute l'humanité dans la damnation. Un livre très répandu par la secte, le livre à couverture violette, explique gravement comment s'est perpétrée cette première infamie « religioniste », qu'illustreront bientôt le crime de Caïn, l'indignité de Cham, fils de Noé et, de nos jours, la veulerie de la chrétienté...

« Le diable essaya de se faire passer pour un dieu semblable au Très-Haut, en donnant à Adam et Eve l'espoir de devenir « comme des dieux », et même comme Elohim, le seul vrai Dieu. Qui pourrait loyalement prétendre qu'une telle tendance à la déification de la créature n'émane pas de la religion, et que le diable n'en est pas le père ? Ce système est appelé religion, parce qu'il n'est pas fondé sur la

parole du Dieu vivant, mais sur celle d'une créature. A ce titre, elle ne préconise pas l'adoration de Jéhovah de la manière indiquée par son Fils, l'unique engendré. Personne n'oserait affirmer que, jusqu'à ce moment-là, le premier couple humain organiserait des cérémonies religieuses dans l'Eden. Ils observaient simplement les commandements de Dieu avec un cœur pur » (La vérité vous affranchira, p. 80).

Voilà des contre-vérités que nul, jusqu'ici, n'avait imaginées ni lues dans la Bible !

La pratique religieuse dans l'Ancien et le Nouveau Testament

Dans l'Ancien Testament Yahweh lui-même a révélé à son peuple la façon dont il entendait être honoré. Il a fixé le détail des cérémonies et des sacrifices. Quand il eut promulgué le Décalogue sur le mont Sinaï, Yahvé dit à Moïse :

« Tu me dresseras un autel de terre sur quoi immoler pour moi des holocaustes et des sacrifices de communion, tirés de ton petit et de ton gros bétail. En tout endroit où je donnerai lieu de commémorer mon nom, je viendrai à toi te bénir ». (Exode, 20, 24).

Des chapitres entiers de l'Exode et du Lévitique sont consacrés aux lois rituelles, à la construction du Tabernacle, à l'organisation du sacerdoce ; d'autres livres, au Temple de Jérusalem. En même temps, Dieu met son peuple en garde contre l'idolâtrie. Mais, encore une fois, la condamnation du mauvais n'entraîne pas celle du bien.

Dans les *Evangelies* nous voyons Notre-Seigneur se soumettre aux prescriptions du culte mosaïque. Comme tous les jeunes Juifs il fut circoncis et présenté au temple (Luc. 2, 21-24). Quand il eut atteint l'âge de douze ans, il fit son premier pèlerinage légal à Jérusalem pour la fête de Pâques (Luc. 2, 41-52) ; comme tous les Israélites pieux il montait vers la Ville Sainte, pour prier dans le temple. C'est là qu'il guérit le paralytique de Bézatha (Jean. 5, 1-18), à la fête de la Pentecôte ; c'est à la fête des Tabernacles qu'il a fait son discours sur la gloire et sur l'eau vive (Jean. 7, 14-39) ; c'est à la fête de la Dédicace qu'il se proclame le Messie et le Fils de Dieu (Jean. 10, 22-42). Il considère le Temple comme « sa » maison : « Ma maison est une maison de prière » (Luc. 19, 46). Il reconnaît les pouvoirs du sacerdoce juif, lorsqu'il ordonne au paralytique : « Va te montrer au prêtre et offre pour ta guérison le sacrifice prescrit par Moïse... » (Luc. 5, 14). La veille de sa souffrance mortelle, avant d'instituer la Sainte Eucha-

ristie, il célèbre avec ses Apôtres la Pâque suivant le rite de la Loi.

Notre-Seigneur a donc pratiqué la religion juive, il a rendu un culte public à Dieu son Père. Nul n'osera affirmer qu'il ait jamais rendu un culte à Satan-le-Diable !

La Bible condamne-t-elle la Religion ?

On l'a vu, d'un bout à l'autre de la Bible Dieu demande un culte et des sacrifices, il les fait réglementer ; mais aussi on constate que les Prophètes les critiquent âprement ; Dieu va même jusqu'à dire qu'il les a en horreur (Osée. 6, 6 ; Amos. 5, 25-27 ; Isaïe. 1, 11 ; Jérémie. 7, 21-23 ; Michée. 6, 6).

Il ne faut pas voir là une condamnation du culte en tant que tel. Dieu ne réprouve pas les sacrifices en eux-mêmes, mais les sentiments dans lesquels ils sont offerts. Il fait désirer par les hommes le Sacrifice parfait, tel que l'Ancienne Loi était incapable de le produire, puisqu'elle ne pouvait rien mener à la perfection (Heb. 7, 19).

« Dieu tout à la fois demande des sacrifices et proclame qu'il n'en veut pas. Chargés d'ouvrir et de servir le développement des institutions religieuses et la réalisation du plan de Dieu, les prophètes disent à la fois : C'est cela et ce n'est pas cela ; Dieu le veut et ne le veut pas. Il le veut, mais pas comme vous le croyez et comme vous le pratiquez... Ainsi Dieu voulait un sacrifice, mais pas celui des taureaux et des boucs ; il voulait un sacrifice, mais pas un autre que celui de l'homme lui-même, l'ouverture et le don du cœur de l'homme... » (Père Congar, O.P. Vraie et Fausse Réforme dans l'Eglise, p. 138-139).

C'est dans cet esprit que le roi David s'écria : dans le Miserere, Ps. 51, 18-19 : *« Seigneur, tu ne prends pas plaisir aux sacrifices, sans quoi je t'en aurais offert ; tu ne recherches pas l'holocauste ; le sacrifice selon Dieu, c'est un esprit brisé ; le cœur contrit et brisé, ô Dieu, tu ne le méprises jamais ! »* (1).

Prenons un exemple dans Isaïe, 1, 12-15. Yahweh dit que l'encens offert par les juifs lui est en abomination. Or il ne réprouve pas ici l'emploi de l'encens, mais les dispositions souillées dans lesquelles on le lui offrait. L'encens est toujours donné dans la Bible comme le symbole de la prière. *« Que ma prière soit devant ta face comme l'encens... »* (Ps. 140, 2). *« La fumée des parfums monta avec les prières des Saints, de la main de l'Ange devant Dieu »* (Apoc. 8, 4).

(1) Lire, sur le vrai culte, Isaïe, 58, 6-14 ; Jacques. I, 26-27.

Avec la Loi, le Christ a-t-il aboli tout culte, toute Religion ?

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes. Je ne suis pas venu les abroger mais les parfaire » (Matth. 5, 17; Luc. 16, 17-18). Le Christ a transformé la Loi ancienne en loi de charité. Nous devons donc pratiquer les commandements de Dieu et ceux de son Eglise, non dans la crainte, mais avec amour. *L'esprit est changé, les commandements demeurent* et, avec eux, les obligations du culte. Nous ne sommes plus des esclaves, mais des fils. Un fils obéit, mais il obéit avec amour. « Quand vint la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, qui est né d'une femme et s'est soumis à la Loi, pour racheter ceux qui étaient sous la Loi et faire de nous des fils adoptifs » (Gal. 4, 4-6).

L'Épître aux Hébreux insiste sur ce point central du Christianisme : le culte. Elle montre l'excellence et la sainteté suréminentes de la religion chrétienne et prouve combien la personne du Christ, auteur de la Nouvelle Alliance, l'emporte sur les Anges et sur Moïse, médiateurs de la révélation du Sinaï ; son sacerdoce sur celui des prêtres lévitiques et d'Aaron lui-même ; son sacrifice enfin sur tous les sacrifices et en particulier sur celui de la Grande Expiation (R.P. Buzy, Le Nouveau Testament).

Le mot « culte » se trouve en toutes lettres dans cette Épître : « Rendons à Dieu un culte qui lui soit agréable, dans la révérence et la crainte » (12, 28).

L'auteur évoque aussi le sacrifice de la Nouvelle Loi « Nous avons un autel dont ceux-là n'ont pas le droit de se nourrir, qui restent au service de l'ancien tabernacle » (23, 10) et il recommande aux fidèles le respect envers la hiérarchie : « Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vos âmes dont ils auront à rendre compte » (13, 17).

Le mot « religion » se trouve, lui aussi, expressément dans la Bible. « Si quelqu'un estime bien pratiquer sa religion et qu'il ne réfrène pas sa langue, mais trompe son cœur, sa pratique religieuse est vaine. La pratique religieuse pure et immaculée, devant Dieu notre Père, la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leurs calamités et se garder, en face du monde, pur de toute souillure » (Jacques. 1, 26-27). Le texte énumère certains caractères essentiels de la vertu de religion ; mais il n'exclut pas les autres, c'est-à-dire le culte ; ce qui signifie : non seulement il faut « pratiquer » votre religion, mais encore il faut exercer la vertu de charité. Nous avons extrait ce texte

de la Bible du Cardinal Liénart. Les Témoins sont friands de cette édition, quand ils peuvent l'exploiter dans leur sens. Que ne citent-ils aussi ce passage de Saint Jacques ? Et celui-ci de Saint Jean : « Nous savons bien que Dieu n'exauce pas les pécheurs, mais que si un homme est RELIGIEUX et accomplit sa volonté, celui-là il l'exauce (Jean. 9, 31).

Le Christ a institué une Religion

Le Christ nous a affranchis du légalisme juif ; les lois rituelles ont été abolies, parce qu'elles n'étaient que « l'ombre de la réalité à venir » (Col. 2, 17) et qu'elles ont trouvé dans le Christ leur parfait accomplissement. Mais pour nous relier à Dieu, le Verbe incarné a institué une Eglise, des sacrements, un sacerdoce au service du culte, c'est-à-dire une Religion.

Le Christ a fondé une Eglise ; il lui a donné un chef, qui a eu des successeurs. La primauté de Saint Pierre, le premier Pape, a été publiquement proclamée à la confession de Césarée : « Et moi, je te le déclare, dit Jésus, tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise » (Matth. 16, 18). Les Témoins interprètent ce texte comme suit : Jésus dit à Pierre : « Tu es Pierre », puis, sans respect pour sa personne sacrée et pour sa parole, le faisant manoeuvrer comme à la parade, et comme s'il s'amusait à ce jeu de mots, il se serait désigné lui-même, en disant : « Et c'est justement sur cette pierre, que je suis, que je bâtirai mon Eglise ». On ne peut guère pousser plus loin la fantaisie. C'est à Pierre que Jésus a dit : « Simon, Simon, j'ai prié pour toi, afin que tu ne défailles pas ; et toi, une fois revenu, affermis tes frères » (Luc. 22, 31-32). Après sa résurrection Jésus le confirmera dans sa primauté : « Pais mes agneaux. Pais mes brebis » (Jean. 21, 15-17).

C'est à Pierre, aux Apôtres et à leurs successeurs, que le Christ a confié son Eglise. Relisons la fin de l'Évangile selon Saint Matthieu :

« Jésus s'approcha d'eux et leur parla en ces termes : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Enseignez-leur à garder tous mes commandements. Pour moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (28, 19 — 20).

Le Christ a donc donné à l'Eglise la triple mission de doctrine (enseignent), de sanctification (les baptisant), de gouvernement (leur apprenant...). Par le fait même il instituait une société enseignée, sanc-

tifiée, gouvernée. Et cela pour toujours : « Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde », c'est-à-dire avec vous et vos successeurs ; cette présence et cette mission dureront sans interruption, jusqu'à la fin des temps.

Dès les origines les Chrétiens ont rendu à Dieu un culte organisé. Les convertis de la Pentecôte étaient « assidus à la fraction du pain et aux prières » (Actes. 2, 42, et 20, 7). Il y avait des évêques, successeurs des Apôtres et des prêtres ordonnés par eux, qui célébraient la messe appelée « la fraction du pain », administraient les sacrements et présidaient les prières publiques. L'ordination se faisait par « l'imposition des mains ». « Ne néglige pas la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée par une prophétie avec une imposition des mains de l'assemblée des anciens (les évêques) » (1 Tim. 4, 14). « Je te rappelle de raviver la grâce de Dieu qui est en toi par l'imposition de mes mains » 2 Tim. 1, 16). Cette grâce est celle du sacrement de l'ordre. « J'exhorte donc les presbytres (évêques) qui sont parmi vous, moi qui suis aussi presbytre... Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié » (1 Pierre. 5, 1-4). Tite. 1, 5 ; Jac. 5, 13-16 ; Actes. 6, 1-6.

Saint Justin écrit vers l'an 155 son « Apologie », adressée à l'empereur Antonin-le-Pieux, pour défendre les Chrétiens contre l'accusation d'athéisme (remarquons-le en passant : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on calomnie l'Eglise ; les Témoins n'ont pas innové !). Saint Justin décrit la Cène Eucharistique, telle qu'elle était célébrée en son temps depuis l'âge apostolique. On y trouve esquissée la liturgie de la messe dont les traits seront définitivement fixés quelques siècles plus tard. Il cite le passage de Malachie, 1, 11, où le prophète annonce le rejet des sacrifices mosaïques et leur remplacement par un sacrifice plus parfait : « Du lever du soleil à son coucher, grand est mon nom parmi les nations ; et en tout lieu on sacrifie, on offre une oblation pure ». Ce sacrifice nouveau, Saint Justin et les Pères de l'Eglise l'identifient sans hésiter au Sacrifice Eucharistique.

Le culte chrétien (fraction du pain ou messe) avait lieu le premier jour de la semaine ou dimanche, jour du Seigneur, (dies dominica) ; ainsi appelé parce qu'il commémorait la Résurrection (Actes. 20, 7 ; 1 Cor. 16, 2 ; Apoc. 1, 10). Pline-le-Jeune, un païen, écrit vers l'an 112 à l'empereur Trajan, au sujet de la conduite à tenir envers les chrétiens : « Ils se réunissent à jour fixe, le jour du Soleil, (c'est-à-dire le dimanche matin) et chantent un hymne au Christ comme à un « Dieu ». Et celui du début du II^e siècle !

Egards envers le sacerdoce

L'Eglise primitive a toujours manifesté le plus grand respect pour les ministres du culte. Saint Paul recommande d'entourer de délicates attentions le sacerdoce de la loi nouvelle : « Les presbytres qui exercent bien la présidence méritent doubles égards, surtout ceux qui peinent à la parole et à l'enseignement » (1 Tim. 5, 17). « Nous vous le demandons, frères, ayez des égards pour ceux qui travaillent parmi vous et qui sont à votre tête... Par charité, ayez-les en très haute estime, en raison de leurs fonctions » (1 Thess. 5, 12-13).

Il n'est pas jusqu'à la rétribution pour le service de l'autel qui ne soit expressément mentionnée dans la Sainte Ecriture. Les Témoins de Jéhovah considèrent cette rétribution comme satanique et ils renvoient leurs enveloppes du denier du culte munies d'un billet accompagné de commentaires où ils citent le passage des vendeurs du temple : « Ma maison sera appelée une maison de prières... et vous, vous en faites une caverne de voleurs » (Marc. 11, 17) et ceux de Saint Paul où l'Apôtre se glorifie de subvenir à sa subsistance par le travail de ses propres mains (1 Cor. 4, 12 ; 1 Thess. 2, 9 ; Actes. 18, 3). Mais ils omettent de citer les passages de la 1ère aux Corinthiens où Saint Paul revendique pour les ministres du culte le droit d'être secourus par la générosité des fidèles :

« Ne savez-vous pas que ceux qui accomplissent les fonctions sacrées vivent du sanctuaire et que ceux qui font le service de l'autel ont part à ce qui est offert sur l'autel ? Semblablement le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile. » (1 Cor. 9, 13 — 14).

Il ne fait pas de doute que Saint Paul se référait à la parole du Christ concernant le prédicateur de l'évangile : « L'ouvrier a droit à son entretien » (Matth. 10, 10 — Bible du Cardinal Liénart).

Les Témoins critiquent âprement les quêtes faites dans les églises. Il ne leur faudrait pourtant pas beaucoup d'imagination pour découvrir dans Saint Paul les fréquentes allusions qu'il fait à la collecte pour les fidèles de Jérusalem, collecte ordonnée par les Apôtres réunis en Concile (Gal. 2, 10). « Que le premier jour de la semaine (2) chacun de nous mette de côté ce qu'il aura pu économiser, et qu'on

(2) Entendez : le dimanche, jour du culte chrétien, donc à la messe.

n'attende pas mon arrivée pour faire la collecte » (1 Cor. 16, 2). Dans la 2ème aux Corinthiens, ch. 8 et 9, Saint Paul se livre à un développement très étudié sur les collectes. Il en fait encore mention dans l'épître aux Romains, 15, 26.

Le geste qu'ont fait les premiers chrétiens pour secourir leurs frères de Jérusalem dans le besoin, n'est-il pas permis aux chrétiens du XX^e siècle de le répéter pour aider les prêtres, les missionnaires, les œuvres qui travaillent à l'extension du règne du Christ et celles qui viennent en aide aux pauvres de Dieu ? (3).

Business Américain

Les Témoins sont apparemment insoucieux de toute ressource matérielle ; les billets de convocation à leurs réunions portent toujours la mention : il n'y aura pas de quête. C'est que l'Association Internationale des Témoins de Jéhovah dispose de richesses considérables. Elle possède une vaste usine-fabrique, la Tour de Garde, à Brooklyn, U.S.A., évaluée à plusieurs millions de dollars. Dans cet immense bâtiment tout se confectionne : disques de phonographe, impression, reliure, jusqu'à la colle et l'encre. La « Société de la Tour de Garde » a une soixantaine de filiales dans le monde entier, au Canada, à Londres, à Berne en Suisse, en France, en Allemagne... Pourtant ce n'est pas la vente de leurs brochures et de leurs livres, souvent distribués gratuitement, qui leur permet de faire face à tous leurs frais, à leur colossale propagande, et de payer le déplacement et l'entretien de leurs agents avec séjours de cinq mois et plus à l'école biblique « Galaad ». L'argent vient d'ailleurs, de ressources inavouées, de sociétés secrètes.

Où la Franc-Maçonnerie intervient

Un fait typique, qui s'est déroulé en Suisse, prouve l'intervention de la Franc-Maçonnerie dans les affaires financières de l'Association. Dans une réunion publique à Saint-Gall, le 21 janvier 1924, le docteur Fehrman affirma que la finance de la franc-maçonnerie internationale, en particulier la banque Hirsch à New-York, soutenait les Etudiants de la Bible. Le Dr Fehrman renouvela ses révélations dans

(3) On nous excusera d'être entré dans ces détails à propos de la Religion, mais les Témoins de Jéhovah leur accordent une telle importance qu'il nous a paru nécessaire de mettre au point cette question de second ordre.

le « Morgen », journal catholique de Suisse, n° du 30 octobre 1924. Il tenait ses renseignements de H. Lienhart et de Christian Kreuz, ancien franc-maçon du 33° degré. Le directeur des Etudiants de la Bible de Zurich, Conrad Binkele, déposa une plainte en justice contre le Dr Fehrmann. Le tribunal de Saint-Gall rejeta la plainte de Binkele et le condamna aux dépens : 150 francs suisses et 450 francs d'indemnité au Dr Fehrmann.

Dans le « Morgen » du 19 décembre 1924, l'ex-franc-maçon Christian Kreuz fit paraître une lettre venue des plus hauts cercles maçonniques. En voici la teneur :

« Cher Frère .: / En ce qui concerne l'Association Internationale des Etudiants de la Bible, dont la centrale est à Brooklyn, ces gens-là nous sont réellement très utiles. Nous leur donnons de la façon indirecte connue, beaucoup d'argent... Probablement au printemps de l'année prochaine viendra en Europe un juriste distingué (sic), Mister Rutherford, qui fait une tournée de propagande par conférences. Vous avez beaucoup de frères en Suisse qui sont dans la presse quotidienne. Je vous prie de faire en sorte que l'activité des Etudiants de la Bible ne soit pas traitée défavorablement dans les journaux. Ces gens-là nous sont très utiles. Ils doivent être nos pionniers... Nos ennemis en Europe sont aussi bien les protestants que les catholiques, leurs dogmes sont gênants pour nos plans ; aussi devons-nous tout faire pour diminuer le nombre de leurs adeptes, et les ridiculiser » (Boston, Mass. U.S.A. 27-12-1923, Convent Grande-Bretagne) (4).

Les Témoins de Jéhovah sont donc mal venus pour reprocher à l'Eglise Catholique l'usage de l'argent pour ses œuvres. « Hypocrite, commence par enlever la poutre de ton œil, tu penseras ensuite à enlever la paille de l'œil de ton frère » (Matt. 7, 5).

Procédé de la préfiguration

Quoi qu'il en soit, les Témoins s'acharnent dans leur entreprise diabolique : il faut détruire la religion catholique ; pour atteindre ce but, tous les moyens sont bons, le dénigrement, l'injure et en particulier le procédé de la préfiguration. Ce système consiste à appliquer les textes de la Bible qui concernent des personnages du passé à ceux d'aujourd'hui. Le procédé leur donne une apparence de sincé-

(4) Sources : Dr Paffrath, « Die Sekte der Bibelforscher », Paderborn, Allemagne, 1925, p. 12. — Dr St. Ufnarski, « Les Etudiants de la Bible ou Témoins de Jéhovah », Cracovie, 1947, p. 36-37.

rité et leur permet de couvrir d'ignominies les institutions et les personnes les plus respectables.

C'est ainsi qu'un oracle prononcé contre Tyr par le prophète Isaïe (Ch. 23) et les malédictions adressées par le Christ aux scribes et aux pharisiens sont exploités contre l'Eglise de Rome :

« L'Eglise de Rome abandonnera son prosélytisme... On saisira alors toute la portée des paroles de Jésus : Malheur à vous (conducteurs et souverains de Tyr), scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte... Matt. 23, 15 (Ennemis, p. 206).

De nombreux autres textes qualifient l'Eglise Catholique de prostituée, vieille prostituée et d'autres épithètes encore plus vulgaires et repoussantes que l'honnêteté et le respect pour le lecteur interdisent de reproduire ; les plus bénignes sont celles qui traitent les membres du clergé de voleurs, d'escrocs, de fraudeurs, de gangsters et de filous.

En pleine équivoque

Ces diatribes donnent une idée du peu de sérieux avec lequel les Témoins traitent la Parole de Dieu. Les mots sont vidés de leur substance. On leur fait dire exactement le contraire de ce qu'ils signifient. Aucun signe du langage ne peut tenir devant ce bouleversement inouï qui permet de désigner le vice par la vertu, l'amour par la haine et vice versa.

Devant la torture imposée aux textes sacrés on songe naturellement aux aveux « spontanés », arrachés par certains tribunaux dits de justice populaire. Les cliniciens de ces laboratoires pseudo-bibliques, bourreaux d'un nouveau genre, injectent à la victime, préalablement isolée et aveuglée par de puissants projecteurs, le sérum de vérité. La Religion, citée à la barre des Témoins, des faux-témoins qui s'érigent en juges, vient elle-même faire son propre procès — procès spectaculaire, s'il en fut — et s'accuser d'être la « vipère lubrique », l'invention diabolique », cause de tous les maux dont souffre l'humanité. On dirait que la Révélation a pour unique dessein de mettre la Bible en contradiction avec elle-même et de forcer la Religion au suicide.

Les Témoins prétendent que les Livres Saints ont été écrits pour vilipender la Religion, que Dieu, tout au cours de l'histoire, a renié sa

parole et désavoué son œuvre. Il faut avoir eu la patience de lire ces choses pour croire qu'on ait pu les imprimer. Nul ne s'étonnera qu'on étudie la mythologie pour juger et condamner les religions païennes, mais jamais un homme de bon sens, à plus forte raison un chrétien qui a encore le respect du divin, ne consentira à exploiter la Sainte Ecriture pour condamner la Religion que le Christ a instituée. Détourner de son sens la Parole de Dieu est un sacrilège. On peut se moquer des hommes ; « on ne se moque pas de Dieu » (Gal. 6, 7).

Un culte qui n'ose pas dire son nom

Bien qu'ils soient les ennemis déclarés de toute religion, les Témoins de Jéhovah n'en sont pas moins des « religionistes », qui s'ignorent. Car ils pratiquent certains rites qui sont déjà une ébauche de culte, un semblant ou plus exactement une parodie de la religion.

Ils administrent le baptême aux adultes, par immersion, soit dans une baignoire, soit dans une piscine, soit, aux jours de grande affluence, dans un cours d'eau. Des frères plongent le catéchumène dans l'eau en prononçant la formule trinitaire remaniée : « Frère X..., au nom du Père et du Fils et du saint-esprit, en vertu de cette délégation, je te baptise en Christ ». Mais souvent ils pratiquent cette immersion sans prononcer aucune formule. A quoi bon d'ailleurs, puisqu'ils la vident de tout sens et qu'ils ne croient ni à la divinité du Christ ni à l'existence du Saint-Esprit ? Leur baptême n'est pas un sacrement, il ne confère aucune grâce et n'imprime aucun caractère (ils s'en défendent avec énergie) ; c'est un simple bain, un symbole de leur consécration au service de Jéhovah.

L'unique fête célébrée par la secte est celle, par laquelle ils commémorent la mort du Christ, le 14 Nisan (la fête de Pâque dans le calendrier juif). Elle tombe à la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps à Jérusalem au premier mois de l'année religieuse, appelé mois de Nisan, c'est-à-dire, dans notre calendrier, en mars ou avril.

La Pâque, telle qu'elle est célébrée chez les Témoins de Jéhovah, se déroule dans un décor d'une extrême simplicité. Dans la « Salle du Royaume » une table est dressée, sur laquelle on a préparé le pain et le vin. Après quelques lectures de la Bible, entrecoupées de cantiques et de psaumes, un « Ancien » (ou « serviteur ») distribue à ceux qui en sont jugés dignes des morceaux de pain et fait circuler la coupe de vin. Il n'y a pas eu de consécration. C'est ce qu'on appelle refaire ce que le Christ a fait le soir du Jeudi Saint.

Au cours de ce repas, seuls « communient » ceux qui appartiennent déjà aux 144.000 membres du « petit troupeau », ceux qui, ressuscités et transformés en créatures spirituelles (entendez : sans corps), formeront « la fiancée de l'Agneau », « le corps mystique du Christ », dans les cieux nouveaux... En 1949, sur 453.247 assistants, il n'y eut que 24.312 communiants. Certains membres de la secte, considérés par les leurs comme « élus » ou « oints » s'abstiennent de la communion par modestie ou par crainte révérentielle, suivant les paroles de Saint Paul : « Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'il mange alors ce pain... (1 Cor. 11, 28). Voici comment Rutherford expliquait que les « Jonadabs » ne doivent pas participer à l'Eucharistie : comme ils ne règneront pas avec le Christ et les 144.000, ils ne doivent pas être « baptisés » en sa « mort », dont l'Eucharistie est le symbole (Salut, p. 238-240).

En effet cette célébration n'a qu'une *signification eschatologique* : elle n'a d'autre objet que de rappeler la mort du Seigneur et d'annoncer son prochain retour : « Chaque fois en effet que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Cor. 11, 26).

Dans d'autres sectes, par exemple chez les Pentecôtistes, on insiste sur la signification symbolique de la Cène : elle représente l'image de l'Alliance ; en recevant le pain et le vin, on pense au corps et au sang de Jésus, on croit s'unir à lui ; on s'unit à ses frères.

Aucune de ces sectes ne croit à la présence réelle. La nouvelle traduction anglaise, éditée par la centrale de Brooklyn, des « Ecritures grecques chrétiennes » (ce que nous appelons le « Nouveau Testament »), au lieu de : *This is my body... This is my blood...* écrit : *This means my body... This means my blood.* Traduisons : au lieu de « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang », nous obtenons : *Ceci signifie mon corps... Ceci signifie mon sang...* « Nous nous trouvons, écrit le Père Benoît Lavaud, en face d'un faux caractérisé, d'un faux en Ecriture Sainte » (Sectes Modernes et Foi Catholique, p. 197).

Une démonstration du dogme de la présence réelle déborderait le cadre de ce chapitre. Il nous suffira de rappeler le discours que Jésus tint dans la synagogue de Capharnaüm, au lendemain de la multiplication des pains, Jean, 6, 55 : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment une boisson ». On ne peut davantage mettre en doute l'évidence même des paroles de Notre-Seigneur au

soir de la Cène : « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang... », contre laquelle toute la dialectique de Luther s'avouait impuissante !

« Je vois des paroles tranchantes, claires et puissantes de Dieu, qui me forcent de confesser que le Christ est avec son corps et son sang dans le sacrement. » (Seeberg, Doctrine de Luther, 1917, p. 328 sq).

Les Etudiants de la Bible de stricte observance (le mouvement « Aurore » et le « Mouvement Missionnaire Intérieur Laïc ») célèbrent la Pâque le soir du 14 Nisan, à 18 heures, sous le nom de « souper du Seigneur ».

Les Témoins de Jéhovah tiennent leurs assemblées, indifféremment en semaine ou le dimanche, dans des bâtiments qui portent au fronton l'inscription : « Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah ». Au cours de ces conciliabules ils lisent et expliquent la Bible par questions et réponses, suivant les livrets qui leur sont fournis par le mouvement. A ces gestes extérieurs se borne ce que nous appelons improprement leur culte.

Une Irréligion

C'est pourquoi les Témoins ont raison quand ils affirment ne pas constituer une religion. Loin d'être une religion, ils sont essentiellement une irréligion, ils sont l'Irréligion. Leur véritable nom, celui qui les définit, ce n'est pas le titre publicitaire, dont ils se sont affublés en 1931, « Témoins de Jéhovah », mais « Etudiants de la Bible » (International Bible Students Association), tels que les a baptisés en 1913-1914 leur ancêtre Russell. Ce ne sont ni plus ni moins que des étudiants, comme d'autres sont étudiants en droit ou en médecine. Et quels étudiants ! L'objet principal de leur « étude » est de prouver que la Religion Catholique est l'œuvre de Satan et qu'il faut l'anéantir !

Cet aspect foncièrement irréligieux du Jéhovisme le rend aussi dangereux que les Sans-Dieu et le communisme athée. La Libre Pensée dit : « Dieu n'existe pas ». Le communisme ajoute : « La Religion est l'opium du peuple ». Le Jéhovisme renchérit : « La Religion est diabolique ». Les termes et les moyens diffèrent ; l'objectif est le même.

Ils osent pourtant, au cours des discussions, en appeler à leur titre de croyants et de chrétiens. C'est même, curieux paradoxe, par un de ces illogismes dont ils sont coutumiers, au nom de la religion, au nom de la liberté religieuse, qu'ils citent leurs adversaires en

justice et qu'ils entendent se faire dispenser du service militaire.

Chrétiens, ils ne le sont certainement pas, puisqu'ils nient la divinité du Christ et la légitimité de son Eglise (5).

Qu'ils soient croyants, on peut l'admettre à la rigueur, au même sens que les musulmans sont des « croyants ». Voltaire professait un vague théisme et s'en autorisait pour combattre la Religion qu'il présentait comme une vaste duperie. Dans cette acception très large les Témoins de Jéhovah sont des croyants, mais nous allons voir à quelle contrefaçon de la religion aboutissent les fantaisies de leur credo.

Note. — Les Témoins de Jéhovah — et avec eux la majeure partie des sectes — se soumettent aux deux « ordonnances du Seigneur », le baptême et la cène, mais ils n'attribuent à ces rites aucune valeur objective, aucune efficacité « ex opere operato », c'est-à-dire qu'à leurs yeux ces actions ne produisent aucun changement réel. Ce ne sont que des occasions de manifester et de raviver leur foi personnelle.

Le refus d'admettre l'efficacité objective du baptême et de la cène peut s'expliquer en partie par la laïcisation qui a progressivement enlevé à nos contemporains le sens du surnaturel. Déchristianisés, paganisés, ils ne croient plus au mystère, à l'invisible, à l'intangible. La traduction sectaire des « ordonnances du Seigneur » en purs symboles satisfait par leur apparente clarté des esprits souvent peu cultivés, qu'une formation — ou plus exactement une déformation scientifique — rend avides de résultats positifs et contrôlables.

Chez une certaine catégorie de chrétiens encore pratiquants la doctrine symboliste du Baptême et de l'Eucharistie rencontre parfois un écho favorable. Je veux parler de ceux qui ne s'approchent des sacrements qu'à l'occasion du « devoir pascal ». Pour avoir mal compris la doctrine qu'on leur a apprise sur les bancs du catéchisme, ils sont déçus de ne pas goûter dans leur unique communion de l'année les satisfactions sensibles que, bien à tort, ils en attendaient. « Ils se laissent aisément persuader de l'inanité de leur quête de Dieu par ce moyen et trouvent dans l'enseignement sectaire un véritable soulagement » (Jean Séguy, *Les Sectes protestantes dans la France contemporaine*, p. 223).

A ce propos il n'est pas sans intérêt de reproduire le jugement que le P. Chéry, O.P. a porté sur l'ouvrage de M. Séguy dans un article de *Témoignage Chrétien*, n° 630, 3 août 1956 : « Nous voudrions que tout prêtre lise le chapitre capital : « La spiritualité des sectes » pour comprendre que le sectaire est en général un chrétien pieux en quête d'une mystique. C'est un piétiste plus qu'un doctrinaire ; c'est un converti, non un habitué, un professant plus qu'un pratiquant ; un sentimental anti-conformiste. Et tout cela correspond à des tendances du public d'après-guerre dans le domaine religieux : « L'homme de la rue veut aujourd'hui une religion conséquente avec elle-même, conquérante, dépouillée, efficace, où le geste rituel soit sincère, où le laïc joue son rôle, où la charité ait le primat » (p. 258).

(5) « Ce fut à Antioche que pour la première fois les disciples furent appelés chrétiens » (Actes. XI, 2). Ceux qui ne reconnaissent pas la divinité de Jésus peuvent se réclamer d'un vague « christisme » ; ils ne méritent pas le nom de Chrétiens.

IV

LE DIEU DES TÉMOINS N'EST PAS LE DIEU DE LA RÉVÉLATION

L'existence d'un seul Dieu en trois Personnes est une réalité proclamée par l'Eglise Catholique comme un dogme. C'est une vérité révélée, prouvée par la Bible et spécialement par les textes du Nouveau Testament.

Les Témoins de Jéhovah et leurs succédanés, Etudiants de la Bible, Amis de l'Homme, etc., s'en prennent à ce dogme avec acharnement.

« Le Clergé a toujours défendu cette théorie nébuleuse. Que Satan en est le promoteur, cela saute aux yeux. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 88).

C'est un fait indiscutable, puisque les Témoins l'affirment ! Non contents de le nier, à la page suivante ils plaisantent lourdement sur le culte de la Sainte Trinité « monstre difforme, phénoménale divinité à trois têtes ».

Je vous fais grâce des autres énormités sacrilèges et des divagations gratuites auxquelles se livrent les auteurs jéhovistes dans leurs pamphlets anonymes. Mais quand on s'impose le pensum de lire cette prose d'une cocasserie incohérente, on comprend que la plus élémentaire honnêteté intellectuelle — et non un sectarisme étroit — exige une mise au point.

Satan, le père du mensonge, se dissimule derrière l'anonymat pour calomnier, pour bafouer les vérités les plus hautes et les valeurs les plus respectables. Pourquoi hésiterions-nous à l'expulser de cette impunité vraiment trop confortable et à le clouer au pilori ?

« Ces gens-là sont de faux apôtres, des ouvriers perfides, qui se déguisent en apôtres du Christ. Et rien d'étonnant à cela : Satan lui-même se déguise bien en ange de lumière. Il n'est donc pas surprenant que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Mais leur fin sera digne de leurs œuvres. » (2 Cor. XI, 14 — 15).

Saint Jean, le héros de la divinité du Christ, donnait à ses fidèles cette consigne que nous pouvons faire nôtre :

« Beaucoup de séducteurs se sont répandus dans le monde, qui ne confessent pas Jésus-Christ venu dans la chair. Voilà bien le Séducteur, l'Antichrist. Ayez les yeux sur vous, pour ne pas perdre le fruit de vos travaux, mais recevoir au contraire une pleine récompense. Quiconque va plus avant et ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu. Celui qui demeure dans la doctrine, c'est lui qui possède le Père et le Fils. Si quelqu'un vient à vous sans apporter cette doctrine, ne le recevez pas chez vous et abstenéz-vous de le saluer. Celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises. » (2 Jean. 7 — 11).

I. — LE NOM ET LA NATURE DE DIEU

Jéhovah - Dieu

Nous avons expliqué au chapitre II, p. 22 ss., comment le nom de « Jéhovah », auquel les Témoins attribuent une si grande importance, provient d'une méprise. Les Hébreux n'écrivaient que les consonnes ; leur mémoire suppléait à l'absence de voyelles. Le tétragramme sacré, tel qu'il avait été révélé à Moïse (Exode, 3, 13-14) se présentait donc, transposé en caractères romains, sous la forme : Y - H - W, que les Hébreux prononçaient probablement « Yahweh ». Mais par respect pour le nom indicible, les Juifs, tout en écrivant les quatre consonnes Y - H - W - H, prononçaient les mots Adonāi (le Seigneur) ou Elohim (le Puissant). Les Massorètes, entre le V^e et le VIII^e siècle après Jésus-Christ, inventèrent les points-voyelles et lurent sous les consonnes Y - H - W, soit les voyelles d'Adonāi α - o - α (ou plus précisément : e - o - α, le premier « α » étant un « α » très bref, prononcé à peu près comme « e »), soit les voyelles d'Elohim e - o - i. Si bien que dans les siècles suivants, probablement vers l'an 1000, les lecteurs prononcèrent JéHoVaH, jusqu'au jour où les savants rétablirent la véritable étymologie du mot Yahweh. Toutefois les Témoins s'obstinent à répéter que le nom de Dieu est « Jéhovah » et qu'eux-mêmes sont chargés de le « réhabiliter » :

« Pendant de nombreux siècles, notamment après le départ de Jésus et la disparition de ses apôtres, le terme de Jéhovah est passé à l'arrière-plan et sa signification a été perdue de vue. Dieu en donna récemment la définition à ses fidèles serviteurs. Nous sommes dans le temps convenable pour cette révélation, parce que la réhabilitation du nom de Jéhovah est proche. Puissions-nous désormais ne plus l'ignorer. » (La vérité vous affranchira, p. 32).

La lecture de ce texte fait ressortir deux erreurs. D'abord, le nom de Jéhovah, affirme-t-on, serait « passé à l'arrière-plan... après le départ de Jésus ». Or il n'existait pas encore. Ensuite, les Témoins n'ont rien découvert, puisque depuis près de 1000 ans, sur la foi d'une méprise, des générations entières ont lu « Jéhovah » au lieu de « Yahweh ».

Le prophète Isaïe nous propose de Dieu, un autre nom, que les Témoins n'ont pas retenu : « C'est toi Yahvé qui es notre Père ; notre Rédempteur, tel est ton nom depuis toujours » (63, 16).

Peu importe d'ailleurs le nom que prononcent les lèvres, pourvu que l'âme rende à Dieu l'hommage qui lui est dû. Le Christ l'a bien dit : « L'heure vient — et nous y sommes — où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité » (Jean, 4, 23). « Le Père », tel est le nom sous lequel Jésus nous a révélé la Divinité et sous lequel il nous invite à l'adorer : « Lorsque vous priez, dites : Père » (Luc. XI, 2) ; « Votre Père sait bien ce qu'il vous faut... Vous donc, priez ainsi : Notre Père qui es dans les cieux » (Matth. 6, 8-9). Et voici comment saint Jean le définit : « Dieu est Amour » (Jean. 4, 16).

Nulle part nous ne voyons que Jésus, dans les Evangiles, appelle Dieu « Jéhovah ». Au lieu de s'hypnotiser sur une pure question d'orthographe, il serait tellement plus simple de s'en tenir au nom que préfère le Nouveau Testament.

La Nature de Dieu

Bien plus grave est l'erreur que professe sur la nature de Dieu le docteur du mouvement, le juge Rutherford. Il écrit sans sourciller dans son livre « Réconciliation » : « Les sept étoiles qui forment la constellation des Pléiades sont l'endroit où se trouve le trône éternel de Dieu, la demeure de Jéhovah ».

Les étoiles n'étant pas éternelles — cela est affirmé par la Bible et admis par la science — on ne voit pas comment Dieu a pu y asseoir son trône de toute éternité. Et ce Dieu ainsi localisé sur une étoile, ce Dieu matérialisé est bien proche des dieux du paganisme. Ce n'est certainement pas le Dieu de la Révélation : « Dieu est esprit » (Jean. 4, 24 ; 2 Cor. 3, 17).

II. — ERREURS CHRISTOLOGIQUES

La Divinité du Christ

C'est sur un texte mal compris que les Témoins de Jéhovah fondent leur négation de la divinité du Christ. Nous l'avons vu, le pasteur Russell citait la Bible d'après le texte grec. Or il dut avouer devant une commission d'enquête qu'il ignorait tout de cette langue, à commencer par l'alphabet. Voici comment il interprète le chapitre 1er de l'Évangile de Saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu ». Remarquez, dit Russell, que l'article « ho » précède le premier mot « Theos » (Dieu), mais non le second mot « dieu ». Ainsi, dans le grec, il faut lire : le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était (theos), un « dieu ». Et il aboutit à cette conclusion : le Verbe était « un dieu », un dieu de second ordre, et la divinité qui lui a été conférée après sa résurrection fut la récompense des mérites acquis par ses souffrances et sa fidélité !

Réponse. — Dans la phrase « le Verbe était Dieu », l'article est omis en vertu de cette règle élémentaire de grammaire grecque, que savent par cœur nos petits élèves de l'enseignement classique, à savoir que dans une proposition le sujet prend l'article, tandis que l'attribut ne le prend pas. En outre il est contraire à toutes les lois du langage que le même mot, ici le mot Dieu, soit pris au cours d'une même phrase dans deux sens différents, surtout s'il n'y a pas d'indication contraire de l'auteur.

Rétablissons une fois de plus le texte dans sa version authentique : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu ». Loin de se désavouer, Saint Jean poursuit, verset 3 : « Par lui tout a été fait, et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait ». Ainsi le Christ n'est pas une créature, puisqu'avant lui rien n'a été créé et que tout a été créé par lui. Il n'est pas vrai qu'il se soit créé lui-même, qu'il se soit donné la vie, puisqu'il y aurait eu un moment où il n'aurait pas encore existé. Or, par définition, le néant n'est rien et n'agit pas. D'ailleurs, comment expliquer qu'une créature, fût-elle la plus élevée, ait pu créer, Dieu seul étant créateur ? Par conséquent le Verbe est Dieu, comme l'affirme Saint Jean.

La doctrine des Témoins, telle qu'on la trouve exposée dans les deux livres « Que Dieu soit reconnu pour vrai » et « La Vérité vous

affranchira », bouleverse complètement la christologie. Pour rétablir les notions traditionnelles, il faudrait refaire tout un traité de théologie, ce qui n'est pas notre dessein. Voici, à titre documentaire, quelques spécimens de ces erreurs, que nous ferons suivre d'une rapide réfutation.

Le Verbe, avant d'apparaître sur la terre, était l'Archange Saint Michel, c'est-à-dire une créature d'un ordre supérieur. En devenant le fils de Marie il perd sa « vie de Fils de Dieu » et se trouve transformé en être humain. Toute trace de spiritualité disparaît en lui, puisque, nous le verrons, l'homme n'a pas d'âme distincte du corps et immortelle. Mais alors, s'il est vrai que l'Archange Michel est devenu le Christ, comment expliquer que Saint Jean, dans l'Apocalypse, les représente tous deux vivant séparément ?

« Alors il y eut un combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le Dragon... Et j'entendis dans le ciel une voix puissante qui disait : « Voici venues maintenant la victoire, la puissance, la royauté de notre Dieu et la suzeraineté de son Christ » (Apoc. 12, 7 et 10).

L'homme Jésus, insiste-t-on, n'est certainement pas Dieu, car, à plusieurs reprises, il est dit de lui dans les Ecritures, qu'il a été engendré, donc créé, et qu'il est le premier né..

Le Fils engendré

En effet, nous lisons au psaume 2, 27 : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui ». Mais il ne faut pas confondre génération et création. Créer un être, c'est lui donner l'existence dans une nature propre. Dieu, en créant l'homme, lui confère la nature humaine. *Engendrer* exprime tout autre chose : un père engendre son fils en lui communiquant sa propre nature, la nature humaine... Dieu le Père engendre son Fils, il l'engendre « aujourd'hui », dit le Psaume ; cela signifie que dans cet éternel présent il lui communique sa propre nature, sa nature divine, éternelle, sans notion de passé ni d'avenir, car Dieu n'est pas soumis, comme les créatures, aux conditions du temps et de l'espace.

Le Fils Premier-Né

A la page 37 de « Que Dieu soit reconnu pour vrai », l'auteur déploie toutes les ressources de son habileté pour démontrer une fois de plus la non divinité du Christ, grâce à un texte de Saint Paul, pris

dans l'Épître aux Colossiens, I, 15 : « Jésus est l'image du Dieu invisible, premier-né de toute la création ». Il est né, conclut-il, donc il a été créé.

Il n'est, pour réduire à néant cette argumentation, que de relire en entier le texte de Saint Paul :

« Le Christ est l'image du Dieu invisible. Premier-né de toute la création (1) ; car c'est en lui que tout a été créé aux cieux et sur la terre, le monde visible et l'invisible, Trônes, Seigneuries, Principautés, Dominations. *Tout a été créé par lui* et pour lui ; et lui est antérieur à tout et tout subsiste en lui. » (Coloss. I, 15 — 17).

Ainsi, « premier-né de la création » par sa nature humaine, le Christ est Dieu, parce que créateur, et si tout ce qui a été créé a été créé par lui. par le fait même il échappe à la création...

Mais l'auteur Témoin ne se tient pas pour battu. Il recourt au terme « *Fils Unique* », plusieurs fois employé dans le Nouveau Testament (2), pour affirmer que ce Fils fut le premier être créé. Affirmation gratuite et que contredit le langage communément admis. Chacun sait, en effet, qu'un fils est appelé « unique », quand il est le seul engendré par son père. Si un fils est le premier d'une famille, on l'appelle « aîné » ou « premier-né » et non pas « fils unique ». Il n'y a ici, répétons-le, aucune contradiction dans les termes ; Jésus est appelé « fils unique », en vertu de sa nature divine, parce qu'il procède du Père ; il est dit « premier-né », en vertu de sa nature humaine, en tant que chef de l'humanité. Les textes de l'Écriture n'attribuent au Christ aucune infériorité par rapport à son Père, aucune égalité vis-à-vis des créatures. Ils affirment la préexistence et la prééminence du Verbe sur toute la création. Il est donc Dieu.

Autres preuves de la Divinité du Christ

Il faudrait citer de nombreux textes de l'Ancien Testament, où la divinité du Messie est dévoilée progressivement, tous les Évangiles et toutes les Épîtres, où elle est clairement affirmée. Il nous suffira d'en citer trois que les Témoins de Jéhovah passent volontiers sous silence.

1) *La controverse sur la violation du sabbat.*

(1) Note de la nouvelle Bible du Cardinal Liénart : « Le Fils est antérieur et supérieur à tout être créé ».

(2) Jean, I, 14 ; 3, 16 et 18 ; I Jean, 4, 9.

Aux Juifs qui lui reprochent d'avoir, un jour de sabbat, guéri un infirme à la piscine de Bézatha, Jésus réplique :

« *Mon Père travaille toujours et moi aussi je travaille* ». Mais c'était pour les Juifs une raison de plus de vouloir le tuer, puisque, non content de violer le sabbat, il appelait encore Dieu son propre Père, se faisant ainsi l'égal de Dieu. Jésus reprit donc la parole et leur dit : « *En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut faire de lui-même rien qu'il ne voie faire au Père : ce que fait celui-ci, le Fils le fait pareillement. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait. Il lui montrera des œuvres plus grandes encore que celles-ci : vous en serez stupéfaits...* » (Jean. 5, 17-20).

Le Christ proclame à juste titre que Dieu est son Père, affirmant ainsi son égalité avec lui et sa divinité. Il agit comme Dieu, donc il a la nature divine.

2) *La guérison du paralytique de Capharnaüm.*

« Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : « *Mon enfant, tes péchés sont remis.* » Or, il y avait là, dans l'assistance, quelques scribes qui pensaient en eux-mêmes : « *Comment celui-ci peut-il parler ainsi ? Il blasphème ! Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ?* » Aussitôt, se rendant compte intérieurement qu'ils pensaient ainsi en eux-mêmes, Jésus leur dit : « *Pourquoi de telles pensées dans vos cœurs ? Quel est le plus facile, de dire au paralytique : 'Tes péchés sont remis, ou de lui dire : Lève-toi, prends ton grabat et marche ? Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat et va-t-en chez toi* ». Il se leva et aussitôt, prenant son grabat, il sortit devant tout le monde, de sorte que tous étaient hors d'eux-mêmes et glorifiaient Dieu en disant : « *Jamais nous n'avons rien vu de pareil* » (Marc. 2, 5 — 12).

Les auditeurs, partagés entre le scandale et l'admiration, avaient fort bien compris que Jésus revendiquait pour lui les privilèges de la divinité.

3) *Devant le tribunal du Grand-Prêtre.*

Caïphe, à son tour, le comprendra plus tard. Quand il posera la question : « *Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu ?* », Jésus lui répondra :

« *Tu l'as dit. D'ailleurs je vous le déclare : désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à droite de la Puissance et venir sur les nuées du ciel* » (Matth. 26, 63-64).

Siéger à la droite de la Puissance, c'était, en langue hébraïque,

un privilège réservé au fils ; revendiquer cette prérogative, c'était se faire l'égal de Dieu, Dieu lui-même. Aussi le Grand Prêtre déchira ses vêtements en disant : « Il a blasphémé ! » Les Juifs reprendront ce chef d'accusation devant le pouvoir civil, devant Pilate : « Nous avons une Loi, et d'après cette Loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu » (Jean. 19, 7). Jésus se tait. Il ne contredit pas ses accusateurs. Il se laisse condamner à mort pour ce motif qu'il est vraiment Dieu.

Erreurs sur la Rédemption et la Résurrection

Si l'on en croit les théoriciens du système, la mort du Christ aurait été l'œuvre de Satan ; la rédemption, « le but secondaire de la venue du Fils de Dieu sur terre » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 43) ; Jésus serait ressuscité avec une apparence de corps humain, mais son vrai corps se serait dissous en gaz ou serait conservé quelque part dans l'univers comme un trophée pour le jour du Jugement..

L'Écriture dément formellement ces aberrations. La mort du Christ a été librement et volontairement consentie : « Si le Père m'aime, c'est que je donne ma vie, pour la reprendre. On ne me l'ôte pas ; je la donne de moi-même » (Jean. 10, 17-18). De même : Jean. 10, 15 ; Eph. 5, 1 ; Hebr. 2, 14.

Le Christ a offert librement sa vie, non pas uniquement pour payer la rançon de notre propre mort (ce qui, disent les Témoins, nous donnerait le droit de renaître un jour sur la terre nouvelle), mais aussi et avant tout, pour expier le péché, c'est-à-dire pour nous sauver, corps et âmes, de la damnation éternelle (Zach. 3, 9 ; Luc. 19, 10 ; 1 Tim. 1, 15).

En outre le Christ est bien ressuscité avec son propre corps. Affirmer le contraire serait nier le christianisme. « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés » (1 Cor. 15, 17). S'il est vrai que le corps du Christ est disparu et que Jésus est ressuscité « comme créature spirituelle d'essence divine », en quoi consistera ce nouvel être ? Ce ne peut être l'âme du Christ, puisque, suivant l'anthropologie jéhoviste, l'homme n'a pas d'âme séparable du corps et immortelle. Ce ne peut non plus être son corps, puisque, dit-on, il n'en aurait que l'apparence. Ce serait donc une nouvelle créature ? En toute hypothèse, ce n'est certainement pas le Christ.

On le voit, les Témoins ont repris, pour l'appliquer au Christ ressuscité, le docétisme, cette hérésie qui niait la réalité du corps du Christ et contre laquelle est dirigée en grande partie la première Epître de Saint Jean. L'argument de nos docètes modernes est tiré de l'Evangile de Saint Marc, 16, 12 : « Ensuite Jésus se montra en chemin sous une autre forme à deux d'entre eux qui allaient à la campagne ». Jésus apparaît sur la route d'Emmaüs, « sous une autre forme », « sous d'autres traits » (Bible de Jérusalem), c'est-à-dire non plus sous les traits de jardinier, comme à Marie de Magdala (Jean. 20, 15), mais sous les traits d'un voyageur. Toutefois c'était bien le même Jésus avec son propre corps. C'est précisément après le geste matériel de la fraction du pain mangé ensemble que les yeux des disciples d'Emmaüs s'ouvrirent et qu'ils le reconnurent (Luc. 24, 31).

Cette nouvelle forme de docétisme est contredite par l'Evangile. Jésus, apparaissant à ses Apôtres après sa résurrection, se défend d'être « un esprit » et les rassure :

« Pourquoi ce trouble et pourquoi des doutes s'élèvent-ils en vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi ! Touchez-moi, et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai ».

Ce disant, il leur montra ses mains et ses pieds. Et comme, dans leur joie, ils se refusaient à croire et demeuraient ébahis, il leur demanda : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? » Ils lui présentèrent un morceau de poisson grillé. Il le prit et le mangea sous leurs yeux » (Luc. 24, 38-42).

Huit jours après, Jésus se montre à nouveau à ses disciples et dit à Thomas : « Avance ton doigt ici et regarde mes mains, avance ta main et mets-la dans mon côté ; et ne te montre plus incrédule, mais croyant » (Jean. 20, 27).

Alors Thomas, convaincu par ces preuves tangibles, reconnaît la divinité de son maître ressuscité, en s'écriant : « Mon Seigneur et mon Dieu ».

Si le Christ n'est pas ressuscité en son corps, comment Saint Paul peut-il écrire : « Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis. Car la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts » (1 Cor. 15, 20-21) ? Curieuses prémices, en vérité, que cette résurrection qui

aurait mérité à d'autres une faveur dont le chef seul aurait été privé, à savoir la résurrection corporelle ! « Si le Christ n'est pas ressuscité, dit l'Apôtre, alors notre prédication est vide, vide aussi notre foi. Et il se trouve même que nous sommes de faux témoins de Dieu, puisque nous avons attesté contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité... » (1 Cor. 15, 14-15).

Ce simulacre ne leur suffisant pas, les Témoins s'en prennent à l'agent même de la résurrection. Le Christ, affirment-ils, ne s'est pas ressuscité lui-même. C'est Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts. Et ils apportent en faveur de leur thèse un certain nombre de textes qui leur paraissent décisifs : Actes. 2, 24, 32 ; 3, 15 ; Rom. 4, 24 ; 7, XI ; 1 Cor. 6, 4 ; Gal. 1, 1 ; Eph. 1, 20-21 ; 1 Thess. 1, 10.

Cette interprétation est vraie : c'est Dieu qui a ressuscité le Christ. Mais elle est tendancieuse et exclusive. Il est vrai aussi de dire que le Christ, parce qu'il est Dieu, s'est ressuscité lui-même.

Il l'avait annoncé lors de son premier séjour à Jérusalem, après avoir chassé les vendeurs du Temple : « Détruisez ce Temple, et en trois jours je le relèverai ». Les Juifs lui dirent alors : « Voilà quarante-six ans qu'on travaille à ce Temple, et toi, tu le relèverais en trois jours ! » Mais il parlait du Temple de son corps. Lors donc qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite » (Jean, 2, 19-22). — Cf. Marc. 15, 29-30.

Comme les trois Personnes Divines agissent avec une seule et même nature, c'est-à-dire avec le même principe d'opération, le Christ pouvait dire aux Juifs, après la guérison de l'infirme à la piscine de Bézatha : « Ce que fait le Père, le Fils le fait pareillement » (Jean. 5, 19). Il précisera dans la parabole du Bon Pasteur : « Si le Père m'aime, c'est que je donne ma vie, pour la reprendre. On ne me l'ôte pas ; je la donne de moi-même. J'ai pouvoir de la donner et pouvoir de la reprendre ; tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père » (Jean. 10, 17-18).

Jésus ne pouvait dire plus clairement qu'il se ressusciterait lui-même ; ses disciples ne firent aucune difficulté pour y croire, quand ils virent de leurs propres yeux la réalisation de ce miracle, le plus grand que le Christ ait fait. Dans son discours à l'Aréopage, Saint Paul dit aux Athéniens :

« Or voici que, fermant les yeux sur le temps de l'ignorance, Dieu fait maintenant savoir aux hommes d'avoir tous et partout à se repen-

tir, parce qu'il a fixé un jour pour juger l'univers avec justice, par un homme qu'il y a destiné, offrant à tous une garantie en le ressuscitant des morts » (Actes, 17, 30-31).

Cet homme, c'est le Christ, Homme-Dieu, comme le prouvent les Ecritures, et c'est la puissance de Dieu qui l'a ressuscité.

Plus explicite encore est l'adresse de l'Épître aux Romains :

« Paul, serviteur du Christ Jésus, apôtre par appel, mis à part pour l'Évangile de Dieu, cet Évangile que Dieu avait promis par ses prophètes dans les Saintes Ecritures touchant son Fils, issu selon la chair de la race de David, et selon son esprit de sainteté établi dans sa puissance de Fils de Dieu (3) par sa résurrection d'entre les morts, Jésus-Christ, notre Seigneur » (Rom. 1, 1-4). — Voir aussi : Eph. 1, 19-23.

Les textes de l'Écriture démontrent donc en pleine clarté cette vérité de foi : c'est comme homme que Jésus est ressuscité ; c'est par sa puissance de Dieu qu'il s'est ressuscité lui-même ; c'est comme Homme-Dieu qu'il s'est assis à la droite de son Père et qu'il reviendra pour juger le monde et régner à jamais.

Les Apôtres et des milliers de martyrs ont donné leur vie pour témoigner que le Christ est Seigneur, c'est-à-dire Dieu, et qu'il est ressuscité en son corps. Le « fanatisme sectaire » (4) des faux prophètes de Brooklyn n'y pourra rien changer.

III. — LA SAINTE TRINITÉ

Les adversaires de la divinité du Christ, une fois gagnée — pensent-ils — la première manche, s'enhardissent contre le dogme de la Sainte Trinité. Pour le battre en brèche, tous les moyens leur sont bons : faux en écriture, silences intéressés, textes arbitrairement choisis dans la Bible. Aucune arme ne manque pour infliger à l'Église Catholique une défaite, dont, paraît-il, elle ne se relèvera jamais...

Un triomphe trop facile : le verset des « Trois Témoins »

« Ils sont trois qui rendent témoignage (dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont un. Et ils sont trois à rendre

(3) Note du Chanoine Osty : « Nous dirions volontiers : selon sa nature humaine, selon sa nature divine ».

(4) « Fanatisme sectaire, frénésie, illuminisme insensé », sont les qualificatifs dont un pasteur protestant suisse, Eugène Hoff, gratifie Russell et Rutherford, dans son livre « L'Église et les Sectes », p. 103.

témoignage sur terre), l'esprit, l'eau et le sang et ces trois sont d'accord » (1 Jean. 5, 7). Ce texte est apocryphe. Or, triomphent les Témoins, c'est sur lui que l'Eglise fonde sa croyance à la Trinité !

Si le fanatisme ne les aveuglait pas, les exégètes de Brooklyn pourraient lire les notes que portent toutes les éditions catholiques du Nouveau Testament : « Les mots entre crochets sont tenus pour non authentiques ; ils n'existent pas dans le texte original et ne datent que du IV^e siècle ». Ce qui n'empêche pas l'auteur de « Que Dieu soit reconnu pour vrai » d'affirmer, p. 91, que « tous les auteurs des versions modernes ont supprimé ce texte, sauf les traducteurs catholiques ».

À quoi nous répondons que les éditeurs catholiques, lorsqu'il leur arrive encore de reproduire ce texte, préviennent leurs lecteurs en précisant en note qu'il est apocryphe. La Bible de Jérusalem n'en fait même pas mention. Mais, l'étude de leurs œuvres nous y ont habitués, les Témoins n'en sont pas à une erreur et à une contradiction près.

Un texte ignoré : la formule baptismale

Ils se gardent bien, par contre, de citer ce passage où l'Eglise trouve sa justification du dogme de la Trinité. C'est celui que le Christ a laissé à ses Apôtres avant de remonter vers son Père : « Baptisez-les au nom du PERE et du FILS et du SAINT - ESPRIT » (Matth. 28, 19), où les trois personnes sont données sur un pied d'égalité, mais distinctes l'une de l'autre.

Réponse à deux objections

LA PREMIERE est tirée de Saint Jean, 10, 30 : « Moi et mon Père, nous sommes un », et présentée comme suit : « Une lecture superficielle de ce texte pourrait nous amener à conclure que Dieu et Jésus sont une même personne ». Et l'on interprète cette unité dans le même sens que l'unité qui relie entre eux et au Christ-Chef les membres de l'Eglise.

REPONSE. — L'auteur « témoin » parle de « lecture superficielle ». Il ne peut mieux se juger lui-même, car il faut être superficiel, pour confondre deux unités si différentes. La première est l'unité de nature, une unité naturelle, tellement grande que les trois Personnes Divines agissent avec le même principe d'opération, mais le Père agit en tant que Père, le Fils en tant que Fils, et l'Esprit-Saint en tant qu'Esprit-Saint. La deuxième n'est pas une unité naturelle, mais une *unité surnaturelle*,

méritée, participée, communiquée. C'est la grâce, participation créée à l'Amour incréé, qui établit ce lien entre les Chrétiens par rapport à Dieu et avec Dieu. Par elle, dit Saint Pierre, nous sommes devenus « participants de la nature divine » (2^e Epître. 1, 4).

En somme, pour bien comprendre le sens de la phrase : « Moi et mon Père, nous sommes un », il suffit de la remettre dans le contexte.

« On célébrait alors à Jérusalem la fête de la Dédicace. C'était l'hiver. Jésus allait et venait dans le Temple, sous le portique de Salomon. Les Juifs firent cercle autour de lui et lui dirent : « Jusqu'à quand vas-tu nous faire languir ? Si tu es le Christ, dis-le nous clairement. » Jésus leur répondit : « Je vous l'ai dit, mais vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père me rendent témoignage ; mais vous ne me croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix ; je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; elles ne périront jamais et nul ne les arrachera de ma main. Le Père qui me les a données est plus grand que tous et nul ne peut rien arracher de la main du Père. Le Père et moi, nous sommes un ».

Les Juifs apportèrent des pierres pour le lapider. Jésus leur dit alors : « Je vous ai fait voir quantité de bonnes œuvres, venant du Père ; pour laquelle me lapidez-vous ? » Les Juifs lui répliquèrent : « Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous te lapidons ; c'est pour un blasphème : parce que toi, qui n'es qu'un homme, tu te fais Dieu. » Jésus leur répondit :

« N'est-il pas écrit dans votre Loi : J'ai dit : vous êtes des dieux ? La loi appelle donc des dieux ceux à qui s'adressait la parole de Dieu — et on ne peut abolir l'Écriture ; or à celui que le Père a consacré et envoyé dans le monde, vous dites : « Tu blasphèmes, pour avoir dit : Je suis le Fils de Dieu ! » Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand bien même vous ne me croiriez pas, croyez en ces œuvres et sachez une bonne fois que le Père est en moi et moi dans le Père. »

Ils voulurent l'arrêter, mais il leur échappa. » (Jean. 10, 22 — 39).

Dans sa réponse Jésus apporte comme preuve de sa divinité les miracles qu'il opère au nom de Dieu, « les œuvres de son Père ». Quand il eut affirmé l'unité de nature avec son Père, donc sa divinité, les Juifs, eux, comprirent fort bien. Voilà pourquoi ils lui dirent : « Nous te lapidons... pour un blasphème : parce que toi, qui n'es qu'un homme, tu te fais Dieu ». *Homme, Dieu, Homme-Dieu, ses ennemis ne pouvaient pas mieux rapprocher les termes pour définir le Christ.*

S'il revenait aujourd'hui sur la terre, les Témoins à leur tour, lui feraient passer un examen d'aptitude. Comme les Juifs, ils ne reconnaîtraient pas Dieu dans cet Homme et peut-être voudraient-ils le lapider avec le même acharnement dont ils poursuivent les crucifix. Pourraient-ils un jour confesser sa divinité et, comme le centurion et ses hommes, témoins des prodiges qui entouraient la mort du Crucifié, avouer humblement : « Vraiment celui-ci était Fils de Dieu » (Matt. 27, 54) !

Une deuxième objection est encore empruntée à Saint Jean, 14, 28 : « Le Père est plus grand que moi ». Jésus se reconnaîtrait inférieur à son Père. Donc il n'est pas Dieu.

Réponse. — C'est une fois de plus confondre les notions de personne et de nature. Jésus, en tant qu'homme, quand il considère sa nature humaine, peut se dire inférieur à son Père. Mais quand il parle de sa nature divine, il n'hésite pas à s'affirmer en tout égal à son Père et ne formant avec lui qu'un seul Dieu : « Le Père et Moi, nous sommes Un » (Jean. 10, 30). De même, quand Notre-Seigneur dit : « Père... que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne » (Luc. 22, 42), il soumet sa volonté humaine à son Père, mais en aucune façon il ne renie sa divinité.

Contre les négateurs de cette vérité fondamentale du Christianisme, Saint Paul nous met en garde : « Veillez à ce que nul ne fasse de vous sa proie au moyen de la philosophie, duperie creuse qui s'inspire d'une tradition tout humaine, des éléments du monde et non du Christ. Car c'est en lui qu'habite corporellement (5) la plénitude de la divinité, et vous avez tout pleinement en lui, le Chef de toute Principauté et Domination » (Col. 2, 8-9).

IV. — LE SAINT-ESPRIT EST UNE PERSONNE

Pour les Témoins de Jéhovah, le Saint-Esprit n'est que la manifestation de l'esprit divin sur le Christ, comme ils l'écrivent, « la sainte puissance de Jéhovah, sa sainte influence ». Pour les Amis de l'Homme, leurs frères dissidents, c'est le fluide vital de l'homme. Or,

(5) Note de Crampon. Corporellement = dans son humanité habite « la plénitude de la divinité », c'est-à-dire, l'essence divine elle-même.

l'existence du Saint-Esprit, comme personne distincte du Père et du Fils, et sa divinité, sont clairement attestées par la Sainte Ecriture.

Quand Jésus annonce à ses disciples la venue de l'Esprit-Saint, les différents rôles qu'il lui attribue ne peuvent valoir que d'une personne :

« Le Paraclet, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (Jean. 14, 26).

« Quand viendra le Paraclet, que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité, qui provient du Père, il me rendra témoignage. » (Jean. 15, 26).

« Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité tout entière ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais tout ce qu'il entendra, il le dira, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, car c'est de mon bien qu'il prendra pour vous en faire part. Tout ce qu'a le Père est à moi. Voilà pourquoi j'ai dit : C'est de mon bien qu'il prendra pour vous en faire part. » (Jean. 16, 13 — 17).

La Bible de Jérusalem explique ce dernier texte par la note suivante : « L'Esprit glorifiera Jésus en manifestant les richesses de son mystère. Jésus lui-même glorifie le Père, de qui il tient tout. La révélation est donc parfaitement une : prenant sa source dans le Père et s'opérant par le Fils, elle s'achève dans l'Esprit, à la gloire du Fils et du Père ».

Jésus parle donc du Saint-Esprit comme d'une Personne qui avec le Père et le Fils est un seul Dieu, comme d'une personne distincte qui agit en tant que telle : elle sanctifie, elle enseigne, elle ordonne, elle témoigne.

Ce rôle personnel de l'Esprit-Saint nous le trouvons réalisé et affirmé dans les Actes des Apôtres et les Epîtres pauliniennes :

« Un jour, tandis qu'ils célébraient le culte du Seigneur et jeûnaient, l'Esprit-Saint dit : « Mettez-moi donc à part Barnabé et Saul en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés »... Eux donc, envoyés en mission par le Saint-Esprit, descendirent à Séleucie... » (Actes, 13, 2 et 4).

C'est au nom du Saint-Esprit et d'accord avec lui que les Apôtres imposent leurs décisions après la controverse de Jérusalem : « L'Esprit-Saint et nous-mêmes avons décidé... » (Actes.15, 28).

Chez Saint Paul l'Esprit-Saint est celui qui fait vivre dans le Christ (Rom. 1, 4 ; 8, 1-16, etc.) ; qui opère avec le Père et le Fils

(1 Cor. 12, 3-13); qui distribue tous les dons (1 Cor. 2, 10). Aussi l'Apôtre invite-t-il ses fidèles de l'église d'Ephèse à ne lui faire aucune peine, comme on évite d'en faire à une personne chère : « Ne contristez pas l'Esprit-Saint de Dieu, qui vous a marqués de son sceau pour le jour de la Rédemption » (Eph. 4, 30). Cfr Initiation Théologique, Tome II, p. 163-166 : La Personne du Paraclet.

Fermant les yeux à l'évidence de ces textes, les Témoins s'obstinent à nier la personnalité divine du Saint-Esprit et à traiter d'imposture le dogme de la Trinité, laquelle, disent-ils, « apparaît désormais en fâcheuse posture et s'écroule pitoyablement sous le poids de leurs arguments irréfutables » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 98). Nous savons, nous, où sont les imposteurs. Saint Jean les désigne : « Qui est le menteur, sinon celui qui nie que Jésus soit le Christ ? Le voilà l'Antichrist ! Il nie le Père et le Fils. Quiconque nie le Fils ne possède pas non plus le Père » (1 Jean. 2, 22).

Car, en définitive, nier le Père et le Fils, c'est-à-dire leur identité de nature, et nier l'existence du Saint-Esprit comme Personne Divine, c'est nier la Sainte-Trinité. C'est donc faire l'œuvre de l'Antichrist.

Sans doute est-il difficile à nos intelligences humaines de sonder les mystères de la vie divine (Eph. 3, 8 ; Rom. XI, 33) et d'expliquer qu'un homme soit en même temps Dieu, qu'il y ait trois Personnes en Dieu et que ces trois Personnes soient un seul et même Dieu. Les Témoins ne se font pas faute de reprocher aux catholiques de croire à ces « mystères », c'est-à-dire à des choses dont nous ignorons la raison profonde. Mais Saint Paul nous rappelle que notre vision de voyageurs est limitée :

« Aujourd'hui, nous voyons dans un miroir, d'une manière confuse, mais alors ce sera face à face. Aujourd'hui, je connais d'une manière imparfaite ; mais alors je connaîtrai comme je suis connu » (1 Cor. 13, 12). Nous devons attendre la vision béatifique pour connaître d'une manière parfaite. Si nous croyons aux mystères, c'est par respect et par soumission envers la Parole du Maître qui n'a jamais menti et jamais ne s'est trompé.

« Ses décrets sont insondables et ses voies incompréhensibles ! Qui en effet a jamais connu la pensée du Seigneur ? Qui en fut jamais le conseiller ? » (Rom. 11, 33-34).

Note. — Lire les cahiers 29 et 30 de la revue « Lumière et Vie » sur « Le Mystère de la Sainte Trinité ».

« Dans l'Ancien Testament, seules des traces plus ou moins obscures du mystère, que devait révéler le Seigneur, se lisent parfois. Au contraire c'est l'affirmation de plus en plus catégorique du Dieu unique qui domine toute la ligne d'évolution. Or d'un coup était venue s'insérer une affirmation toute nouvelle, qui avait la prétention de continuer la même ligne : la révélation de l'existence et de l'action dans le monde des trois personnes divines.

Qui avait introduit cela ? On est bien obligé de reconnaître aujourd'hui que ce n'est ni Paul ni Jean qui eurent le génie d'une telle proposition. Il faut donc remonter au Seigneur lui-même. Mais alors cette révélation doit obligatoirement se retrouver dans les livres de ses premiers disciples, de ceux qui nous rapportèrent les souvenirs de sa vie, l'enseignement de ceux qui le suivirent. Si la Trinité est réalité vivante, elle doit donc être à nous révélée dans les écrits du Nouveau Testament...

Certes il ne faut point nous attendre à trouver dès le début ce que l'on aura au terme. Le développement du germe ne peut que suivre le germe lui-même. Au moment où nous sommes, la théologie trinitaire n'est pas encore née. Il ne s'agit pas directement de « relations », ni de « théorie psychologique ». Le mot même de Trinité n'apparaît nulle part. Il faudra attendre le second siècle pour que ce terme surgisse en un écrit chrétien. Mais dès le début, l'essentiel est souligné : l'existence de trois personnes, leur distinction, leur action salvifique. Encore ne faut-il pas nous attendre à des exposés systématiques. On ne trouve nulle part un tel exposé sur la Trinité. Ce sont des descriptions concrètes de l'action des personnes, ce sont de brèves énumérations avec des identifications fonctionnelles. Il faudra attendre plus tard pour que l'Eglise ayant conscience du dépôt qu'elle a entre les mains, systématiser en quelque sorte ce dépôt pour le proposer comme dogme. Cependant, dès le début, dès au moins la fin de l'âge apostolique, tout est précisé et net...

Vraiment, dès sa vie terrestre le Christ a commencé la révélation trinitaire. Après sa mort sur la Croix et sa Résurrection, l'Eglise va reprendre le même message, elle va l'approfondir par le fait même ».

(Lumière et Vie, N° 29, Editorial : La Révélation de la Trinité).

V

L'ÂME EST-ELLE DISTINCTE DU CORPS ET IMMORTELE ?

C'est un dogme capital de la doctrine jéhoviste que l'âme humaine n'est pas distincte du corps et qu'elle meurt avec lui :

« Voici le seul texte biblique affirmant que l'homme ne mourrait pas : Alors, le Serpent dit à la femme : Vous ne mourrez point. (Genèse. 3, 4). On ne peut dire plus clairement que le Serpent (le diable) est l'inventeur de l'immortalité inhérente à l'âme humaine. Cette doctrine est la principale imposture que Satan propagea à travers les âges pour égarer l'humanité et l'asservir aux religions qui sont toutes fondées sur cette prétention. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 69 — 70).

Quand les Témoins font de l'hébreu...

Prenons, parmi tant d'autres, deux textes bibliques, exploités par les Témoins de Jéhovah pour établir leur thèse.

Premier texte : Genèse. 2, 7 — Création de l'Homme.

« Et l'Eternel Dieu forma l'homme, poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie et l'homme devint une âme vivante. » (Genèse. 2, — Darby). L'homme est donc de « la poussière du sol » animée par un souffle de vie et ces deux éléments réunis constituent « une âme vivante », une créature appelée « l'homme »... Le premier homme, Adam, « a été fait âme vivante » et nulle part il n'est dit qu'il lui a été donné une âme immortelle... Le mot hébreu original « NAFSCH » désigne les diverses fonctions et facultés de la créature humaine, non une âme distincte du corps. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 63 — 64).

Au lieu de citer la version Darby de la Genèse, pourquoi les Témoins n'utilisent-ils pas celle du Cardinal Liénart, pour laquelle ils éprouvent une affection particulière, sauf quand elle contredit leurs doctrines ? Voici cette traduction : « Alors, Yahweh Dieu forma l'homme de la poussière du sol et insuffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant ». « Néphesch chayyah » (et non nafsch, comme l'écrivent les Témoins) désigne en hébreu un être

vivant, une personne, un individu composé d'une âme et d'un corps. Le « souffle divin », l'âme, correspond au mot « RUACH », et non au mot « néphesch ». La présence de ce « ruach », l'âme, dans le corps, provoque la vie ; sa disparition amène la mort, la dissociation du composé humain, du « néphesch ». De plus, dit le Père Cyrille de Dinan, « la création de l'âme par Dieu est exprimée de manière figurée dans le texte ancien de la Bible par le souffle divin. Mais il est clair que Dieu Créateur, l'Être Infini, n'est pas un personnage à dimensions humaines qui souffle sur de la boue » (Pourquoi je ne suis pas Adventiste, p. 155).

Les Témoins ravalent l'homme au rang de la bête, puisque rien — ou si peu de chose — distingue sa création de celle des animaux. Or, quand il crée les bêtes, Dieu dit : « Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce » (Gen. 1, 24). Pour l'homme, Dieu intervient directement ; pour lui seul il dit : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance.. Et Dieu créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu... » (Gen. 1, 20-27). Le texte sacré accuse la différence entre les bêtes et l'homme. Seul l'homme est créé immédiatement, directement par Dieu, à sa parfaite ressemblance. Or Dieu est esprit pur. Ce principe spirituel insufflé par Dieu, c'est l'âme distincte du corps, comme le prouveront les autres textes de la Bible.

Deuxième texte : Ezéchiel. 18, 4 et 20. « L'âme qui pêche mourra ».

Le mot « nafsch », disent les Témoins, désigne ici le souffle vital, l'âme ; celle-ci meurt, elle peut être tuée, donc elle ne fait qu'un avec le corps.

C'est, par malheur, toujours la même méprise ; le mot « nafsch » ou mieux « néphesch » a été traduit fautivement par « âme », alors qu'il désigne une personne, un individu. Nous devrions avoir : « Toute personne qui pêche mourra ». Pour mieux comprendre, il faut replacer la phrase dans le contexte : « Si un père est juste et a un fils inique, c'est ce dernier seulement qui sera frappé de Dieu.. ; au contraire, si un fils est bon, et a un père mauvais, celui-ci sera puni, tandis que le fils aura la faveur de Yahweh ». De toute évidence, le prophète veut parler ici non d'une âme, mais d'une personne qui mourra.

L'âme dans l'Ancien Testament

La croyance à l'existence d'une âme distincte du corps et à son immortalité n'est pas toujours exprimée de façon explicite dans cette première partie de la Bible.

« Comment, écrit le Père Cyrille de Dinan, expliquer les doutes qui semblent s'élever dans certains livres de l'Ancien Testament comme Job ou l'Ecclésiaste sur l'existence même d'une vie future, ou l'incertitude qui plane sur la destinée des âmes entre l'instant de la mort et celui de la résurrection ?

« La difficulté disparaît si l'on considère que *la Révélation a été progressive*, Dieu proportionnant la lumière aux besoins et au développement intellectuel des hommes de chaque génération. L'un après l'autre, les livres de l'Ancien Testament apportent une lumière nouvelle, jusqu'à ce que le Christ vienne révéler le plan d'ensemble du salut. De son vivant Jésus observe lui-même une progression dans le message. Il lui arrive de parler en paraboles, dont nous ne comprenons pas immédiatement le sens profond, sinon les disciples ; encore faut-il le leur expliquer. D'autres fois, il dit à ses Apôtres : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter actuellement. » (Jean. 16, 12). Et les Evangélistes notent à plusieurs reprises que les Apôtres ne comprirent que plus tard, après la Résurrection.

Depuis lors, un travail d'approfondissement et d'intelligence des richesses apportées par le Christ se poursuit dans son Eglise : « Quand Lui viendra, l'Esprit de Vérité, Il vous guidera vers la Vérité entière. » (Jean. 16, 13). (1).

Le peuple hébreu a toujours admis la survivance de l'homme par delà la tombe. La distinction du corps et de l'âme est même indiquée dans certains textes.

Job. 4, 19 : « Si Dieu impute folie à ses anges, combien plus aux hôtes des maisons d'argile, fondées sur la poussière ». — Ces hôtes qui habitent dans des maisons d'argile, dans un corps de poussière (voir Genèse. 2, 7), doivent leur personnalité, non pas à la poussière, mais au principe spirituel, à leur âme.

Job. 14, 22 : « L'homme est le seul pour qui souffre sa chair, il est le seul pour qui s'afflige son âme ».

Job espère fermement voir Dieu un jour (croyance en la survie), 19, 23-27 : « Moi je sais que mon défenseur est vivant.. ; derrière ma peau je me tiendrai debout et de ma chair je verrai Eloah ». Job

(1) Pourquoi je ne suis pas Adventiste du 7^e Jour, p. 160-161.

entrevoit la lumière, mais la nuit plane encore sur la destinée de l'homme... (2).

Les Témoins croient avoir trouvé une négation de l'immortalité de l'âme dans l'Ecclésiaste, 3, 19-20 :

« Car le sort des fils de l'homme et le sort des bêtes sont identiques. La mort de l'un est comme la mort de l'autre : ils ont tous deux même souffle ; l'avantage de l'homme sur la bête est nul, car tout est vanité. Tout vient de la poussière, tout retourne à la poussière. »

L'Ecclésiaste affirme ici et en d'autres endroits, d'un air désabusé, la mortalité de la vie physique et non la mortalité de l'âme. Au verset 19, il n'envisage que l'extérieur, la vie corporelle, dont le souffle vital est la condition, aussi bien pour l'homme que pour la bête. Loin de conclure, comme le font les Témoins, à l'identité entre l'homme et la bête, il souligne l'opposition entre les deux, au verset 21, verset que les Témoins semblent oublier : « Qui sait si le souffle des fils de l'homme monte en haut et si le souffle des bêtes descend en bas ? » La forme interrogative n'implique pas une ignorance complète et absolue de la question posée. L'auteur ne doutait ni de l'existence de l'âme, ni de sa destinée future. Voyez 6, 12 ; 8, 7 ; 10, 14. — Au chapitre 12, versets 5 et 7, il devient plus affirmatif :

« L'homme s'en va vers la demeure de son éternité et les pleureurs parcourent les rues... avant que la poussière retourne à la terre comme auparavant — et que le souffle retourne à Dieu qui l'a donné ».

« Ce verset constate seulement ce qui arrive quand un homme meurt : les deux éléments qui formaient le composé humain, le corps et l'âme, se séparent, et chacun d'eux retourne à son lieu d'origine, le corps à la terre et l'esprit à Dieu. Quelle idée l'Ecclésiaste se fait-il de ce retour à Dieu de l'esprit séparé du corps ? Il ne s'explique pas là-dessus ; mais si l'on ne doit pas lui prêter sur ce sujet des idées toutes chrétiennes, fruit de révélations postérieures, il est certain : 1° qu'il met une différence essentielle entre l'homme et l'animal, en pensant (3, 21) que l'esprit de l'un remonte vers Dieu et que l'esprit de l'autre descend vers la terre ; 2° que le retour de l'esprit de l'homme vers Dieu qui est une fontaine de vie (Ps. 36, 9) n'est

(2) Job. 42, 1-6. 1 Rois. 17, 21 : « L'âme de l'enfant revint au dedans de lui et il reprit vie » (Résurrection du fils de la veuve de Sarepta).

pas conçu par lui comme une sorte de résorption ou d'absorption dans l'Être divin, et par suite comme un anéantissement de la personne humaine. Cette personnalité, dans la pensée de l'auteur, continue si bien au delà de la vie présente, que la conclusion de son livre est que « Dieu amènera toute œuvre, bonne ou mauvaise, à son jugement » (Crampon, La Sainte Bible en 7 Tomes).

Le problème de la mort est, pour l'Ecclésiaste, un mystère. Il n'ose pas le résoudre. Mais il ne veut pas croire que le sort de l'homme soit exactement celui de la bête et il conclut par un bel acte de foi : « Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là le tout de l'homme. Car toutes les œuvres, Dieu les jugera, il les appellera en jugement portant sur tous les secrets, bien et mal » (12, 13-14).

Un passage du livre de *la Sagesse* (3, 1-3) exprime les mêmes sentiments, plus nettement encore :

« Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu et aucun tourment ne les touchera. *Aux yeux des insensés ils paraissent morts* et leur trépas est regardé comme un malheur. Et leur départ d'auprès de nous comme un anéantissement ; mais ils sont dans la paix. »

Cette paix dans laquelle les justes reposent ressemble bien à celle que les inscriptions des Catacombes souhaitent aux martyrs : « *Camilla, vis dans la Paix !* » L'auteur de *la Sagesse*, comme les premiers chrétiens, considère ces âmes des défunts comme encore vivantes. Il contredit la thèse des Témoins qui, « les insensés », voient dans la mort « un anéantissement » et obligent Dieu à recréer les âmes pour la résurrection des corps (3).

La croyance à la survie de l'âme, immédiatement après la mort, se précise de plus en plus dans les derniers livres de l'Âncien Testament. Le sacrifice pour les morts ordonné par Judas Macchabée prouve que l'auteur, avec ses contemporains, croyait à l'immortalité de l'âme en vue de la résurrection des corps et aussi à la puissance de la prière pour expier leurs péchés.

« Songeant à la grâce magnifique réservée à ceux qui meurent pieusement — sainte et salutaire pensée — il fit un sacrifice expiatoire pour

(3) Voici d'autres textes. *Sagesse*, 2, 23 : « Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité et il l'a fait à l'image de sa propre nature ». 9, 15 : « Le corps corruptible appesantit l'âme, et l'enveloppe terrestre alourdit l'esprit aux préoccupations multiples ». — *Psaume* 16, 9-10 : « Mon cœur se réjouit, mon âme tressaille, mon corps repose en sécurité. Car tu ne laisseras pas mon âme descendre au schéol ».

les morts, afin qu'ils fussent absous de leurs péchés. » (2 Macch. 12, 38 — 45).

Le Schéol

Pour les Témoins, le Schéol, ou Hadès, ou Enfer n'est autre chose qu'un lieu de repos provisoire, la tombe, ou encore la condition où vont les bons et les mauvais en attendant le jour de la résurrection.

En réalité ce mot désigne dans la Bible, de façon vague, le séjour où descendent les morts. Ce n'est pas le tombeau, car la poussière n'y descend pas. C'est donc le séjour des âmes. « Devant Dieu les mânes (les réphaïm) tremblent... le schéol est nu devant lui » (Job. 26, 5-6). — « Je disais : je ne verrai plus Yahweh sur la terre des vivants, je ne verrai plus les hommes parmi les habitants du silencieux séjour. Ma demeure est enlevée, emportée loin de moi » (Isaïe. 38, 11-12). La demeure, c'est-à-dire l'enveloppe terrestre, le corps, est emportée, comme arrachée, tandis que la personnalité, l'âme qui l'habitait descend au schéol.

« De plus, écrit le Père Cyrille de Dinan, dans le schéol, on est réuni à ses pères, à son peuple (Cfr Genèse. 15, 15 ; 25, 17 ; 47, 30). On a prétendu que ces expressions voulaient simplement dire qu'on était enterré dans le même sépulcre que ses ancêtres et n'indiqueraient nullement *la croyance à une survie*. Assurément, les idées de schéol et de tombeau sont connexes. L'une et l'autre évoquent l'idée de la mort et c'est par le tombeau que l'on entre au schéol. Il n'en reste pas moins vrai que le schéol se distingue nettement du sépulcre et qu'être « réuni à ses pères », ce n'est pas être inhumé au milieu des siens. En effet, l'expression est employée au sujet d'Abraham enterré dans la caverne de Macpéla, près d'Hébron, alors que ses ancêtres l'avaient été soit à Haran, soit à Hur (Genèse. II, 27 — 30). Il en est de même d'Ismaël qui meurt en Orient (Gen. 25, 17), de Moïse, etc. Jacob déplore la mort de Joseph, qu'il croit déchiré par les bêtes féroces ; il est clair que le père, en descendant vers son fils au séjour des morts, n'espère pas être enseveli avec lui dans le même tombeau (Genèse. 37, 35).

Un autre texte témoigne en faveur d'une survie consciente et personnelle. Pour Isaïe, les rois restent rois au schéol ; ainsi est évoquée la descente du roi de Babylone : « Le schéol dans ses profondeurs s'émeut à ton sujet pour venir à ta rencontre. Il réveille pour toi les ombres, tous les monarques de la terre... Tous ils prennent la parole pour te dire : Toi aussi tu es déchu comme nous et te voilà semblable à nous » (Isaïe. 14, 19 ; cfr également : Isaïe, 24, 21).

En résumé, on peut distinguer dans l'Ancien Testament une première phase, où la mort apparaît surtout comme la cessation de la vie présente. Le corps dort au tombeau son dernier sommeil, l'immobilité du cadavre suggérant celle du sommeil. En réalité, il redevient poussière. La personnalité, cependant, continue de survivre, mais comme d'une vie diminuée, sur laquelle on sait peu de choses. Les « ombres » habitent le schéol. On semble ignorer s'il existe un traitement différent pour les justes et les méchants.

En une deuxième phase, surtout après l'exil, et en liaison étroite avec la révélation sur le Messie glorifié, se développe l'idée d'immortalité bienheureuse pour les justes et de châtement pour les impies. » (Pourquoi je ne suis pas Adventiste du Septième Jour, pp. 163 et 166).

L'Âme dans le Nouveau Testament

La Révélation chrétienne apporte sur l'immortalité de l'âme, entité spirituelle séparable du corps, une lumière définitive. Dans le Nouveau Testament, la grande voie de la révélation concernant l'immortalité de l'âme est celle de la résurrection des corps. C'est très net dans Saint Paul : l'âme qui survit est celle d'un futur ressuscité.

Saint Paul emploie treize fois le mot « âme » dans des sens différents (4). Mais il y a d'autres passages où, sans la nommer, il parle de l'âme, en particulier au sujet de la résurrection.

« Nous savons que si notre demeure terrestre, qui n'est qu'une tente, était détruite, nous avons un habitacle fait par Dieu (le corps glorieux des élus après la résurrection), une demeure éternelle dans les cieux qui n'est pas faite de main d'homme. Aussi gémissons-nous dans cet état présent, ardemment désireux de revêtir notre habitacle céleste par-dessus l'autre, si du moins nous devons être trouvés encore vêtus et non pas nus (c'est-à-dire, si, au jour de la Parousie, nous sommes encore vivants dans notre corps)... Sachant qu'en demeurant dans ce corps, nous demeurons loin du Seigneur... nous préférons de beaucoup déloger de ce corps pour élire domicile avec le Seigneur. » (2 Cor. 5, 1 — 4 et 6 — 8) (5).

(4) a) Vie individuelle : Rom. II, 3 ; b) sujet de la vie, la personne : Rom. 2, 9 ; 13, 1 ; I Cor. 15, 45 ; c) l'âme elle-même comme distincte du corps : 2 Cor. 1, 23 ; 12, 15.

(5) Voir aussi : 1 Cor. 15, 50 ; 1 Thess. 4, 14 ; 1, 22-24 ; Rom. 7, 22-23 ; « Qui me délivrera de ce corps de mort ! » ; I Cor. 5, 5 : « Que cet individu soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur ».

L'Apocalypse nous fournit un texte de la plus haute importance (14, 13-14) : « Et j'entendis une voix du ciel, qui disait : « Ecris : heureux dès à présent les morts qui meurent pour le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent ».

Le prophète déclare solennellement au nom de l'Esprit-Saint que tous les fidèles qui auront gardé les commandements de Dieu jouiront « dès à présent », sans attendre la résurrection ni la Parousie, de la récompense de leurs bonnes œuvres, aussitôt après leur mort. L'immortalité promise aux bienheureux l'est aussi, pour leur malheur, aux réprouvés :

« Et la fumée de leur supplice s'élève pour les siècles des siècles, et ils n'ont de répit ni jour ni nuit, ceux qui adorent la Bête.. » (Apoc. 14, 11).

Les âmes des damnés sont donc immortelles et leur supplice n'aura pas de fin. Car, que serait un supplice éternel, si celui qui le subit était anéanti en un clin d'œil et si ce supplice n'était qu'un souvenir ?

Dans les *Evangelies* Notre-Seigneur oppose, à plusieurs reprises, l'esprit et la chair (Matth. 26, 41), l'âme et le corps :

« Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme. Craignez bien plutôt Celui qui peut faire périr corps et âme dans la géhenne » (Matth. 10, 28).

Notre Seigneur distingue bien dans la première phrase les deux éléments, le corps et l'âme, et il dit « tuer » le corps, enlever la vie. Dans la deuxième phrase, il dit « faire périr » l'âme et le corps » ; il s'agit non de la mort physique, mais de la perte éternelle en enfer. Or cette « perte » n'est pas un anéantissement définitif, comme l'enseignent les Jéhovistes, mais un châtement éternel. En outre le Christ dit bien que certains peuvent tuer le corps sans pouvoir tuer l'âme ; c'est donc que le corps est distinct de l'âme et que celle-ci vit encore quand le corps est mort. C'est ce que nous appelons une âme immortelle.

Jésus, interrogé par les Sadducéens qui niaient non seulement la résurrection des corps, mais aussi l'immortalité de l'âme, répond en citant Exode, 3, 6 : « N'avez-vous pas lu l'oracle de Dieu vous disant : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants (Matth. 22, 32).

Jésus affirme nettement que ces patriarches sont encore vivants. Ce n'est pas dans leur corps, c'est donc dans leur âme (6).

Une autre fois encore Jésus rappelle aux Juifs le souvenir d'Abraham : « Abraham, votre père, a tressailli de joie à la pensée de voir mon Jour, il l'a vu et s'est réjoui » (Jean. 8, 56). Abraham a vu, durant sa vie terrestre, le « Jour » du Messie, c'est-à-dire sa manifestation dans sa gloire ; il l'a vu aussi dans les limbes, dans le séjour des âmes, où, avec les pieux personnages de l'Ancien Testament, il assiste, toujours vivant, à la réalisation des promesses divines.

Les Témoins opposent à ces évidences *la parabole du pauvre Lazare* (Luc. 16, 19 — 31). Ils y voient une prophétie accomplie en 1918 : « le mauvais riche représente le clergé, éloigné de Dieu et tourmenté par la proclamation de la vérité ; Lazare serait une image des âmes de bonne volonté qui accueillent la parole de Dieu » (revue par « ses » Témoins). Ce texte aurait été exploité par le clergé pour enseigner la doctrine antibiblique du purgatoire et de l'enfer et cette autre « imposture » qu'est l'immortalité de l'âme..

Parler ainsi, c'est prendre de singulières libertés avec la parole de Dieu. On interprète au sens littéral tous les textes favorables à une thèse ; quant à ceux qui la gênent, on les retourne dans un sens allégorique ou prophétique, pour aboutir aux plus invraisemblables contresens. Quand Jésus parle par parabole, il veut enseigner une réalité, ici celle des peines de l'enfer, l'existence d'âmes immortelles.

Au larron qui lui demande une place dans son royaume Notre-Seigneur répond : « En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis » (Luc. 23, 43), affirmant ainsi la survie de l'âme aussitôt après la mort. Russell ne l'entend pas de cette façon. Voici, selon lui, comment doit se lire le texte grec : « Je te le dis en vérité aujourd'hui : tu seras avec moi en paradis ». Est-il superflu de rappeler que Russell ignorait l'alphabet grec ? S'il était vrai que le Christ eût voulu couper sa phrase de la sorte, la précision « aujourd'hui », serait inutile : « Il est évident, écrit le Père Cyrille de Dinan, que ce n'est ni la veille ni le lendemain que le Christ prononce cette parole. Mais il faut surtout considérer que cette manière de couper

(6) Note de la Bible de Crampon : « Dieu a promis (Exode. 3, 6) de combler à jamais de ses bienfaits Abraham, Isaac et Jacob : il faut donc que ces personnages vivent devant lui ; et s'ils vivent dans leur âme, il n'y a plus de difficulté pour que leur corps leur soit un jour rendu ».

le texte ne cadre pas du tout avec la phrase précédente. Le criminel demande à Jésus de se souvenir de lui « quand Il reviendra avec sa royauté » ; Jésus dépasse son attente et lui déclare que c'est « aujourd'hui même » que son repentir et sa foi auront leur récompense » (7).

Le Nouveau Testament a mis en pleine lumière des vérités qui n'étaient pas parfaitement connues ni complètement définies sous l'Ancien (Col. 1, 25-27), en particulier l'état des âmes après la mort. Les Juifs croyaient que les morts poursuivaient au schéol une vie silencieuse et inconsciente, mais ils croyaient à une survie. Seul le comment leur échappait. La Révélation chrétienne nous a fixés sur ces mystères de l'au-delà. Aussi rien n'autorise, comme le font les « témoins », à transformer ce sommeil des morts en anéantissement. Si l'âme est anéantie, il ne peut plus être question de résurrection, mais de re-création. La Bible toute entière contredit une pareille absurdité.

Aux négateurs de l'immortalité de l'âme, quels qu'ils soient, s'appliquent les paroles de Notre-Seigneur :

« Vous avez, vous, le diable pour père, et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir (8). Il était, lui, homicide dès le commencement, et il n'a pas persévéré dans la vérité parce qu'il n'y a pas de vérité en Lui. Quand il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, car il est menteur et père du mensonge. » (Jean. 8, 44).

(7) Pourquoi je ne suis pas Adventiste du Septième Jour, p. 171.

(8) Tuer les âmes après les avoir trompées. Rom. 5, 12 ; Sagesse 2, 24 ; Gen. 3, 1-6 ; Job. 1 et 2 ; Matth. 4, 1-11.

VI

RÊVERIES D'OUTRE-TOMBE

« Quant aux discours creux et impies, évite-les. Ceux qui les tiennent iront toujours plus avant dans l'impiété, et leur parole gagnera comme la gangrène. Tels sont Hyménée et Philète, qui se sont écartés loin de la vérité, *en prétendant que la résurrection a déjà eu lieu, ruinant ainsi la foi de plus d'un* ». (II Tim. 2, 16 — 17).

Le paradis rêvé par l'imagination de Russell et de Rutherford est un ciel à effectifs limités : 144.000 sièges exactement, pas un de plus, sont à pourvoir. Ils sont strictement réservés aux Témoins de Jéhovah qui, ressuscités comme créatures spirituelles, donc sans corps, formeront « l'église mystique », « la fiancée de l'agneau » et vivront avec le Christ dans les « cieux nouveaux ». Au nombre de ces élus figurent les fidèles Témoins, depuis Abel le Juste (le premier Témoin de Jéhovah avant la lettre), en passant par Jésus et les Apôtres, jusqu'aux « grands hommes » qui ont dirigé la secte, Russell, Rutherford et, probablement Nathan H. Knorr, auxquels on adjoint généreusement quelques autres privilégiés.

Sur la « terre nouvelle » les saints personnages de l'Ancien Testament, patriarches et prophètes, dirigeront l'humanité, les quelque cinquante milliards d'êtres humains qui se sont succédé sur la planète. Ils auront été ressuscités au cours du millénium. À ces milliards de créatures humaines s'ajouteront les millions d'autres qui, selon Rutherford, sont destinées à ne plus mourir depuis 1925, date d'ouverture de l'âge d'or...

Des Sièges Réservés

L'occupation du ciel se déroule en deux étapes. — Premier temps : les hommes qui meurent depuis 1914, s'ils ont bien témoigné en faveur de Jéhovah, sont jugés dignes du ciel ; ils prennent aussitôt possession de leur siège. Pour ceux qui ne sont pas initiés aux calculs de la secte, voici l'explication : le Christ est revenu sur la terre en 1914, visible aux yeux de la foi des seuls adeptes du jéhovisme, et il a commencé le règne de mille ans prévu par l'Apocalypse (20, 4). Ce règne finira donc en 2914 ! Durant le « millénium »,

vivants et ressuscités (car ces Témoins-là ressuscitent depuis 1914 !) peuvent tenter leur chance — la nouvelle opportunité ou occasion de croire après la mort. — C'est la dernière chance qu'ils aient de fixer leur sort, à la seule condition de se joindre aux Témoins de Jéhovah. Car le jugement du grand jour millénaire est commencé et il s'agit de ne pas manquer l'occasion. Demain il sera trop tard...

Les Témoins prédestinés qui meurent depuis 1914 reçoivent immédiatement la récompense éternelle, que seul avant eux le Christ avait obtenue en pénétrant dans le ciel. À leur mort, ils sont « instantanément élevés à la vie spirituelle ». Or, si nous avons bien compris, quand ces Témoins sont morts, il n'est resté d'eux qu'un cadavre. Et les voici soudainement et curieusement « spiritualisés » ! Ce n'est pas leur corps, qui est au cimetière. Ce n'est pas leur âme, puisque l'homme n'a pas d'âme, c'est une bête. Quel est donc cet élément « spiritualisé » par la baguette magique du sorcier américain ? Voilà un mystère qu'on se refuse à éclaircir. Toutefois, une chose est claire dans cette ténébreuse affaire : Rutherford et ses amis sont assurés de leur ciel. L'astucieux avocat s'adjuge d'autorité une place au royaume céleste, avant les Apôtres, lesquels ne sont pas encore ressuscités.

Deuxième temps : les Témoins qui sont morts avant 1914 (et tous les justes de l'Ancien et du Nouveau Testament enrôlés d'office sous la bannière du jéhovisme) ressusciteront « sous peu de temps, et avant que la présente génération ne passe ». Leur souffle vital recréé par Dieu, sera, lui aussi, transformé en « esprit ». Ce sera la fin du monde. Alors les portes du paradis jéhoviste se refermeront sur le petit nombre des élus.

Ces opérations en deux temps se dérouleront dans les « cieux nouveaux ». Presque en même temps, le paradis terrestre, la « terre nouvelle » sera le théâtre d'une opération analogue, dont bénéficiera le reste du troupeau, c'est-à-dire la grande foule.

Il n'y a pas de limite au nombre des élus

Les Témoins expliquent le chiffre de 144.000 par des textes de l'Évangile : « Il y a beaucoup d'appelés, peu d'élus » (Matth. 20, 16 ; 22, 14). Ceux-ci sont « le petit troupeau à qui il a plu au Père de donner le Royaume » (Luc. 12, 32). Mais ils omettent de citer Saint Jean : « Dans la maison de mon Père, il y a un grand nombre de demeures » (Jean. 14, 2). Ainsi, en dépit de l'Évangile, le nombre de ces demeures

et celui de leurs occupants serait désormais connu : il est de 144.000 ! Un rapide examen des textes de l'Apocalypse réduira à néant ces fantasmagories.

Le verset allégué : « Et j'entendis le dénombrement des gens marqués : 144.000 marqués de toutes les tribus d'Israël... » (Apoc. 7, 4) ne concerne que les Juifs ! Donc, mis à part les pseudo-témoins de Jéhovah enrôlés de force sous l'Ancien Testament, aucun autre Témoin n'entrera au ciel ! Il faut être juif pour y pénétrer ! Ainsi les Rutherfordistes s'excluent eux-mêmes du Royaume. A eux s'applique la parole de Notre-Seigneur : « Vous fermez aux hommes le Royaume des Cieux et vous n'y laissez pas pénétrer ceux qui le voudraient » (Matth. 23, 13 et Luc. 11, 52). Même le chiffre des Israélites est illimité. Celui de l'Apocalypse est formé du carré de 12, multiplié par 1.000. Ce nombre 144.000 représente donc la multitude des juifs qui jouiront du bonheur du ciel. Et Saint Jean, qui est Juif, se réjouit de voir dans la Jérusalem céleste un nombre illimité de gens de sa race.

L'interprétation étroitement littérale des 144.000 est immédiatement contredite au verset 9 du chapitre 7 : « Après cela je vis paraître une foule immense que personne ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues ». Cette multitude que personne ne pouvait dénombrer, ce sont les élus venus des nations païennes...

Il est vrai, au chapitre 14, versets 3 et 4, il est question uniquement des 144.000 rachetés. Mais ce chiffre représente le nombre considérable des élus, sans distinction de nationalité. En effet, si on le prend au sens littéral, 144.000 sauvés, pas un de plus, pas un de moins, on est obligé d'admettre que dans ce ciel d'opérette il n'y a pas de femmes ni d'hommes mariés : « Ce sont ceux qui ne se sont jamais souillés avec des femmes et qui sont vierges » (14, 4). Les Apôtres non plus n'y figurent pas, sauf ceux qui n'étaient pas mariés, Saint Jean et Saint Paul, par exemple.

Or Saint Jean, en parlant des élus qui sont restés vierges, désigne ceux qui se sont gardés de toute contagion idolâtrique et de tout péché. Et Jésus nous assure qu'à la résurrection il n'y aura plus de distinction de sexe, que non seulement les hommes, mais aussi les femmes, seront admis au Royaume : « Lorsque les morts ressusciteront, ils ne prendront ni femme ni mari, mais ils seront pareils aux anges dans les cieux » (Marc. 12, 25 ; Luc. 20, 37).

La doctrine de l'Eglise est bien nette, c'est celle de l'Ecriture : l'homme est fait pour le bonheur du ciel ; tous les hommes, s'ils répon-

dent à cet appel, pourront en jouir. « Nous avons une maison qui n'est pas faite de main d'homme, dans le ciel » (2 Cor. 5, 1). Cfr aussi : 2 Cor. 4, 18. Dans ce ciel sont entrés avec le Christ les justes de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau. Ils n'ont pas attendu la permission de Russell ni l'année 1914 pour y pénétrer, ni eux ni le bon larron auquel Jésus assura sur sa croix la possession immédiate de son ciel : « En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis » (Luc. 23, 43).

Mais les Témoins s'obstinent dans leurs erreurs : la Rédemption a été tenue en échec jusqu'en 1914 ; c'est seulement à cette date, fixée par Russell, que se sont ouvertes les portes du ciel. En effet « nul n'est monté au ciel, dit Jésus, si ce n'est celui qui en est descendu, le Fils de l'Homme » (Jean. 3, 13). Notre-Seigneur parle au passé ; il ne dit pas qu'à l'avenir personne, ni sa mère, ni les saints ne pourront monter au ciel. Les âmes des justes, morts avant la Rédemption, attendaient dans le séjour des morts, dans les limbes, la Résurrection du Christ pour monter au ciel avec lui. Jésus affirme bien que les saints sont au ciel, quand il dit deux versets plus loin : « Afin que tous ceux qui croiront en lui aient la vie éternelle », c'est-à-dire qu'ils soient au ciel avec lui, car la vie éternelle consiste à voir Dieu : « Nous savons que lors de cette manifestation (1) nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'il est » (1 Jean. 3, 2).

Un ciel au rabais : le nouveau paradis terrestre

Les grands chefs se réservent une place confortable dans un ciel « spiritualisé ». La piétaille des Témoins aura en échange un ersatz de bonheur paradisiaque sur la « terre nouvelle », sur la « terre éternelle », où il n'y aura plus de guerre ni de famine, de sécheresse ni de peste, de gale ni d'insectes. Cette promesse alléchante de bonheur matériel dans un avenir assez rapproché attire à la secte les petits, les malchanceux, les mal lotis, tous ceux que hante un rêve de vie meilleure.

Cette conception matérialiste du paradis appelle les paroles attristées de Notre-Seigneur :

(1) Lors de l'épanouissement de la grâce en gloire céleste.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non pas parce que vous avez vu des signes, mais parce que vous avez mangé du pain et que vous avez été rassasiés. Travaillez non pour la nourriture qui périt, mais pour la nourriture qui subsiste jusque dans la vie éternelle. » (Jean. 6, 26 — 27). — « Mon Royaume n'est pas de ce monde. » (Jean. 18, 36). — « Pour nous, notre patrie, c'est le ciel, et c'est là que nous attendons notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ. » (Phil. 3, 20). — « L'œil n'a point vu, l'oreille n'a pas entendu, il n'est pas venu à l'esprit de l'homme tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. » (I Cor. 2, 9).

Il suffit de relire les Béatitudes (Matth. 5, 1-12 ; Luc. 6, 20-23), pour se rendre compte que Jésus promet aux siens, non des biens matériels, mais, par delà les souffrances et les larmes, la béatitude céleste : « Votre récompense sera grande dans le ciel » (Luc. 6, 23).

Il n'y aura pas de « seconde chance »

Les auteurs jéhovistes prétendent que les morts qui n'auront pas été sauvés reviendront à la vie plus tard, en vertu de la rançon payée par la mort du Christ. Ils auront alors une occasion nouvelle d'être instruits de la vérité. S'ils acceptent de « témoigner » en faveur de Jéhovah, ils seront promis à la vie éternelle et au bonheur sans fin. S'ils refusent, ils seront voués à l'anéantissement définitif.

Or la Bible ne dit pas un mot de cette « nouvelle opportunité ». La mort fixe définitivement l'homme dans l'état de salut ou de damnation : « Le destin des hommes est de mourir une seule fois, après quoi, c'est le jugement » (Héb. 9, 27). Le jour du salut, le jour de la grâce est pour « aujourd'hui », non pour après la mort : « Au temps favorable je t'ai exaucé ; au jour du salut je t'ai secouru. Le voici maintenant le temps favorable ; le voici maintenant le jour du salut » (2 Cor. 6, 2). Dieu ne sauve personne contre son gré ; il suffit de répondre à son appel pour être sauvé. Quant à ceux qui s'y refusent, la porte leur sera une fois pour toutes, impitoyablement fermée : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas votre cœur » (Heb. 3, 7).

Y aura-t-il des « ciels nouveaux » et une « terre nouvelle » ?

L'expression se trouve employée pour la première fois dans Isaïe (65, 17 et 66, 22) ; elle a été reprise par Saint Pierre et par Saint Jean. Les Témoins de Jéhovah fondent sur cette formule leur doctrine des fins dernières. Que faut-il en penser ?

Effectivement, le Christ a annoncé que « le ciel et la terre passeront » (Marc. 13, 31), et qu'ils feront place à un monde nouveau (Matth. 19, 28). Saint Jean, dans son Apocalypse, voit apparaître « un ciel nouveau et une terre nouvelle » (21, 1).

Certains théologiens, suivant en cela la tradition chrétienne primitive, prennent ces paroles mystérieuses au sens concret, physique, d'un monde recréé ; après le déluge de feu qui des éléments embrasés ne laissera nulle trace, surgiront « de nouveaux cieus et une nouvelle terre, où doit habiter la justice » (2 Pierre. 3, 7-13) ; d'autres entrevoient un monde transformé à la fin des temps, quand « la création elle-même sera affranchie de la corruption pour entrer dans la liberté des enfants de Dieu » (Rom. 8, 21). D'autres enfin les prennent au sens purement symbolique, entendant par là une rénovation morale de l'humanité, le régime nouveau inauguré par la Rédemption ; les cieus et la terre seront renouvelés par les enseignements que Jésus nous a donnés et la grâce qu'il nous a acquise par son sang (2).

Quel que soit le cadre où se développera la vie future de l'humanité ressuscitée, il y aura certainement pour tous les hommes, à la fin des temps, la résurrection de la chair, dont la Résurrection du Christ est le gage, et tous les élus, corps et âmes, sans distinction, jouiront de la vision bienheureuse de Dieu.

« En effet, nous n'avons pas ici de cité durable, nous sommes en quête de la cité future » (Heb. 13, 14).

« Nous savons que si cette tente — notre demeure terrestre — vient à être détruite, nous avons une maison qui est l'œuvre de Dieu, une demeure éternelle qui n'est pas faite de main d'homme, et qui est dans les cieus... Ainsi donc, pleins d'assurance, et sachant bien que demeurer dans ce corps, c'est vivre en exil loin du Seigneur, car nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision. Nous sommes donc pleins d'assurance et préférons quitter ce corps pour aller demeurer auprès du Seigneur. » (2 Cor. 5, 1 et 6 — 8).

1 (2) Cfr. dans la revue « Lumière et Vie », n° XI, septembre-octobre 1953 : La Fin du Monde est-elle pour demain ? l'article du P. Boismard, O.P. : « Le Retour du Christ », p. 53 à 76.

VII

LA FIN DU MONDE VISION JÉHOVISTE DE L'HISTOIRE

Un plan de Dieu revu et corrigé

Les révélations sur la fin du monde constituent la partie la plus originale — et la plus abracadabrante — de la doctrine jéhoviste. Elles entrent dans le plan de Dieu sur le monde, revu et corrigé par le pasteur Russell et par le juge Rutherford. A les en croire, l'Apocalypse divise l'histoire de l'humanité en trois périodes :

La première période, qui va de la création au déluge, placée sous la direction des Anges, a été un échec.

La deuxième période, qui va du déluge à l'avènement du Royaume de Dieu, en 1914, a été dominée par Satan. Le règne du Christ dans les âmes par sa grâce depuis deux mille ans est considéré comme inexistant.

La troisième période, qui va de 1914 à 2914, est placée sous la direction du Christ. En 1914 devait s'inaugurer le Règne Millénaire du Christ par une ère de bonheur et de paix. Chacun sait ce qu'il en advint : ce fut la première guerre mondiale. Russell et, après sa mort, Rutherford, s'employèrent à ranimer le zèle des adeptes désemparés en prédisant la fin du monde, le premier pour 1918, le second pour 1925. Nous avons vu comment les Patriarches Abraham, Isaac et Jacob furent absents au rendez-vous qui leur avait été fixé à San Diego en Californie, dans le Palais de Beth Sarim ou Maison des Princes ; comment Rutherford, qui avec les « millions d'hommes de cette génération » ne devait pas mourir, est mort. Et nous savons que les hommes continuent à mourir (1).

Malgré ces déconvenues successives, les docteurs de la secte s'obstinent à prophétiser la fin des temps pour bientôt, sans toutefois, c'est plus prudent, préciser la date.

(1) « L'aveugle acceptation de ces balivernes par les adeptes de Russell nous surprend à certains égards plus encore que les oracles qui leur servent de justification. Comment est-il possible de maintenir ces prédictions et de les déclarer justes contre toute évidence ? » (Pasteur Hoff, l'Eglise et les Sectes, p. 97).

Charlatanisme Prophétique

Leur argumentation se déroule en trois phases :

1° Au point de départ, une interprétation littérale et en même temps fantaisiste de la chronologie biblique.

2° En cours de route, une exploitation frauduleuse de la prophétie des Sept Temps de Daniel à partir d'une date faussée pour les besoins de la cause (destruction de Jérusalem fixée en 607 au lieu de 586, date historique).

3° A l'arrivée, un chiffre d'une trompeuse exactitude, qui permet de prophétiser pour un proche avenir le règne millénaire du Christ, calculé d'après des passages mal compris de l'Apocalypse, et la fin du monde que couronnera l'établissement du Royaume théocratique des Témoins de Jéhovah.

L'Histoire et l'Écriture Sainte doivent s'aligner sur cet objectif capital : la fin est proche... et les Témoins sont impatients de régner. Pour atteindre leurs objectifs, ils emprisonnent le plan de Dieu sur le monde dans cette camisole de force. Tâchons de le dégager pour lui rendre ses véritables proportions.

I

UNE VERSION JÉHOVISTE DE LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

Les calculs des Témoins reposent, au départ, sur une interprétation littérale et fantaisiste de la chronologie biblique.

A. *L'âge du monde.* La Création se serait faite en six jours, c'est-à-dire en six époques de sept millénaires chacun soit en 42.000 années (La Vérité vous affranchira, p. 52-53). Si l'on compte 42.000 années, plus les 5.973 années écoulées depuis Adam jusqu'en 1945, on obtient 47.973 années. Le monde aurait donc 47.973 ans en 1945.

Il est à peine besoin de dire que cette arithmétique est fallacieuse. La Bible ne donne aucune précision sur la durée, qui fut incalculable, des époques de la création. D'après les calculs indiscutés de la Science,

la création remonte à des milliards d'années (2). Quant à la terre, « il y a trois milliards et demi d'années que les roches de son écorce furent formées ; un milliard d'années et plus que la vie y est apparue pour aboutir à l'arrivée de l'homme, comme la géologie et la paléontologie permettent de le reconstituer » (3).

B. *L'âge du genre humain*. Il est calculé par les Témoins d'après une interprétation littérale des chronologies bibliques.

de la création d'Adam au déluge	1.656 années
du déluge à l'Alliance Abrahamique	427 années
depuis Abraham jusqu'à la fin de l'An I avant le Christ	1.945 années
du début de l'ère chrétienne jusqu'à la fin de 1945 (4)	1.945 années

Au total, depuis Adam jusqu'à la fin de 1945 de notre ère 5.973 années

Or, continue le calculateur jéhoviste, les six jours de la création et le repos du septième jour sont une image, la préfiguration de l'histoire du monde. De même que Dieu a travaillé six jours et que le septième il se reposa, ainsi l'histoire humaine s'est déroulée en six millénaires et se terminera le septième. « Nous sommes donc près de la fin des 6.000 ans de l'histoire de l'humanité, c'est-à-dire à la veille d'évènements graves préfigurés par ce qui s'est passé aux jours de Noé. Luc. 17, 26 à 30 » (*La Vérité vous affranchira, Chapitre II°, Le Calcul du Temps, p. 140*).

REPONSE. I. — Il n'y a pas de chronologie révélée

Aucun texte de la Bible ne permet « d'enfermer l'existence de l'homme dans une durée qui ne peut dépasser 6.000 ans... Rien de précis ne nous a été révélé à ce sujet » (*Cardinal Maignan, Le Monde de l'Homme Primitif. Paris 1869, p. 163*). La Bible a pour but de nous donner, non pas une chronologie rigoureuse, mais l'histoire du salut,

(2) Les preuves de l'existence de Dieu à la lumière de la science moderne, Discours du Pape Pie XII à l'Académie Pontificale des Sciences, 22 novembre 1951.

(3) G. Rémy, *De la Création à l'Age Atomique — Autour de la Bible*, p. 22. Bonne Presse 1951.

(4) Notez que l'année 1945 de notre ère est choisie pour mieux frapper l'imagination et donner un semblant d'exactitude au calcul : c'est exactement le nombre d'années qui se sont écoulées depuis Abraham jusqu'à la naissance du Christ.

c'est-à-dire de retracer l'économie du plan divin et sa réalisation à travers les siècles.

Par exemple, le texte hébreu compte 1.656 ans avant le déluge ; le texte des Septante, 2.242 et le Pentateuque Samaritain, 1.307. Il y a des altérations évidentes. Il est donc impossible de connaître le chiffre exact.

2. — Généalogies incomplètes

Les généalogies des patriarches données par les onze premiers chapitres de la Genèse ne sont pas continues. Des anciens intermédiaires sont très souvent omis ; par exemple Subaël, intendant des trésors de David, est dit « fils de Gerson, fils de Moïse » (1 Chroniques. 26, 24). Or Subaël vivait au X^e siècle, siècle de David, et Moïse vivait au XIII^e siècle, trois siècles auparavant.

Le mot « fils » désigne des descendants éloignés et l'expression « engendra » (Aalad) doit souvent s'entendre d'une génération médiate. « On en a un exemple frappant dans la généalogie de Notre-Seigneur rapportée par Saint Matthieu. Il y est dit : « Joram engendra Osias » (1, 8) ; or Joram est le bisaïeul d'Osias. De même la Genèse dit (11, 12) : « Arphaxad vécut 35 ans et il engendra Salé... » Mais Saint Luc, d'accord avec les Septante, dit dans la généalogie du Sauveur (3, 36) : « Salé, fils de Caïnan, fils d'Arphaxad... » La Genèse, au moins dans le texte hébreu et la Vulgate, a omis Caïnan... Il y a donc, dans les chronologies basées sur les chiffres de la Bible, des lacunes qui enlèvent toute certitude » (5).

Est-il besoin de redire que l'inspiration divine du texte sacré n'est pas en cause ? Elle est indépendante des questions de temps ; l'important est que les grandes vérités concernant le salut de l'humanité et son histoire providentielle soient transmises dans leur intégrité.

3. — La Chronologie Biblique ne devient plus précise qu'à partir d'Abraham, c'est-à-dire dès le XX^e siècle avant Jésus-Christ

Pour les siècles précédents et les époques préhistoriques, la Bible est insuffisante. « Elle laisse toute liberté aux savants pour déterminer

(5) Histoire de l'Ancien Testament, par Monseigneur Pelt, Gabalda, 1922, p. 125-126.

l'antiquité de l'homme d'après les documents profanes dont ils disposent » (P. Brucker, Dictionnaire d'Apologétique, colonne 290, Article Genèse). Or l'existence de civilisations très avancées en Egypte et en Chaldée et les fouilles qui y furent faites prouvent de façon indiscutable que des êtres humains vivaient dans ces pays « pour le moins avant le 5^e millénaire », au jugement de Ed. Meyer (Histoire de l'Antiquité). L'abbé Rémy déclare que des fouilles récentes, par exemple celles de Fontéchevade (Charente) en 1947, font « remonter l'apparition de l'homme à plusieurs centaines de milliers d'années avant le type actuel » (Ouvrage cité, p. 108).

Sans doute, les calculs des savants sont approximatifs ; mais les résultats de leurs découvertes sont indéniables. Aussi le sérieux de leurs recherches fait-il ressortir le simplisme avec lequel l'auteur de « La Vérité vous affranchira » écrit, page 135 :

« La vérité divine dévoile l'impertinence de certains professeurs qui, au nom d'une science faussement ainsi nommée (sic) enseignent que l'homme a évolué pendant des millions d'années vers la perfection. Ces savantissimes docteurs ès-ténèbres ne sont pas des puits de science, mais des abîmes d'ignorance. »

Je laisse au lecteur le soin de juger cette prose étrange, où l'extravagance se mêle curieusement aux considérations mystiques...

II

EN REMONTANT LE COURS DE L'HISTOIRE

Les auteurs jéhovistes traitent l'histoire comme une horloge magique ; ils en démontent les rouages et les réajustent avec une telle habileté qu'ils font osciller le balancier du Temps au rythme de leur fantaisie. Fausse précision dans les mouvements, truquage des pièces, tout leur est bon, pourvu que la machine tourne à l'heure de Brooklyn et que l'aiguille marque les événements « bibliques » au jour exigé par le système. Une date étourdîment choisie, une prophétie arbitrairement déclarée symbolique, et voilà bâti un des plus sensationnels contresens historiques.

**A — Deux dates cruciales : 607 avant Jésus-Christ
et 1914 après Jésus-Christ**

Dans l'histoire telle que l'enseignent les auteurs du mouvement, ce fut en l'année 607 avant Jésus-Christ que les Israélites furent emmenés captifs à Babylone et que fut abolie la domination théocratique de Jéhovah. Cette domination fut rétablie en 1914 par le retour de Christ sur la terre. Si l'on calcule 607 avant Jésus-Christ — 1913 après, on obtient 2.520 années. Ce chiffre donne exactement le nombre des années symbolisées par les Sept Temps de Daniel (folie de Nabuchodonosor, eux disent Nebucadnetsar) et qui, prétendent-ils, annonçaient la chute de Satan pour 1914.

Ce choix astucieux des dates fait que la machine, trop bien remontée, est en avance de vingt-et-un ans ! En 607 eut lieu une déportation, mais de minime importance, une déportation « d'avertissement » ; quelques membres de l'élite juive, parmi eux le roi Joakim et le prophète Ezéchiel, furent emmenés en captivité. Mais il y en avait eu d'autres avant, et il y en aura d'autres après. Pourquoi ne pas avoir choisi l'une des deux dates extrêmes, soit 605, soit 586 ? La captivité de 70 ans prédite par Ezéchiel (15, 11) commença en l'an 605, quand Nabuchodonosor, poursuivant les Egyptiens fugitifs, entra en Judée et fit de Joakim son tributaire ; à cette captivité mit fin l'édit de Cyrus en 536.

Mais la grande déportation, la déportation massive de toute l'élite (dont le roi Sédécias) fut ordonnée en 586, à la suite du siège et de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. C'est cette date typique de 586 que retiennent les historiens sérieux. Ainsi s'écroule le laborieux échafaudage des calculs jéhovistes concernant la fin des temps. Celle-ci aurait dû se produire, non pas en 1914, mais en 1935 !

L'année 1914, si l'on en croit Russell, devait voir le retour du Christ sur la terre et la restauration du Royaume Théocratique. Nul n'a rien vu, sauf la guerre. Rutherford fit savoir aux hommes que le Seigneur était bien revenu sur la terre en 1914 et qu'il avait inauguré son règne ici-bas, mais de façon invisible au commun des mortels. Seuls les « disciples » de Jéhovah l'ont vu « avec les yeux de

leur cœur ». Les anges sont même venus leur annoncer que c'était bien arrivé (6).

B — La Prophétie de Daniel et les Sept Temps de Nabuchodonosor

Que dit la Bible ? Nabuchodonosor a eu un songe (10, 15) que le prophète Daniel interprète (16-24). Douze mois après, l'oracle de Daniel se réalise (25, 31). Nabuchodonosor est puni dans son orgueil et réduit à l'état de bête pendant « sept temps ». Mais la Bible ne précise pas ce que furent ces « sept temps » : des semaines, des mois, des années ? Nous ne savons pas.

La prophétie concerne Nabuchodonosor et lui seulement. C'est par lui qu'elle fut réalisée : « Toutes ces choses arrivèrent au roi.. Après 12 mois. » (25 - 26). La Bible considère cette épreuve des « Sept temps » comme une épreuve classée. Aucun texte de Daniel ne permet d'entendre au sens symbolique et comme applicable à l'avenir cette éclipse temporaire et strictement personnelle de la raison chez le roi de Babylone. « Mais à la fin des jours marqués, moi, Nabuchodonosor, je levai mes yeux vers le ciel et la raison me revint. » (31).

Que disent les Témoins ? Pour plier les chiffres de la Bible à leurs oracles, ils procèdent en deux étapes.

Première étape : ils transforment les « Sept Temps » en « sept années littérales ». « Ces sept années correspondent à 84 mois, ou, selon les Ecritures qui comptent 30 jours pour un mois, à 2.520 jours ». (Que Dieu soit reconnu pour vrai, page 261). Pour ce faire, ils s'autorisent de l'Apocalypse, 12, 6, où il est dit que « la femme fut nourrie dans le désert 1.260 jours », et verset 4 : « qu'elle y fut nourrie un temps et des temps et la moitié d'un temps » ou trois ans et demi ; donc sept temps = 2×1.260 , soit 2.520 jours.

Réponse : Les chiffres de Daniel et de l'Apocalypse ne doivent pas être entendus au sens littéral. Sept dans le langage apocalyptique n'a d'autre sens que celui de plénitude normale. Les Sept Temps désignent donc une prophétie réalisée une fois pour toutes. « Un temps et des temps et la moitié d'un temps », ou $3 \frac{1}{2}$ = la moitié de 7. Ce chiffre signifie quelque chose de précaire et d'écourté : la per-

(6) Songes, apparitions, visions, rien ne manque au bric-à-brac de la magie jéhoviste. Nous n'avons pas encore — mais, patience, cela peut venir — comme en Amérique, des auditions de disques reproduisant la musique entendue au paradis I.

sécution du dragon contre la femme (l'Eglise) n'aura qu'un temps (7).

Deuxième étape : les 2.520 jours deviennent 2.520 années. Car il est écrit dans Ezéchiel : « Je t'impose un jour pour chaque année » (4, 6).

Réponse : Ce texte d'Ezéchiel s'applique à une prophétie précise. « Tu te coucheras sur ton côté droit et tu porteras l'iniquité de la maison de Juda 40 jours ; je te ferai correspondre un jour à une année ». Ces 40 jours désignent symboliquement les 40 années réelles passées dans le désert sous la conduite de Moïse. Ce sont des années passées. Mais nulle part dans Ezéchiel il n'est dit que dans les prophéties à venir un jour sera la mesure d'un an. Ajoutons que Daniel et l'Apocalypse sont les livres les plus difficiles de la Bible. Leur obscurité même porte à les interpréter comme un livre de songes. Il n'est pour ainsi dire pas une seule secte qui ne s'en soit inspirée pour justifier les tours de passe-passe les plus invraisemblables.

Un jeu trop facile. Si nous voulions nous livrer aux mêmes acrobaties arithmétiques, nous obtiendrions avec tous les chiffres cités dans la Bible des résultats surprenants. Citons par exemple I Pierre, 3, 8 : « Qu'une chose au moins ne vous échappe pas, à savoir qu'un jour pour le Seigneur est comme mille ans et mille ans comme un jour. » Si nous appliquons ce principe de « mille ans pour un jour » au règne millénaire de l'Apocalypse, le cheval de bataille des Témoins, ce règne n'est-il pas réduit à sa plus simple expression ? Et l'imagination, mise en branle par ce premier succès, pourrait commodément poursuivre une désintégration en chaîne qui volatiliserait toutes les chronologies bibliques.

Le Retour du Fils de l'Homme

En dépit de tous les moyens mis en œuvre pour percer le mystère de l'avenir, la date du retour du Christ ne pourra jamais être déterminée, même pas de façon approximative.

Ce retour est certain : le Christ reviendra sur la terre, en son corps, visible aux yeux de tous. « Alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'Homme, et alors toutes les tribus de la terre se la-

(7) En d'autres termes, 7 représente la plénitude normale ; 3 1/2, qui en est la moitié, signifie ce qui est arrêté au milieu de son cours. Le chiffre 1.260 est employé pour varier les formules ; il exprime lui aussi la brièveté, le caractère précaire et désespéré du règne de Satan. Cfr. Apocalypse : P. Allo, Gabalda 1933, p. 161-165.

menteront, et elles verront le Fils de l'Homme venant sur les nuées du ciel avec grande puissance et gloire. » (Matth. 24, 29 - 31).

Ce retour sera soudain. Notre Seigneur l'affirme dans le passage de saint Luc, 17, 26 - 27, où il assimile la fin des temps aux deux cataclysmes les plus célèbres de la Bible, le Déluge et la destruction de Sodome. « Comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'Homme. On mangeait, on buvait... Jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ; et le Déluge arriva et les fit périr tous. » Et Notre-Seigneur de conclure (30) : « De même en sera-t-il le jour où se révélera le Fils de l'Homme. »

Ce jour est par conséquent imprévisible à tous nos calculs. « Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. » (Matth. 25, 13). Le Christ lui-même l'ignore, dans sa science humaine, communicable ; il n'a pas reçu mission de le révéler : « Quant à ce jour-là et cette heure, nul ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais seulement le Père. Attention ! Soyez vigilants, car vous ne savez quand c'est le moment... ce que je vous dis, c'est à vous tous que je le dis : Veillez ! » (Marc. 13, 32-37) (8).

Les Chrétiens de l'Eglise de Thessalonique avaient, trompés par des faux prophètes, cru à l'imminence du retour du Seigneur. Saint Paul dut les rappeler à l'ordre un peu sévèrement :

« Nous vous en prions, frères : pour ce qui est de l'Avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ et de notre réunion avec lui, ne vous laissez pas si vite troubler l'esprit ni alarmer par quelque révélation prophétique, quelque parole ou quelque lettre soi-disant de nous qui vous ferait croire que le Jour du Seigneur est imminent. Que personne ne vous abuse en aucune manière. » (2 Thess. 2, 1-3).

« Le Royaume de Dieu est proche ! Réveillez-vous ! », répètent à l'envi Témoins de Jéhovah et autres Millénaristes, comme si la fin du monde était pour demain. La réponse nous est donnée par l'Evangile : « Interrogé par les Pharisiens sur le moment où arriverait le Royaume de Dieu, il leur répondit : « La venue du Royaume de Dieu ne se laissera pas observer, et on ne saurait dire : Le voici ! Le voilà ! Car, sachez-le, le Royaume de Dieu est parmi vous. » (Luc, 17, 20-21).

(8) « Il sera bon dès lors de se méfier des gens qui prétendent en savoir plus long que le Fils de Dieu. On peut poser en principe que quiconque assigne une date précise à la fin du monde est un illuminé ou un charlatan » (P. Lorson, L'avenir mystérieux des âmes, p. 132).

L'Évangile propose à notre espérance l'avènement final et glorieux du Christ au jour du jugement, dans tout l'éclat de son Règne et son triomphe définitif sur le mal. Mais il ne nous présente pas le Règne de Dieu seulement comme une promesse ; ce règne est déjà commencé ici-bas, bien que de façon incomplète et perceptible seulement par notre foi, à savoir une présence effective du Christ et de son Esprit-Saint dans les âmes par la grâce, par le baptême et les autres sacrements, par l'Église. Ainsi l'on peut dire que les derniers temps sont déjà commencés et que le Royaume de Dieu est en marche vers son achèvement.

III

HARMAGEDON — LE REGNE MILLENAIRE — LE DERNIER JOUR

Les démentis successifs que les faits ont infligés aux prédictions de leurs prophètes (mille ans de bonheur de 1914 à 2914, le commencement virtuel de l'âge d'or en 1925, la destruction imminente de l'Église Catholique présentée comme la grande prostituée de Babylone) ont appris aux Témoins à être prudents dans leurs pronostics. Toutefois, ils s'obstinent à prédire pour « bientôt » la grande bataille d'Harmagédon (ils écrivent : Armaguédon), le règne millénaire du Christ sur la terre et enfin l'inauguration des « cieux nouveaux » et de la « terre nouvelle ». Courage donc ! « La suprême secousse est proche. Le diable sait qu'il lui reste peu de temps pour troubler les peuples et pour les pousser à s'entre-détruire... » Dieu va livrer sous peu de temps la lutte suprême contre Satan et le bien triomphera définitivement du mal.

Par ces menaces incessantes de catastrophes les Témoins de Jéhovah provoquent de folles terreurs et travaillent à ébranler les systèmes nerveux. Ils cèdent comme l'héroïne du poète :

« A ce goût de périr que prend la Pythonisse
En qui mugit l'espoir que le monde finisse. »

(Paul Valéry, *La Jeune Parque*.)

Ce monde finira, c'est une certitude ; mais les textes de l'Apocalypse ne nous permettent pas d'assurer que ce soit pour demain.

A — La Grande Bataille d'Harmagédon

Saint Jean, au chapitre 16, verset 12 à 16, écrit que les esprits des démons rassemblèrent les rois de toute la terre « pour la guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant » et que ce rassemblement s'opéra « dans le lieu qui est appelé en hébreu Harmagédon ».

D'après les Témoins de Jéhovah ces textes doivent être pris au pied de la lettre : la bataille d'Harmagédon préludera au règne millénaire du Christ sur la terre. « La sentence prononcée contre les nations s'exécutera à la bataille d'Armaguédon, lorsqu'il remplira la terre de cadavres, blessera Satan, le chef invisible des nations, et le liera pour mille ans. Alors commencera le Monde Nouveau de la justice et, avec lui, le jour millénaire du jugement. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 302.)

Les théologiens catholiques voient dans le mot Harmagédon un symbole. Mageddo est en effet dans l'histoire « le lieu où les rois périssent », une localité allégorique dont le nom seul est une prophétie de désastre.

« Le Grand Jour, écrit le Père Allo, est le jour décisif de la colère de Dieu, à la Parousie du Christ (second avènement) ; il s'agit donc du dernier triomphe, mais entrevu seulement comme terme de beaucoup de châtements historiques qui doivent le préparer. » (Apocalypse, p. 260 — 261).

Ce triomphe décisif du Verbe a été remporté sur Gog et Magog qui représentent les alliés de l'Antéchrist.

B — Le Millénaire

« L'ange saisit le dragon... et le lia pour mille ans... et il le jeta dans l'abîme jusqu'à ce que fussent achevés les mille ans. » (Apocalypse 20, 1-3). Les Témoins prennent les « mille ans » au sens littéral. Durant ce millénaire, Satan sera enchaîné, le Christ règnera sur la terre et les morts ressusciteront par fractions successives pour être jugés.

Telle n'est pas la vraie signification des « mille ans ». L'auteur de l'Apocalypse parle, suivant les lois du genre, par images, par symboles et les nombres jouent un grand rôle dans cette imagerie. « Les Mille Ans sont un chiffre rond, marquant une durée quasi indéfinie. Ce chiffre n'est donc pas à prendre à la lettre. Il veut dire tout simplement : des siècles et des siècles, une succession très longue, aussi longue que Dieu voudra pour compléter la moisson des élus ». (Allo, p. 328.)

Ce règne de Mille Ans des hommes avec le Christ a un caractère spirituel, c'est la vie de la grâce pour les uns, la vie de la gloire pour les autres. L'auteur envisage ainsi toute l'histoire chrétienne, où, en somme, le bien divin, quoique souvent invisible, l'emporte beaucoup sur le mal. Le règne millénaire doit s'appliquer aussi aux 144.000 du chapitre 14, 1-5, qui ne sont pas tous des fidèles de la terre, mais en sont les prémices, ceux qui s'opposent de la façon la plus affichée, avec les martyrs, au règne de la bête ; ils s'identifient donc avec une partie des vivants qui règnent pendant les mille ans. Par conséquent, conclut le Père Allo, nous avons là un tableau de la vie de l'Eglise, dont elle jouit soit au ciel, soit même sur la terre, abstraction faite de ses épreuves extérieures.

Voici comment il faut entendre *l'incarcération de Satan* :

« Cette impuissance où le diable est mis pour mille années, de séduire les nations, ne peut être absolue au point que toute action diabolique soit suspendue dans le monde. Car l'immense peuple de Gog et de Magog ne paraît pas avoir été soumis, au moins sincèrement et pleinement, au Christ... Le Diable ne peut donc être lié que relativement. Virtuellement vaincu et anéanti, il ne peut plus séduire de nouvelles nations ni étendre son règne, mais il peut, avec beaucoup d'efforts, maintenir sur certains points son armée de réserve et la préparer à l'assaut final. » (p. 325 — 326).

« Il n'y a pas, poursuit le Père Allo, proprement de succession chronologique, mais plutôt simultanée, entre les réalités du Millenium et celles des visions précédentes. Le prophète envisage bien la continuité du pouvoir hostile des Bêtes, y compris Gog et Magog. Seulement, dans les visions 12 — 19, il insistait sur les persécutions et les luttes, tandis qu'au chapitre 20, 1 — 10, il a mis l'accent sur la tranquillité royale que conserve l'Eglise au milieu de ces péripéties... Les persécutions des Bêtes, considérées une à une, y apparaissent toutes comme brèves et précaires, ce qu'il exprime par l'emploi du chiffre symbolique 3 1/2, tandis que les « 42 » mois signifient leur répétition constante à travers les âges messianiques. Au contraire, les destinées glorieuses de l'Eglise se poursuivent sans interruption, quoique non sans combats, et cette stabilité est figurée pour mille ans.

Nous pouvons donc revenir à notre assertion principale : la prophétie du Millenium, qui fait parfaitement corps avec les autres prophéties du livre, est simplement la figure de la domination spirituelle de l'Eglise Militante, unie à l'Eglise Triomphante, depuis la glorification de Jésus jusqu'à la fin du monde. » (p. 327 à 328).

C — La Résurrection et le Jugement Dernier

Le problème de la résurrection a déjà été abordé au chapitre VI, *Rêveries d'Outre-Tombe*, quand il s'est agi de réfuter la doctrine des Témoins de Jéhovah en fonction de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme. Ce problème sera étudié ici plus en détail, par référence aux fins dernières, le Jugement, et aux chapitres suivants, le purgatoire et l'enfer.

Les deux résurrections...

Les Témoins ne croient pas à « la » Résurrection ; ils croient à deux résurrections. La « première résurrection » est celle des 144.000 élus, ceux qui forment le Corps mystique du Christ ; elle est déjà commencée, certains disent depuis 1914, d'autres disent depuis 1918. Leur nombre sera complété par le « petit reste » (9), les Témoins qui vivent actuellement, qui ne mourront pas et seront instantanément transformés en créatures spirituelles. Cette résurrection est la résurrection céleste, pour les « cioux nouveaux » inaugurés quand le Seigneur est venu dans son Temple.

La « deuxième résurrection » se déroulera sous peu par tranches ; ce sera la résurrection terrestre, pour la « terre nouvelle ». Ressusciteront d'abord les justes de l'Ancien Testament ; eux participeront à la « meilleure résurrection » que le reste de l'humanité, parce qu'ils s'éveilleront les premiers et qu'ils « seront faits princes sur toute la terre ». Puis ressusciteront les « autres brebis » ou les « Jonadabs » (préfigurés par Jonadab, le compagnon du roi Jéhu (2 Rois, 10, 15-23), auxquels se joindront les autres Jonadabs vivant actuellement et qui seront épargnés par l'imminente bataille d'Armagedon. Ce sont ceux qui « ont fait le bien » et qui mèneront sur la « terre nouvelle » une existence idyllique exempte de souffrances et de guerres, dans une fécondité sans limites... Enfin ressusciteront ceux qui « auront fait le mal » par ignorance, parce qu'ils ont été conçus dans le péché et engendrés dans l'iniquité ; ils ressusciteront tous — ou presque tous —, les milliers de milliards d'hommes qui n'auront pas entendu la prédication des Témoins, pour se faire évangéliser par les Jonadabs : à eux sera réservée, durant le mille-

(9) Or le Christ n'est pas venu pour sauver un petit groupe de privilégiés ; il est venu sauver tous les hommes (I Tin. 2, 4).

nium, la « seconde chance » dont ils profiteront pour acquérir leurs droits à la vie éternelle ici-bas, sur la terre paradisiaque (10) : s'ils résistent à Jéhovah, ils seront voués à la « seconde mort », c'est-à-dire à l'anéantissement définitif dans les flammes de l'enfer, dans « l'étang de feu ».

Ce compartimentage, cette succession des élus en lieux et catégories multipliés à plaisir sont opposés à la doctrine évangélique. Il n'y aura en effet qu'une seule résurrection générale, à la fin du monde (Matth. 22, 23-32 ; Marc, 12, 18-27; Luc, 20, 27-39 ; Jean 5, 21-29.) Cette résurrection est incluse dans l'universalité du jugement, qui s'applique à tous les hommes sans exception :

« De même qu'on ramasse l'ivraie et qu'on la consume au feu, ainsi en sera-t-il à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges ; ils ramasseront pour les mettre hors de son Royaume tous les auteurs de scandales et ceux qui pèchent contre la Loi, et ils les jetteront dans la fournaise ardente ; là seront les pleurs et les grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père. » (Matth. 13, 40 — 43).

Jésus déclare nettement qu'il n'y aura pas de catégories différentes parmi les élus : plus de mariages parmi eux : un seul lieu, le ciel : « A la résurrection, on ne prendra plus ni femme ni mari, on sera comme les anges dans le ciel. » (Matth. 22, 29 — 31.) C'est en deux catégories seulement, les bons et les mauvais, que les ressuscités seront à jamais fixés dans leur sort :

« Et ils s'en iront (les mauvais) au châtement éternel, et les justes à la Vie éternelle. » (Matt. 25, 46). « L'heure vient où tous ceux qui sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de l'Homme, et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal pour une résurrection de damnation. » (Jean. 5, 28 — 29).

La résurrection générale des corps coïncidera avec le Jugement Universel :

« Lors donc que le Fils de l'Homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, il prendra place sur son trône de gloire. Devant lui se rassembleront toutes les nations ; il séparera les uns d'avec les autres,

(10 Le châtement de « ceux qui auront fait le mal » consistera en ceci qu'ils ne procréeront pas (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 294).

comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche » (Matt. 25, 31 — 33).

La même scène grandiose est décrite par saint Jean : « Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts, et encore un autre livre, qui est le Livre de Vie. Les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans ces livres, suivant leurs œuvres. » (Apoc. 20, 12.)

Tous les morts sans exception ressuscitent en même temps et se présentent ensemble devant le Tribunal pour être jugés. Il n'y aura donc pas de tranches successives ni de multiples catégories de ressuscités, comme le croient les Témoins. Il n'y aura pas non plus d'opposition entre le ciel et la terre, comme si des éléments différents devaient les habiter. De même que le Christ voulait réunir tous les hommes en « une seule bergerie », sous la houlette d'un seul pasteur (Jean, 10, 16), de même il n'y aura qu'une seule cité qui groupera, sans distinction, tous les élus, unis entre eux comme les pierres d'un même édifice.

« Et je vis la Cité sainte, la Jérusalem nouvelle, descendre du ciel d'auprès de Dieu, prête comme une fiancée parée pour son époux. Et j'entendis, venant du trône, une voix puissante qui disait : « Voici la demeure de Dieu chez les hommes ; Il demeurera avec eux, et eux seront son peuple. Dieu lui-même sera avec eux » (Apoc. 21, 2 — 3).

Quant à la « seconde chance » dont jouiraient durant le millénum les hommes qui auraient ignoré les Témoins de Jéhovah, il n'en est jamais question ni dans les Evangiles ni dans les Epîtres. A plusieurs reprises Jésus affirme que tous seront jugés d'après les actions de la vie présente, et non d'après l'examen d'une « seconde opportunité » destiné à réparer un premier échec et à « gommer » une vie antécédente. « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai été sans gîte, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus me voir » (Matth. 25, 35-36). Il s'agit bien des actions de cette vie, ces actions auxquelles les Témoins n'accordent qu'une minime importance (11). Aussi Notre-Seigneur nous recommande-t-il d'être sur nos gardes, de façon à ne pas nous laisser surprendre (Marc. 13, 37 ; Matth. 24, 44, etc.).

(11) On devine facilement à quels excès peut encourager une morale appuyée sur une pareille doctrine : tout est permis durant la première tranche de vie, puisque la seconde pourra tout réparer.

Après la mort, l'âme ne peut plus mériter ; elle est fixée dans les dispositions où elle se trouvait à cet instant décisif pour son avenir éternel. C'est alors que le Juge prononce sa sentence, le jugement particulier. Si Jésus promet au bon larron le salut « dès aujourd'hui », c'est qu'il aura été jugé aussitôt après sa mort (Luc. 23, 43). D'après saint Paul, les justes reçoivent leur récompense immédiatement après leur mort. Or il ne peut y avoir de récompense qu'après jugement. Donc le jugement a suivi immédiatement la mort (Cfr 2 Cor. 5, 6 — 8; Phil. I, 23 — 24 ; Apoc. 6, 7). Saint Paul est pressé de rejoindre son Maître : « Je désire partir pour être avec le Christ, car c'est de beaucoup le meilleur. » (Phil. I, 23.) ; ce vœu serait sans objet, si l'Apôtre devait attendre sa réalisation à la fin du monde, dans le sommeil inconscient de la tombe ; il croit donc à une survie de l'âme et à une récompense immédiate.

Citons un autre texte significatif : « De même que le destin des hommes est de mourir une seule fois, après quoi, c'est le jugement, ainsi le Christ s'est offert une seule fois pour enlever les péchés d'un grand nombre » (Heb. 9, 27-28). Quoi qu'en pensent les Témoins de Jéhovah, il n'y a aucune incompatibilité entre le jugement particulier et le jugement général. Le jugement particulier est un jugement qui porte sur la vie de chaque homme au moment de sa mort. Ce jugement est irrévocable. Le jugement général est la déclaration publique de cette même sentence. Mais cette fois, tous les hommes sont rassemblés ; leur âme vient d'être réunie à leur corps ressuscité. Et le Christ apparaît (c'est sa seconde apparition ou Parousie) comme Juge suprême des bons et des mauvais et comme Chef de cette Assemblée sur laquelle il va régner éternellement.

Le Royaume de Jésus est un royaume spirituel ; « il n'est pas de ce monde » (Jean, 18, 36). Les Témoins de Jéhovah vous concèdent bien l'existence d'un royaume céleste, où régneront les 144.000 élus, transformés en créatures spirituelles ; mais le vrai Royaume, celui qui compte à leurs yeux, c'est la terre éternelle, réservée aux Jonadabs et à leurs convertis de la seconde chance, c'est-à-dire le Royaume Théocratique. Ils attribuent à ce royaume, en les prenant au sens matériel, les textes messianiques qui annoncent, sous forme d'images, la joie et la paix au peuple d'Israël. La Paix et la Joie toutes spirituelles apportées par le Christ deviennent des jouissances toutes matérielles. Par ces assurances de bonheur terrestre, ils flattent ce vieux rêve de l'âge d'or qui hante l'humanité depuis la perte du paradis.

Ils flattent et ils trompent. Mais en définitive ce ne sont pas des mirages qui peuvent assouvir dans les âmes leur soif inextinguible du surnaturel.

Conclusion : Vision Chrétienne de l'Histoire

« Nous vivons dans l'attente de la bienheureuse espérance et de la manifestation glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur, le Christ-Jésus. » (Tite, 2, 13). Le Chrétien croit au retour du Seigneur et à son Règne. Il le désire, il le demande dans sa prière quotidienne : « Que votre Règne arrive. » (Matt. 6, 10), et ce désir « pousse à l'action, c'est-à-dire au témoignage ». Avec l'Eglise totale, « le Chrétien désire le retour glorieux de l'Agneau et hâte ce retour par ce désir même ». C'est dans ce sens qu'il faut entendre le récit de la mission des Douze : « Maître, est-ce maintenant que tu rétablis le Royaume ? Et le Seigneur de répondre en réservant certes une fois de plus le mystère de l'échéance chronologique de la consommation, mais en acceptant, par la tournure même de sa réponse, que cette perspective eschatologique forme le contexte normal de la mission apostolique. « Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a réservés à sa propre puissance, mais vous recevrez puissance du Saint-Esprit survenant en vous et vous serez mes témoins... jusqu'aux extrémités de la terre. » Alors, il disparaît mystérieusement sur les nuées et un ange, accentuant encore la note eschatologique de la scène, annonce aux Douze que le Seigneur ressuscité reviendra sur des nuées semblables au jour de sa glorieuse Parousie (Actes. I, 4 — 14). C'est le regard fixé sur ce parfait accomplissement du « Mystère de Dieu »... que les Témoins de Jésus doivent accomplir ici-bas leur témoignage. » (L'Apocalypse de saint Jean, vision chrétienne de l'Histoire, R. P. Féret, p. 340.)

(Cfr le numéro spécial (n° 12) de la revue « Lumière et Vie » : « La fin du monde est-elle pour demain ? ».

VIII

LE PURGATOIRE

A en croire nos frères séparés, les Protestants, et toutes les dissidences religieuses, le Purgatoire aurait été inventé par le pape saint Grégoire le Grand, en l'an 595, et serait devenu un article de foi au Concile de Florence, en 1439.

Or l'histoire nous permet d'attester que cette croyance était établie à l'origine du christianisme et l'Écriture nous la démontre.

Les inscriptions que nous lisons encore aujourd'hui sur les tombeaux des martyrs dans les Catacombes, par exemple : « Souvenez-vous dans vos prières de nous qui sommes partis avant vous », témoignent que dès les premiers siècles les fidèles cherchaient à soulager les âmes des morts par des prières.

Tertullien (160 - 240) parle de messes anniversaires pour les défunts : « Nous faisons chaque année des offrandes pour les morts, comme pour leur fête de naissance. »

Sainte Monique, à la veille de mourir (387), disait à son fils saint Augustin : « Dépose mon corps où tu voudras et qu'il ne te soit pas à charge. Je te demande seulement de te souvenir de moi à l'autel du Seigneur, où que tu te trouves. »

Ces requêtes et ces pratiques prouvent que la primitive Eglise croyait au pouvoir d'intercession des vivants pour les morts, donc au Purgatoire, où les âmes des défunts attendaient leur libération. Par conséquent, le pape Grégoire I^{er} n'a pas inventé le Purgatoire, puisque cette croyance existait avant lui. Quant au Concile de Florence, dans le Décret d'Union des Grecs (6 juillet 1439), il a défendu contre les hérétiques des pratiques très anciennes et recommandé les prières et la célébration de messes pour les morts, étant donné que « leurs âmes sont délivrées de toute souillure après la mort par des peines purificatrices » et « qu'au soulagement de ces peines servent efficacement les suffrages des fidèles vivants » (Denziger-Bannwart : 693).

Ce que les documents historiques attestent, les textes de l'Écriture le prouvent.

Certains passages de l'Ancien Testament semblent déjà impliquer une sorte de suffrage pour les défunts ; la mémoire des morts y apparaît honorée par des aumônes, des sacrifices et des jeûnes : Rois, 31, 13 ; Rois, 1, 12 ; 3, 35 ; 12, 16 ; Tobie, 4, 18.

Le Second Livre des Macchabées est un document non négligeable. Mais avant de citer ce texte péremptoire, il faut élucider la question de sa canonicité. Les deux premiers livres des Macchabées ont toujours joui d'une grande estime parmi les Juifs de Palestine, bien qu'ils ne paraissent pas avoir été admis dans leur Canon des Ecritures. Ils figuraient dans la collection des écrits inspirés transmise à la primitive Eglise par l'autorité des Apôtres. Nous en avons pour témoins Tertullien, saint Cyprien, saint Hippolyte, saint Hilaire, saint Ambroise et saint Augustin qui nous dit clairement : « Ce livre, intitulé les Macchabées, n'est pas admis par les Juifs au même rang que la Loi, les Prophètes et les Psaumes ; mais il est reçu par l'Eglise. » (Contre la lettre de Gaudentius, I, 35 ; Grande Bible de Crampon, Tome 3, p. 215.) Les Conciles d'Hippone et de Carthage en 397, les papes Innocent I^{er} et Gélase inscrivent expressément les deux livres des Machabées dans leurs catalogues des Livres Saints. Seul saint Jérôme les a classés, avec tout ce qui ne fait point partie du Canon hébraïque, parmi les Apocryphes. Cette opinion, toute personnelle, est dûe à son érudition rabbinique. Le Concile de Trente (8 avril 1546) les a déclarés solennellement partie intégrante des Ecritures.

Au XVI^e siècle, Luther rejeta la canonicité des Macchabées, parce que, disait-il, l'Eglise y trouvait la justification de sa doctrine du Purgatoire. Toutefois, bien qu'ils rejettent l'inspiration de ces Livres, les Réformateurs ne peuvent nier que ce soit des documents historiques, connus et utilisés par les Juifs du premier siècle, tel l'historien Josèphe. Ils doivent donc admettre que la coutume de prier pour les morts existait déjà au deuxième siècle avant le Christ.

Pour nous, nous ne prétendons pas avoir raison contre l'ensemble des Pères et contre la Tradition clairement affirmée. Fidèles à l'Eglise, dépositaire et gardienne de la Vérité, nous acceptons le texte du deuxième livre des Macchabées comme authentique et inspiré. Voici ce texte. (Judas Macchabée, après avoir vaincu Gorgias, relève les corps de ses compagnons tombés à l'ennemi, en vue de les inhumer) :

« Ayant fait une collecte d'environ deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem, pour l'employer à un sacrifice expiatoire, agissant très bien et noblement, en pensant à la résurrection. En effet, s'il n'avait pas cru que ceux qui avaient été tués ressusciteraient, il eût été superflu et ridicule de prier pour les morts. Songeant à la grâce magnifique réservée à ceux qui meurent pieusement — sainte et salutaire pensée —

il fit un sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent absous de leur péché » (2 Macch. 12, 43 — 45).

Judas exprime ainsi sa croyance en un lieu de purification, où les prières des survivants peuvent abrégé les souffrances des disparus. En effet, s'il les croit déjà parvenus au ciel, ils n'ont plus besoin de prière. S'ils sont en enfer, tout suffrage est inutile, puisque de l'enfer on ne sort pas. Reste le Purgatoire...

Saint Matthieu, 5, 26, fait allusion à une « prison » d'où l'on ne peut sortir avant d'avoir satisfait à la justice divine : « Je te le déclare, tu n'en sortiras pas que tu n'aies remboursé le dernier quadrant. » Ce lieu de purification n'est pas nommé expressément, mais c'est une réalité. « Si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni en ce monde ni en l'autre. » (Matth. 12, 32). « Ce qui revient à dire, d'après saint Augustin et saint Grégoire, que certains autres péchés peuvent être remis après la mort, et que par suite, l'endroit où peut se faire cette remise n'est ni le ciel, où aucune souillure ne peut entrer, ni l'enfer, où aucun péché ne peut être pardonné, mais un lieu intermédiaire qu'on appelle le Purgatoire. » (Lumières sur... le Purgatoire, brochure n° 8, Archevêché de Montréal.)

Saint Paul, en parlant du feu qui doit éprouver l'œuvre de chacun au dernier jour, connaît deux catégories de Chrétiens : ceux dont les œuvres résisteront et qui recevront, de ce chef, leur récompense ; ceux, au contraire, dont les œuvres seront condamnées et qui en pâtiront, mais se sauveront tout de même « comme au travers du feu » (1 Cor. 3, 13 — 15). Texte obscur, mais qui laisse deviner, au regard du jugement divin, une classe d'hommes, comprise entre les bons et les méchants, qui peut encore prétendre au salut, bien que connaissant de sérieuses difficultés. (Dictionnaire Pratique des Connaissances Religieuses — Bricout-Letouzey. Paris. 1927. Tome V. Col. 956).

Saint Jean dit de la Jérusalem céleste « qu'il n'y pénétrera rien d'impur » (Apoc. 21, 27). Une purification complète doit donc être exigée, soit pour les péchés véniels non encore pardonnés, soit pour les péchés mortels remis par la confession ou par un acte de contrition parfaite, mais auxquels il reste encore à payer une certaine peine temporelle, la pénitence suffisante n'ayant pas été accomplie sur cette terre.

Conclusion

L'existence du Purgatoire est une réalité ; le mot lui-même n'est

pas dans la Bible, mais la chose s'y trouve nettement exprimée. De plus, c'est une vérité de foi, définie par l'Eglise. Quoiqu'on en dise, ce n'est pas une doctrine diabolique, ni un vil moyen d'extorquer de l'argent en faisant dire des messes pour les défunts.

Ce n'est pas non plus une hypothèse qui permettrait aux Catholiques de s'assurer gratuitement le salut, par la simple célébration de la messe. La Rédemption nous a été acquise par la mort du Christ sur la croix : c'est là un don absolument gratuit. Mais la Messe applique les mérites de cette mort à l'âme humaine, à condition que celle-ci réponde aux avances de Dieu et satisfasse pour ses péchés en esprit de réparation et d'amour. Les mérites de la mort du Christ sont applicables aux défunts en vertu de la solidarité qui relie le corps de l'Eglise au Christ-Chef. Au contraire, ceux qui nient le Purgatoire et la nécessité d'une satisfaction personnelle pour la peine dûe au péché prétendent se ménager un salut absolument gratuit et font fi de la justice de Dieu. Il serait vraiment trop commode de compter sur l'amour de Dieu tout en l'offensant et de passer l'éponge sans aucune réparation : « Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. » (1 Jean, 1, 8.)

IX

L'ENFER

Les Témoins de Jéhovah distribuent généreusement un petit tract sous forme de dépliant, imprimé, tantôt en Suisse, tantôt en Amérique. Le titre « Le Feu de l'Enfer » se détache sur un fond de flammes rouges qui éclairent un texte souligné de la même encre : « Vérité Biblique ou Epouvantail païen ? Risquez-vous d'y aller ? La plupart des religions disent oui. Mais la Bible dit non ! »

Lisez ces six pages. Ce sera d'autant plus vite fait que vous n'y trouverez rien, rien sauf d'énormes contre-vérités mille fois ressassées dans d'autres ouvrages : l'enfer biblique est le dortoir des morts, l'homme n'a pas d'âme, l'enfer de l'Évangile est l'anéantissement définitif des méchants. Sur le véritable problème on ne cite aucune des phrases si catégoriques de Notre-Seigneur. Elles sont trop gênantes. Mais au terme d'un de ces escamotages auxquels nous sommes habitués, l'auteur anonyme se propose pour vous enseigner la Parole de Dieu et la Vérité !

Passons chez la secte dissidente, leurs frères ennemis, « les Amis de l'Homme ». Eux nous offrent une brochure de 16 pages, écrite par le « fondateur », le dentiste suisse Alexandre Freytag : « Le Mystère de l'Enfer dévoilé « Que signifient : le Feu, les Tourments, le Tombeau ? » La couverture s'orne d'un lion féroce, prêt à bondir sur les Chrétiens au Colisée, et porte en lettres rouges la légende : Dieu est Amour ». Et puisque Dieu est amour, l'enfer n'existe pas. C.Q.F.D. Le libelle est rédigé dans un style incolore, qui n'est celui de personne. Seule originalité, si l'on peut dire, de ce délayage pseudo-biblique, la plume frémit parfois d'une indignation vertueuse à l'idée impensable qu'un Dieu très bon pourrait faire bouillir éternellement les pauvres damnés en enfer.

L'ouvrage jéhoviste plus développé : « Que Dieu soit reconnu pour vrai », au chapitre VI, « L'Enfer est un lieu de repos provisoire », met en scène une femme dont les nerfs se crispent à l'évocation d'un lieu de tortures éternelles.

Laissons aux cœurs sensibles ces frissons d'épiderme et ces crises de nerfs aussi peu convainquants que « le mélodrame où Margot a pleuré ». La saine raison n'en a que faire ; elle accepte la Vérité, non pas dans la mesure où elle plaît, mais celle que Dieu lui-même

a révélée dans son absolue rigueur. Après le discours sur le pain de vie, beaucoup de disciples quittèrent le Maître en disant : « Cette parole est trop dure ! Qui peut l'écouter ? » (Jean, 6, 60.) Que l'existence de l'enfer soit peu réjouissante, c'est indéniable. Mais quand le Christ nous l'enseigne, nous avons le devoir de l'accepter sans murmure et sans dénaturer sa Parole.

Car nous avons affaire à un véritable travestissement de l'Évangile : la doctrine de l'enfer serait diabolique. Bien plus, l'Église Catholique adorerait le diable ! Ces affirmations grotesques font songer à un exemple vraiment comique de travail hâtif et sans critique. Un professeur de Königsberg, ayant lu qu'on honorait en Sardaigne un saint Lucifer, en conclut que la population sarde adorait le diable. On eut beau lui remontrer qu'il s'agissait d'un écrivain ecclésiastique très connu, Lucifer, évêque de Cagliari au 4^e siècle, honoré localement comme un saint : il ne voulut pas démordre. Ainsi, quand un « écrivain » jéhoviste affirme ces invraisemblables énormités : Satan a inventé la doctrine de l'Enfer, l'Église voue un culte « religieux » au Malin, il ne manque pas d'âmes candides et naïves pour le croire.

!

VRAIE ET FAUSSES NOTIONS DE L'ENFER

Témoins de Jéhovah et Amis de l'Homme déploient toutes les ressources de leur habileté à semer la confusion dans les termes, afin d'exterminer une fois pour toutes la doctrine traditionnelle de l'enfer, cette crainte qui a tourmenté toute sa vie le pasteur Russell.

Leur argumentation porte sur deux séries de termes, qu'elle fait entrer de force chacune dans un sens obligatoire, comme dans un lit de Procuste. 1° *Le Schéol*, ou Hadès, ou Enfer, désignerait « la condition où vont les bons et les mauvais en attendant le jour de la résurrection ». 2° *La Géhenne* « est le symbole de la destruction définitive réservée au diable, à ses démons et à tous les adversaires du Gouvernement théocratique de Jéhovah, et de laquelle aucun de ces méchants ne reviendra jamais » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, page 85). Pour mieux entretenir l'équivoque, le titre du chapitre dit : L'enfer est un lieu de repos provisoire !

Que dit la Bible ? 1° *Le Schéol* ne signifie pas seulement la tombe, mais surtout le « séjour mystérieux » où survivaient les âmes immor-

telles des morts. Voir au chapitre V : L'âme est-elle distincte du corps et immortelle ? le sens du mot Schéol.

Schéol signifie aussi « le séjour des méchants », comme le prouve le texte suivant : « N'épargne pas la correction à l'enfant ; si tu le frappes, il ne mourra pas. Frappe-le de la verge, et tu délivreras son âme du schéol » (Proverbes, 23, 13). Si, comme l'affirme l'Écriture, l'âme de l'homme qui fait le bien évite le schéol, parce qu'on l'a corrigé dans sa jeunesse, au contraire, l'âme de celui qui fait le mal va au schéol, c'est-à-dire à la mort spirituelle. Si l'âme vertueuse évite le schéol et si l'âme mauvaise y descend, c'est que le « schéol » est un lieu de purification ou de punition éternelle.

Les jéhovistes appliquent aussi leur système de l'équivoque aux mots Hadès et Enfer. Ces termes ont parfois le sens de « lieu où sont les morts », sans aucune nuance de torture. Par exemple, dans ce texte de l'Apocalypse, 20, 13 : « La Mort et l'Hadès (Enfer) rendirent leurs morts. » Le mot « enfer », du latin « inferi », lieu inférieur, dans la cosmographie ancienne désignait l'espace qui s'étend sous le disque terrestre, où l'on situait le séjour ténébreux des morts. C'est dans ce sens qu'il est employé dans notre Credo ; il y est dit du Christ « qu'il est descendu aux enfers », c'est-à-dire au séjour des morts, pour annoncer aux justes de l'Ancien Testament que la Rédemption était achevée. Mais il n'empêche que le mot « enfer » signifie aussi « lieu de tortures éternelles ».

2° La Géhenne, ou Ghê-Hinnom, vallée de Hinnom, était une vallée de Jérusalem où l'on brûlait les immondices ; le feu y était continuellement entretenu. Jésus en fait une image des peines éternelles de l'enfer. Les jéhovistes lui attribuent un sens allégorique, celui de l'anéantissement définitif et non d'un châtimement éternel.

II — L'Enfer dans l'Écriture

La doctrine de l'enfer, comme celle de l'immortalité de l'âme, est restée longtemps voilée dans l'Ancien Testament ; elle n'a été révélée que progressivement : d'abord sous cette forme générale que les méchants seront exclus du royaume messianique (Jérémie, 15, 14 ; Isaïe, 65, 13 — 14 ; 33, 14) :

« Les pécheurs tremblent devant Sion, l'épouvante saisit les impies. Qui de nous peut rester près du feu dévorant ? Qui de nous peut rester près des flammes éternelles ? » — « Et quand ils sortiront, ils verront

les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi ; car leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point, et ils seront en horreur à toute chair. » (66, 24).

Puis, quand apparaît l'idée de la résurrection future, la doctrine se précise ; elle présente l'enfer comme un état de honte et d'opprobre qui s'oppose à la béatitude des Israélites fidèles à leur Dieu :

« Et beaucoup de ceux qui dorment dans la terre de poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte, pour l'opprobre éternel. » (Daniel. 12, 2).

Pour bien montrer que cette vérité de l'enfer ne sera parfaitement connue que plus tard, l'Esprit-Saint ajoute : « Toi, Daniel, cache ces paroles et scelle le livre jusqu'au temps de la fin. Beaucoup le scruteront et la connaissance augmentera. » (12, 4.)

Le *Nouveau Testament* est affirmatif sur l'existence d'un lieu de tortures éternelles. Notre-Seigneur en parle plus de quinze fois dans l'Évangile. Donnons dès maintenant les références des passages qui ont trait à l'enfer, quitte à revenir ensuite aux textes les plus discutés par les adversaires : Matth. 3, 10 — 12 ; 5, 22 — 29 ; 7, 19 ; 10, 28 ; 11, 23 ; 13, 45 — 50 ; 18, 8 — 9 ; 23, 33 ; 25, 41. Marc. 9, 42 — 48 ; Luc, 3, 9 — 17 ; 10, 15 ; 12, 5 ; 16, 19 — 31 ; Jean, 15, 6 ; 2 Pierre, 3, 7 ; Apoc. 17, 16 ; 19, 20 ; 20, 9, 14, 15 ; 21, 8.

Le texte de Saint Marc : la Géhenne et les Vers (9, 47 — 48).

Ce texte est exploité par « Que Dieu soit reconnu pour vrai » p. 81 — 83, en deux étapes :

Le premier tour de passe-passe consiste à l'interpréter d'après Matthieu, 25, 46 : « Les mauvais iront au supplice éternel et les justes à la vie éternelle ». Les jéhovistes traduisent « supplice éternel » par « suppression éternelle », d'après une édition américaine de la Bible, l'Emphatic Diaglott. Or le texte grec emploie bien le terme « kolasis » qui signifie répression, châtiment, punition, et non : suppression. L'auteur s'autorise d'une traduction intentionnellement fautive pour déclarer que la Géhenne dont parle Jésus dans Marc est un symbole de l'anéantissement définitif auquel seront voués le démon et les méchants à la fin du monde.

Le deuxième tour de passe-passe consiste à attirer l'attention sur les « vers » et à tourner l'Évangile en ridicule. « Il est contraire à l'Esprit de l'Évangile de dire que des vers sont immortels ! » Or Jésus figure par une image une réalité : les vers symbolisent le

remords qui ronge l'âme des damnés, la fièvre qui les dévore, la torture qui ne finira pas :

« Si ta main te scandalise, coupe-la ; mieux vaut pour toi entrer manchot dans la Vie que de t'en aller avec tes deux mains *dans la géhenne*... Et si c'est ton œil qui te scandalise, arrache-le ; mieux vaut pour toi entrer avec un seul œil dans le Royaume de Dieu que d'être jeté avec tes yeux dans *la géhenne, où leur ver ne meurt ni leur feu ne s'éteint* (1). Tous, en effet, doivent être salés par le feu » (Marc. 9, 43 — 49).

Les mots « supplice éternel » (Matth. 25, 46) n'ont pas d'autre sens que celui d'un châtement exercé durant toute l'éternité sur des êtres doués d'une existence personnelle, car on ne conçoit pas de supplice sans supplicé, pas plus qu'on n'imagine de maladie sans malade. Par ailleurs on serait bien gêné de nous expliquer à quoi pourra servir ce feu éternel, quand il n'y aura plus de damnés à anéantir... Rutherford a prévu l'objection : pour supprimer à jamais l'enfer, il nie, contre toute l'évidence des textes, que ce feu soit éternel et il tire de sa négation la conséquence triviale : « Qui entretiendra le feu de l'enfer, quand le diable sera détruit ? » (Où sont les Morts ? p. 35). Nous n'avons plus à nous demander où une pareille méthode exégétique pourrait nous mener...

Dans le cadre de ces extravagances entre l'explication de *la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche*, telle que nous la proposent les Témoins de Jéhovah. L'Évangile nous représente le riche « dans le séjour des morts, en proie aux tourments » et suppliant Abraham de lui envoyer Lazare, afin qu'il « trempe dans l'eau le bout de son doigt pour lui rafraîchir la langue, car, dit-il, je suis à la torture dans ces flammes » (Luc. 16, 23 — 24).

L'auteur témoin prend le Christ en défaut ; il le convainc d'erreur ; en effet, il écrit :

« Si le riche eût été dans les flammes, comment Lazare aurait-il pu lui rafraîchir la langue avec une goutte d'eau au bout de son doigt ? » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 84).

S'il est invraisemblable — et impossible — que le riche soit dans les flammes, c'est que Notre-Seigneur s'est trompé ou qu'il a menti.

(1) Isaïe, 66, 24. Le sel conserve les coupables, pour assurer la perpétuité de leur châtement. Il purifie aussi les fidèles, pour en faire des victimes agréables à Dieu. (Note du Chanoine Osty).

On n'ose pas le dire clairement, mais on le laisse entendre. Et voici que l'on réhabilite le mauvais riche :

« Il est déraisonnable de supposer que l'un va en enfer parce qu'il fut riche, s'habilla bien et se fit servir des mets succulents : car cet homme n'est accusé de rien. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 82).

Le riche n'est accusé de rien ? Comment oser l'affirmer ? Il suffit de relire les versets 20 et 21 : « Un pauvre, du nom de Lazare, gisait près du portail, tout couvert d'ulcères. Il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche... Bien plus, les chiens eux-mêmes venaient lécher ses ulcères. » Le Christ n'avait pas besoin d'expliquer, et ses auditeurs avaient fort bien compris, que le riche avait manqué à la Charité envers son frère dans le besoin, c'est-à-dire au grand commandement (Luc. 10, 27 ; Jean. 1, 4-20). « A cela tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous vous aimez les uns les autres » (Jean, 13, 35).

Mais, réplique-t-on, il s'agit ici d'une parabole, d'une histoire fictive. Jésus parle par images, comme les Hébreux. Sans doute, mais il veut enseigner une vérité. Vous dites qu'il se conforme à une croyance populaire ? que certains Juifs croyaient alors faussement à la survie de l'âme, à sa récompense ou à son châtement aussitôt après la mort ? Justement, si cette croyance était fausse, Jésus se serait empressé de la redresser. Or loin de l'infirmier, il l'appuie de toute l'autorité de sa parole.

« La lettre de la Bible, rien que la lettre ! », répètent à l'envi les jéhovistes. C'est le moment de se soumettre au principe, même quand la vérité heurte la sensibilité. Ecoutons la sentence implacable du Juge au dernier jour : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. » (Matth. 25, 41.) « Une sentence aussi nette ne peut être prise qu'au sens littéral. Les juges n'ont pas l'habitude de parler par métaphores. La sentence sera exécutée, non pas en image, mais avec le plus effrayant réalisme : « Les anges sortiront pour séparer les méchants d'avec les justes et les rejeter dans la fournaise du feu. C'est là que seront les pleurs et les grincements de dents » (Matth. 13, 49). (Dictionnaire Apologétique. Tome I).

Saint Paul, bien qu'il songe de préférence aux justes, laisse entrevoir plus d'une fois la vengeance divine qui attend les pécheurs au jour du jugement : « Ce jugement aura lieu lors de la révélation du Seigneur Jésus... Ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile subiront le châtement de la ruine éternelle, loin du Seigneur et de sa puissance. »

(2 Thess. 1, 7 — 9.) L'Apôtre donne les deux éléments qui constituent les peines de l'enfer : la combustion éternelle et la privation de Dieu ou peine du dam. Cfr Rom. 2, 5 ; 1 Cor. 3, 13 ; Hébr. 10, 27.

Les textes de l'Apocalypse sont tout aussi formels. L'enfer y est toujours désigné par les expressions « étang de feu », « étang de feu et de soufre ». S'il arrive à Saint Jean de parler de l'enfer au sens de « séjour des morts » (Apoc. 20, 13 — 14 : La Mort et l'Hadès rendirent leurs morts), cela ne prouve rien contre l'existence d'un véritable enfer, lieu de supplices éternels. Mais ici encore les Témoins établissent la confusion entre « supplice éternel » et « anéantissement, destruction éternelle ».

Relisons ces textes de l'Apocalypse : ils ne peuvent être plus catégoriques sur l'existence d'un enfer qui dure, sur des supplices qui durent, avec des suppliciés qui subissent des peines sans fin :

« La fumée de leur supplice monte aux siècles des siècles : ils n'ont de cesse ni jour ni nuit, ceux qui adorent la Bête. » (14, II). « Quant au Diable, leur séducteur, il fut jeté dans l'Etang de feu et de soufre, où se trouvent aussi la Bête et le Faux Prophète. Ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles. » (20, 10). « La Mort et l'Hadès furent jetés dans l'Etang de feu : l'Etang de feu, c'est la seconde mort. Quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans le livre de vie fut jeté dans l'Etang de feu » (20, 14 — 15).

On objecte les textes qui, à propos de l'enfer, parlent de mort et de destruction. Or ces expressions sont des expressions figurées, qui veulent traduire dans toute leur rigueur l'état de mort spirituelle du pécheur. Par exemple ce verset de l'Apocalypse, 3, 1 : « Je connais ta conduite ; tu passes pour vivant, mais tu es mort ». La « première mort » désigne la mort physique, celle du corps ; la « deuxième mort » désigne la mort spirituelle, privation de la grâce ou damnation.

En dépit de l'évidence, les jéhovistes s'acharnent contre l'Enfer, parce que cette doctrine, ainsi que celle concernant le Purgatoire, « sont basées sur cette autre imposture qu'est l'immortalité de l'âme. Pour qu'une âme humaine puisse souffrir éternellement, après la mort, il faudrait qu'elle soit indestructible, donc immortelle, ce qu'elle n'est pas. » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 85.)

Nous tournons en rond ; c'est un cercle vicieux : pas d'immortalité de l'âme, donc pas d'enfer éternel ; pas d'enfer éternel, donc pas d'immortalité de l'âme. Pour ne pas éterniser le débat, contentons-

nous de répondre aux conclusions de « Que Dieu soit reconnu pour vrai », p. 85.

Réponse aux dernières objections

La doctrine d'un enfer où les méchants souffriraient à perpétuité serait fautive pour quatre raisons principales :

— d'abord parce qu'il n'y en aurait aucune trace dans les *Écritures*.

Réponse : la fausseté de cette assertion a été démontrée par les mêmes *Écritures*.

— ensuite, parce qu'elle serait une insulte à la raison.

Réponse : l'homme doit porter jusqu'au bout la responsabilité de ses actes. Or cette sanction nécessaire n'est visiblement pas réalisée en cette vie. Il reste qu'elle doit l'être dans l'autre. Et cette sanction doit être proportionnée à la gravité de la faute. L'âme qui a opté définitivement pour la révolte sera punie éternellement.

— troisièmement, parce qu'elle serait incompatible avec l'amour de Dieu.

Réponse : au contraire, l'amour de Dieu exige qu'il y ait un enfer, car plus il aime les hommes, plus il doit détester le péché. « Le Dieu du Christianisme ne fait pas l'enfer, a-t-on pu écrire sous une forme légèrement paradoxale. Ce sont les hommes qui font l'enfer. Car l'enfer consiste essentiellement dans la perte de Dieu, et ceux qui le perdent, le perdent par leur faute, pour s'être mis délibérément dans l'impossibilité de l'aimer ». (Hurrel-Mallock, *La vie vaut-elle la peine d'être vécue ?*)

— enfin, parce qu'elle serait diamétralement opposée à la justice.

Réponse : il faut se rappeler deux vérités fondamentales : a) Dieu étant la sainteté même doit s'opposer de façon absolue et nécessaire au mal. b) L'homme, étant doué de liberté, est responsable des actes accomplis en pleine conscience. La sainteté de Dieu et la liberté de l'homme font du péché volontaire une aversion totale, qui est rendue définitive et sans remède par l'impénitence finale. « C'est justice que ceux-là ne cessent jamais d'être punis, qui, au cours de cette vie, ne voulurent jamais cesser de pécher. » (Saint Thomas, *Somme Théologique*. Suppl. 99 : I). Dieu ne peut être bon sans être juste. Nous n'avons pas le droit de limiter arbitrairement la justice et l'amour de

Dieu. « Imposer à la bonté divine la remise d'une peine fixée par la sagesse et la justice serait proprement nier la sagesse et la justice. » (Dictionnaire Apologétique, Tome I, colonne 1.387, Paul Bernard.)

Conclusion

L'existence d'un enfer éternel ressort clairement des textes sacrés. Seuls la nieront ceux qui se permettent de jongler avec la Parole de Dieu. Notre-Seigneur l'avait prédit dans la parabole du riche et du pauvre Lazare. Au riche qui supplie Abraham d'envoyer Lazare vers ses frères « pour qu'il leur fasse la leçon, de peur qu'ils ne viennent,, eux aussi, dans ce lieu de tourments », Abraham répond : « Ils ont Moïse et les Prophètes ; qu'ils les écoutent. — Non, père Abraham, dit le riche, mais si quelqu'un de chez les morts va les trouver, ils se repentiront ». Mais Abraham lui dit : « Du moment qu'ils n'écoutent ni Moïse ni les Prophètes, même si quelqu'un ressuscitait d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus. » (Luc, 16, 28 — 31.)

Ce n'est pas en vain que Dieu a révélé la réalité terrible et angoissante de l'enfer. Pour nous racheter, pour nous inspirer l'horreur du péché qui mène à l'enfer, le Christ est mort sur la Croix. Si nous pouvions aller au ciel tout droit, son sacrifice n'aurait pas de sens. Les hommes doivent donc détester le péché et tout faire pour ne pas tomber dans ce lieu de tourments, dans ce malheur éternel et sans remède.

X

LE BAPTÊME

Les sectes, dans leur ensemble, n'élèvent aucune objection de principe contre le baptême. C'est bien souvent, avec la Cène, le seul acte rituel qu'elles pratiquent ; mais ce qui est pour nous un Sacrement, c'est-à-dire le signe sensible de la grâce, elles l'entendent au sens large, comme un simple rite d'initiation ou d'approbation.

Leurs critiques visent surtout l'âge auquel il est conféré dans l'Eglise Catholique (le baptême des enfants) et le mode d'administration (baptême par infusion). Leurs adeptes sont toujours baptisés à l'âge adulte, vers 16-18 ans, et par immersion.

Bien que leurs arguments s'appuient sur des textes de l'Écriture, il sera facile de justifier par d'autres textes, plus probants, par toute la doctrine et la tradition, les pratiques baptismales de la véritable Eglise.

I. — LE BAPTÊME DES ENFANTS

Le baptême conféré à l'enfant qui n'a pas l'âge de raison ne respecterait pas sa liberté. En outre, il serait contraire à l'enseignement du Christ lui-même : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. » (Marc, 16, 16.) Ces mots signifieraient que, pour être baptisé, il faut faire un acte explicite de foi. Or l'enfant en est incapable. Il faut donc attendre l'âge adulte pour qu'il prenne, en pleine conscience et librement, un engagement aussi décisif que celui de la foi.

Arguments de raison

Cet appel à la liberté provient d'une fausse notion de la liberté. La liberté est un don que Dieu a fait à l'homme en le créant à son image. Don redoutable, car celui qui en est enrichi peut en abuser. Mais il y aussi la volonté de Dieu, qui exige de l'homme une parfaite soumission à sa Loi... L'homme peut choisir entre plusieurs biens, mais il n'a pas le droit de choisir le mal. On ne doit vouloir que le bien, comme on ne doit vouloir que la vie, le respect de la vie, la soumission aux lois de la vie, que ce soit la vie naturelle ou surnaturelle.

Les parents peuvent donner la vie physique. Ils n'ont pas —

c'est l'évidence même — à demander à leurs enfants leur consentement. Ceux-ci reprocheront-ils à leur père et à leur mère d'avoir abusé de leur droit et d'avoir violé leur liberté en les faisant naître membres de telle famille déterminée, citoyens de telle nationalité ? De pareils reproches ne se conçoivent que chez des enfants dénaturés.

De même, des parents chrétiens, membres vivants de l'Eglise, n'hésiteront pas à faire infuser à leurs enfants la vie surnaturelle, à les constituer citoyens du Royaume de Dieu. De quel droit jugeraient-ils leurs petits indignes de participer à cette vie divine dont ils sont eux-mêmes les bénéficiaires ? Le Christ n'a-t-il pas jugé les enfants, malgré leur jeune âge, ou, plus exactement à cause de leur innocence, dignes de participer au Royaume ? « En vérité, je vous le dis, quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera pas. » (Luc. 18, 17.)

Le retard apporté au baptême provient d'un mépris inconscient de l'enfant. L'engager si jeune, malgré lui ! Or l'expérience prouve que l'enfant, dès l'éveil de la raison, est capable de « vivre » son baptême et de répondre aux exigences de Dieu. Sans parler de la mort soudaine, qui risque de compromettre son salut éternel, que de tentations le guettent, auxquelles la grâce du baptême lui permettra de faire face victorieusement ! Saint Augustin déplorait amèrement le délai apporté à son baptême :

« Dites-moi, ô mon Dieu, je voudrais savoir... à quelle fin mon baptême fut alors différé. Fut-ce, oui ou non, pour mon bien que les rênes du péché me furent ainsi lâchées ? D'où vient qu'aujourd'hui encore cette phrase, à propos de tel ou tel, vient de tous côtés frapper mon oreille : Laissez-le faire, il n'est pas encore baptisé ! On ne dit pourtant point quand il s'agit du salut du corps : Laissez-le se blesser davantage, il n'est pas encore guéri ! Combien il eût été préférable pour moi d'être promptement guéri, et que, n'avons-nous, moi et les miens, déployé plus de zèle à placer mon âme munie de son salut, sous la sûre tutelle de Celui qui le lui aurait apporté. » (Confessions, Livre I, XI, 18).

Preuves d'Écriture

Quand le Christ ordonne de baptiser, il s'exprime de façon générale, sans faire acception de personne ni d'âge : « Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » (Math. 28, 19.) De même, quand il proclame la néces-

sité du baptême, dans l'entretien avec Nicodème : « En vérité, en vérité, je te le dis, personne, à moins de naître de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. » (Jean, 3, '). « Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé ; celui qui n'aura pas cru sera condamné. » (Marc, 16, 16.)

Notre-Seigneur montre une prédilection spéciale pour les petits enfants, il les fait venir à lui, les déclare mûrs pour le Royaume des Cieux (Marc, 10, 13 — 16) ; Matth. 19, 14). Le baptême des enfants correspond bien à cet esprit de l'Évangile.

Bien qu'elle n'en parle pas de façon explicite, l'Écriture laisse supposer que dans les baptêmes de familles entières racontés dans les Actes des Apôtres, comme celui de la famille de Cornelius (10, 44 — 48), de Lydia (16, 14), du gardien de la prison de Philippes (16, 33), du chef de synagogue Crispus (18, 8), de Stephanus à Corinthe (1 Cor., 1, 16), il y avait aussi des enfants parmi les baptisés.

La Tradition

Le baptême des enfants aux premiers siècles de l'Église était exceptionnel ; toutefois des documents certains prouvent que cette coutume existait déjà à cette époque. *Saint Irénée* l'atteste dès le II^e siècle et il prouve que le Christ est venu pour sauver tout le monde, enfants, adultes et vieillards. *Origène* écrit au début du III^e siècle : « L'Église a reçu des Apôtres la tradition de baptiser aussi les enfants. »

Saint Cyprien, évêque de Carthage dans la première moitié du III^e siècle, s'appuyant sur la décision d'un Concile de Carthage, insiste pour que l'on baptise les enfants dans les trois jours : Les enfants sont, en tant qu'images de Dieu, capables de recevoir la grâce et, à cause du péché originel, ils en ont besoin ; c'est pourquoi il faut les baptiser immédiatement et ne pas attendre huit jours, comme on le faisait pour la circoncision. L'âge enfantin n'est pas un empêchement, « autrement la grâce elle-même, qui est communiquée aux baptisés, serait plus ou moins grande selon l'âge de celui qui reçoit le baptême, alors que le Saint-Esprit n'est pas accordé selon une mesure, mais selon la bonté et la bienveillance du Père, à tous également. Car de même que Dieu ne fait pas acception de personne, il ne fait pas acception de l'âge. » (Ep. LXIV, 2 et suivants.)

Certains Pères de l'Église conseillaient d'attendre la troisième année, parfois plus, mais aucun ne faisait de distinction entre le

baptême des adultes et celui des enfants. Tous admettaient, avec Saint Augustin, que les enfants baptisés avaient reçu le Saint-Esprit.

Le Concile de Trente a déclaré solennellement la nécessité et le caractère obligatoire du baptême des enfants, ce que les conciles précédents avaient maintes fois exigé. « Les enfants nouveau-nés, sortis du sein maternel, doivent être baptisés, même s'ils sont nés de parents baptisés. » (Session V, 17 juin 1546.) A la session VII, le 3 mars 1547, le Concile condamne l'opinion anabaptiste (reprise par les sectes modernes), qui prétend que les enfants baptisés ne sont pas vraiment baptisés et qu'il faut les baptiser de nouveau quand ils atteignent l'âge de discrétion, et même qu'il serait mieux de reculer le baptême jusque-là.

La doctrine de l'Eglise, appuyée sur l'Ecriture et la Tradition, est donc bien nette : même les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de raison peuvent et doivent être baptisés. C'est de foi définie. Telle est la volonté de Dieu. Le baptême est nécessaire de nécessité de précepte et de nécessité de moyen : le baptême d'eau est la seule porte par laquelle on puisse entrer dans le royaume des Cieux (Jean. 3, 5).

La raison profonde de cette nécessité réside dans la notion même de la grâce. La grâce est un don gratuit de Dieu ; c'est une réalité objective que l'âme de l'enfant est apte à recevoir au même titre que les adultes. Comme eux, l'enfant a besoin d'être purifié de la souillure originelle. Comme eux, il est justifié et régénéré dans les eaux du baptême (1).

Quelques objections

A ces arguments les sectes opposent le texte où *saint Paul* affirme que les enfants sont sanctifiés par leurs parents :

« Le mari non croyant se trouve sanctifié par sa femme, et la femme non croyante se trouve sanctifiée par le mari croyant. S'il en était autrement, vos enfants seraient impurs, alors qu'ils sont saints » (1 Cor. 7, 14).

La réponse nous est fournie par une note de la Bible du cardinal Liénart : Uni à un époux chrétien, le conjoint incroyant se trouve indirectement uni au peuple de Dieu, sur le seuil de l'Eglise, et d'une certaine manière, saint, c'est-à-dire consacré à Dieu.

(1) Lire dans « Précis de Théologie dogmatique », par Mgr Bartmann, Editions Salvator, Tome II, les pages 294-296 sur le baptême des enfants

Mais il ne s'agit ici que d'une pureté, d'une sainteté légale. Les Juifs devenus chrétiens étaient habitués à ces notions. Saint Paul leur dit : Le conjoint chrétien est membre du Christ. Or les deux conjoints ne font plus qu'un. De plus, le païen se soumet à la loi évangélique. Donc il participe extrinsèquement à la pureté du chrétien. L'Apôtre prouve cette pureté par un argument d'analogie : si l'on devait regarder comme impur le païen uni par le mariage à un chrétien, il faudrait déclarer que les enfants nés de ce mariage sont eux aussi impurs. Or ils sont « saints », c'est-à-dire saints d'une sainteté, d'une pureté légale, externe. Il n'est pas du tout question de la sanctification intérieure, de la régénération opérée par le baptême. Les enfants des ménages chrétiens-païens sont donc dans un climat chrétien, « au seuil de l'Eglise ». Mais cette situation de fait ne peut suppléer au baptême, dont la nécessité reste entière comme moyen de salut.

Une autre objection concerne *l'intelligence du baptisé*. L'enfant est totalement ignorant de ce qui se passe, tandis que les adultes sont soumis à une sérieuse instruction préalable et font une profession de foi personnelle.

Oui, mais ce sont les parents, les parrains et marraines et l'Eglise qui garantissent la foi de ces enfants. « Ils sont portés à la cuve baptismale, écrit saint Augustin, par l'ensemble de la communion des saints et des fidèles » (Ep. XCVIII). Arrivés à l'âge de discrétion, ils comprendront et se soumettront aux exigences du sacrement. La cérémonie de la rénovation des promesses du baptême n'a pas d'autre sens.

Une troisième objection vise *la volonté du baptisé*. Cette foi, dit-on, lui est imposée par une volonté étrangère. Elle ne peut le lier toute sa vie, sans son consentement.

L'enfant n'est pas engagé contre son gré à des états tout à fait particuliers du christianisme (prêtrise, mariage ou virginité). Il est engagé aux devoirs généraux du Chrétien. Or ces obligations sont imposées à tous les hommes par Dieu, le Maître souverain : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. » (Marc. 16, 16.) En outre, le sacrement agit par lui-même : l'enfant ne peut opposer d'obstacle à la grâce sacramentelle. Ses parrains et la communauté chrétienne l'aideront à développer sa foi personnelle.

En somme le baptême des enfants en bas âge est prescrit par Dieu : « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent

à la connaissance de la vérité. » (1 Tim. 2, 4.) Réserver à une catégorie d'êtres humains, privilégiés par l'âge, le bénéfice du salut et de la justification par le baptême, reviendrait à limiter arbitrairement la volonté salvifique universelle.

II. — LE BAPTÊME PAR IMMERSION

L'immersion était la manière la plus ancienne de baptiser, celle qui était employée par les Apôtres et l'Eglise primitive. Les sectes reprochent à l'Eglise Catholique d'avoir changé ce rite.

Nos contradicteurs ignorent sans doute que l'immersion totale ou partielle fut pratiquée jusqu'au moyen-âge ; saint Thomas (1225-1274) la considérait comme la plus sûre en pratique. Mais la coutume de baptiser par aspersion et par infusion (2) est beaucoup plus ancienne.

Il est vraisemblable que les 3.000 convertis de la Pentecôte (Actes, 2, 41) et les 2.000 qui suivirent (4, 4) furent baptisés par aspersion, à cause du grand nombre (3). Il en fut de même pour les baptêmes faits à la maison (Actes, 10, 47 ; 16, 33.)

La Didachè, ou Doctrine des Douze Apôtres, ouvrage écrit au début du deuxième siècle, conseille la triple infusion, au cas où l'on n'a pas assez d'eau : « Quand tu n'as pas d'eau courante, baptise dans une autre eau. S'il ne t'est pas possible de le faire dans de l'eau froide, prends de l'eau chaude. Verse trois fois de l'eau sur la tête au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » La pratique du baptême par aspersion était courante aux premiers siècles pour les catéchumènes alités.

L'Eglise reconnaît l'équivalence des trois formes de baptême, mais elle administre surtout le baptême par infusion, pour des raisons de commodité et de décence (4). Car ce qui compte, ce n'est pas exclusivement le geste matériel, mais le but poursuivi : la régénéra-

(2) Par aspersion ou affusion, en projetant de l'eau ; par infusion, en la versant sur le front.

(3) Encore l'auteur des Actes parle-t-il des « hommes seuls » ; ces convertis étaient certainement beaucoup plus nombreux.

(4) Voici comment le Rituel Catholique Romain juge les diverses formes de baptême : « Bien que le baptême puisse se faire soit par infusion d'eau, soit par immersion, soit par aspersion, cependant le premier mode ou le second, qui sont davantage en usage, doivent être retenus de préférence, selon la coutume des Eglises ».

tion de l'âme et sa justification par l'Esprit-Saint. « Faire découler l'œuvre salvatrice de Dieu d'une plus ou moins grande quantité d'eau baptismale et surtout de la manière extérieure de l'administrer (par immersion plutôt que par aspersion), écrit le pasteur Hoff, c'est retomber dans un formalisme qui est aux antipodes de la plus spirituelle des religions, celle de Jésus-Christ. » (L'Eglise et les Sectes, p. 90.)

Il n'y a, en effet, aucune différence essentielle entre le baptême par infusion et le baptême par immersion. La piscine baptismale où descendait autrefois le catéchumène a été remplacée par une cuve plus modeste, les « fonts baptismaux ». Mais le geste est resté le même ; le sacrement de baptême produit toujours ses effets de rénovation, quand celui qui baptise a l'intention de faire ce que fait et ce que veut l'Eglise, selon ce que nous enseigne l'Ecriture. Le baptisé, lavé par cette eau qui ruisselle, véritable « bain de régénération par l'Esprit-Saint » (Tite, 3, 5), devient un homme nouveau. Il en sort, animé d'une vie nouvelle, la vie de la grâce, avec le Christ ressuscité. :

« Ignorez-vous, écrit Saint Paul, que nous tous, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été mis au tombeau avec lui par le baptême qui nous plonge en sa mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous menions semblablement, nous aussi, une vie nouvelle. » (Rom. 6, 3 — 4).

Le baptême est donc loin de consister en une simple consécration au service de Jéhovah ou en la proclamation publique d'une justification préalable. Le rite de l'eau versée, uni aux paroles de celui qui baptise, produit efficacement la vie surnaturelle. C'est une action divine, exercée par un intermédiaire humain, sur l'ordre du Christ, au nom du Dieu Unique en Trois Personnes qui « l'a envoyé » (Matth., 28, 19).

EUCCHARISTIE ET PRÉSENCE RÉELLE

Les Témoins de Jéhovah contre la Bible

Les Témoins de Jéhovah, et avec eux toutes les sectes de la lignée adventiste, s'élèvent contre la « prétention » qu'ont les prêtres catholiques de pouvoir changer le pain et le vin au corps et au sang du Christ :

« Les Prêtres catholiques... vont jusqu'à prétendre transsubstantier, c'est-à-dire changer les substances symboliques du vin et du pain en sang et en chair réels du Christ... Cela va à l'encontre des instructions de Jésus à ses disciples » (Ennemis, p. 164).

Or, quelles sont les instructions que Jésus a données à ses disciples ? Ouvrons l'Évangile ; voici ce que nous y lisons : « Prenant du pain et rendant grâces, il (Jésus) le rompit et le leur donna, en disant : « Ceci est mon corps, qui va être donné pour vous ; FAITES CECI EN MEMOIRE DE MOI. Il fit de même pour la coupe après le repas, disant : « Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang, qui va être versé pour vous » (Luc. 22, 19-20).

Ce n'est donc pas le prêtre, c'est le Christ lui-même qui opère la transsubstantiation, le changement du pain et du vin en son corps et en son sang. Notre-Seigneur transsubstantie par ses propres paroles, par le ministère du prêtre. Au sacrifice de la Messe le prêtre agit comme ministre, comme représentant du Christ.

Obéissant à l'ordre de Jésus, les premiers chrétiens se réunissaient pour célébrer l'Eucharistie : « Ils se montraient assidus, écrit Saint Luc... à la fraction du pain et aux prières » (Actes. 2, 42). — L'Apôtre Saint Paul exhortait les fidèles à répondre au désir du Christ : « Chaque fois en effet que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Cor. 11, 26). — Quand aujourd'hui les prêtres célèbrent le sacrifice de la Messe, agissant comme ministres, comme représentants du Christ, ils suivent l'exemple des Apôtres, ils usent des pouvoirs qui leur ont été transmis par leurs successeurs : « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas communion au sang

du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? (1 Cor. 10, 16).

Symbolisme ou réalité ?

Quand ils se réunissent le soir du 14 Nisan, pour célébrer le « souper du Seigneur », les Témoins de Jéhovah obéissent-ils aux prescriptions du Christ ? Certainement pas, car ils ne veulent pas faire ce qu'il a ordonné. Les manuels jéhovistes ne disent pas si, au cours de ce simulacre de la Cène, les « serviteurs » prononcent sur le pain et le vin les paroles sacrées ; ils peuvent bien distribuer aux « oints » qui s'en estiment dignes un morceau de pain et faire circuler la coupe de vin, ils ne font pas ce que le Seigneur a voulu qu'on fasse. En effet les Témoins ne croient pas à la présence réelle. A la suite de Zwingli (réformateur suisse, 1484-1531), ils interprètent les récits de l'institution de l'Eucharistie dans un sens symbolique : « Ceci est le symbole de mon corps, ceci signifie mon corps (mais ne l'est pas réellement). On ne peut plus ouvertement falsifier les paroles de Notre-Seigneur : « Ceci est mon corps... Ceci est mon sang », ni contredire de façon plus flagrante les passages de la Bible qui affirment le dogme de la présence réelle.

Un discours qui fait scandale : la promesse de l'Eucharistie

Saint Jean rapporte longuement au chapitre VI de son Evangile le discours que Jésus, le lendemain de la multiplication des pains, prononça dans la synagogue de Capharnaüm. Ce discours fit scandale, au point que « nombre de ses disciples se retirèrent et cessèrent de l'accompagner » (Jean. 6, 66).

Que s'était-il passé ? Jésus avait annoncé son intention de donner sa chair en nourriture et son sang en breuvage. Quelques-uns parmi les auditeurs avaient exprimé bruyamment leur stupéfaction : manger la chair d'un homme, boire son sang leur répugnait comme une véritable anthropophagie. Le Maître avait alors fait appel à la foi de ses disciples. Il leur avait demandé de croire à sa parole, de lui faire confiance : c'était bien sa chair et son sang qu'il donnerait, non pas pour nourrir en nous la vie du corps, mais pour entretenir la vie divine, semence de vie éternelle (Jean. 6, 51-b-67).

Les adversaires de la présence réelle expliquent les versets 51b-67 par ceux qui précèdent : les révélations du Christ sur sa chair

à manger et son sang à boire signifieraient seulement qu'il faut croire en lui.

Or, le chapitre VI (1) comprend deux parties bien distinctes :

« Le Christ, pain de vie, nourriture de l'âme par la foi (Jean, 6, 34-51a) sera encore sa nourriture par sa chair et son sang (51b-59) ».

Du verset 34 au verset 51a, Jésus parle au présent ; il se donne comme le pain de vie, celui qui nourrit les âmes par la doctrine. Au verset 51b Jésus parle au futur : « *Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde* » (2).

Certains, parmi les auditeurs, trouvent la proposition absurde ; d'autres l'entendent d'une façon figurée. « Au lieu de la retirer ou de l'expliquer symboliquement, Jésus la maintient littéralement, en ajoutant « le sang » du Fils de l'Homme... pour insister sur sa nature humaine » (Lagrange, p. 184).

53 « *En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme ni ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.*

54 *Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.*

55 *Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment une boisson.*

56 *Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui ».*

Et comme les disciples murmuraient, Jésus les exhorte à dépasser leurs vues humaines ; il leur rappelle sa divinité, cette puissance infinie, tant de fois manifestée, et dont il donnera une preuve éclatante le jour de son Ascension : « *Cela vous scandalise ? Et quand vous verrez le Fils de l'Homme monter là où il était auparavant ?...* » (Jean, 6, 10).

Cette proposition est suivie d'une autre que les négateurs de la présence réelle interprètent au sens symbolique : « *C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et elles sont vie* » (Jean, 6, 63). Par là, nous dit-on, Jésus voudrait

(1) M. J. Lagrange, O. P., *Evangile selon Saint Jean*, 4^e édition, Paris, 1927, p. 182-183.

(2) « Sous-entendu : donnée ou livrée. Cette tournure concise rappelle 1 Cor. 11, 24 : « Ceci est mon corps pour vous ». L'allusion de la Passion est indéniable : la nourriture éternelle est la chair offerte en sacrifice pour la vie du monde » (Bible de Jérusalem, *l'Evangile et les Epîtres selon Saint Jean*, p. 102)

détromper ceux qui ont cru qu'il parlait de manger sa propre chair. Ce serait comme s'il disait : « Mes paroles sont à prendre au sens figuré ». Or, Jésus insiste sur l'obligation de manger sa chair, mais pour alimenter notre vie spirituelle. C'est ce que les Juifs n'ont pas compris. « Ils pensaient, dit Saint Augustin, qu'il s'agissait de la chair telle qu'on la découpe dans un cadavre ou qu'on la vend à l'étal d'une boucherie — et non pas de la chair vivante animée par l'esprit ».

« C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert à rien ». Par nos propres lumières naturelles nous ne sommes pas capables de comprendre l'enseignement de Jésus. Seul l'Esprit Saint nous en révèle le sens vrai et nous aide à en saisir toute la portée. C'est parce qu'ils refusent la lumière de l'Esprit que les disciples trouvent trop dures les paroles de Jésus. « Ils manquent de foi. Ils n'ont pas fait le sacrifice de leur sens propre, ils se font juges » (Lagrange, op. cit., p. 189).

Mystère de foi

La promesse faite à Capharnaüm s'accomplit le soir du Jeudi Saint au Cénacle.

« Or, tandis qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps ». Puis, prenant une coupe, il rendit grâces et la leur donna en disant : « Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés » (Matth. 26, 26-28 ; cf. Marc. 14, 22-26 ; Luc. 22, 19-20 ; 1 Cor. 11, 23-26).

Tous les textes racontant l'institution de la Sainte Eucharistie sont d'une irréfutable clarté. Mystérieusement, mais réellement les paroles de Jésus opèrent ce qu'elles signifient : la présence de son corps et de son sang sous les apparences du pain et du vin. Toutefois les sectes d'origine protestante, Adventistes, Témoins de Jéhovah, Pentecôtistes, etc., élèvent contre la présence réelle les objections les plus spécieuses.

1. — « Ceci est mon corps » voudrait dire : « Ceci signifie mon corps, est le symbole de mon corps ».

Réponse. — L'objection n'est pas nouvelle ; elle a été suffisamment exploitée depuis Zwingli. Mais si le Seigneur avait voulu donner à ses paroles une simple valeur allégorique, il aurait employé un des

soixante-cinq termes hébreux qui traduisent cette idée. Or il dit : « Ceci est mon corps », ainsi que l'ont fidèlement rapporté les évangélistes et Saint Paul, interprètes autorisés de ses paroles. Luther lui-même s'avouait impuissant devant l'évidence : « Je vois des paroles tranchantes, claires et puissantes de Dieu, qui me forcent de confesser que le Christ est avec son corps et son sang dans le sacrement » (Seeberg, *Doctrine de Luther*, 1917, p. 328).

Sans doute la doctrine de Luther sur l'Eucharistie n'est pas conforme à la doctrine catholique, puisqu'il a imaginé la théorie de l'Impanation (la présence du Christ s'ajouterait à la permanence des substances du pain et du vin), mais il admet la présence réelle.

2. — « Ceci est mon corps » devrait s'entendre au même sens allégorique que les textes où Jésus est dit « la porte des brebis », « la vigne », « le rocher ».

Cet argument ne résiste pas à l'examen. En effet Jésus n'a jamais dit que nous eussions à le croire présent, même symboliquement, sous les apparences d'un caillou, d'un cep de vigne ou d'une porte. Pourtant, aussi absurde que soit cette hypothèse, s'il s'était désigné en prenant en ses mains une porte, un cep de vigne ou un rocher, en disant : « Ceci est mon corps », nous aurions été obligés de l'admettre. Mais il ne l'a jamais fait. Le seul aliment et le seul breuvage qu'il nous ait donnés, ce fut à la Cène, en changeant le pain et le vin en son corps et en son sang.

Le Christ employait des allégories familières aux Juifs, nourris de la lecture de la Bible, quand il disait : « Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis » (Jean. 10, 11) ou bien : « En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis... Qui entrera par moi sera sauvé ; il entrera et sortira et trouvera sa pâture » (Jean. 10, 7-9).

« Les gens les plus simples n'avaient pas à se demander s'ils étaient soudain devenus des brebis, et s'il leur fallait désormais brouter quelque pâturage. Le caractère allégorique du discours de Jésus était évident, et l'on peut en dire tout autant de la parabole de la vigne et des sarments, ou de la comparaison du rocher » (1).

3. — La doctrine de la présence réelle ne serait apparue qu'au IX^e siècle, et celle de la transsubstantiation n'aurait été admise par

(1) R. P. Cyrille de Dinan, « Pourquoi je ne suis pas adventiste du Septième Jour », p. 203-204.

l'Eglise qu'en 1215, au concile de Latran. « Aucun des anciens Pères n'a cru à la transsubstantiation », écrit un auteur pentecôtiste, F. Marsault, dans « Que dit le Christ ? », p. 74.

Réponse. — Au cours des siècles, la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie n'a jamais varié. Elle s'est seulement précisée, dans sa formulation théologique, surtout quand elle a eu à défendre le dogme de la présence réelle contre les hérésies. Le fait que les Pères de l'Eglise n'aient jamais employé le terme de « transsubstantiation » ne prouve pas qu'ils n'y aient jamais cru. Ce mot transcrit l'idée de changement du pain et du vin au corps et au sang du Christ. Or, ce changement, les Pères l'ont toujours affirmé !

4. — Un autre point litigieux concerne « l'usage de la coupe », c'est-à-dire la communion sous les deux espèces, que Témoins de Jéhovah et Pentecôtistes reprochent âprement à l'Eglise d'avoir abandonné.

En effet, le Concile de Constance, le 15 juin 1415, à la 13^e session, imposa la communion sous une seule espèce, celle du pain. Le Concile justifia sa décision par des raisons doctrinales : comme le Christ est présent tout entier sous chacune des deux espèces, le pain et le vin, l'observation du précepte du Seigneur est sauvegardée. Cet usage s'explique aussi par des raisons d'hygiène et de respect, pour éviter des irrévérences matérielles.

La communion des fidèles sous une seule espèce est une question purement disciplinaire, qui ne concerne que l'Eglise Latine (encore ses prêtres communient-ils sous les deux espèces). Dans les Eglises catholiques de rite oriental les fidèles reçoivent la communion sous les espèces du pain et du vin. Les fidèles de rite latin sont autorisés à communier sous les deux espèces, quand ils assistent à une messe de l'autre rite.

XII

LA CONFESSION

Un tract jéhoviste que j'ai sous les yeux attribue l'institution de la confession « comme sacrement obligatoire » au Pape Innocent III, en 1215.

Un peu d'Histoire

Le Sacrement de Pénitence est d'institution divine, comme nous le prouvent les Ecritures. Les sectes fixent sa prétendue « création » à l'année 1215, date à laquelle le Concile de Latran, sous le Pape Innocent III, a rendu la confession auriculaire obligatoire. Pourquoi ? Parce que la communion, autre sacrement, dont la réception a été déclarée par le Christ nécessaire pour être sauvé, était désertée. Etant donnée l'importance du mystère pascal et l'obligation de communier durant cette période, le Concile décréta que la confession serait obligatoire pour tout fidèle qui aurait commis quelque faute grave.

Ce n'était pas une nouveauté : la confession auriculaire existait déjà dans les monastères. En outre la rémission des péchés, appelée la « réconciliation des pénitents », était pratiquée dès les origines du christianisme pour trois péchés : l'homicide, l'adultère et l'apostasie. Ces trois péchés ne pouvaient être remis que par une pénitence publique. Saint Augustin (354-430) avertit ses fidèles « de ne pas écouter ceux qui disent que l'Eglise n'a pas le pouvoir de pardonner tous les péchés ». Saint Ambroise (IV^e siècle) et Origène (III^e siècle) déclarent que les prêtres, ministres de Dieu, sont qualifiés pour pardonner tous les péchés, en son nom, et ils conseillent aux chrétiens « de choisir avec soin celui qui doit entendre leurs péchés ».

La Sainte Ecriture et la Confession

C'est le Christ qui a institué le Sacrement de Pénitence. S'adressant à Saint Pierre, comme chef de son Eglise, et par lui, à ses compagnons et à leurs successeurs, dans la scène appelée « Confession de Césarée », Jésus dit :

« Je te le déclare, tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur terre, sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur terre, sera délié au ciel » (Matth. 16, 18-9).

Plus tard Jésus confirmera ce pouvoir à ses Apôtres réunis, en leur disant avec solennité :

« Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que vous délierez sur terre sera délié au ciel » (Matth. 18, 18). Le soir de sa Résurrection, il renouvelle ce pouvoir qu'il a conféré à son Eglise, et soufflant sur ses Apôtres, il leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jean. 20, 21). Pour bien spécifier que ses Apôtres auront les mêmes pouvoirs que ceux qu'il a reçus de son Père, il leur dit : « Paix à vous. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jean. 20, 21).

En effet, à plus d'une reprise, au cours de sa vie publique, Jésus a usé de ces pouvoirs. Qu'on relise dans l'Évangile la guérison du paralytique de Capharnaüm (Marc. 2, 3-11). Nous citons ce texte en le commentant.

Jésus lui dit : « Mon fils, tes péchés te sont remis ». A ces mots, les scribes se scandalisent, exactement comme aujourd'hui les adversaires de l'Eglise, parce que le prêtre remet les péchés au nom de Dieu, et ils pensent en leur cœur : « Que dit-il là ? Il blasphème. Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? ». De nos jours encore, il n'est pas rare d'entendre la même protestation : « Est-ce qu'un homme peut remettre les péchés ? ». Jésus alors, pénétrant leurs pensées, posa aux scribes cette question : « Quel est le plus facile ? Dire au paralytique : tes péchés te sont remis, ou dire : lève-toi, prends ton grabat et marche ? Mais vous allez savoir que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés. Il dit au paralytique : Je te l'ordonne, lève-toi, prends ton grabat et rentre chez toi ».

En bien d'autres occasions encore, Jésus a prouvé qu'il avait le pouvoir de remettre les péchés ; ce pouvoir, il l'a confié à ses Apôtres et à ses successeurs, c'est-à-dire à l'Eglise, avec mission de l'exercer (1). (Cf. 1 Cor. 5, 13 ; 2 Tim. 2, 16-19 ; 1 Tim. 1, 19-20).

(1) « La confession est révélée dans l'Écriture d'une manière virtuelle et implicite ; elle résulte, comme conséquence, du fait que le Seigneur a établi la rémission des péchés comme un acte judiciaire. Le Concile de Trente prouve la confession en déclarant que le Christ a remis au prêtre le pouvoir des clefs et en concluant ainsi : « Il est clair, en effet, que les prêtres n'auraient pas pu exercer ce jugement sans connaissance de cause et qu'ils n'auraient pas pu exercer l'équité dans l'imposition de la pénitence, si ceux-ci (les pécheurs) n'avaient confessé leurs péchés que d'une manière générale et non pas plutôt d'une manière particulière et détaillée. Il en résulte que le pénitent doit énumérer en confession tous les péchés mortels dont il a conscience après un examen précis ». La preuve biblique s'appuie donc uniquement sur les textes que nous avons cités pour établir le pouvoir de lier et de délier. Parmi ces textes, le Concile a dogmatisé Jean 20, 22 et suivants et il en tire la preuve par un argument convaincant et d'une clarté parfaite » (Précis de Théologie Dogmatique, par Mgr Bartmann, Tome 2, pages 426-427, Editions Salvator).

XIII

LE CULTE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Les attaques contre le culte marial sont si nombreuses que, pour les réfuter, il faudrait écrire tout un volume. Nous nous contenterons de rappeler les principes essentiels de la Mariologie et de bien situer la place de la Vierge dans l'économie du salut .

Le Protévangile

Le rôle de Marie dans l'histoire humaine a été annoncé aussitôt après la faute originelle, par ces mots que Dieu adressa au démon caché sous la forme du serpent : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête, et tu la meurtriras au talon » (Genèse, 3, 15). C'est ce qu'on appelle le « protévangile », le premier message, la « première Bonne Nouvelle », annonçant qu'entre Satan et l'humanité il y aurait inimitié, lutte et victoire de la race de la femme, par une femme. Cette femme qui écrasera la tête du serpent, les Pères de l'Eglise l'identifient sans hésiter avec la Vierge Marie, mère du Messie.

Notre-Seigneur, en effet, s'est incarné pour détruire le règne du démon. C'est pour cela qu'en naissant de la Vierge Marie, il est devenu « postérité de la femme » (Galates. 4, 4). Par son incarnation, il a apporté la vie de la grâce à l'humanité. Nouvelle Eve, Marie, avec Jésus et en Jésus, a enfanté tous les hommes qui reçoivent de lui la vie surnaturelle qu'Eve avait perdue. C'est en ce sens qu'elle est la mère de tous les hommes et qu'elle a droit de leur part à un culte particulier. Ce culte se justifie :

1. — Par sa place dans la Révélation Chrétienne

La place que Marie occupe dans la Révélation Chrétienne, aux côtés du Christ, est soulignée par les Evangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean comme une place de première importance. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'Evangile de l'Enfance : Annonciation, Visitation, Présentation, Vie cachée. Quand il commence sa vie publique, la gloire naissante du prophète attire l'attention sur sa mère (Marc. 6, 3 ; Matth. 13, 55). Une auditrice traduit l'enthousiasme de la foule en s'écriant : « Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les seins qui

vous ont allaité » (Luc. 11, 27). Marie s'efface devant l'œuvre de l'Évangile, mais elle est intimement liée à l'avènement du Messie. Saint Jean la mentionne à Cana, où Jésus fait son premier miracle à la demande de sa mère (2, 1-5), et au pied de la croix, où elle reçoit les adieux de son Fils (19, 23-27). Le Livre des Actes la signale au milieu des « frères », dans le cénacle, le jour de la Pentecôte, à la naissance de l'Église (1, 54). Saint Paul souligne l'importance de son rôle, en insistant sur ce fait que le Fils de Dieu est « né d'une femme » (Galates. 4, 4). Puisque Marie a été si intimement mêlée aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, il est juste que nous lui rendions hommage, comme l'auditrice enthousiaste de l'Évangile : « Heureuse es-tu... » (Luc. 2, 27).

2. — Par sa Maternité Divine

Marie a mis au monde un homme, Jésus, qui est l'Homme-Dieu et de ce fait elle peut être appelée « Mère de Dieu ». Comme toutes les femmes, Marie n'a pas engendré une nature, elle a engendré telle personne déterminée, le Fils de Dieu, dans sa nature humaine. Voilà pourquoi on l'appelle « Mère de Dieu » : elle est mère de cet homme, Jésus, qui est Dieu : cette vérité a été proclamée au Concile d'Ephèse en 431.

3. — Par sa Virginité

Annoncée par Isaïe : « Voici que la Vierge est enceinte et enfante un fils et elle lui donne le nom d'Emmanuel » (7, 14) ; affirmée par les Évangiles : « Marie était fiancée à Joseph ; avant qu'ils n'eussent habité ensemble, elle se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit... Tout cela arriva, pour que s'accomplît la parole du Seigneur dite par le prophète : Voici que la Vierge concevra et elle enfantera un fils... (Matth. 1, 18-25). « Jésus était comme on le pensait, fils de Joseph » (Luc. 1, 26-38 ; 3, 23), c'est-à-dire fils putatif, fils légal de Joseph.

4. — Par sa Sainteté

L'Ange Gabriel la salue comme « pleine de grâce » et « bénie entre toutes les femmes » (Luc. 1, 28). Sa cousine Elisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint, la salue dans les mêmes termes : « Bénie es-tu parmi les femmes, et béni est le fruit de ton sein ! » (Luc. 1, 42). La Vierge répond en glorifiant le Seigneur : « Voici, en effet, que toutes

les générations me proclameront bienheureuse, parce que le Puissant a fait en moi des prodiges » (Luc. 1, 49).

Jésus ne veut pas contredire l'auditrice d'occasion qui proclame sa mère bienheureuse, quand il lui répond : « Bienheureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique » (Luc. 2, 27-28). Il veut dire : La grandeur de Marie, sa sainteté ne consistent pas dans une maternité ordinaire, mais dans sa conformité à la volonté divine : « Voici la servante du Seigneur, qu'il soit fait selon ta parole » (Luc. 1, 38). Elle est bienheureuse, parce qu'elle a mis en pratique la parole de Dieu. La raison profonde de cette situation privilégiée est que, plus on est proche de la source de la sainteté, plus on doit être saint.

5. — Par sa Fonction Médiatrice

Jésus étant l'unique médiateur, Marie, sa mère, est associée à sa médiation. Mère du Verbe Incarné, elle est la Mère spirituelle de ceux qui participent aux fruits de l'Incarnation et de la Rédemption. Jésus a consacré ce rôle d'intercession et de médiation à Cana, en opérant son premier miracle à la demande de sa mère (Jean. 2, 1-2) et sur la croix en disant à Saint Jean : « Voilà ta Mère » (Jean. 19, 27).

Dans un livre que les Pentecôtistes ont largement diffusé et exploité, « Pourquoi ai-je quitté le Catholicisme ? », Luis Padrosa (1) explique de la façon suivante les paroles que Jésus adresse sur la Croix à sa mère et à Saint Jean : « Jésus s'adresse à Jean seul et non à toute l'humanité, pour lui dire de jouer le rôle de fils auprès de sa mère » (p. 50). Le texte, dit-il, ne comporte aucune métaphore. « Cependant le fait qu'un prédicateur se mit un jour à faire de la littérature et de la poésie sur cette phrase, plut et se répandit. La tradition l'a conservé ; toute la Mariologie catholique s'est développée à partir de là » (p. 51).

Luis Padrosa escamote le problème par une pirouette. La Mariologie catholique ne s'est pas développée à partir d'un seul texte ; elle

(1) Luis Padrosa est un jésuite espagnol, transfuge du catholicisme. La traduction française de son livre, publiée aux cahiers « Le Vent souffle », a été retirée du commerce par les éditeurs en 1954. De nombreux journaux, spécialement en Suisse et en Allemagne, avaient contesté la véracité de son témoignage et Luis Padrosa s'était montré incapable de fournir les documents nécessaires à sa défense, alors qu'une enquête approfondie menée par l'éditeur confirmait les accusations formulées par la presse.

est contenue dans tout le donné révélé, depuis le Protévangile (Genèse) jusqu'aux Epîtres et aux Actes, où l'on voit Marie présente à la naissance de l'Eglise, le jour de la Pentecôte, au milieu des Apôtres et des « frères » de Jésus (Actes. 1, 14). Ce n'est pas un prédicateur à la mode qui a lancé cette doctrine : les Pères de l'Eglise, depuis les origines, en ont approfondi les richesses, à l'exemple de Marie qui « conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur » (Luc. 2, 19).

La maternité de Marie envers Saint Jean est bien la figure de sa maternité de grâce envers tous les chrétiens. Nous en trouvons la démonstration dans le Dictionnaire Apologétique, Tome 3, colonnes 151 et 152, par de La Broise :

« Elle se tenait, nouvelle Eve, près du nouvel Adam. C'était l'antithèse et la réparation de la faute de l'Eden. La Croix était l'arbre de vie, opposé à l'arbre de mort. Par sa suprême obéissance, Jésus effaçait la faute du père de l'humanité ; chef nouveau du genre humain, il s'unissait tous les régénérés, dont il faisait des enfants de Dieu. Et, près de lui, l'Eve nouvelle réparait par son union à la volonté divine la désobéissance de l'ancienne, et enfantait dans la douleur l'humanité rachetée... Plus la méditation chrétienne s'est exercée sur ces paroles, plus il lui a semblé qu'elles renferment autre chose qu'une recommandation de Marie aux soins de l'apôtre Saint Jean. La scène est trop grande et l'heure trop solennelle pour que ces mots n'aient pas une portée plus haute. Jésus considère près de lui la mère du genre humain et, à côté d'elle, le disciple vierge et aimant. De son apôtre de prédilection, le Sauveur fait le type de l'âme vivant de la grâce, régénérée par son sang, née de Dieu et de Marie, et promulgue, pour ainsi dire, cette maternité surnaturelle dont le mystère est en train de s'accomplir... Ces paroles s'appliquent donc à toutes les âmes, dans la mesure où elles participent ou peuvent participer à la Rédemption ; et Jésus, en prenant Jean pour exemple et pour type des rachetés, prétendait se faire entendre de chacun de nous et nous adresser à tous le même adieu consolateur... »

Aux noces de Cana, Jésus a fait son premier miracle, à la demande de sa mère. Maintenant que Marie est au ciel, comment serait-elle moins puissante que sur la terre, et comment ne viendrait-elle pas en aide à cette humanité qu'elle a contribué à racheter en nous donnant le Sauveur ?

Conclusion

Ces lignes éclairent le passage de l'épître aux Galates (4, 4) :

« Quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, pour racheter les sujets de la Loi et faire de nous des fils adoptifs ». Nous pouvons donc et devons honorer et prier Celle par qui nous est venu le Salut. Pourquoi hésiterions-nous à reprendre et à répéter le salut de l'Ange à la Vierge « Vous êtes pleine de grâce », et le cri admiratif de la juive inconnue qui la proclamait bienheureuse ? Ce culte s'adresse en dernière analyse à Dieu qui l'a gratifiée de toutes ses faveurs. Ce n'est pas le culte de « latrie », réservé à Dieu seul, ni le culte de « dulia », rendu aux saints, ses serviteurs. C'est le culte d' « hyperdulia », puisque Marie est élevée au-dessus de tous les saints. Non seulement ce culte est légitime, mais il est obligatoire : nous manquerions à Dieu, si nous n'honorions pas celle qu'il a si largement comblée de ses dons.

XIV

FRÈRES ET SŒURS DE JÉSUS

La propagande imprimée et chuchotée des sectes apporte contre la virginité intégrale de Marie un argument massue, qui souvent déconcerte les catholiques non avertis, celui des « frères et sœurs de Jésus ». À cette question complexe, l'une des plus complexes du Nouveau Testament, les exégètes de toutes obédiences ont donné les solutions les plus diverses. Dès les premiers siècles elle a préoccupé les Pères de l'Église. Toutefois, quel que soit leur avis, tous ont maintenu et prouvé par les textes de l'Écriture la vérité essentielle : la Vierge Marie n'a pas eu d'autre enfant que Jésus. C'est un article de foi, défini par le Pape Paul IV, en 1555.

Les Textes

Il est question des frères et sœurs de Jésus à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament : « Il parlait encore aux foules, lorsque sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler... » (Matth. 12, 46-57 ; Marc. 3, 31-32 ; Luc. 8, 19-20). « N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne se nomme-t-elle pas Marie et ses frères, Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? » (Matth. 13, 55-56 ; Marc. 6, 3). Cfr encore : Jean, 2, 12 ; 7, 3-10 ; Actes. 1, 4 ; 1 Cor. 9, 5 ; Gal. 1, 9).

Sens général du mot « frère » dans la Bible

En hébreu ou en araméen le mot « ah » (אח) que les Septante traduisent en grec par « adelphos » ἀδελφός, est employé pour désigner les frères proprement dits et les demi-frères, par exemple quand il s'agit des frères de Joseph (Genèse. 37, 16). Mais il peut désigner aussi les neveux : « Abraham dit à Lot : Qu'il n'y ait point de discorde entre moi et toi... car nous sommes frères » (Gen. 13, 8). Or au chapitre 12, 5, nous lisons : « Abraham prit Sarai, sa femme, et Lot, fils de son frère », par conséquent son neveu. Le mot « ah » s'applique encore aux cousins germains, 1 Chroniques, 23, 21 ; aux cousins plus éloignés : Lévit. 10, 4 ; aux parents en général, 4 Rois, 10, 13, et même aux simples congénères, Gen. 19, 6.

L'expression « frères de Jésus » doit s'entendre au sens large

La tradition chrétienne des premiers siècles, sauf l'hérétique Tertullien, a toujours vu dans les « frères du Seigneur » les cousins de Jésus. Vers 160, l'écrivain Hégésippe déclare formellement que ceux-ci ne sont pas les fils de Marie. Les premiers chrétiens appellent Marie la « Vierge », la « toujours Vierge »(1).

L'Écriture prouve la Virginité Perpétuelle de Marie

Saint Luc, 1, 3, dans le récit de l'Annonciation, représente Marie comme ayant fait le vœu de garder sa virginité, même dans le mariage. Elle demande à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? »

Les contemporains de Jésus, ses propres concitoyens, l'appellent « le fils de Marie », avec l'article, comme on désignait le fils d'une veuve. Renan lui-même en convient : « De pareilles appellations n'existent que quand le père n'est plus et qu'il y a un seul fils », par exemple dans le cas de la veuve de Naïm qui pleurait son fils unique (Luc. 7, 12).

Les « frères » de Jésus étaient de toute évidence plus âgés que lui. Ils sont jaloux de sa popularité, le critiquent, lui donnent des avis ; un jour même, ils tentent de mettre la main sur lui, sous prétexte qu'il est hors de bon sens (Marc. 3, 21 ; 6, 4 ; Jean. 7, 3). Cette attitude ne se conçoit que chez des aînés, dont le prestige était très grand en Orient. Qu'on se rappelle la jalousie des frères de Joseph envers le cadet. Or s'ils sont plus âgés que lui, ils ne peuvent être ses frères, puisque Marie, d'après Saint Matthieu et Saint Luc, était Vierge quand elle enfanta.

Si Marie avait eu plusieurs enfants, c'est à eux que Jésus sur la croix aurait confié sa mère. Or il la recommande à Saint Jean, et aucun de ses prétendus « frères » ne proteste.

Deux objections

Saint Luc, 2, 7, dit que « Marie mit au monde un fils premier-né ». Si Jésus était le premier-né, c'est qu'il y en eut d'autres après lui.

(1) Il ne faut évidemment accorder aucun crédit aux « Évangiles Apocryphes ».

Ce texte signifie que la Vierge enfantait pour la première fois. Il ne signifie pas qu'elle aura d'autres enfants après. Pour mieux saisir le sens de cette expression, il faut se reporter à l'évangile de S. Luc. 2, 23, qui cite la Loi juive : « Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur » (Exode. 13, 11-16). On n'attendait pas, pour consacrer le « premier-né », qu'il en fût né un second, sous prétexte que le premier n'était pas le premier, puisque le second n'était pas encore né. C'était donc la Loi qui désignait le premier enfant d'une femme du nom de premier-né, en vue de la consécration au Seigneur, de même que la Loi a fait appeler Joseph « père » de Jésus, parce qu'il était, selon la Loi, époux de Marie, mère de Jésus.

Une deuxième objection cite Matthieu, 1, 25 (Bible de Crampon) : « Mais Joseph ne la connut point jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils premier-né », ce qui laisserait entendre que Jésus est le fils de Joseph selon la chair et que d'autres enfants sont nés de lui.

Cette traduction est une traduction douteuse. Celle de la Bible du Cardinal Liénart, celles de Maredsous et de Jérusalem, faites d'après les textes originaux, sont d'une clarté décisive : « Sans qu'il l'eût connue, elle mit au monde un fils ». Matthieu prouve ainsi la maternité virginale de Marie et la permanence de sa virginité, comme l'affirment clairement les textes précédents, 1, 20 : « car sa conception est de l'Esprit-Saint », et 1, 23 : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils... » Jésus est donc bien le Fils de Dieu, sa mère est Vierge et cet enfant est bien son fils unique.

Citons un document qui éclaire le sens du mot « premier-né ». Une inscription juive découverte en 1921 et datant de l'époque du roi Agrippa, époque de Jésus, signale une mère qui est morte dans les douleurs de l'enfantement de son fils « premier-né ». Comme Marie, cette juive est appelée « protothokos », celle qui a enfanté pour la première et unique fois (Annales des Services des Antiquités d'Égypte, 1922).

Jésus fut certainement le fils unique de Marie. La famille de Nazareth n'est jamais présentée comme une famille nombreuse ; nulle part, le texte sacré ne fait allusion à six autres enfants, mais il cite toujours ensemble, comme inséparables, « Jésus, Marie et Joseph ». Quand Jésus, âgé de douze ans, disparaît à Jérusalem et que ses parents le cherchent pendant trois jours, il s'ensuit une scène de famille : on n'entend parler, à ce propos, ni des frères ni des sœurs de Jésus. Bien après la mort de Saint Joseph, au pied de la croix, on

ne mentionne pas leur présence, alors que la Vierge s'y trouve et qu'on désigne nommément la mère de deux de ses prétendus frères, « Marie, mère de Jacques le Mineur et de José » (Marc. 15, 40). Saint Jean nous donne le nom de leur père : « Près de la croix de Jésus se tenait sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas » (19, 25). Cette Marie n'était pas la sœur, mais la cousine de la Sainte Vierge. Donc Jacques et José, fils de Marie et de Clopas, les « pseudo-frères » de Jésus, n'étaient que ses cousins au 2^o degré.

Serrons de plus près cette démonstration et développons-la en trois temps :

1^o) Nous lisons dans l'Évangile de Saint Marc, 6, 3 : « N'est-ce pas là le fils du charpentier, le fils de Marie et le frère de Jacques ? » Or, dans l'Évangile, il y a trois Jacques qui sont nommés et l'un d'eux est appelé « frère de Jésus », comme nous le voyons ici et dans Galates, 1, 9 : « Je ne vis aucun apôtre, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur ».

2^o) Si on consulte Marc. 3, 17, on trouve : « Puis il choisit Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques... et André, Barthélemy, Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Thaddée, Simon le Zélé, et Judas l'Ischariote qui devait le trahir ».

3^o) Consultons maintenant les textes qui nous renseignent sur l'identité du troisième Jacques. Elle se précise sur le calvaire. « Il y avait là plusieurs femmes qui regardaient à distance, celles-là mêmes qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée pour le servir, entre autres Marie de Magdala, Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée » (Matth. 27, 55-56). « Il y avait aussi des femmes qui regardaient à distance, entre autres Marie de Magdala, mère de Jacques le Mineur et de Joset, et Salomé... » (Marc. 15, 40). « Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala » (Jean. 19, 25).

La question est résolue par la confrontation des textes : le texte du n^o 1 dit que Jésus est « frère de Jacques » ; le texte n^o 2 nomme les pères des deux premiers Jacques, Zébédée et Alphée ; les textes n^o 3 nomment le père, Clopas, et la mère, Marie, du troisième Jacques. Ces Jacques ne sont donc pas les fils de Joseph ni de Marie, et le dernier est son cousin issu de germains, sa mère, Marie, femme de Clopas, étant la sœur de la Sainte Vierge.

Nous pourrions faire la même démonstration pour d'autres per-

sonnages qui sont dits « frères de Jésus » et qui sont tout simplement des cousins proches ou éloignés, au sens où on l'entend encore dans les pays arabes : ainsi les Algériens qui sont en France, s'ils sont de parenté éloignée ou tout simplement du même douar, s'appellent volontiers entre eux « frères ».

De toute façon la virginité perpétuelle de Marie est une vérité de foi fermement attestée par l'Écriture et la Tradition. La Vierge n'eut certainement pas, en dehors de Jésus, six autres enfants, sans compter les prétendues « sœurs » dont le nombre n'est pas connu et dont l'Évangile ne donne jamais les noms.

LE CULTE DES IMAGES

Toutes les sectes combattent le culte des images, des statues et des crucifix au nom de la Sainte Ecriture, dont elles résument la doctrine sur ce sujet dans le précepte du Décalogue donné par Yahweh à Moïse : « Tu ne te feras pas d'image taillée » (Exode. 20, 4). D'où elles concluent que les catholiques adorent les idoles...

C'est bien vite dit ; les catholiques n'adorent pas des objets en bois ou en métal en tant que tels, mais ils les vénèrent dans la mesure où ces objets représentent le Christ ou un saint du ciel. Ces productions sont pour nous un moyen d'exciter la piété. Le deuxième Concile de Nicée a défini en 787 contre les Empereurs de Constantinople (1) le culte des images sur ce principe que l'honneur dont elles sont l'objet remonte à leur prototype (le saint ou le Christ) ; il ne leur accorde d'ailleurs qu'une vénération qu'il distingue de l'adoration réservée à Dieu seul. Cette déclaration a été reprise par le Concile de Trente, 24^e Session, 3 décembre 1563.

Les enfants de nos catéchismes le savent bien ; on leur apprend que « les péchés contre le culte dû à Dieu sont l'idolâtrie, l'irréligion, le sacrilège et la superstition ».

Le Culte des Images dans la Bible

Pour mieux comprendre cette interdiction faite aux Hébreux, il faut relire le texte en entier :

« Tu n'auras pas d'autres dieux en dehors de moi. Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterner pas devant elle et tu ne les serviras pas, car je suis Yahweh, ton Dieu » (Exode. 20, 3-5).

Par là Yahweh voulait préserver son peuple de l'idolâtrie qui régnait chez tous les autres peuples et sauvegarder la foi au Dieu Unique. L'exemple du veau d'or adoré dans le désert (Exode. 32) prouve que l'idolâtrie était une tentation très forte pour le peuple

(1) Ces empereurs étaient « iconoclastes », c'est-à-dire briseurs d'images.

hébreu, entouré de nations païennes qui adoraient les statues de Baal et de Mammon.

Toutefois Dieu lui-même ordonne à Moïse de faire « deux chérubins d'or battu, aux deux extrémités du propitiatoire » (Exode. 25, 18-20). Salomon, à la construction du Temple, fit « sculpter deux chérubins », des anges adorateurs, symboles du culte que le peuple élu devait à son Dieu. Yahweh protège son peuple contre les serpents dans le désert, en ordonnant à Moïse de faire un serpent d'airain et de le pendre à un poteau. « Quiconque aura été mordu et le regardera, vivra » (Nombres. 21, 8-9). Les Juifs n'adoraient pas le serpent ; ils le vénéraient en tant qu'il était, nous dit Saint Jean (3, 14), l'image et la figure du Christ mourant sur la croix pour racheter le monde.

Le Culte des Images dans l'Histoire

Les premiers chrétiens n'eurent pas envers les images la même aversion que les Juifs. Par exemple, ils représentaient volontiers Jésus sous les traits du Bon Pasteur, car dans le Christ, c'était Dieu lui-même qui s'était révélé dans une nature humaine, avec un visage d'homme. Ils avaient bien compris ce mystère d'un Dieu fait Homme, sur lequel Jésus a tant de fois voulu ouvrir les yeux de ses Apôtres, en particulier dans le dialogue avec Philippe :

« Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons où tu vas ; comment saurions-nous le chemin ? » Jésus lui répondit : « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie ; nul ne va au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. Dès à présent, vous Le connaissez, et vous L'avez vu ». Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit ». — « Depuis si longtemps que je suis avec vous, lui répond Jésus, et tu ne me connais pas, Philippe. Qui m'a vu a vu le Père. Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même, et c'est le Père demeurant en moi qui accomplit ses œuvres. Croyez-m'en : je suis dans le Père et le Père est en moi ; sinon, croyez à cause de mes œuvres » (Jean. 14, 5-11).

Les Catacombes nous ont gardé des peintures et des images de toutes sortes qui, simples ornements au début, reçurent bientôt la vénération des fidèles et un culte liturgique. « La Croix » du 9 décembre 1952 relatait les fouilles entreprises à Rome sous la Basilique de Constantin, sur laquelle fut élevée la Basilique de Saint Pierre ; elles avaient dégagé une inscription qui parle de façon explicite de l'existence de la tombe de Saint Pierre à cet endroit ; cette inscription est

sans aucun doute antérieure à la construction de la basilique constantinienne (bâtie entre 323 et 337). En voici le texte : « Pierre, prie le Christ-Jésus pour les saints hommes chrétiens ensevelis près de ton corps ». Le document comporte en outre une tête qui représente, sans équivoque possible, l'Apôtre Saint Pierre, car cette inscription, commencée à la gauche de la tête, se poursuit à la droite. Le nom du Sauveur qui figure sur cette pierre en prouve le caractère chrétien : XS HS, (Christus) et HS (Hiesus); le bras vertical de l'H est surmonté d'une barre transversale qui en fait la lettre mystique T symbolisant la Croix. Cette pierre est antérieure aux années 323-337. Elle fait la preuve, admise par les savants, que moins de deux siècles après la mort de l'Apôtre, les fidèles priaient devant son image et qu'ils vénéraient aussi le Signe de la Croix.

Mais le culte des Saintes Images ne tarda pas à être combattu : au 8 et au 9^e siècles, les Empereurs de Constantinople condamnèrent le culte des Icones (Images). Le 7^e Concile Œcuménique, tenu à Nicée en 787, proclama contre eux la légitimité de ce culte. Disons-le en passant, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on persécute l'Eglise. Les Témoins de Jéhovah la représentent en éternelle collusion avec les pouvoirs établis, mais ils passent sous silence la foule innombrable des martyrs, victimes de ces mêmes pouvoirs. Ils ont eu en la personne des Empereurs de Constantinople d'illustres devanciers. On s'étonne seulement qu'ils n'aient pas encore enrégimenté dans l'armée jéhoviste ces empereurs briseurs d'images et persécuteurs des chrétiens !

La logique n'est certainement pas leur fort. Ils partent en guerre contre le culte des images en brandissant une arme démodée, un précepte aboli de l'Ancien Testament. Mais ils seraient bien gênés de nous dire de quel texte sacré ils s'autorisent pour imprimer des « images saintes » dans leurs livres « Réconciliation », « La Vérité vous affranchira » et les innombrables brochures imprimées en Amérique et en Suisse ! — Vérité en deçà du Jéhovisme, erreur au delà !

Le Culte des Images est légitime :

1^o) Parce que les conditions où se trouve le peuple chrétien ne sont plus celles du peuple juif au temps de Moïse.

2^o) Parce que l'honneur qu'on rend aux images saintes « est reporté aux personnes qu'elles représentent » (Concile de Trente, 3 décembre 1563).

3^o) Parce que ce culte est conforme à la nature de l'homme, être

à la fois spirituel et sensible, que des signes matériels portent à se rappeler et à vénérer la Personne du Christ et des Saints.

4°) D'autant plus que, pour nous permettre de l'atteindre, Dieu s'est mis à notre portée. Le Verbe de Dieu, seconde Personne de la Sainte Trinité, s'est incarné. Il est devenu un homme semblable à nous, hormis le péché. Par lui « image du Dieu invisible » (Col. 1, 15), « rayonnement de sa gloire et empreinte de sa substance » (Heb. 1, 3), Dieu est devenu visible. Saint Jean insiste sur cette réalité tangible, dont le Prologue de sa Première Epître, qui rappelle si bien les premiers versets de son Evangile : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie... nous vous l'annonçons à vous aussi » (1 Jean. 1, 1-3).

Par le Christ, l'homme peut se représenter Dieu, puisque Jésus est l'Homme-Dieu. L'Incarnation appelle et justifie le culte des crucifix et des images, comme la dévotion aux saints celui des reliques et des statues. Refuser ce culte, c'est nier l'Incarnation, c'est offenser la bonté et la majesté divines. Nous vouons aux statues, aux images qui représentent le Christ, au crucifix qui est l'acte dernier de l'Incarnation et l'instrument de la Rédemption, un culte d'adoration relative, à cause de la majesté de Dieu avec lequel ces objets ont une relation. Nous n'adorons pas le crucifix qui n'est qu'un objet matériel, mais nous adorons le Christ que cet objet représente.

Témoins de Jéhovah, Adventistes et Pentecôtistes vouent aux ténèbres extérieures les chrétiens coupables de vénérer les images saintes, en particulier les crucifix. C'est, disent-ils, une faute impardonnable de s'adresser à un Christ mort, alors qu'il est vivant ! Il est facile de leur répondre que cet acte d'adoration s'adresse, par delà l'image du crucifix, à la personne même du Christ, vivant, parce que ressuscité !

Le Culte des Reliques

Ce culte est aussi ancien que celui des images, et comme lui, se justifie. Les premiers chrétiens vénéraient les martyrs, parce qu'ils trouvaient en eux des imitateurs parfaits du Christ. Ils trempaient des linges dans leur sang, gardaient leurs restes dans les catacombes et les conservaient précieusement en vue de la Résurrection. On célébrait les saints mystères sur leurs tombeaux.

En effet leurs corps avaient été « les membres vivants du Christ

et les temples du Saint-Esprit » (1 Cor. 6, 19). La Bible ne nous dit-elle pas que le contact du cadavre d'Elisée ressuscita un mort ? (2 Rois. 13, 21) ; que les linges et ceintures qui avaient touché le corps de Saint Paul opéraient des miracles et délivraient les âmes possédées du démon (Actes. 19, 12) ; que l'ombre de Saint Pierre guérissait les malades (Actes. 5, 15) ?

Le culte des reliques ne relève ni de la magie ni de l'idolâtrie. On n'adore pas la photographie d'un être aimé, mais on se garde de la profaner, on l'installe à la place d'honneur. De l'image, le souvenir remonte au disparu ; de la relique du martyr mort pour sa foi, l'âme s'élève jusqu'à Dieu.

Le Culte des Saints

Les sectes estiment que le culte des saints est inutile, puisque leur âme est morte avec leur corps ou qu'ils « dorment » inconscients dans le schéol en attendant la résurrection. Or la Bible prouve l'existence d'une survie consciente après la mort.

Les mêmes sectes ajoutent que le culte des saints est un acte d'idolâtrie, qui offense la majesté souveraine de Dieu et celle de son Fils, seul médiateur et seul sauveur.

A quoi nous répondons : *l'Eglise Catholique n'adore pas les saints*. « Nous honorons les martyrs, écrit Saint Augustin, de ce culte d'affection et de sympathie dont on honore, même en cette vie, les hommes de Dieu qui se conduisent saintement... Quant à ce culte que l'on nomme en grec « latrie » (culte d'adoration), étant donné que c'est un hommage dû proprement à la divinité, nous ne l'adressons et ne permettons qu'on l'adresse à personne si ce n'est à Dieu seul » (Contre Faustus. Patrol. lat. t. XLII, col. 384).

En quoi consiste le culte que nous vouons aux saints ? 1°) Nous rendons grâces à Dieu d'avoir fait éclater en eux sa puissance et sa bonté : « pour la louange de sa gloire » (Eph. 1, 14). — 2°) Dieu nous les propose comme modèles : « Votre lumière doit briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux » (Matth. 5, 16). — 3°) Nous demandons aux saints d'intercéder pour nous. En effet, s'ils ont pu ressusciter des morts, tel le prophète Elie (1 Rois. 17, 21), tel l'Apôtre Saint Paul (Actes. 20, 9-12), ou guérir des malades, tel Saint Pierre (3, 1-10), alors qu'ils étaient encore sur cette terre et soumis

à la condition humaine, quel ne doit pas être leur pouvoir d'intercession, maintenant qu'ils sont dans la gloire !

Le culte des saints ne diminue en rien celui que nous devons à Dieu, maître souverain. C'est une façon de lui rendre hommage pour son immense bonté : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi, fera, lui aussi, les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes, parce que je vais au Père. Et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, pour que le Père soit glorifié dans le Fils » (Jean. 14, 12-14).

XVI

LE CÉLIBAT

Tout a été dit sur le célibat des prêtres et des religieux. En dehors d'insinuations et de plaisanteries faciles, il semblait que c'était une question classée. Or les sectes l'exhument périodiquement, comme preuve, disent-elles, de l'arbitraire qui anime les chefs de l'Eglise de Rome.

D'abord, précisons que le célibat n'est pas un dogme, c'est-à-dire une vérité de foi définie, promulguée par un jugement infailible de l'Eglise. Les Jéhovistes le prétendent et ils « démontrent » par la Bible que « de semblables dogmes viennent des démons... » « En fait, le célibat ecclésiastique et religieux est une règle, une règle très ancienne, déjà en honneur dans la primitive Eglise.

Le célibat s'inspire des idées de pureté qui se trouvent exprimées dans l'Ecriture. Notre-Seigneur exalte la supériorité de la continence et de la virginité sur le mariage :

« Il y a des eunuques qui le sont de naissance ; il y en a d'autres qui le sont devenus de leur propre fait à cause du Royaume des cieux. Comprenne qui pourra ! » (Matth. 19, 12). Saint Paul la recommande à ses fidèles de Corinthe : « L'homme qui n'est pas marié est soucieux des choses du Seigneur, comment il pourra plaire au Seigneur. L'homme marié a pour souci les choses de ce monde, comment il pourra plaire à sa femme ; et il est partagé... De sorte que celui qui marie sa vierge fait bien ; et celui qui ne la marie pas, fait mieux... Or je pense avoir, moi aussi, l'esprit de Dieu » (I Cor. 7, 33-34 et 40).

Quelques lignes plus haut, 6-7, il écrit : « Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. Je voudrais, au contraire, que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun reçoit de Dieu son don particulier... » Saint Paul dit clairement que la virginité n'est pas un ordre, mais un conseil et qu'elle exige une vocation spéciale. Lui-même, prêchant d'exemple, n'était pas marié.

On objecte le texte de Saint Paul : « Il faut que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme » 1 Tim. 3, 3). Il ferait donc du mariage une obligation.

L'Apôtre ne veut pas dire cela ; il exige seulement que l'évêque n'ait pas été marié deux fois. Et si l'on riposte que Saint Pierre, comme la plupart des autres Apôtres, était marié, nous répondrons que Notre-

Seigneur avait une prédilection pour le disciple vierge, Saint Jean, à qui il confia sa mère ; que dès les premiers siècles le célibat était déjà pratiqué librement chez les évêques, les prêtres et les moines. Aujourd'hui encore, c'est « librement et sans contrainte aucune » que les sous-diacres s'engagent au célibat pour mieux servir le Seigneur dans le sacerdoce.

Le célibat se justifie par un argument de convenance. La chasteté parfaite est nécessaire au prêtre, parce qu'il est entièrement voué au service de Dieu et des âmes. Toutefois, dans certains rites de l'Eglise Catholique, chez les Grecs catholiques (Uniates), chez les Orientaux (Syriens, Melchites, Maronites), les prêtres sont mariés. Ils contractent mariage avant le diaconat (ils n'ont pas le sous-diaconat) (1).

Une autre coutume indispose gravement les jéhovistes : c'est le port de l'habit ecclésiastique. Ils brandissent contre cette pratique des arguments bibliques de poids : « Aucune femme ne devra porter un habit d'homme et aucun homme ne portera un vêtement de femme, car quiconque fait une telle chose est en abomination devant Yahweh, ton Dieu » (Deutéronome. 22, 5). Et encore : « De tels êtres sont de faux apôtres... déguisés en apôtres du Christ. A cela rien d'étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière » (2 Cor. 11, 13-15).

Qu'il nous soit permis de sourire... Les moines portent les vêtements longs qui étaient de mode au moment de leur fondation, et le clergé séculier s'est conformé à cette coutume. Le Christ portait une robe, celle que les soldats ont tirée au sort au pied de la croix (Luc. 23, 34). Ses disciples également. Etaient-ils pour cela des démons ? Alors, les Témoins qui porteraient encore, au lieu du pyjama moderne, la vieille robe de nuit traditionnelle, seraient des démons la nuit et ils devraient attendre le jour pour redevenir des anges de lumière ? L'auteur de la plaisanterie, dans sa frénésie, en a perdu le sens de l'humour... Mais soyez tranquille, il ne perdra pas pour autant cette manie, congénitale à certains jéhovistes, de la contradiction, et si vous lui objectez que, dans de nombreux pays, en Allemagne et dans les pays anglo-saxons, les prêtres sont habillés en clergyman ou plus

(1) Le Pape a accordé à un pasteur protestant converti, le pasteur Goethe ordonné prêtre le 22 décembre 1951 à Mayence, l'autorisation de continuer à vivre dans les liens du mariage. On lira avec profit l'Encyclique sur la Virginité, publiée par le Pape Pie XII le 25 mars 1954.

simplement en civil, il trouvera encore ample matière à exercer son esprit de critique. Il fait songer à ces vers du Misanthrope de Molière, acte 2, scène 4 :

« Et ne faut-il pas bien que Monsieur contredise ?
À la commune voix veut-on qu'il se réduise...
Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire,
Il prend toujours en main l'opinion contraire,
Et penserait paraître un homme du commun
Si l'on voyait qu'il fût de l'avis de quelqu'un ».

Alceste a du moins cette excuse qu'il n'exerce pas aux dépens de la Bible

« L'esprit contrariant qu'il a reçu des cieux ».

Encore une fois, cette attaque contre l'Eglise et la riposte qu'elle s'est attirée ne doivent pas nous inciter à porter sur tous les membres de la secte un jugement amer. Il y a parmi eux tant d'âmes droites, animées d'une si évidente bonne volonté, qu'elles finiront bien un jour par revenir de leurs erreurs et de leurs illusions.

TROISIÈME PARTIE

UN MAL QUI N'EST PAS SANS REMÈDE

- I. Psychologie des sectes et leurs atouts.**
- II. Remèdes et guérison.**

I

PSYCHOLOGIE DES SECTES ET LEURS ATOUTS

« Tout cela, c'est le fond du cœur de l'homme, c'est-à-dire son désir de voir la face de Dieu. »

Ernest HELLO.

Après avoir étudié la doctrine enseignée par les Témoins de Jéhovah et d'autres dissidences religieuses, doctrine si manifestement opposée à la Bible et si régulièrement démentie par les faits dans sa partie prophétique, nous pouvons nous poser la question : Comment se fait-il que tant de braves gens soient passés aux sectes en si peu d'années ? Comment expliquer cette sorte d'envoûtement qu'elles exercent sur leurs adeptes ? Est-il possible de les désintoxiquer et de les ramener à la vraie foi ?

Autant de questions auxquelles l'expérience de faits vécus permet de répondre : d'abord en rendant compte de ce succès par l'atmosphère où nous vivons, ensuite en esquissant une psychologie des sectes, enfin en proposant des remèdes.

I. — UN CLIMAT FAVORABLE

L'atmosphère matérialiste où sont baignés les hommes de notre génération ne semble pas du tout se prêter à l'éclosion des sectes religieuses. Dans son livre « La crise religieuse des temps nouveaux », le Père Desqueyrat écrit, page 18 : « Cette crise est non seulement récente ou assez récente, mais encore inédite... Elle ne provoque pas (et l'auteur ajoute prudemment en note : « en règle générale »), elle ne provoque pas le passage d'une religion à une autre ; ni le passage d'une religion dite supérieure à une religion dite inférieure ; elle fait évoluer ses victimes de la ferveur à la tiédeur et de la tiédeur à l'apostasie ».

Or les sectes sont un des aspects particuliers de ce phénomène, devenu mondial, de l'apostasie. Mais au lieu d'aboutir à ce que le Père Desqueyrat appelle si justement « le décrochage », au lieu d'aboutir à un décrochage radical, elles provoquent ce que j'appellerais une *dévi*ation spirituelle. Face au monde de la Technique et de la Science, où chaque jour de nouveaux progrès, de nouvelles découvertes se dressent en quelque sorte contre les données de la Foi, les sectes ont choisi. Entre l'apostasie pure et simple et le sursaut de la Raison et de la Foi, la plupart des sectes — je parle ici des « sectes bibliques » — ont opté pour une soumission apparemment absolue à la Parole de Dieu, mais à la Parole de Dieu revue par leurs prophètes. Elles entendent, pour leur part, échapper à l'impression d'écrasement, d'effarement, voire d'angoisse qui saisit certaines âmes devant les progrès gigantesques réalisés de nos jours. En réalité, elles cèdent au vertige, elles s'y précipitent avec une sorte d'exaltation morbide, en se livrant sans contrôle « aux révélations » d'un fondateur humain, en reniant non seulement les valeurs de foi traditionnelles, mais aussi, hélas ! trop souvent, en abandonnant les plus élémentaires valeurs rationnelles.

Un auteur qui a bien étudié ces questions, Robert Kanters, dans son « Essai sur l'avenir de la Religion » (René Julliard, Paris, 1945), a écrit : « La première démarche de l'athéisme philosophique contemporain est de nier Dieu, la seconde, de mettre l'homme à sa place, de dire à l'homme : Vous serez comme Dieu. La première démarche de l'athéisme non-philosophique est pour tourner le dos aux églises ; la seconde pour se confier aux Mages, aux voyants, aux illuminés ». On ne saurait mieux poser le problème sous ses deux aspects : d'un côté la négation de Dieu, Nietzsche disait : « la mort de Dieu », et l'homme devenu son rival ; d'un autre côté, un produit de remplacement, un « ersatz » de foi substitué à la vraie Foi, la crédulité des faibles livrée en pâture à tous les illuminismes, à tous les fanatismes, à toutes les aberrances...

Nous sommes arrivés, dit Romano Guardini, à la fin des temps modernes, caractérisés par l'ivresse de la technique et de la science. Une nouvelle époque commence, où se pose le problème de ne pas se laisser dévorer par la technique. A l'inquiétude éternelle de l'homme, accrue par les menaces des forces qu'il a déchaînées, les sectes apparaissent, qui apportent leur réponse et proposent leurs solutions.

II. — LES PREMIERES ATTAQUES DU MAL

Choc et rupture

Si étrange que cela puisse paraître, le passage à une secte ne s'opère pas en conclusion d'un syllogisme, d'un raisonnement en bonne et dûe forme. Avant d'adhérer à l'ensemble de la doctrine, jamais aucun adepte n'a demandé aux propagandistes des preuves de crédibilité ni aux « envoyés » de Jéhovah leurs lettres de créance. La victime désignée n'a même pas songé à faire passer à ses interlocuteurs un examen détaillé sur l'origine de leur mouvement, sur la divinité du Christ ou sur l'existence de l'enfer. Elle a subi un choc. Ce qui a provoqué la rupture avec l'Eglise, c'est une parole qui a fait mystère, qui a produit un effet de surprise : la présentation à domicile, par des « évangélistes » convaincus et fanatiques, de la « Bonne Nouvelle ». Il s'en est suivi un phénomène de rupture, « *aversio per conversionem* » suivant la formule de Saint Augustin : on se détourne d'une chose pour se tourner vers une autre. Cet ébranlement a été provoqué par un témoignage : quelqu'un est venu qui a fait irruption dans votre cadre de vie habituel et l'a bouleversé en présentant un message revêtu de tous les attraits de la nouveauté. Une fois produit cet effet de surprise, le visiteur ne lâchera plus sa proie. Des colloques assidus opéreront dans l'âme un véritable retournement. Compromise par ces démarches répétées, elle n'a plus le courage de revenir en arrière. La volonté a déjà capitulé ; elle est mûre pour tous les abandons.

Le témoignage d'iconoclastie

Le premier signe extérieur de cette capitulation, de ce retournement, est un geste qui doit engager sans plus tarder le nouveau converti sur un chemin sans retour et consommer la rupture : le témoignage d'iconoclastie. L'adepte est invité à briser les idoles, c'est-à-dire à arracher les images saintes, à briser les crucifix, les statues, à brûler les chapelets, les catéchismes et les livres de messe. Dans leurs « Conseils à un nouveau membre » les Pentecôtistes recommandent la destruction de tous ces objets. Ainsi libéré des chaînes du passé, le nouveau converti pourra se livrer sans réserve, avec toute son âme, avec toute sa sensibilité, aux activités du mouvement.

Morale et Spiritualité

Ces gestes extérieurs, on le pense bien, ne constituent pas le seul élément de la « conversion ». Un travail plus profond s'opère dans l'âme, bien souvent un changement radical de vie. « Qu'y a-t-il de changé en vous, depuis que vous êtes dans la religion catholique ? » demandent avec insistance les Témoins de Jéhovah lors de leurs visites. Comme la personne, interrogée par surprise, n'a pas de réponse toute prête ou qu'elle ne semble pas disposée à livrer ses confidences au premier venu, l'évangéliste décrit avec force détails les fruits de sa propre expérience : comment la lecture de la Bible a bouleversé sa vie, comment telle citation a résolu ses problèmes personnels, comment il a assuré son salut en renonçant à l'alcool, au tabac, au cinéma, à d'autres passions, et comment il consacre désormais toute sa vie au service du Seigneur.

Il faut le reconnaître : des chrétiens, tièdes ou indifférents, se sont réveillés brusquement de leur torpeur et sont devenus des fervents, dès qu'ils sont passés à une secte. Rompant avec leur apathie d'autan, ils se mettent à vivre leur foi nouvelle avec une ardeur surprenante. Ils suscitent l'étonnement de leur entourage par leur esprit de serviabilité, même envers ceux qui refusent de les suivre sur la voie du repentir et du salut. Rien ne les décourage : ni rebuffades, ni sarcasmes, ni hostilité ; tant d'opiniâtreté finit par forcer l'admiration et leur concilier de franches sympathies.

Cette attitude « chrétienne » n'a rien de surprenant, puisqu'elle est puisée aux sources mêmes de l'Évangile. Mais on se demande comment les Témoins de Jéhovah peuvent concilier la douceur et la bonté qu'ils manifestent envers leur prochain avec la haine qui les anime quand ils affrontent les religions et tout particulièrement l'Église Catholique. Cette animosité est probablement dûe au complexe du « sectaire », qui, ayant changé de religion, rejette sur celle qu'il a quittée la responsabilité de ses erreurs passées et de ses chutes. Elle s'explique aussi par la mentalité de celui qui se sait « sauvé », assuré de ne plus pécher et de ne plus se tromper, et qui transpose dans ses propres jugements sur les « religionistes » l'inafaillibilité qu'il accorde de bonne foi à la Parole écrite de Dieu.

Les jéhovistes ne peuvent mettre en doute que les « penseurs » de leur mouvement se trompent, quand ils affirment que toutes les œuvres et les instituts de charité créés par l'Église sont inspirés par le démon. Tout en se trouvant fort aise des soins dont l'entourent les

religieuses de l'hôpital, le Témoin n'en proclamera pas moins qu'elle est la complice de Satan, puisque la robe qu'elle porte et les vœux qu'elle a prononcés sont une offense directe à Jéhovah ! En effet l'Association n'a fondé aucune œuvre d'assistance pour secourir les détreffes physiques et morales. Telle n'est pas, disent-ils, la raison de leur vocation divine. La mission que Jéhovah leur a confiée est de porter témoignage dans le peuple.

Heureusement, les membres de la secte valent mieux que les théories de ses docteurs. Les colis de vivres et de vêtements envoyés par les frères d'Amérique prouvent que la charité, même organisée, n'est pas chez eux un mot vide de sens. En tout cas, les œuvres religieuses de bienfaisance semblent prendre la doctrine évangélique bien plus à la lettre que les libelles haineux de Brooklyn :

« A quoi cela sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : « J'ai la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous », sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi en est-il de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est tout à fait morte » (Jacques. 2 14-17).

Il n'y a pas plus de *spiritualité jéhoviste* qu'il n'y a de morale jéhoviste à proprement parler. Elle consiste à lire la Bible, c'est-à-dire à contrôler l'accomplissement des desseins de Dieu, pour qu'enfin son Règne arrive, c'est-à-dire le Règne des Témoins de Jéhovah. La notion intrinsèquement mauvaise du péché leur échappe : il n'est jamais question dans leurs écrits de contrition intérieure, de véritable pénitence, de mortification et de détachement, alors que — nouveau paradoxe — beaucoup s'imposent un style de vie assez mortifié. À l'exemple des Adventistes du 7^e Jour, certains s'abstiennent de manger de la viande, de boire du vin fermenté et de fumer.

La prière joue un certain rôle dans leurs conventicules ; elle s'adresse directement à Jéhovah, sans intermédiaire, Jésus n'étant pas Dieu, et se traduit par le chant des psaumes ou des cantiques dont le texte est emprunté aux Epîtres. Ils aiment à reprendre les refrains, tandis qu'ils critiquent âprement la répétition des mêmes formules, Pater et Ave, dans la récitation du Rosaire. La prière privée, dans la solitude de la chambre, ne leur est pas inconnue, prière de louange, de demande et d'action de grâces. Les appels fréquents à Jéhovah, le Bon Berger, le Dieu secourable à ses Témoins et terrible

pour ses ennemis, constituent l'élément essentiel de cette piété, sentimentale, populaire, toujours avide d'exaltation.

III. — C'EST LE CŒUR QUI DECIDE

Les délices du sentiment

L'élément sensible, émotivité et affectivité, joue un rôle déterminant dans la plupart des cas de conversion. Sans doute on renonce aux pratiques religieuses, aux règles, aux dogmes pour se soumettre à d'autres dogmes, à d'autres règles, à d'autres pratiques. Mais cet aspect « doctrinal » échappe au néophyte : il s'abandonne avec délices à ces joies du cœur que la secte promet à ses élus. Si vous avez assisté à des « réunions », à des « conventions », vous n'avez certainement pas manqué d'être frappé par le climat de bonhomie, de ferveur joyeuse qui y règne : les adeptes s'appellent « frères », « sœurs » (ne sourions pas trop vite : n'était-ce pas ainsi au début du christianisme ?) ; ils s'embrassent parfois avec effusion, ils se montrent pleins de prévenance pour les nouveaux venus. Comme les membres se recrutent presque exclusivement dans les milieux populaires, ils apprécient cette chaleur d'accueil, ce climat de *communauté fraternelle*. Beaucoup vous en feront la confiance : « Autrefois, quand nous étions catholiques, nous nous sentions isolés, étrangers. Ici nous sommes chez nous. Nous avons trouvé la Vérité et le Bonheur ».

Le style des réunions maintient à haute tension cette sensibilité qui ne demande qu'à frémir : les présidents de l'assemblée font des appels directs au témoignage, aux sentiments des assistants : « Vous êtes heureux, n'est-il pas vrai, d'appartenir au « petit troupeau », d'en être les brebis choyées, de vivre en sécurité sous la houlette du Bon Berger ? » Les cantiques et les hymnes que l'on chante dans ces réunions sont du même style simple, sentimental, et la mélodie, parfois empruntée à la musique classique, est trop souvent proche des romances de fêtes foraines.

Pour les petits et les humbles

« Petit troupeau », « Dieu des Humbles », « Dieu des Pauvres », ce sont des mots qui reviennent à satiété dans le vocabulaire des sectes, surtout chez les Témoins de Jéhovah. Ils reprennent avec une satisfaction mêlée d'orgueil les paroles de Notre Seigneur : « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux

sages et aux habiles, et de l'avoir révélé aux tout-petits » (Matth. 11, 25), et ils en tirent cette conclusion : moins vous avez de connaissances humaines, plus vous êtes qualifié pour recevoir et expliquer la Parole de Dieu. Certains Gitans analphabètes, passés au Pentecôtisme, vont même jusqu'à vous présenter des Bibles où leurs pasteurs ont souligné les versets contre les « idoles » et les « imaginations » (entendez : les traditions). Si vous leur objectez que, pour expliquer la Bible, il faut au moins savoir lire (et la lire en entier), ils vous répondent — argument péremptoire — que les Apôtres étaient des ignorants !

Révélation réservée aux simples et aux ignorants des sciences humaines, constitution de petits groupes fermés en dépit des appels à l'universalisme, autant de « nouveautés » qui flattent l'amour propre des petites gens, quand elles n'entretiennent pas chez eux, par d'âpres et injustes condamnations des systèmes religieux et civils, un certain goût de l'anarchie et cet anti-cléricalisme latent chez beaucoup de Français. Quoi qu'il en soit, à y regarder de plus près, cet affligeant pharisaïsme, qui prétend réserver à un tout petit nombre le privilège de la fidélité à Dieu, nous paraît bien le contraire de la simplicité et de l'humilité évangéliques...

Bonheur terrestre et slogans démagogiques

En même temps qu'elle flatte l'orgueil des petits, la secte les allèche par de fallacieuses promesses de bonheur terrestre. Elle leur fait entrevoir, comme récompense de leur « témoignage », une prospérité toute matérielle, un paradis terrestre au rabais, où se réaliserait ce vieux rêve de l'âge d'or qui hante l'humanité depuis la perte de l'Eden. De plus, les « humbles », les « pauvres de Jéhovah » sont heureux d'affirmer en ce monde leur supériorité — et de s'assurer dans l'autre leur revanche — sur ceux qu'ils rendent responsables de leurs maux, le clergé, les gouvernements et tous ceux qui leur obéissent. Cet aspect, parfois haineux, de leur propagande, plaît à coup sûr, en particulier à l'anticlérical, heureux d'entendre critiquer Rome au nom de la Bible. Mécontents et révoltés écoutent avec sympathie les invectives et les anathèmes contre tout ce qu'ils abhorrent. Le royaume auquel ils sont conviés « est un banquet des dieux auquel Lazare et ses compagnons de mendicité participent, pendant que ceux qui les auront maltraités sont torturés et anéantis » (Une Religion fantaisiste, Rév. Charles M. Carty, p. 24).

Personne n'échappe à ces flèches empoisonnées : hommes d'église,

hommes d'affaires, hommes politiques sont représentés comme des oppresseurs et promis aux flammes de l'enfer, c'est-à-dire à l'anéantissement. Puisqu'ils sont les agents de Satan, on ne se fait aucun scrupule de les discréditer et de les calomnier. D'odieuses caricatures dénoncent comme démoniaques toutes leurs entreprises, l'éternelle collusion du clergé et des politiciens. Certains mensonges relèvent du plus bas anticléricalisme. En voici un spécimen :

« Le bras séculier de l'Eglise Catholique romaine, le führer nazi Hitler, commença à s'abattre avec fureur sur l'Europe, opération facilitée par la cinquième colonne catholique. L'année 1940 fut le quatre centième anniversaire de l'ordre des Jésuites. Il ne paraît pas douteux que l'Eglise Catholique romaine ait choisi cette date pour essayer de conquérir le contrôle du monde, grâce à la pieuvre nazie, à la cinquième colonne et à l'Action Catholique » (Nations, réjouissez-vous, p. 53).

Nathan Knorr, le président de l'Association Internationale des Témoins de Jéhovah, auteur de ces énormités (discours prononcé à Verdun, le 27 mai 1951), ignore ou feint d'ignorer que le Pape Pie XI, par l'encyclique du 14 mars 1937 « Mit brennender Sorge », a condamné le nazisme, et que son successeur, le Pape Pie XII, a pris courageusement la défense des nations asservies par Hitler et celle des Juifs persécutés.

Sur un autre terrain, celui de l'objection de conscience, les Témoins de Jéhovah se posent en martyrs et se concilient de la sorte la sympathie de certaines gens, même hostiles à leur doctrine anti-religieuse. Est-il besoin de leur rappeler que le texte du Décalogue (Exode. 20, 13) dont ils se réclament : « Tu ne tueras point » signifie littéralement : Tu n'assassineras point, et que la doctrine d'amour ne peut se transformer en cet enseignement monstrueux : « Il n'y a pas de plus grand amour que de sacrifier la vie de ses amis pour ne pas faire de mal à ses ennemis » ? (Cfr « Non à l'objection de conscience », par Bonnamaux (un protestant), Editions du Guide) (1).

Certes, chacun de nous s'incline devant l'héroïsme des quelques milliers de Témoins de Jéhovah, objecteurs de conscience, qui sont morts dans les camps de concentration nazis, et réproouve les tortures

(1) Sur ce problème et celui de la guerre on lira avec profit les livres de Pierre Lorson : « Défense de tuer », Collection le Poids du Jour, Le Centurion ; Un Chrétien peut-il être objecteur de conscience ? Le Seuil.

infligées à leurs compagnons (1). Mais pourquoi les mêmes Témoins de Jéhovah ont-ils deux poids et deux mesures ? Les persécutions sanglantes en Chine et derrière le rideau de fer leur paraissent d'épouvantes d'intérêt, étant donné que les victimes catholiques et protestantes sont les agents de Satan-le-Diable ! (Cfr. Additif, n° 1).

Quant aux persécutions que les Témoins subissent dans les Démocraties populaires ou même chez les nations occidentales, ces traitements, disent-ils, sont profondément injustes, car « nous sommes les ambassadeurs du Royaume de Dieu, et, à ce titre, nous devons bénéficier des droits et des dispenses accordés aux ministres de ce monde » (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 242). Pour cette raison les Témoins devraient être dispensés de l'impôt, du service militaire et du salut au drapeau Argument très commode et paradoxal : ce monde, si on les en croit, est intrinsèquement pervers, mais on cherche abri sous ses lois d'exception ! Saint Pierre avait déjà réfuté cet anarchisme politico-religieux : « Soyez soumis pour l'amour du Seigneur à tout pouvoir humain : au roi, comme au souverain, aux gouverneurs comme à ses envoyés pour punir les malfaiteurs et honorer les gens de bien » (Première Epître. 2, 13-14).

En tout cas, la preuve serait faite une fois pour toutes que les puissances financières, économiques, militaires, politiques et religieuses ont scellé entre elles un pacte diabolique pour opprimer et asservir le pauvre peuple. La paix, la justice et la fraternité ne régneront qu'à l'avènement du Royaume Théocratique des Témoins de Jéhovah. Cet optimisme béat suffit à gagner à la secte des âmes droites et naïves (2).

L'arme de la peur

Supposons qu'elles résistent encore, il restera, pour entraîner l'adhésion, à brandir l'arme de la peur. Apparemment les Témoins de Jéhovah répugnent à s'en servir, puisqu'ils nient l'enfer et ses tour-

(1) « Un certain nombre d'Allemands, des « Témoins de Jéhovah », en particulier, mais aussi des prêtres catholiques ont été fusillés ou pendus sous Hitler pour refus de porter les armes. Aucune précision ne peut être donnée sur leur nombre ». (Un chrétien peut-il être objecteur de conscience ?, P. Lorson, p. 28).

(2) Il faudrait ajouter parmi les atouts des sectes guérisseuses (Adventistes, Pentecôtistes, Antoinistes, etc.) les prétendues guérisons miraculeuses obtenues par l'imposition des mains des pasteurs, guérisons que ne confirme aucun contrôle médical sérieux, comme à Lourdes, et qu'on accepte sur la simple foi du patient.

ments éternels. Cette négation explique même pour une grande part leur succès auprès des âmes sentimentales, heureuses d'apaiser leur crainte à si bon compte. Mais ils savent aussi de quel poids décisif pourra peser dans l'adhésion des esprits déjà ébranlés la menace des détresses réservées aux hommes de la fin des temps, c'est-à-dire de notre génération. Ces catastrophes seront terribles ; elles sont imminentes et inévitables. Une seule issue pour y échapper : devenir Témoin de Jéhovah.

« On ne peut nier que la gravité de la situation mondiale augmente à mesure que la fin définitive approche. Jésus invite tous les hommes bien disposés envers Dieu à se réfugier dans l'organisation de son Royaume (symbolisé par les montagnes) pour y être en sécurité lorsque paraît « l'abomination ». C'est pour ceux qui choisiront cet abri que fut écrite la promesse suivante : « Cherchez Jéhovah, vous tous les humbles du pays, qui avez pratiqué sa loi ; recherchez la justice, recherchez l'humilité. Peut-être serez-vous à l'abri au jour de la colère de Jéhovah » (Sophonie. 2 : 3) (Que Dieu soit reconnu pour vrai, p. 271).

La bombe atomique, les tremblements de terre, les épidémies, les insurrections, les guerres, autant de signes avant-coureurs annonçant que la fin est proche. Malheur à qui ne se hâte pas de se réfugier dans la Société des Témoins !

Parmi ces folles terreurs, propres à détraquer les nerfs (ils ne sont pas rares les Jéhovistes qui sombrent dans la folie), la notion du péché, vraie cause du mal, disparaît ; la conversion des cœurs et la prière, seuls remèdes à l'iniquité, cèdent la place à une résignation aveugle, à un sombre fatalisme. Ce n'est pas la pauvreté de cet idéal qui ramènera les âmes vers la vie intérieure, sur la voie du salut. Mais il est malheureusement de nature à ébranler la raison en cultivant le goût du sombre. « Levez-vous vite, orages désirés... », écrivait Chateaubriand dans « René ». Comme au temps du Romantisme, on appelle de ses vœux le souffle des tempêtes, les frissons qui crispent les cœurs. Comme tout cela est loin de la religion de Jésus-Christ, la plus spirituelle et la plus douce des religions !

IV. — UN FILET QUI NE LACHE PAS SA PROIE

Envoûtement collectif

Le goût du sombre cultivé par les Témoins de Jéhovah semblerait devoir les pousser à l'inaction, au nirvanâ. Il n'en est rien. Car le mouvement exige de ses adeptes une telle activité qu'ils finissent

par céder à un véritable envoûtement collectif. Chaque année sont lancées deux grandes campagnes mondiales, au cours desquelles « l'Armée des Locustes » (entendez : des Témoins) envahit la terre pour répandre les dernières publications éditées à Brooklyn. En 1955, à dater du 3 avril, ils ont distribué « un message qui sonde les cœurs : Qui est la lumière du monde, la chrétienté ou le christianisme ? », brochure tirée en vingt langues, à plus de 18 millions d'exemplaires. Cette brochure, accompagnée d'une lettre rédigée par la centrale de Brooklyn et reproduite à la main rigoureusement dans les mêmes termes pour tous, a été envoyée à la plupart des curés de France et de Belgique. Deux fois par mois il faut lire et colporter la revue « Réveillez-vous ». L'autre revue bimensuelle « La Tour de Garde » est interdite, en quelque langue que ce soit, sur le territoire français, *Journal officiel* du 27-12-1952.

De plus, il y a les sorties le dimanche en autobus ou en commandos cyclistes, le porte à porte méthodique poursuivi avec ténacité, la vente des livres et des brochures à domicile ou sur les marchés. « Il devient impossible de penser à autre chose et l'on vit dans l'imminence continue d'Armagedon » (Les Témoins de Jéhovah, par le Père Ledit, L'Œuvre des Tracts, Montréal).

On juge par là de la nouveauté que les prédicants des sectes apportent parmi l'indifférence religieuse de nos contemporains. Le Père Desqueyrat a écrit avec raison dans « La Crise Religieuse des Temps Nouveaux », p. 24 : « Dieu est absent de la vie sociale : on ne parle pas de lui sur les places publiques, dans les tramways, dans les trains ; les ménagères de 1944 n'en discutaient pas en faisant la queue devant les boutiques ou les guichets administratifs ».

Cette remarque est vraie en règle générale. Cependant il est juste de reconnaître que grâce aux « pionniers », aux « pèlerins » et aux « évangélistes », un certain réveil religieux, malheureusement faussé, est tenté sur la place publique : trains, autobus, tramways retentissent de la proclamation du Royaume ; on discute de Dieu au travail, dans les bureaux, à l'usine, au fond de la mine. C'est même là bien souvent que s'opèrent les « conversions ». Je pourrais citer telle « Amie de l'Homme » qui, au cours des bombardements de Valenciennes, prêchait la doctrine de Freytag dans les abris et a réussi à faire des adeptes ; telle usine métallurgique de Douai, où une dizaine d'ouvriers Témoins de Jéhovah parlent sans fausse honte de la Bible et recrutent des adhérents ; la nièce de l'un d'eux, élève du ca-

téchisme paroissial de son village, confiait à ses petites compagnes : « On a inventé une autre religion, où on n'a plus besoin de se confesser ! » Citons encore tel mineur, militant syndicaliste chrétien, qui, travaillant avec un « mordu » de la secte, a failli passer au jéhovisme et en reste encore ébranlé ; tel « métallo » de Maubeuge qui, dans un train ouvrier, à côté d'un lecteur de « La Calotte », témoignait ouvertement en faveur de l'Eglise Evangélique de Pentecôte et avouait sa joie d'avoir trouvé la paix de l'âme dans sa consécration au Seigneur... (Cfr. fin du chapitre, Additif n° 2).

Sans doute le gros public sourit ; on hausse les épaules ; il n'empêche que le prosélytisme des sectes témoigne d'une véritable inquiétude religieuse, d'un besoin de se raccrocher à une croyance, et que le travail des prédicants, qu'on le veuille ou non, porte toujours des fruits. Même chez les enfants, il laisse toujours des traces, ne fût-ce que le doute jeté sur l'enseignement reçu au catéchisme.

Le zèle des Témoins est continuellement tenu en haleine par ces activités fébriles. Les expéditions lointaines satisfont chez les jeunes le goût de l'aventure, le besoin d'évasion. Conférences et études bibliques entretiennent la flamme. Laissons au Père Chéry le soin de juger ces sortes de réunions. « Dépourvus de toute culture biblique, conducteurs et conduits — aveugles, conducteurs d'aveugles — tombent dans les mêmes sottises : littéralisme enfantin, fantaisies apocalyptiques, haines d'obsédés, ou simple répétition de banalités ; aucune spiritualité, aucun amour. Cela s'appelle « approfondir la parole de Dieu ». Et chacun sort persuadé que jamais personne n'a poussé plus loin l'investigation de la Bible » (L'Offensive des Sectes, p. 187).

« Aucune spiritualité, aucun amour ». La plupart de ceux qui ont eu l'occasion de tenir conversation sur des sujets religieux avec des Témoins de Jéhovah en ont gardé cette impression pénible. Il faut donc que l'espèce de fascination exercée par la secte soit bien forte, pour qu'elle puisse, en dépit de cette pauvreté spirituelle, maintenir les adeptes dans ses rangs.

On a vu au § II de ce chapitre « Les premières attaques du mal », qu'avant d'adhérer à une doctrine, le « sectaire » s'est d'abord agrégé à un groupe. Dès son entrée, il a été saisi par un genre de vie tout à fait nouveau, qui lui fera oublier rapidement son passé et lui évitera les risques du dépaysement. C'est un petit groupe ; il y règne un climat de chapelle fermée, de club ; on est peu nombreux, on se connaît bien, on travaille ensemble. Chacun joue un rôle actif et

bien déterminé : explication de la Bible, apprentissage de la parole en public, « service dans le champ » ou colportage des brochures, chant et accompagnement des psaumes au violon ou au piano, entretien de la salle, etc... Une véritable pression sociale est exercée sur tous les membres. On comprend que de cette emprise il soit très difficile de se dégager.

Une organisation puissante

Le R.P. Ledit, S.J. concluait en ces termes une étude sur les Témoins de Jéhovah au Canada :

« Les Témoins de Jéhovah sont une organisation puissante avec laquelle il faut compter. Il est déplacé de tourner en ridicule leurs arguments, leur fanatisme. On peut se moquer de ce qui est insignifiant, pas d'une force aussi puissante. Il importe de connaître la place qu'ils occupent dans notre société. La chose est d'autant plus difficile qu'ils n'entrent pas dans les domaines — financier, politique, sportif — qui intéressent le grand public. Lentement ils pénètrent les masses inobservées à une allure fantastique. Il serait bon d'évaluer cette pénétration avant qu'il ne soit trop tard pour l'enrayer » (L'œuvre des Tracts, n° 287, mai 1943, Montréal).

La situation est loin d'être aussi inquiétante en France qu'au Canada. Mais il convient d'y prendre garde, car chez nous comme au point de vue international, cette organisation n'est pas négligeable (ils seraient environ 500.000 dans le monde).

La direction se trouve au 124, Columbia Heights, Brooklyn. Cet immeuble est celui de la Tour de Garde, Watchtower. L'Association est dirigée par un Président et un Directoire de sept membres, élus par une assemblée de 40 membres qui se recrutent par cooptation.

Voici comment, d'après M. Colinon, (Faux Prophètes et Sectes d'aujourd'hui), se présente la hiérarchie inférieure :

Les évangélistes, qui assurent le service intérieur, se répartissent en : *frère serviteur*, qui explique la Bible lors des réunions de groupes ; *frère adjoint-serviteur*, qui distribue livres et tracts ; *serviteur d'étude*, spécialiste de l'interprétation de la Bible et des réponses aux objections.

Les missionnaires, qui assurent le service extérieur, sont : *frère proclamateur*, qui dirige la distribution des messages ; *frère pionnier*, chargé de les présenter de porte en porte ; *frère pèlerin*, conférencier ambulancier qui visite les communautés ressortissant de sa juridiction. Proclamateurs et pionniers consacrent tout leur temps à l'Association,

— un minimum de cent cinquante heures par mois. S'il est opportun de le faire, l'Association leur procure les moyens de vivre.

Les réunions se tiennent deux fois par semaine, le dimanche et un soir de jour ouvrable, dans des salles appelées « Kingdom Hall of Jehovah's Witnesses », « Salles du Royaume des Témoins de Jéhovah ».

En France, les Témoins de Jéhovah se recrutent surtout dans les milieux populaires et chez les travailleurs immigrés, en particulier chez les Polonais. Une publicité tapageuse fait miroiter à leurs yeux l'espérance d'un bonheur terrestre qu'ont régulièrement déçue toutes les organisations humaines.

Quant à leur nombre, M. Colinon, dans « Faux Prophètes et Sectes d'aujourd'hui », les évaluait en 1953 entre 20 et 25.000. Le R.P. Chéry, dans « L'Offensive des Sectes », en 1954, les situait entre 12 et 15.000. Le Congrès de Paris (3-7 août 1955), où ils étaient 12.000 Français, plus 4.000 étrangers, laisse croire que cette estimation est maintenant dépassée, quoiqu'en pense M. Jean Séguy, qui dans son livre « Les Sectes protestantes dans la France contemporaine », p. 10 et 121, les évalue à 3.000 !

En tout cas, quel que soit leur nombre, les Témoins de Jéhovah s'agitent de plus en plus. On les rencontre partout, en Belgique, en Allemagne, où ils sont revenus dans les fourgons américains, en Italie, où la hiérarchie s'en inquiète, en Suisse, dans tous les pays anglo-saxons ; et voici qu'ils viennent de débarquer dans les territoires de l'Union Française : au Cameroun, au Togo, en Côte-d'Ivoire, au Tchad, où les Africains résistent difficilement au choc jéhoviste.

Technique de la propagande

Assez originale et surtout efficace est la méthode employée par les Témoins de Jéhovah au cours de leurs expéditions lointaines en autobus ou en commandos cyclistes. Voici comment ils procèdent, quand, un jour de semaine, ou de préférence le dimanche (parce que c'est un jour non ouvrable, le repos dominical, comme toute institution des « religionistes », étant une pratique inspirée par Satan-le-Diable !), ils envahissent les rues de vos villages et de vos villes et que, deux par deux (c'est écrit dans l'Évangile : « Jésus envoya les soixante-douze disciples deux à deux devant lui... » Luc. 10, 1), ils font le porte à porte.

Chacun des visiteurs tient en réserve dans sa serviette de cuir des fiches sur lesquelles il inscrit le résultat de son travail. Ces fiches (15 cm sur 12) portent le titre, visiblement inspiré de l'anglais :

NOTES DE MAISON EN MAISON

Rue Secteur

Abréviations :

s — servante	pl — pas là
e — ennemi	r — retourner
h — homme	o — occupé
f — femme	i — intéressé
enf — enfant	pi — pas intéressé
	vc — visite complémentaire

Maison N°	Etage dr. g. m.	Abrév.	Remarques Placements

Ils vendent — ou distribuent parfois gratuitement — des numéros du bi-mensuel « Réveillez-vous », des brochures, des livres, des dépliants en toutes langues, même en arabe. Quand quelqu'un a accepté un livre ou une brochure, il est noté comme « i » (intéressé) ; il est assuré de recevoir la visite régulière d'un Témoin qui viendra l'évangéliser et lui apprendre à lire la Bible suivant les règles du « juge » Rutherford et de ses successeurs, interprètes infailibles de la Sainte Ecriture... Sans doute n'est-ce pas la pêche au grand coup de filet ; c'est, plus discrète et moins spectaculaire, la pêche à la ligne, mais la méthode est rentable, si l'on en juge par les résultats : dans certains secteurs les Témoins gagnent chaque année du terrain...

Telles sont les chances du mouvement, les éléments qui constituent sa force apparente et, sur bien des points, celle des autres sectes. Mais sous cette façade imposante se dissimulent les faiblesses réelles d'un mal qui n'est pas sans remède.

A D D I T I F S

(1) Le Pape et l'objection de conscience.

Dans son radiomessage de Noël, le 23 décembre 1956, le Pape Pie XII prend position au sujet du service militaire et de la guerre : « Si une représentation populaire et un gouvernement élus au suffrage libre, dans une nécessité extrême, avec les moyens légitimes de politique extérieure et intérieure, établissent des mesures de défense et exécutent les dispositions qu'ils jugent nécessaires, ils se comportent également d'une manière qui n'est pas immorale, en sorte qu'un citoyen catholique ne peut faire appel à sa propre conscience pour refuser de prêter les services et de remplir les devoirs fixés par la loi. En cela, Nous Nous sentons pleinement en harmonie de pensée avec Nos Prédécesseurs Léon XIII et Benoît XV, lesquels n'ont jamais nié cette obligation, mais ont déploré profondément la course effrénée aux armements et les périls moraux de la vie dans les casernes, et indiqué comme remède efficace, ainsi que Nous le faisons, le désarmement général » (La Documentation Catholique, N° 1242, 6 janvier 1957, col. 19).

(2) Foi personnelle et professante.

« Comme on le voit, la piété sectaire ne se contente pas de demi-mesures. Elle prétend former des Chrétiens conscients. A la multitude des Chrétiens de nom des grandes églises, elle oppose le petit nombre de ses professants. A la connaissance catéchistique de caractère individuel, elle oppose sa connaissance expérimentale des vérités du Salut. Le sectaire est, par définition, quelqu'un qui a fait choix et donné à sa vie un sens bien défini n'admettant plus d'accommodements. Par contraste avec celle des églises multitudinistes, la foi de la secte apparaît essentiellement comme une foi personnelle » (Jean Séguy, Les Sectes Protestantes dans la France contemporaine, p. 215). Ainsi que l'a bien noté dans la recension de ce livre, le P. Rouquette, S. J., Les Etudes, janvier 1957, « la secte naît d'une prépondérance donnée à l'événement (expérience religieuse subjective) sur l'institution (élément social permanent : doctrine codifiée, sacrements, liturgie fixée, cadres administratifs) ».

REMÈDES ET GUÉRISON

Le succès des sectes modernes vient de ce qu'elles apportent à leurs adeptes une dose toujours nouvelle d'excitations sensibles, voire sensorielles, de ce qu'elles agissent, à la façon d'un poison, dans le sens de l'intoxication. Or l'intoxiqué court après la drogue, non après le remède. Ne nous faisons donc pas d'illusion : la guérison est une tâche ardue, une œuvre de longue haleine, tant il est vrai qu'il est plus aisé d'établir un diagnostic que de rendre la santé à un malade.

Toutefois, une désintoxication est possible : la lassitude finit par gagner le patient, pourvu que le fanatisme n'ait pas annihilé son esprit critique ou que la pression exercée par l'envoûtement collectif n'ait pas brisé les ressorts de la volonté. Mais surtout — et c'est un facteur décisif qu'il ne faut jamais perdre de vue — la grâce reste à l'affût des âmes de bonne volonté. Elles ont pu « décrocher » provisoirement, céder à un emballement passager. Mais la séduction n'a qu'un temps. Un jour viendra où, las d'avoir erré loin des sources d'eau vive, trompeurs et trompés en reprendront la route dans un sursaut de la Raison et de la Foi.

I. — UNE THERAPEUTIQUE ADAPTEE

Ironie ou conformisme ?

Si l'on veut entreprendre la conversion des sectes, ou, plus exactement, la conversion de leurs adeptes, il faut d'abord y croire, c'est-à-dire être convaincu de l'étendue et de la profondeur du mal. Vous arrive-t-il, dans certains milieux, de parler de ce problème ? Vous suscitez un mouvement de curiosité qui cède bientôt le pas à l'ironie : à quoi bon s'effrayer de ces nouveautés ? L'Eglise en a bien vu d'autres au cours de son histoire ! D'ailleurs, avant trois ans on n'en parlera plus ! — « Chez nous, me disait un interlocuteur, quand on n'a plus rien à dire, on parle des sectes ». — « Evidemment, ai-je répondu, c'est un thème très amusant, assez inoffensif, tout juste bon pour ranimer une conversation défaillante. Mais ce n'est pas quand vous aurez ri un bon coup, en vous gaussant de certaines absurdités de

doctrine, que la conversion de ces égarés aura fait un pas de plus. Il serait peut-être temps de prendre le danger au sérieux ».

L'ironie facile — et Dieu sait si certaines sectes fournissent ample matière à l'exercer — est le premier écueil à éviter quand on aborde ce genre d'étude.

Une autre tentation consisterait à s'installer dans un conformisme rassurant, à minimiser l'action et le nombre de ces prosélytes, voire même à s'en féliciter. J'entends encore cette réflexion : « L'activité des sectes dans ma région ? Elle est pour ainsi dire inexistante. Peut-être y a-t-il eu quelques « conversions » dans la campagne. Mais elles ont eu ceci de bon qu'elles ont donné une religion à des gens qui n'en avaient pas ! »

Un troisième danger nous guette : celui d'envisager le problème des sectes sous un jour purement spéculatif, de leur accorder un intérêt à froid, tel le savant qui se complairait à subodorer dans les dissidences modernes les relents des vieilles hérésies. Malheureusement les sectes ne sont pas de ces objets de curiosité que les historiens cataloguent parmi les vieilleries antiques sur les rayons des musées. Elles opèrent à chaud, en pleine chair vive ; les conflits, les drames qu'elles provoquent dans les âmes et dans les familles sont souvent douloureux et davantage du ressort du « médecin » que de l'antiquaire.

Or, notre attitude à leur égard serait facilement affectée par l'orientation que nous avons reçue ou que nous nous sommes donnée au cours de notre formation religieuse, pour tout dire, par la suffisance de celui qui « possède » la vérité et qui le sait. Ne nous imaginons pas que des arguments, puisés à la plus sûre théologie, guériraient à eux seuls ces blessures. À quoi cela sert d'avoir raison, si nous ignorons la thérapeutique des sectes et s'il nous manque la charité, le souci de porter remède au mal, avec tout le tact que demande une pareille entreprise ?

Les Bons Samaritains

La vertu exigée de ceux qui veulent partir à la « reconquête » sera donc une extrême compassion, celle du Samaritain qui suit le blessé jusqu'à sa complète guérison.

C'est dans cet esprit évangélique de miséricorde qu'ont agi dans telle paroisse minière du Nord de la France, des familles d'Action Catholique Ouvrière ; un des leurs ayant été touché par la gangrène, elles ont multiplié auprès de lui visites et témoignages de sympathie.

Leurs démarches répétées, jointes aux conseils éclairés de leur curé et appuyées par une campagne de prières, ont fini par rendre à l'Eglise et à ses activités leur camarade, militant syndicaliste chrétien.

Pareillement sensibles au combat que livrent les sectes autour de certaines âmes sont ces jocistes qui n'ont eu de cesse que leur frère dans la foi, tenté par le jéhovisme, ne soit revenu à sa ferveur première.

Dans un hôpital de Paris, une dame, jusque-là bonne chrétienne, se met à lire des livres que lui prête sa voisine de lit, Témoin de Jéhovah ; sa foi est bien près de sombrer. Quelqu'un de sa connaissance s'en inquiète ; il demande à un prêtre, spécialisé dans la question, d'envoyer directement à cette femme des brochures de réfutation. Il obtient la réponse suivante : qu'il se fasse adresser chez lui des éléments de réponse aux objections ; après les avoir lus, il se rendra au chevet de la malade, lui présentera la saine doctrine et apaisera ses doutes. Quelques mois plus tard le prêtre recevait une lettre, où son correspondant lui communiquait le résultat de ses efforts : la malade avait reconnu ses erreurs ; elle s'était confessée, avait communiqué et retrouvé la paix du cœur. Que s'était-il passé ? Sans doute les arguments théologiques, tirés de la Bible, n'avaient pas été d'un poids négligeable dans ce succès remporté sur l'esprit des ténèbres. Mais, plus encore que les armes de vérité, ce qui avait décidé de l'issue du combat, c'était les preuves directes et quotidiennes de sympathie, venant d'une personne connue. Un envoi anonyme n'eût fait que durcir les positions. L'amitié vraie avait reconverti cette âme provisoirement troublée (1).

II. — LES DEFAUTS DE LA CUIRASSE

Une fois le malade mis en sympathie, il sera plus aisé de lui faire toucher du doigt les faiblesses du mouvement où il risquait de s'égarer. Outre la fausseté de la doctrine, telle qu'elle a été démontrée dans les chapitres précédents, il conviendra d'insister sur la fragi-

(1) Il convient de signaler quel climat d'élection la propagande des sectes trouve dans les sanatoria, les hôpitaux et les cliniques, et combien il faudrait s'en préoccuper. La liste serait trop longue à citer des victimes, qui, après avoir été coupées pour un temps de leur milieu, ont été prises au piège et sont rentrées chez elles, devenues d'ardentes propagandistes. Certains catholiques ont ainsi perdu la foi pour en adopter une de remplacement.

lité de l'appareil en dépit des apparences, sur ses contradictions internes, enfin sur ce venin corrupteur qui désagrège inmanquablement toute secte en une multitude d'autres sectes.

Statistiques trompeuses

Ne nous laissons pas impressionner à l'excès par leurs statistiques, surtout celles que nous fournissent les Témoins de Jéhovah, par exemple, par l'énumération fastidieuse de leurs heures de « proclamation », celle des assistants à leurs congrès, y compris le nombre des repas chauds et des sandwiches distribués.

On ne peut nier qu'ils soient environ 500.000 dans le monde. C'est beaucoup pour un mouvement encore jeune. Mais il faut bien se dire que si beaucoup adhèrent au jéhovisme, un certain nombre de gens le quittent également. L'inconsistance de la doctrine et l'absence de tout culte organisé déçoivent les esprits sérieux. En particulier le climat où se déroulent leurs enterrements leur aliène la sympathie de ceux qui commençaient à être « mordus » : si c'est un « oint » que l'on enterre, à quoi bon le pleurer, puisqu'il a été transformé subitement en créature spirituelle et qu'il est déjà ressuscité pour former le corps mystique du Christ avec les 144.000 dans les cieux nouveaux ? Mais cette allure joyeuse apparaît comme une offense à l'affliction de ceux qui pleurent un être cher, à une mère que laisse inconsolable le départ de son fils : Jésus n'a-t-il pas versé de vraies larmes devant le tombeau de son ami Lazare et compatit à la douleur de la veuve de Naïm en lui rendant son enfant ? Quant à l'atmosphère de baignade collective qui caractérise leurs baptêmes dans les piscines municipales ou les cours d'eau, elle a écarté du jéhovisme plus d'un curieux qui commençait à s'y intéresser...

Enfin il n'y a pas de formule d'entrée ni de sortie. Le mouvement ne tient aucun registre de baptêmes, de mariages (c'est une affaire privée entre les époux) ni d'enterrements. La tête seule est solidement organisée, mais la masse est instable et incontrôlée. Cette absence de contrôle nominatif s'expliquerait par un texte biblique, II Samuel, 24, où le dénombrement du peuple, accompli par David, est puni par un fléau (versets 10 et 15).

Inconséquences et Contradictions

De plus, nous n'aurons aucune peine à souligner les illogismes du système.

Ils calomnient l'Eglise, lui reprochent d'être une puissance temporelle, une organisation solidement constituée. Or ils sont membres d'une organisation puissante, un véritable trust à l'américaine, l'Association Internationale des Témoins de Jéhovah, qui a un chef suprême, Mr Nathan Knorr, des biens considérables, des ressources inavouées, et qui répand par le monde des tonnes de littérature censurée par un conseil de vigilance intraitable.

Ils reprochent à l'Eglise de s'arroger l'infaillibilité et le droit d'interpréter la Sainte Ecriture. Or ils s'octroient à eux-mêmes, de façon absolue et exclusive, ce droit qu'ils refusent aux autres, en conférant à leurs explications le privilège de l'inspiration divine !

Ils affirment que le Christ est le Grand Témoin de Jéhovah. Or, laissant dans l'ombre son message depuis dix-neuf siècles, puisqu'ils affirment être les premiers et les seuls à l'avoir compris, ils font impudemment table rase de deux mille ans de christianisme.

Ils prennent de grands airs offensés quand un chrétien ose réfuter leurs erreurs (c'est ce qu'ils appellent la persécution), mais ils n'admettent pas qu'un enfant défende sa mère. Or notre Mère, c'est l'Eglise et nous avons le devoir de la défendre.

Ils se prétendent pleins de respect pour la personne du Christ, mais ils méprisent et injurient son œuvre, la Sainte Eglise. Or, mépriser le Pape et les Evêques, c'est mépriser le Christ lui-même. Nous n'avons pas le droit de séparer le Christ de son Eglise.

Ils se disent propagandistes de la Bible. Or, durant la seule année 1940, on expédia de la Tour de Garde, leur maison d'édition sise à Brooklyn : 3.271.902 livres, 22.534.349 brochures, 26.009 Bibles. Les Bibles sont les parentes pauvres. Quand ils disent lire et propager surtout la Bible, les Témoins ont raison dans la proportion de 26.009 à 25.806.251, c'est-à-dire de 1 à 1.000 !

Ils sont hantés par un rêve de bonheur terrestre. Mais ils prônent la politique du pire et ils refusent le combat légitime pour la justice sociale et pour la paix, puisqu'ils s'abstiennent d'appuyer — et qu'ils combattent par leurs écrits — tous les efforts tentés en vue d'améliorer la condition des classes laborieuses et de consolider la concorde entre les nations.

Le Christ annonce un royaume exclusivement spirituel (voyez les Evangiles et l'Apocalypse, joyeux message de l'espérance chrétienne, exempt de toute préoccupation matérielle). Eux annoncent un royaume

de Dieu terrestre, des jouissances purement charnelles. Leurs docteurs s'élèvent difficilement jusqu'aux choses spirituelles et surnaturelles.

Désintégration en chaîne

La faiblesse des sectes apparaît en pleine évidence quand on les aborde sur leur propre terrain : la lecture de la Bible. Elles nous disent : « La Bible doit être prise au pied de la lettre. Elle n'a pas besoin d'explication et se suffit à elle-même ». Toutes les sectes tiennent le même raisonnement. On connaît le résultat : toutes interprètent la Bible à leur façon et chacune y a trouvé « sa » vérité. *Autant de sectes, autant de doctrines différentes.* « Ils aiment la vérité, écrivait déjà Saint Augustin à propos des hérétiques de son temps, non pas parce qu'elle est vraie, mais parce qu'elle est « leur » vérité ».

Les « sectaires » se justifient en s'abritant sous l'autorité de l'Esprit-Saint. C'est lui qui leur donnerait, à chacun, des lumières pour interpréter la Bible. Or, la manifestation du don de l'Esprit-Saint est l'Unité. Comment peut-il faire dire aux Pentecôtistes que le Christ est Dieu... et aux Témoins de Jéhovah qu'il n'est qu'une créature ? Comment peut-il enseigner aux uns que l'âme est immortelle... et aux autres qu'elle périt avec le corps ?

Les églises protestantes ressentent avec une telle acuité les dangers de cette dispersion qu'elles ont créé le « Mouvement Œcuménique pour l'Unité des Eglises ».

Les multiples dissidences survenues dans les sectes de la seule lignée adventiste sont la preuve frappante de l'éparpillement auquel les a condamnées la lecture de la Bible, en dehors d'une règle, en dehors de l'Eglise.

L'Américain *Miller* fonde en 1844 la première église adventiste : on compte maintenant cinq églises adventistes rivales, dont les Adventistes du Septième Jour.

Son disciple *Russell* se sépare de lui et fonde en 1913 « Les Etudiants de la Bible », aujourd'hui connus sous le nom de « Mouvement Missionnaire Intérieur Laïque ».

Un disciple de *Russell*, le Suisse *Freytag*, fonde en 1920 la secte des « Amis de l'Homme », laquelle se divise en 1947 en deux branches ennemies.

Le successeur de *Russell*, l'Américain *Rutherford*, entraîne la majeure partie des Etudiants de la Bible dans la dissidence en leur donnant en 1931 le nom de « Témoins de Jéhovah ».

Ces neuf sectes sorties de la souche adventiste, en interprétant la Bible au gré de leur fantaisie, ont abouti chacune à des conclusions différentes et se combattent avec acharnement. Cependant chacune est persuadée qu'elle possède la Vérité. C'en est assez pour démontrer la nécessité d'une règle, d'une Eglise chargée de garder ce précieux dépôt de la Parole de Dieu contre les fantaisies individuelles et de l'interpréter avec autorité. C'est à l'Eglise, venue jusqu'à nous sans interruption depuis les Apôtres et assistée par l'Esprit-Saint, que le Christ a confié la mission d'annoncer cette parole jusqu'à la fin des temps :

« Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc. De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que j'ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours jusqu'à la consommation des temps » (Matth. 28, 20).

III. — LA PLAINTÉ DES BREBIS PERDUES

S'il y avait des éléments capables d'établir des liens de parenté, sinon d'unité, entre des sectes si diverses, ce serait peut-être les raisons pour lesquelles leurs membres ont quitté la religion catholique.

En effet la majeure partie des adeptes sont venus du catholicisme. Pourquoi ? Comment se fait-il que des chrétiens tièdes deviennent des fervents dès qu'ils sont passés à une dissidence ? Nous avons tenté d'expliquer ce changement par le climat d'apocalypse où nous vivons, par la recherche des consolations sensibles, par une sorte de fascination, d'envoûtement collectif exercé sur les âmes. Mais ces causes ne donnent pas le dernier mot d'un retournement si soudain et si total. D'autres raisons interviennent.

On a parfois affaire à des névrosés, à des maniaques, à des instables. Sans doute, des instables, des maniaques, des névrosés, on en rencontre dans toutes les confessions religieuses : aucune n'en a le monopole. En tout cas, leur déséquilibre, loin de trouver la paix, ne fait que s'accroître quand ils passent aux Témoins de Jéhovah. Nous avons déjà cité le cas de ceux qui sombrent dans la folie ; d'autres ont même trouvé une issue dans le suicide.

Certains quittent l'Eglise Catholique, parce qu'ils vivent en marge, éloignés des sacrements ; ce sont les chrétiens de la périphérie, c'est-à-dire les non pratiquants. Ceux-là, surtout s'ils habitent loin de l'église du village ou du quartier, sont une proie toute désignée pour

la propagande des sectes. Dans tel groupe de maisons, situées dans le « no mans land », à la frontière de plusieurs paroisses, une mère de famille disait au curé qui passait pour sa visite annuelle : « Nous ne vous voyons qu'une fois par an. Les Témoins de Jéhovah, eux, nous apportent la Bonne Nouvelle plusieurs fois par mois. Nous avons fait notre choix ».

Il y a aussi les divorcés, les concubinaires. Fâchés de se voir exclus des sacrements (par leur propre faute), humiliés d'appartenir au groupe des « pécheurs publics », il sont « décroché » sans beaucoup de difficulté. Peut-être aussi n'ont-ils pas toujours trouvé chez les catholiques la pitié qu'ils en attendaient. Une bonne chrétienne, à qui je demandais si la mission pentecôtiste sous la tente n'avait pas provoqué de « lâchage » dans son quartier, me répondait imperturbablement : « Non, aucun ! » Et comme j'insistais, elle répliqua : « Ah ! si, il y a bien une telle. Mais cela n'a pas d'importance : elle est divorcée et vit en concubinage ». Il me fallut quelque temps pour faire comprendre à cette bonne chrétienne que « cela avait de l'importance » et bien plus qu'elle ne croyait : autrefois les enfants de divorcés et de concubinaires fréquentaient encore le catéchisme paroissial ; maintenant, quand les parents passent à une secte, les enfants suivent le mouvement, et il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de les raccrocher. Effectivement, ce garçon de 13 ans et cette fille de 11 ans sont devenus des propagandistes fanatiques de la secte dans la rue et à l'école. Il n'est pas rare qu'à la rentrée des catéchismes, chaque année, les curés ne constatent quelques absences : au cours des vacances les enfants ont pris le chemin de la dissidence religieuse à la suite de leurs parents...

D'autres encore font grief à l'Eglise de leurs *rancunes personnelles* : discussions sur des tarifs d'enterrement (même si l'on a commandé aux pompes funèbres le service de première classe), observations faites à leurs enfants pour irrégularités aux leçons de catéchisme ; « puisqu'ils ne peuvent faire leur Communion Solennelle cette année à l'Eglise Catholique, ils iront ailleurs... » Combien, soit dit en passant, regrettent que leur formation religieuse ait été superficielle et que, mis à part le sermon dominical, ils n'aient jamais eu, parvenus à l'âge adulte, l'occasion d'approfondir leurs connaissances. « Et puis, ajoutent-ils, chez vous on parle une langue que nous ne comprenons pas ! »

L'aspect temporel de l'Eglise, l'allure « fonctionnaire » observée

en certaines circonstances, en particulier lors des décès, ont laissé chez certains un souvenir pénible.

Que dire aussi de ceux qui, coupés de la paroisse parce qu'ils ne parlent pas notre langue (je veux parler des *immigrés*) n'ont que très rarement reçu des visites d'évangélisation ou n'ont rien compris, alors que les Témoins de Jéhovah sont assidus à leur porte et leur distribuent des brochures dans leur idiome national.

Je le sais bien, ces griefs sont souvent injustes et aggravés par la passion dont la secte a chargé à haute dose ses nouveaux convertis. L'Eglise n'a pas à comparaître en accusée devant leur tribunal ni à prendre sur elle la responsabilité de fautes souvent imputables à la susceptibilité ou à l'orgueil de la victime. Mais la plainte des brebis perdues doit éveiller en nous des réflexions salutaires.

IV. — RETOUR AU BERCAIL

Pour amorcer le travail de re-conversion, il convient de procéder en trois étapes (il s'agit évidemment d'une succession logique ; les trois opérations doivent être conduites de front et simultanément) : d'abord alerter les catholiques fidèles ; ensuite prémunir ceux qui risquent de se laisser influencer ; enfin désintoxiquer ceux qui ont été gagnés par la contagion.

1°) *Alerter*. — Malgré les exhortations et les mises en garde de la hiérarchie, nombreux sont encore les catholiques qui *ignorent le problème des sectes* et qui ne s'en inquiètent pas. Combien se résignent à voir à côté d'eux des places vides dans leur église ou sur les bancs du catéchisme paroissial. Ils ont vite trouvé des raisons à leur quiétude. Ou bien : « Ce n'est pas nous, laïcs, qui sommes responsables de l'évangélisation ; ce rôle est réservé aux prêtres ». Ou bien : « Ces nouveaux convertis à une secte n'étaient guère pratiquants. Voilà l'Eglise libérée d'un poids mort ». Ou encore : « Ces gens-là sont de la basse classe (1). Il vaut mieux les savoir Témoins de Jéhovah que membres du parti communiste ». Combien de fois nous

(1) Il serait anti-chrétien de mépriser les « petites gens » qui fréquentent les salles de réunion des diverses obédiences. Mais on compte aussi parmi ces fidèles des ingénieurs, des employés, des instituteurs : un regard rapide sur les abords de ces lieux de culte vous fixera sur les diverses catégories sociales qui les fréquentent : à côté des bicyclettes et des cyclo-moteurs, on voit maintenant stationner de belles voitures automobiles, indices d'un certain niveau de vie.

avons entendu chez des « bien-pensants » ces réflexions affligeantes, où se mêlent un affreux égoïsme de classe et un mépris des petits qui n'a rien d'évangélique.

Or le Pape et nos Evêques ne cessent de nous rappeler nos *responsabilités envers tous nos frères* ; ils nous exhortent à nous engager dans les rangs de l'Action Catholique pour étendre le Royaume de Dieu et pour le rétablir, là où du terrain a été perdu. C'est donc un devoir urgent pour tout chrétien de s'informer, de connaître pour mieux agir, de signaler au clergé de sa paroisse les centres de propagande, les foyers de contagion, et de passer à la contre-offensive avec les armes spirituelles que l'Eglise met à notre disposition.

2°) *Préserver*. — Ce que le R.P. Chéry a si bien appelé « l'offensive des sectes » se déploie grâce à une remarquable technique de la propagande : emploi massif de tracts, de brochures, de journaux. Partout ce sont des distributions abondantes d'imprimés, apportés à domicile, expliqués au cours des visites, avec recommandation de les lire. *Ce travail de harcèlement cause plus de ravages qu'on ne le pense* : sans doute, ceux qu'il atteint ne se convertissent pas à la secte ; souvent même ils sont les premiers à se gausser des originalités et du fanatisme de leurs visiteurs ; mais ils subissent peu à peu, sans s'en rendre compte, leur influence. Ou bien ils en restent profondément troublés dans leur foi, ou bien ils justifient par les arguments qu'on leur présente leur inertie religieuse ou leur hostilité à l'Eglise. On a observé dans telle rue ou dans tel quartier où habitent quelques familles très remuantes de Témoins de Jéhovah, une baisse profonde des croyances et même de la pratique religieuse. Assez rapidement le secteur se « climatise », c'est-à-dire qu'il se déchristianise.

La visite fréquente de ce foyer d'infection par des chrétiens animés d'une véritable souci d'évangélisation, la distribution régulière de tracts, de brochures, de journaux, permettra de limiter les dégâts et de contrecarrer cette influence nocive.

3°) *Désintoxiquer*. — C'est la tâche la plus délicate et la plus ardue. On a pu écrire que « discuter avec un Témoin de Jéhovah est un véritable match ». On a donné comme ligne de conduite envers eux le conseil de Tertullien aux chrétiens de son temps (II^e-III^e siècles) sollicités par les hérétiques :

« Tu es peut-être très savant dans les Ecritures : abstiens-toi, malgré tout, de discuter avec eux sur l'Ecriture et à l'aide de l'Ecriture. Tu pourras prouver tout ce que tu voudras, ils le nieront et le défor-

meront. Tu n'aboutis finalement à rien, tu perds ton temps et ta peine, tu vas te fâcher ».

S'il s'agit de porter le débat chez les Témoins de Jéhovah, dans leurs réunions ou dans leurs foyers, sans être préparé par une solide formation scripturaire, Tertullien a raison ; il est imprudent de se risquer. Car, passé le stade de l'envoûtement, il est très pénible de discuter avec des gens « dont les discours sont des centons enfilés comme des perles, d'un psittacisme incohérent » (R. P. Chéry, *L'Offensive des Sectes*, p. 461).

Toutefois nous n'avons pas le droit de refuser le dialogue, quand l'occasion s'en présente, avec un interlocuteur de bonne foi. Mais c'est surtout aux premières attaques du mal qu'il faut intervenir, sans tarder. Ne déléguez jamais une personne inconnue ; évitez l'envoi anonyme d'une brochure de réfutation. Rendez-vous vous-même chez le « malade », présentez-lui le message de l'Eglise dans son intégrité et sa pureté. N'hésitez pas à réfuter les premières objections que le visiteur Témoin de Jéhovah n'a pas manqué de lui asséner. Vous lui apportez en même temps la lumière et l'amitié. Tels étaient les conseils de Saint Paul, concernant l'attitude à observer envers les faux docteurs :

« Tout cela, rappelle-le, attestant devant Dieu qu'il faut éviter les querelles de mots, bonnes seulement à perdre ceux qui les écoutent. Efforce-toi de te présenter à Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a pas à rougir, un fidèle dispensateur de la parole de vérité. Quant aux discours creux et impies, évite-les. Leurs auteurs feront toujours plus de progrès dans la voie de l'impiété, et leur parole étendra ses ravages comme la gangrène...

« Recherche la justice, la foi, la charité, la paix, en union avec ceux qui d'un cœur pur invoquent le Seigneur. Mais les folles et stupides recherches, évite-les : tu sais qu'elles engendrent des querelles. Or, le serviteur du Seigneur ne doit pas être querelleur, mais accueillant à tous, capable d'instruire, patient dans l'épreuve ; c'est avec douceur qu'il doit reprendre les opposants, en songeant que Dieu, peut-être, leur donnera de se convertir, de connaître la vérité et de revenir à la raison, une fois dégagés des filets du Diable, qui les retient captifs, asservis à sa volonté » (II Tim. 2, 14-17 et 22-26).

V. — ASSAINIR L'ATMOSPHERE

Ces escarmouches isolées, pour nécessaires qu'elles soient, ne

résoudront pas le problème dans son ensemble. Ce qui importe aussi, ce qui importe avant tout, c'est d'assainir l'atmosphère, de renouveler l'air pollué par les miasmes des sectes. On ne combat avec efficacité que ce que l'on remplace. Or beaucoup ont quitté le catholicisme pour retrouver, disent-ils, le sens de la Bible et de la louange divine, pour s'agréger à une communauté fraternelle, pour vivre une histoire orientée vers le retour du Seigneur, trois choses que nous avons toujours eues dans l'Eglise Catholique, mais auxquelles le succès des sectes donne un regain d'actualité et qu'il doit nous apprendre, si besoin est, à redécouvrir.

1° **Renouveau**

Le renouveau biblique et le renouveau liturgique dans l'Eglise offrent de nos jours à tous les Chrétiens avides de la Parole de Dieu une nourriture substantielle dans une forme et une langue adaptées à leur époque. Les éditions complètes de la Bible, celles de Maredsous, du Chanoine Crampon, du Cardinal Liénart, de Jérusalem, les brochures, les fiches et les Cahiers Bibliques (Ligue Catholique de l'Evangile), le développement des cercles bibliques réduisent à néant le reproche que nous adressent les Témoins de Jéhovah : l'Eglise interdirait à ses fidèles la lecture des Livres Saints ! Il est vrai, le Concile de Trente a jeté une interdiction, mais ce fut contre les Bibles protestantes. Par contre le même Concile a autorisé la lecture de la Sainte Ecriture en langue vulgaire, à condition toutefois que ces versions soient approuvées et munies d'observations également approuvées. Dans l'Encyclique « *Inter Praecipuas* », du 6 mai 1844, le Pape Grégoire XVI met au compte des ennemis de l'Eglise la calomnie d'après laquelle « *le Siège de Pierre aurait tenté depuis des siècles de détourner le peuple fidèle de la connaissance des Saintes Ecritures* ». Le Pape renvoie pour démenti aux témoignages éclatants du zèle singulier qu'ont pris les Souverains Pontifes et, sous leur direction, les évêques catholiques, « *pour que les fidèles soient instruits plus abondamment de la Parole de Dieu tant écrite que livrée par la Tradition* ». Les successeurs de Grégoire XVI ont agi dans le même sens : pour ne citer que le Pape actuel, Sa Sainteté Pie XII demande aux évêques et aux prêtres de favoriser la diffusion des Livres Saints et de veiller « *à ce que la lecture s'en fasse tous les jours dans les familles chrétiennes* » (*Divino Afflante*, par. 44).

Le Pape nous exhorte à mieux connaître la Parole de Dieu « tant

écrite que livrée par la Tradition », car, pour nous, la Parole de Dieu, ce n'est pas seulement un texte écrit, c'est aussi une histoire, celle de son peuple, le peuple d'Israël, qui s'est transmise par la Tradition et l'Écriture, se précisant à mesure que s'approchaient les temps messianiques. La Parole de Dieu, c'est le Verbe, en qui toutes choses se sont accomplies, et qui nous la transmet par son Église jusqu'à la fin des temps.

Aussi, pour mieux pénétrer le plan salvifique de Dieu sur le monde et sa volonté sur chacun de nous, n'engagera-t-on jamais assez les Chrétiens à lire et à méditer la Bible, à la lire et à la méditer dans l'Église, suivant les instructions qu'elle nous a tracées.

2° Un Évangile de Fraternité

Connaître la Parole de Dieu, la redécouvrir comme un pur sujet d'études serait stérile. Il faut la vivre dans une communauté où souffle l'esprit évangélique de fraternité. Si les Témoins de Jéhovah et les adeptes des autres sectes ont quitté l'Église pour des chimères, ils lui reviendront quand ils auront reconnu en nous, dans nos assemblées et dans nos vies, *le visage du Christ*. Ce sont, pour la plupart, des petits, des pauvres, des malheureux, déçus, aigris par les injustices et la misère. À tous ceux-là, écrit Monseigneur Guerry, « Jésus a manifesté une bonté miséricordieuse et compatissante. Il s'est penché sur toutes les souffrances physiques, morales, spirituelles... Il ne les a pas, comme tant d'autres, rejetés avec indifférence, dédain ou mépris. Il les aime, il a pitié d'eux. Il veut les guérir. « En voyant cette multitude d'hommes, il fut ému de compassion pour eux, parce qu'ils étaient harassés et abattus, comme des brebis sans pasteur » (Dans le Christ Total, Desclée, p. 56-57).

3° Le Retour du Seigneur

Enfin l'atmosphère d'Apocalypse du siècle où nous vivons, les menaces de guerre et de catastrophes cosmiques suspendues sur nos têtes ne sont pas étrangères au succès des sectes millénaristes. Elles se trompent quand elles croient découvrir dans les Livres Prophétiques de l'Ancien Testament et dans l'Apocalypse l'annonce exacte des événements qui se déroulent sous nos yeux et des malheurs qui nous attendent. Certes, ce ne sont pas ces sombres présages qui amèneront les peuples à la véritable conversion. Ces signes doivent cependant nous inviter à la vigilance et à la prière : nous devons nous

préparer à la rencontre du Seigneur. Loin d'être « installé », le Christianisme est essentiellement une attente du retour du Christ. Nous savons que nous n'avons pas ici-bas de « cité permanente » (Heb. 13, 14). Mais nous ne savons pas quand viendra le moment et nous n'avons pas à jouer les Cassandres. Notre foi et notre espérance s'expriment par le cri sur lequel s'achève le Nouveau Testament : « Viens, Seigneur Jésus ».

CONCLUSION

Quelle leçon devons-nous tirer de la multiplication et de l'activité des sectes religieuses ?

D'abord, elles sont la démonstration frappante de la nécessité d'une *Eglise enseignant avec autorité*. En dehors d'elle il n'y a que dispersion, effritement, pullulement de dissidences. La tragédie de Babel où elles se débattent confirme le besoin incoercible d'unité qui les travaille malgré tout et le vœu passionné du Christ Jésus : « *Ut sint unum ! Qu'ils soient un !* »

En deuxième lieu, comme l'écrit le Père Benoît Lavaud (*Sectes Modernes et Foi Catholique*, p. 196), « le succès de mauvais aloi des sectes est dû souvent au *péché d'omission des chrétiens*, trop peu soucieux de connaître, de défendre et d'exposer la vraie foi ».

Enfin, la pauvreté spirituelle des sectes met davantage en évidence, s'il était possible, la richesse de notre *Eglise*, de nos dogmes, de notre liturgie. A la ferveur qui anime certaines « réunions » comme il est facile d'opposer les grands rassemblements du peuple chrétien ne formant qu'un cœur et qu'une âme à la grand'messe dominicale ou célébrant à la Vigile Pascale le Christ ressuscité, comme aux premiers siècles ! Nous n'avons donc pas à avoir mauvaise conscience, à être honteux de notre foi, bien au contraire. La générosité et l'esprit de conquête qui animent les prédicants et les faux prophètes — *fas sit et ab hoste doceri* — doivent exciter en nous la volonté de faire passer davantage le *message authentique de l'Évangile* dans nos vies, dans nos milieux de vie. C'est dans la mesure où nous le vivrons intégralement, fraternellement, que les sectes reculeront et que nos frères en quête de Dieu reviendront à l'unité de la Foi.

QUATRIÈME PARTIE

DOCUMENTS ANNEXES

LETTRE DE MONSIEUR GUERRY, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

Nous mettons en garde tous les fidèles contre les dangers que font courir à leur foi la propagande et les erreurs des sectes religieuses, qui se répandent dans le diocèse.

Pourquoi cet avertissement grave ?

D'abord, parce que ces sectes nient ou déforment les vérités fondamentales de la religion catholique. Elles attaquent, par des mensonges, l'Eglise et le Saint Père.

De plus, parce qu'elles portent en elles les marques de l'erreur et de la contradiction. Qu'il suffise d'en indiquer trois principales, concernant leur origine, leur diversité, leur nouveauté.

Leur origine

L'Eglise Catholique a pour fondateur Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme.

Les sectes ont pour fondateur un homme comme les autres, sujet à l'erreur et aux faiblesses.

Leur diversité et leur nombre

La vérité est une. Il n'y a qu'une seule Eglise.

Or, toutes ces sectes, qui se contredisent et se combattent, prétendent chacune posséder la vérité.

Leur nouveauté

L'Eglise vraie est celle qui se relie aux premiers apôtres de Jésus, à travers vingt siècles par la Hiérarchie du Pape et des Evêques, successeurs des Apôtres.

Or, toutes ces sectes sont nées à l'époque moderne : elles sont sorties, pour la plupart, les unes des autres, par des dissidences successives.

Objection : « Ces sectes invoquent la Bible ».

Réponse : L'Eglise Catholique, elle aussi, aime la Bible. Elle vénère dans les Livres Saints la Parole de Dieu. Mais pour interpréter les

textes sacrés, souvent difficiles et profonds, l'Eglise s'appuie sur une tradition solide, vivante, ininterrompue, qui leur garde leur sens vrai et toute leur valeur, en les protégeant contre les déformations.

Par contre, dans les sectes, chacun interprète la Bible à sa façon, selon ce qu'il croit être son inspiration personnelle, avec ses ignorances, ses élucubrations fantaisistes, ses passions, ses intérêts. C'est ainsi que certaines sectes promettent l'âge d'or et la guérison des maladies.

DIRECTIVES : QUE FAIRE ?

Il est interdit :

1° de fréquenter les réunions organisées par ces sectes, même par curiosité.

2° d'acheter, de lire et de conserver leurs publications.

3° de participer à leur culte. Ceux qui pleinement et publiquement ont adhéré à l'une d'elles (par exemple en se faisant rebaptiser) doivent être considérés comme des hérétiques (1).

Dans un sens plus positif :

Que les catholiques aient, pour leur foi, un zèle aussi et plus ardent que celui de certains adeptes de ces sectes !

Qu'ils approfondissent l'étude de leur religion dans les mouvements d'Action Catholique !

Que les paroisses deviennent des communautés ouvertes, accueillantes, débordantes de charité, vivantes de la Liturgie et de la Bible !

(*La Quinzaine Diocésaine de Cambrai*, N° 8, 11 avril 1954).

(1) **Note pour le Clergé :** Si, après avoir fait acte public d'adhésion, ils reviennent à la foi catholique, le clergé devra nous demander « ad cautelam » l'absolution des censures et des peines qui ont pu être encourues (Canon 2314, 1, § 1 et § 2, et 2). Ensuite on exigera une profession de foi publique dans la forme prévue pour l'abjuration d'un hérétique, ainsi que la destruction des écrits à l'index.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSEMBLÉE DES CARDINAUX ET ARCHEVÊQUES DE FRANCE

Les sectes religieuses exercent actuellement une intense propagande sur le territoire français.

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques tient à mettre en garde tous les catholiques contre les dangers graves qui menacent leur foi, s'ils ne se soustraient pas aux atteintes de cette propagande.

Respectueuse du catholicisme dans ses premières manifestations, elle ne tarde pas pour l'ordinaire à révéler sa profonde hostilité à l'Eglise et à son enseignement. Elle sème dans les esprits des erreurs et des mensonges. Elle foment le fanatisme. Lorsqu'elle s'est emparée solidement d'une âme, elle rend très difficile sa guérison et la transforme en foyer de contagion.

Les étrangers établis en France, ainsi que les fidèles qui, pour diverses raisons, échappent à la vie paroissiale, sont particulièrement exposés à la propagande des sectes, dont ils sont souvent les premières victimes.

Tous les catholiques doivent opposer une digue à cette marée envahissante. Acheter, lire ou conserver les publications de ces sectes constitue une sérieuse imprudence. Fréquenter leurs réunions et participer à leur culte est plus dangereux encore. Adhérer pleinement et publiquement à l'une d'entre elles constitue une faute grave contre la foi et fait encourir les censures de l'Eglise.

Pour lutter contre des erreurs qui sapent, non seulement les fondements de la foi, mais aussi les principes les plus élémentaires de la vie sociale, il convient de donner aux âmes un aliment digne des besoins religieux dont elles sont travaillées, en leur faisant connaître amplement la vérité évangélique. Il convient également d'accentuer, dans les manifestations de la vie catholique, l'esprit de foi et de prière, ainsi que le sens authentique du surnaturel.

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques trouve là une occasion nouvelle et une raison supplémentaire d'encourager les efforts en faveur d'une liturgie vivante, de la diffusion du texte de la Bible et d'une saine initiation aux Saintes Ecritures faite par des maîtres qualifiés, selon les règles d'interprétation de l'Eglise.

Paris, le 15 octobre 1954 (*Documentation catholique*, 12-11-54).

III

LA CONTRE-OFFENSIVE CATHOLIQUE

Parmi les initiatives prises du côté catholique pour parer directement à l'offensive des Témoins de Jéhovah, signalons en trois qui nous viennent du Nouveau Continent, d'autant plus touché par la secte qu'il en fut le berceau (1).

A. LES COMPAGNONS DU CHRIST ROI

« *Les Compagnons du Christ Roi* » (Campaigners for Christ the King) sont une association de jeunes gens fondée aux U.S.A. en 1947. Ils étaient trente-cinq en 1954 ; ils ont dû, depuis lors, recruter de nouveaux membres. Un de leurs centres est installé à New-York (Est), dans un quartier très pauvre. Leurs activités consistent en prédications de rue, distributions de publications catholiques sur la voie publique, conférences sur la doctrine.

B LE COURS DE BIBLE DE MONTREAL

Le cardinal Léger, Archevêque de Montréal, inquiet des progrès des Témoins de Jéhovah, a organisé dans son archevêché un « Cours de Bible » par correspondance, en français et en anglais, comportant une série de feuillets-réponses polygraphiés « Lumières sur... », qui réfutent les principales objections contre l'enfer, le purgatoire, la foi, la sainte Vierge, les images, la confession, la communion, etc.

Les activités bibliques de l'Archevêché de Montréal s'étendent — à la radio (deux émissions tous les dimanches « La Bible et mon Missel » à CHLP et à CKVL ; plus d'un million et demi d'auditeurs l'écoutent) ; — à la presse (un article tous les samedis dans la page « La Vie Religieuse ») ; — aux paroisses, par des cours consistant en explications de la Bible, projections sonores et réponses aux objec-

(1) On ne compte pas moins de 293 sectes aux U.S.A.

tions. Les cours par correspondance et l'entrée aux soirées bibliques sont gratuits (Archevêché de Montréal, 1071, rue Cathédrale, Montréal, 3, P. Q.).

Dans le même esprit, la maison Fides, à Montréal, édite une collection de plaquettes « La Vérité sur... » l'église, le mariage, la Bible, l'enfer, etc. La matière contenue dans cette série de brochures apologétiques a été recueillie au cours de la longue expérience radiophonique du Dr L. Rumble, M.S.C., de Sydney, Australie, et de l'abbé C.M. Carty, directeur des « Campaigners for Christ » ou « missionnaires du Christ », Minnesota, Etats-Unis, comme prédicateur ambulant. Ces deux prêtres sont également les auteurs des trois volumes de « Radio Replies », 1.364 questions et réponses du catholicisme au protestantisme et aux sectes (Fathers Rumble and Carty, Radio Replies Press, St Paul 1, Minn. U.S.A.).

C. LES MESSAGERS DE LA BIBLE CATHOLIQUE

« *Les Messagers de la Bible Catholique* » sont des laïcs groupés en association par le R.P. Roy, 145, boulevard Langelier, Québec. C'est une initiative originale, qui s'inspire des procédés de propagande des Témoins de Jéhovah. Il est intéressant d'en connaître les *statuts*. En voici le texte in-extenso :

UN APPEL...

I. — Le Souverain Pontife est très inquiet. Qui peut compter les appels à la prière, à la pénitence, à la réflexion, à l'action qu'il a lancé au monde chrétien ? Pour secouer l'apathie, il parle « des dangers dont le monde est menacé, dangers beaucoup plus graves que la peste et les cataclysmes de la nature ».

II. — Parmi les moyens de salut que le Souverain Pontife suggère aux fidèles, revient souvent, avec insistance, celui de « garder le contact avec la Parole de Dieu ». Pie XII se plaît à citer la parole de Saint Jérôme : « Ignorer les Saintes Ecritures, c'est ignorer le Christ ».

UNE RÉPONSE

III. — L'Eglise canadienne possède déjà depuis 1953 une société de diffusion de la Bible. Mais, devant les appels réitérés du Saint Père, et pour répondre à des circonstances spéciales, un complément s'imposait à cette société.

Ce complément s'appelle « Les Messagers de la Bible Catholique ». Son nom dit bien son caractère particulier : il faut porter dans les foyers et de porte en porte le Message du Christ. Car on le voit trop, hélas ! ceux qui s'éloignent de nos chaires paroissiales se font de plus en plus nombreux.

UN PROBLÈME

IV. — Un problème de pastorale se pose donc, et c'est un problème urgent ! Comment atteindre tous les paroissiens, les bons, certes, mais surtout les négligents, les indifférents et les réfractaires ? L'ordre du Maître est clair : « Allez plutôt vers les brebis perdues... »

UNE SOLUTION

La méthode...

V. — La méthode des Messagers est très simple et on ne peut mettre en doute l'efficacité de ce moyen d'approche pour repérer d'abord les foyers où l'esprit chrétien est à la baisse et pour y apporter ensuite le Message du salut.

Ce qu'ils sont...

VI. — Les Messagers sont des laïcs convaincus et sérieusement préparés à leur mission : des auxiliaires réels du curé de la paroisse, des chrétiens éclairés, capables de juger les prétextes qu'on invoque souvent pour ne pas fréquenter l'église, capables de répondre aux objections, aux exposés de griefs, aux plaintes et récriminations de tous genres qu'on leur exprimera, à eux plus facilement et plus librement qu'au curé ou aux vicaires.

Avant d'être acceptés, les Messagers sont « pesés ». Ils signent un véritable engagement et acceptent des conditions bien déterminées :

1. — ils doivent avoir une attitude apostolique, en tous points voisine de l'attitude sacerdotale ;

2. — ils doivent avoir un attachement invincible à l'Eglise : pour rester liés à elle, ils accepteront et maintiendront les conditions qu'elle pose ou posera elle-même ;

3. — ils doivent garder les yeux grands ouverts et les oreilles bien tendues : quand ils verront ou entendront des choses splendides

ou des choses abominables, ils diront qu'elles sont splendides ou abominables ;

4. — ils doivent être ennemis de toute équivoque et de toute compromission, car autrement ils ruineraient bien facilement leur influence apostolique véritable ;

5. — ils doivent être riches d'une charité vraiment universelle pour accepter d'écouter et de converser avec « d'autres sortes de chrétiens ».

Enfin, une dernière condition : une solidité spirituelle à toute épreuve ; une vie de prière, d'abnégation, d'humilité, une vie tout entière unie au Christ. Pour cela il est nécessaire que les Messagers soient très fortement soutenus par une solide équipe spirituelle et par des prêtres qui les aident à garder intact l'esprit du Sauveur Jésus.

Leur choix...

VII. — Ce qui précède indique bien que le choix des Messagers doit être fait avec le plus grand soin. On devra le faire à la seule Lumière de la grâce divine, que le Seigneur lui-même apporte quand il parle au fond des âmes. Sous peine de s'exposer à des grands risques, on ne peut envoyer des laïcs « en mission » dans le sens où nous l'entendons, sans qu'ils aient reçu un appel très spécial ; et tout Messager doit être un « *Adulte spirituel* ».

Leur champ d'action...

VIII. — On voit sans peine l'immense champ d'action qui s'ouvre aux Messagers et la grande diversité des problèmes qu'ils auront à résoudre.

Par exemple, il sera souvent question devant eux de la doctrine sociale de l'Eglise. Ils devront savoir, et feront savoir aux autres, que l'Eglise ne propose pas un système social entièrement et étroitement déterminé dans ses structures. L'Eglise n'a pas à édifier la cité, mais elle veut donner son âme à la cité qui se bâtit. Telle est la raison d'être de son enseignement et de son action en matière sociale. L'Eglise doit compter sur ses laïcs pour donner au monde l'âme de la charité et de la justice.

Par ce bref exposé d'un seul point de doctrine, on entrevoit le grand nombre d'autres non moins complexes sur lesquels devra porter le message de vérité.

Leur action systématique...

IX. — Pour faire face à une tâche si lourde de responsabilité, il est nécessaire qu'un nombre aussi grand que possible d'hommes de vraie bonne volonté soient enrôlés, et que rien dans leur préparation ne soit laissé au hasard.

1. — L'action doit être systématique, rationnelle et conduite avec des moyens proportionnés aux objectifs à atteindre : on n'engage pas au pistolet un combat contre les blindés, pas plus qu'on ne construit avec une truelle grande comme la main un immeuble en béton armé.

2. — L'action bien ordonnée exige un travail d'équipe, et des équipes bien placées : chacune ayant ses tâches à elle bien déterminées, et « travaillant » sa région ou son district avec la compétence particulière obtenue par une solide formation.

3. — S'il est vrai que chaque homme n'a pas à remuer l'univers, chaque homme doit pourtant gagner sa vie en exerçant un métier ou une profession, il est membre d'une collectivité humaine, il habite une cité, un quartier, une paroisse. C'est là que se place son champ d'action temporel et spirituel.

L'homme est comptable envers Dieu du champ que la Providence lui a départi. S'il n'y travaille pas, il est moins homme qu'il n'aurait dû, il ne remplit pas sa destinée, il n'intègre pas son effort dans le plan divin, il ne répond pas pleinement à la volonté divine.

Leur action prudente...

X. — Les énoncés de principe et les règles d'action qui précèdent, comme ceux qui suivront, visent à établir une juste compréhension de l'œuvre vaste et complexe des « Messagers de la Bible Catholique ».

Un départ soigneusement préparé devra se continuer avec une prudence qui devra grandir dans la proportion même où croîtra le nombre des ouvriers que le Ciel dirigera vers ce travail apostolique.

Quelques conditions...

XI. — Ces Messagers seront des dévots de la Sainte Eucharistie ; ils recevront la sainte communion au moins tous les dimanches. Ils feront chaque jour une visite au Très Saint Sacrement. Ils feront de même, chaque jour, une lecture de quelques minutes dans les Saintes Ecritures et la récitation pieuse du chapelet.

Ils consacreront cinq heures de leur temps, chaque semaine, à

leur travail de colporteur et feront par écrit un rapport hebdomadaire de leurs activités.

XII. — Il est entendu qu'aucune rémunération ou allocation financière quelconque ne sera faite aux Messagers et qu'aucune dépense de voyage ou autres frais ne leur seront remboursés. Si dépenses il y a, elles seront supportées par les Messagers eux-mêmes.

Messagers auxiliaires...

XIII. — Quand les chefs-Messagers auront reçu la formation qu'exigent d'eux les directeurs de l'organisme, ils pourront s'adjoindre des Messagers auxiliaires et ils verront à leur donner l'entraînement nécessaire selon les règles établies par le directeur.

Les Editions gratuites...

XIV. — L'organisme des Messagers éditera des feuillets ou tracts populaires pour apporter aux masses plus de Lumière sur les problèmes religieux. Ces imprimés seront souvent distribués *gratuitement*. Elle édite un calendrier biblique chaque année.

Collaboration...

XV. — Les Messagers entendent collaborer avec toutes les organisations reconnues par les autorités ecclésiastiques. Par exemple, ils applaudissent aux initiatives du diocèse de Montréal, comme le programme radiophonique « L'Histoire de Dieu », les « Cours de Bible » par correspondance, etc. Ils s'engagent à aider de leur mieux au développement de ces moyens très efficaces.

Soumission...

XVI. — « Les Messagers de la Bible Catholique » se déclarent très filialement soumis aux moindres directives et désirs des autorités religieuses, convaincus qu'ils sont d'agir dès lors en toute sécurité sans jamais « aller de travers », et gardant du même coup l'assurance des bénédictions du ciel sur toutes leurs entreprises.

On le voit, la méthode suivie par les Messagers est bien proche de celle qu'ont inaugurée les Témoins de Jéhovah ; mais l'esprit diffère complètement. Comme ces derniers, ils doivent noter leurs observations

lors de leurs prospections à domicile. Ils employent à cet effet des fiches cartonnées, du format 12 cm 1/2 sur 7 1/2, présentées comme suit :

Rue : Date :

Nom : Marié Absent

Cl : A : B : C : D : A revoir le :

Remarques :

(Au verso si...)

Equipe :

D. EN FRANCE

Face à la propagande des sectes, l'effort français est loin d'être négligeable. Outre les éditions (et rééditions) de la Bible, citons :

— les Cahiers Bibliques trimestriels édités par la Ligue Catholique de l'Évangile, 2, rue de la Planche, Paris-7^e ;

— les sessions bibliques organisées dans la plupart des diocèses ;

— la multiplication des « Cercles Bibliques » ;

— les ouvrages du R.P. Thivollier, missionnaire en roulotte à travers la France : Le Peuple de Dieu, le Libérateur, Humanité Nouvelle, et toutes les éditions des Missions Ouvrières Paroissiales, 8, Impasse Cloquet, Issy-les-Moulineaux (Seine) ;

— les Messagères de l'Évangile, pieuses laïques organisées et mandatées par la direction diocésaine de la Ligue Catholique de l'Évangile, 25, rue de la Paix, Arras (Pas-de-Calais). Elles ont été remplacées par les Filles de Saint Paul, 40, rue Baudimont, qui, comme elles, diffusent la Bonne Presse et la Sainte Écriture à domicile. Cf article du Chanoine Gaquère, La Croix, 8 mars 1952.

— une émission télévisée, organisée par la Ligue Catholique de

l'Évangile, « La Bible à la maison », Télé-Paris, le dimanche à 11 h. 45.

— Les membres de la « Légion de Marie » (Secrétariat National, 41, rue Boileau, Paris-16^e), au cours de leurs visites à domicile entrent en contact avec les Témoins de Jéhovah et autres sectes. Ils cherchent surtout à créer chez eux un climat d'amitié, amorce de la conversion. Les Légionnaires préfèrent la méthode du porte à porte et des visites amicales à celle des conférences et des discussions, qui éternisent le débat et le durcissent. Lire dans le « Bulletin de la Légion de Marie », numéros de novembre et de décembre 1956, l'article de Frank Duff, le fondateur, « Apostolat auprès des sectes ».

IV

LES ÉGLISES ADVENTISTES ET LEURS DISSIDENCES

De toutes les sectes issues de la souche adventiste, celle des Témoins de Jéhovah a retenu particulièrement notre attention, parce qu'elle est la plus répandue et la plus remuante. Mais, parmi les broussailles à défricher, par endroits d'autres pousses ont surgi, qui ont côtoyé nos sentiers, et où coule la même sève dénaturée. Les lecteurs seront sans doute curieux de jeter un coup d'œil sur toute cette frondaison. Voilà pourquoi nous présentons une sorte d'arbre généalogique, grâce auquel ils pourront identifier plus rapidement les différentes branches et mieux les distinguer.

Les Adventistes du Septième Jour

La première église adventiste a été fondée en 1844 par William Miller et Mrs Ellen White.

Elle prit en 1860 le titre d'Église Adventiste du Septième Jour.

Suivirent quatre autres sectes dissidentes de moindre importance.

Doctrine : millénariste. Sanctification du sabbat juif (le septième jour) au lieu du dimanche. Baptême par immersion (aux adultes seulement). Œuvre médicale importante : cliniques, sanatoria, hôpitaux.

Séminaire adventiste à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie).

Maison d'édition à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), où sont imprimées leurs revues : « Signes des Temps », « Jeunesse », « Vie et Santé ».

Emissions Radiophoniques : « La Voix de l'Espérance », sur Radio-Luxembourg et Monte-Carlo.

Les Etudiants de la Bible

Ils se séparent de l'Adventisme en 1874 et leur chef, Charles Taze Russell, fonde « La Tour de Garde de Sion et Héraut de la Présence de Christ ».

Ses disciples prennent en 1913-1914 le nom d'Etudiants de la Bible.

Ils portent maintenant le titre de « *Mouvement Missionnaire Intérieur Laïc* » (Branche française).

Chef international du mouvement : Raymond G. Jolly, à Philadelphie (U.S.A.).

Centres actifs en France : Denain (Nord) et Barlin (Pas-de-Calais).

Publication : « La Vérité Présente et Héraut de l'Épiphanie de Christ », revue bimestrielle dont l'édition française est imprimée à Lille (Nord).

D'autres « Russellites » ont formé l' « Association des Etudiants de la Bible « Aurore ». (Note 1, au bout du chapitre).

Centre : autrefois à Lille, maintenant « Publications AURORE », Villa Maramatha, avenue du Docteur-Ménard, Nice (A.-M.).

Revue mensuelle : « Aurore - Héraut de la Présence de Christ ».

Emissions Radiophoniques : Emissions « Pierre et Thomas » à Radio-Luxembourg le vendredi à 16 h. 30 et à Radio-Monte-Carlo le mercredi à 6 h. 35. « Ecoutez Pierre et Thomas discuter des prophéties et des promesses contenues dans la Parole de Dieu ».

Les Amis de l'Homme

Fondateur : le dentiste suisse Alexandre Freytag, ex-Etudiant de la Bible, crée sa propre secte en 1920.

À la mort de Freytag, en 1947, (en son château de Cartigny, Genève), les Amis de l'Homme se divisent en deux groupes :

1) *Branche suisse* : directeur, M. Ruffner (successeur de Freytag).

Publications : Le Journal pour tous, hebdomadaire, et Le Moniteur du Règne de la Justice, bi-mensuel.

Centres : Château de Cartigny (Genève), Suisse, et 92, avenue Ledru-Rollin, Paris.

2) *Branche française* : Bernard Sayerce, instituteur basque, le « Fidèle Berger », secondé par « la chère maman Lydie », Lydie Sartre, de l'Ardèche, sa secrétaire.

Publications : « L'Ange de l'Éternel », mensuel, et « Le Règne de Justice et de Vérité ».

Centre : 102, rue Amelot, Paris-11^e.

Doctrine : la même pour les deux branches. Sur les points essentiels elle rejoint celle des Témoins de Jéhovah. L'égoïsme est la cause de toutes les maladies et constitue l'unique péché. Moindre importance accordée à la Bible. L'accent est mis davantage sur les activités philanthropiques.

Les Témoins de Jéhovah

Etudiants de la Bible dont la majorité a formé « l'Association Internationale des Témoins de Jéhovah », en 1931, sous le « proconsulat » de Rutherford.

Centrale : « Watchtower Bible and Tract Society », « Société de Bibles et de Tracts La Tour de Garde », Brooklyn, New-York, U.S.A.

Centre français : 3, villa Guibert, Paris (16^e).

Publications :

La Tour de Garde, périodique bi-mensuel, imprimé à Berne (Suisse), traduit de l'édition américaine de Brooklyn. Interdit en France.

Réveillez-vous, journal mensuel, imprimé en Suisse et traduit de l'américain.

Consolation, revue mensuelle.

Informateur, journal mensuel imprimé à Paris, à l'usage des propagandistes et des « proclamateurs ».

Etudes bibliques, guide pour les réunions à domicile.

Ecole de formation biblique, « Galaad », fondée en 1943.

Emissions radiophoniques : neuf stations aux U.S.A. ; cinq émissions en zone d'occupation américaine en Allemagne.

Imprimeries et librairies : des dizaines aux U.S.A. ; une librairie « don des frères américains » à Karlsruhe, Allemagne.

Doctrine : « Un souffle antichrétien émane des écrits et des paroles de ce mouvement qui est une des plus tristes caricatures du christianisme. Avec celui des Mormons, il est au bas de l'échelle des hérésies chrétiennes » (Cahiers d'Action religieuse et sociale, N° 102, 1^{er} mai 1951, p. 272-273).

(1) On trouve des filiales du Mouvement « Aurore » dans les pays suivants :

— Suisse, Publications « Aurore », Prilly-Lausanne.

— Angleterre, Branche 68, South Castle Street, Liverpool.

— Amérique, Dawn Bible Students Association, East Rutherford, New-Jersey.

— Canada, Branche 4, Albert Street, Toronto, Ontario.

UN PLAN ET DES IDÉES POUR UNE GLOSE SUR LES SECTES

I. Quatre remarques. — II. Dénominateurs communs. — III. Faire face à l'offensive des sectes.

I. — Quatre remarques :

1. — *Devant l'angoisse du temps présent, des sectes (Adventistes, Témoins de Jéhovah, Amis de l'Homme) nous promettent le bonheur et la suppression de tous les maux de l'humanité par un nouveau règne du Christ sur la terre.*

Au début du XIX^e siècle, Miller, fermier américain (fondateur des Adventistes) annonce la fin du monde pour 1844.

Son successeur, Russell, l'ancêtre des Témoins de Jéhovah, reporte la date fatidique à l'année 1874 ; puis, nouvel alignement : 1914, enfin 1918.

Rutherford pensait que 1920 ou 1925 verrait le retour d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Nous, catholiques, nous croyons au retour du Christ, mais nous savons qu'il a dit : « Personne n'en sait ni le jour ni l'heure ».

Nous croyons à la grande espérance : « Je crois à la vie éternelle ».

2. — *Aux hommes qui souffrent, des sectes (Antoinistes, Disciples de Georges Roux de Montfavet) prétendent apporter la guérison des maladies par une intervention divine immédiate : aussi certains refusent-ils de recourir au médecin.*

Nous, catholiques, nous croyons en Jésus-Christ qui a souffert sous Ponce Pilate. Nous nous appliquons à donner un sens à la souffrance des hommes, par la Croix de Jésus, mais nous nous efforçons aussi de soulager ceux qui souffrent.

3. — *À ceux qui se sentent isolés, des sectes apportent la chaude atmosphère de communautés fraternelles.*

Nous, catholiques, nous croyons que l'Eglise est une communauté vivante : « *Je crois à la Communion des Saints* ».

4. — Au monde matérialisé, des sectes présentent la lecture de la Bible comme « le » contre-poison radical et l'expliquent à leur façon, erronée et dangereuse. C'est ainsi que le livre dont ils sont le plus friands est l'Apocalypse. Les Témoins de Jéhovah, par exemple, prennent à la lettre le chiffre symbolique de 144.000 élus.

Nous, catholiques, nous croyons que seule l'Eglise a reçu de Dieu le pouvoir d'interpréter le Message de Dieu ; et dans le déroulement de sa liturgie l'Eglise nous propose chaque jour *la Parole de Dieu*.

II. — Les six dénominateurs communs :

1. — Les sectes se réclament toutes de l'autorité de la Bible ; leurs livres préférés sont les plus difficiles : Daniel, Ezéchiel, Apocalypse, où elles veulent à tout prix trouver la clé des événements contemporains, actuels et futurs.

2. — Elles rejettent toutes avec une violence systématique l'autorité de l'Eglise Catholique.

3. — Elles font une large part au Démon, et elles minimisent l'action de Dieu (l'œuvre diabolique par excellence, c'est l'Eglise Catholique).

4. — Elles sont hantées par l'imminence de la fin du monde, et exploitent cette anxiété aux fins de leur propagande.

5. — Elles sont toutes des sectes guérisseuses (sauf les Témoins de Jéhovah), ce qui explique une bonne part de leur succès.

6. — Elles nous viennent presque toutes d'Amérique, et se désagrègent en sectes dissidentes ou rivales : par exemple, les Adventistes ont engendré successivement les Etudiants de la Bible, les Témoins de Jéhovah, les Amis de l'Homme.

III. — L'attitude chrétienne :

Remarques : face à l'offensive des sectes, rien n'est plus dangereux que l'ironie ou le pieux silence. Nous devons avoir une attitude très ferme ; la séduction des sectes est d'autant plus forte que la foi des catholiques est médiocre.

Nous ne pourrons être inébranlables que si notre foi est éclairée, si nous entretenons en nous le sens du Christ et de son Eglise.

Une foi éclairée ? C'est celle qui est nourrie par la prière, la

connaissance de la Parole de Dieu et la vie sacramentelle, Evangile quotidien, Eucharistie hebdomadaire, Sacrement de Pénitence, revue du mois.

Pensons aussi à nos frères plus faibles dans la foi ; à tous ceux qui, déçus, meurtris, oublieux du chemin de la maison paternelle, et mourant de faim comme le fils prodigue de la Parabole, accepteront de se nourrir de gosses faites pour les animaux.

Il ne suffit pas d'endiguer un fléau, il faut encore le prévenir.

Il ne suffit pas d'empêcher les gens de s'empoisonner, il faut encore leur donner une nourriture substantielle.

Que faisons-nous pour attirer les autres à la foi, pour amener les prodiges à la Maison du Père ?

Il faudrait que l'action des sectateurs nous fasse réfléchir et nous stimule : nous admirons leur sincérité, leur courage, leur propagande systématique, le porte à porte de leurs adeptes, et nous constatons qu'ils excellent à promouvoir les réunions par petits groupes.

Et nous, catholiques ? Que faisons-nous dans les rues de nos quartiers ?

Donnons-nous dans nos paroisses le spectacle d'une Communauté vivante, d'une famille où l'on prie et où l'on chante, unis comme des frères ?

Notre messe est-elle le foyer réel où s'alimente notre vie de chaque jour ?

Enfin, n'oublions jamais que pour tous nos frères (dissidents, abusés, athées) l'Eglise, c'est NOUS, et que le visage de l'Eglise, pour tous ceux qui cherchent, c'est, en définitive, celui que nous lui donnons.

NOTE. — Ce texte a été rédigé pour la Mission de Douai, novembre 1956.

CONSEILS PRATIQUES

Quand il vous arrive d'entrer en contact avec un Témoin de Jéhovah, sur quels thèmes faut-il porter la discussion ? La méthode se résume en deux mots : 1° défense ; 2° contre-attaque.

1° Une ligne de défense.

Elle s'établira à partir de l'histoire de la secte : d'où nécessité de bien la connaître. Il vous sera très facile de montrer que ses fondateurs sont des « faux prophètes », qui ont surgi par un phénomène de génération spontanée en ces derniers temps, au XIX^e-XX^e siècle, prophètes qui se sont toujours trompés dans leurs calculs, prophètes sans mandat dont l'unique dessein est de détruire l'Eglise du Christ en la confondant avec les autres religions. Si tous les catholiques avaient sur les origines et le développement de la secte ces connaissances élémentaires, la propagande des Témoins subirait un recul certain.

2° La contre-attaque.

Avant que votre interlocuteur se mette à discourir sur les versets de la Bible, suivant les règles édictées par Brooklyn, demandez-lui fermement de vous fournir la preuve de l'autorité et de la vérité des Ecritures. Il s'en montrera incapable. En effet, la Bible est la Parole de Dieu. Mais à qui Dieu a-t-il parlé ? A un peuple choisi, le peuple d'Israël, et à son héritière, l'Eglise Catholique. Seule la véritable Eglise fondée par Jésus-Christ a reçu le pouvoir, le droit, le mandat de transmettre sa Parole, de définir l'étendue et la composition des livres inspirés.

N'acceptez donc jamais de discuter avec des « sectaires » sur la Sainte Ecriture, avant qu'ils n'aient reconnu cette vérité première : c'est l'Eglise qui nous livre la Parole de Dieu ; « sans l'Eglise le fidèle ne déchiffrerait pas la véritable Ecriture de Dieu dans la Bible et dans son âme ». Si vous leur concédiez le droit de citer la Bible et de l'interpréter, vous leur donneriez des armes contre l'Eglise, vous nieriez l'Eglise elle-même.

Votre interlocuteur ne manquera pas de vous objecter tout un flux de paroles. Mais comme il ne reconnaît pas l'Eglise Catholique, il se verra dans l'obligation de trouver d'autres moyens pour prouver l'authenticité et la véracité de la Bible. Or ces moyens, il ne les trouvera pas. S'il accepte la Bible, il doit reconnaître — et il reconnaît implicitement — l'autorité de l'Eglise Catholique. La multiplication des sectes montre bien ce qu'on fait de la Parole de Dieu quand elle est livrée à tous les illuminismes.

VI

MÉTHODES DE TRAVAIL EN USAGE DANS LES CERCLES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Nous reproduisons ci-dessous quelques imprimés que les responsables doivent remplir périodiquement et remettre à leur chef de service. Ces fiches, classées par étiquettes, sont à la disposition des intéressés dans chaque « Salle du Royaume ». On les trouve en bas du grand tableau des Proclamations pour toute l'année et du programme mensuel d'étude de la Bible, où sont notés les jours de réunion, les passages d'Écriture et le thème à étudier, les noms des « étudiants ».

(Format 5/14 cm.)

RAPPORT DU SERVICE HEBDOMADAIRE DU PROCLAMATEUR

Nom

Du lundi au dimanche

Date

Date

(Mois)

	Livres	Brochures	Heures de Service	Nouv. abon. R.V.	Périodiques isolés	Visites compl.
Lundi						
Mardi						
Mercredi ..						
Jeudi						
Vendredi ..						
Samedi ...						
Dimanche .						
Total ...						

Note : R.V. = Réveillez-vous !

(Format 5/14 cm.)

RAPPORT D'ETUDE

(A la fin de chaque mois, remettez une formule pour chacune des études et pour chacune des réunions du groupe que vous conduisez.)

Nom Mois Secteur
(de l'intéressé ou de la réunion du groupe)

Adresse

Marquez d'une croix (×) la case correspondante :

(le conducteur inclus)
Nombre d'assistants

× Etude biblique à domicile, heure et jour de l'étude	1 ^{re} semaine
× Réunion du groupe Publication étudiée	2 ^e semaine
× Conduite par un pionnier	3 ^e semaine
Remarques :	4 ^e semaine
.....	5 ^e semaine

× Si la personne n'est pas intéressée,
marquez d'une croix dans la case ci-contre et
joignez à cette formule le relevé des études.

Total
Moyenne

.....
(Nom du proclamateur conduisant l'étude)

CONSEILS SUR LES ALLOCUTIONS

(Format 11/17)

Recto

Orateur

(Nom et prénom)

Abréviations : F = Faible
A = Amélioré
B = Bon

Date

COMPOSITION

Exorde

Eveille l'intérêt pour le sujet

Introduit le sujet

Durée

Corps

Développe suivant un plan
Argumentation convaincante
Exposition claire
Illustrations concrètes
Conclusion
Appropriée et efficace
Durée
Thème du sujet accentué
Sujet traité
Véracité des déclarations
Cohérence
Matières en rapport avec le sujet
Grammaire
Variété dans la construction de
la phrase
Choix des mots
Emploi des textes bibliques

AUTRES OBSERVATIONS**Verso**

Point particulièrement faible

(Ecrivez au crayon)

Date**EXPOSITION
DE L'ALLOCATION****Préparation**

Dépendance de notes
Temps de l'allocation
Enthousiasme
Sincérité et conviction
Confiance et pondération
Volume de la voix
Articulation
Accentuation
Modulation
Chaleur
Elocution
Pauses
Ton de la conversation
Voix
Contact avec l'auditoire

Gestes

Mouvements du corps

Expression du visage

Mouvements de la tête

Maniérismes

Prononciation

Lecture

Présentation, attitude

AUTRES OBSERVATIONS :

NOTE. — Le frère qui conseille ne relèvera que deux ou trois points faibles (F), deux ou trois points bons (B) et mettra un « A » (Amélioré) pour les points déjà indiqués comme faibles, mais qui ont été améliorés. Si aucune amélioration n'est constatée, on mettra encore un « F » dans la colonne suivante. Pour donner des conseils autres que ceux prévus, employez les cases réservées à cet effet. Une fois les colonnes remplies, remettez la fiche au serviteur qui la classera.

VII

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages Généraux

- R.P. CHERY : **L'Offensive des Sectes**. 1 vol., 503 pp. Collection « Rencontres », Les Editions du Cerf, Paris, 1954.
- R.P. B. LAVAUD : **Sectes Modernes et foi catholique**. 1 vol., 296 pp., Paris, Aubier, 1954.
- M. COLINON : **Faux Prophètes et Sectes d'aujourd'hui**. 1 vol., 290 pp., Paris, Plon, coll. Présences, 1953.
- Chronique Sociale de France : Sectes et mouvements religieux**, numéro spécial 1952, 5-6. Lyon, 16, rue du Plat.
- E.-V. HOFF (Pasteur protestant) : **L'Eglise et les Sectes** (deuxième édition). 1 vol., 152 pp., Paris, Société centrale d'évangélisation, 1951.
- J. SEGUY : **Les Sectes Protestantes dans la France contemporaine**. 1 vol., 293 pp., Paris, Beauchesne, 1956.
- Abbé DESMETTRE : **Un chrétien devant les Témoins de Jéhovah**. (Tract), Lille, 1949 (épuisé).
- R.P. LAVAUD : **Ni adventiste, ni ami de l'homme**. 1 broch., Toulouse, 3, rue Espinasse, 1950.
- R.P. CYRILLE DE DINAN : **Pourquoi je ne suis pas adventiste du septième jour**. 1 vol., 255 pp., Paris, Libr. Saint-François, 1949.
- D. JASMIN : **Les Témoins de Jéhovah, auteurs de séditions, ennemis acharnés de la religion**. 1 vol., 189 pp., Montréal (Canada), Editions Lumen, 1947.
- Ed. DOULIERE : **La doctrine des Témoins de Jéhovah devant la Bible**. 1 broch., 96 pp., Loupoigne-Genappe (Belgique), Editions « Nephtali ».

Sur les Sectes adventistes et millénaristes

- RR.PP. LAVAUD et DANTINE : **Adventistes et Témoins de Jéhovah**. 1 broch., 55 pp., Bruxelles, Pensée Catholique, 1953.
- Brochure anonyme : **Les Témoins de Jéhovah, Histoire et Doctrine**. 33 pp., Montréal, Le Centre de la Bible, 1954.
- Abbé LACOULINE : **Les Témoins de Jéhovah sont de faux témoins**. 1 broch., 48 pp., Québec, 1947.
- Rév. Ch. CARTY : **Une religion fantaisiste**, 1 broch., 29 pp. Traduction du Père Thibault, Grand Séminaire, Montréal, P.Q. Canada.
- René BERGERON : **Les Témoins d'une sottise**. L'œuvre des Tracts, n° 332, février 1947, Montréal, 16 pp.

R.P. Joseph LEDIT : **Les Témoins de Jéhovah**. L'œuvre des Tracts, n° 287, mai 1943, Montréal. 16 pp.

Articles de Revues

Cahiers d'Action religieuse et sociale :

N° 102 — 1^{er} mai 1951, **Ce que sont les Témoins de Jéhovah**, p. 269-273.

N° 106 — 1^{er} juillet 1951, **Une secte parmi beaucoup d'autres : l'Eglise du Royaume de Dieu ou les « Amis de l'Homme »**, p. 393-399.

N° 202 — 1^{er} décembre 1955, **Sectes religieuses, A propos des Témoins de Jéhovah**, p. 669-670.

La Documentation Catholique : Questions Actuelles - Les Sectes Religieuses, 5 avril 1953, p. 403-433.

L'Ami du Clergé : Les Témoins de Jéhovah, 23 décembre 1948.

Les Adventistess, 5 avril 1952.

Le Dimanche Paroissial, Revue Mensuelle, de juin 1955 à février 1957, **Causeries sur les Sectes**, par le chanoine H. Verrier. Editions Spes, Paris.

Les Etudes : Le problèmes des Sectes, par le Père Rouquette. Juin 1955.